



2^e trimestre de 2014 • Rapport aux actionnaires • *Trois mois et six mois clos le 30 avril 2014*

Le Groupe Banque TD présente ses résultats pour le deuxième trimestre de 2014

L'information financière dans le présent document est présentée en dollars canadiens et repose sur nos états financiers consolidés intermédiaires non audités et les notes correspondantes préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), sauf indication contraire.

La Banque a mis en œuvre des nouvelles normes IFRS et des modifications de normes IFRS (les normes nouvelles et modifiées selon les IFRS) qui doivent être appliquées de manière rétrospective, à compter du premier trimestre de 2014. Par conséquent, certains montants correspondants ont été reclassés. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires.

Les résultats comme présentés sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), en vertu des IFRS. Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du rapport de gestion pour obtenir une description des résultats comme présentés et des résultats rajustés.

À compter du premier trimestre de 2014, les résultats des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada sont présentés dans le secteur Services de détail au Canada, et les résultats des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis, de même que la participation de la Banque dans TD Ameritrade, sont présentés dans le secteur Services de détail aux États-Unis. Les résultats sectoriels antérieurs au premier trimestre de 2014 ont été retraités en conséquence.

Comme déjà annoncé le 5 décembre 2013, le conseil d'administration de la Banque a déclaré un dividende en actions équivalant à une action ordinaire par action ordinaire émise et en circulation, à la date de versement du 31 janvier 2014 (le dividende en actions). L'effet sur le résultat de base et le résultat dilué par action de la Banque a été présenté comme si le dividende en actions était appliqué rétrospectivement à toutes les périodes présentées antérieures à la date de paiement du dividende en actions.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DU DEUXIÈME TRIMESTRE en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 1,04 \$, par rapport à 0,89 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 1,09 \$, par rapport à 0,95 \$.
- Le résultat net comme présenté s'est établi à 1 988 millions de dollars, par rapport à 1 717 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté s'est élevé à 2 074 millions de dollars, par rapport à 1 827 millions de dollars.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE, période de six mois close le 30 avril 2014 en regard de la période correspondante de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 2,11 \$, par rapport à 1,82 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 2,15 \$, par rapport à 1,94 \$.
- Le résultat net comme présenté s'est établi à 4 030 millions de dollars, par rapport à 3 501 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté s'est élevé à 4 098 millions de dollars, par rapport à 3 737 millions de dollars.

RAJUSTEMENTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)

Les chiffres du résultat comme présenté pour le deuxième trimestre comprennent les éléments à noter suivants :

- Amortissement d'immobilisations incorporelles de 63 millions de dollars après impôt (4 cents l'action), comparativement à 58 millions de dollars après impôt (3 cents l'action) au deuxième trimestre de l'exercice précédent.
- Frais d'intégration de 23 millions de dollars après impôt (1 cent l'action) liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada, comparativement à 30 millions de dollars après impôt (2 cents l'action) au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

TORONTO, le 22 mai 2014 – Le Groupe Banque TD (la TD ou la Banque) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le deuxième trimestre clos le 30 avril 2014. Les résultats pour le trimestre reflètent des contributions appréciables aux bénéfices de tous les secteurs d'exploitation.

«À tous points de vue, les résultats du trimestre ont été exceptionnels, a dit Ed Clark, président du Groupe et chef de la direction. Le bénéfice rajusté a atteint 2,1 milliards de dollars, ce qui marque une hausse de 14 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, entraînée par une forte croissance interne et la contribution de nos récentes acquisitions. Ces résultats démontrent la grande capacité de notre modèle d'affaires de générer des bénéfices.»

Services de détail au Canada

Les Services de détail au Canada ont obtenu un résultat net de 1,3 milliard de dollars pour le deuxième trimestre, soit une hausse de 12 % sur une base rajustée par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable à la croissance soutenue des volumes de prêts et de dépôts, au bon rendement du portefeuille de prêts, au levier opérationnel positif, à une solide augmentation des actifs gérés du côté des activités de patrimoine et au nouveau portefeuille de cartes de crédit TD Aéroplan.

«Les Services de détail au Canada ont fonctionné à plein régime au cours du trimestre, a dit Tim Hockey, chef de groupe, Services bancaires canadiens, Financement auto et Gestion de patrimoine. L'attention soutenue portée aux besoins de nos clients et l'engagement à investir dans nos activités nous positionnent favorablement pour une croissance à long terme. Nous continuerons à tirer parti de tous nos canaux afin de fournir une expérience sans tracas aux nouveaux clients ainsi qu'à nos clients existants.»

Services de détail aux États-Unis

Les Services de détail aux États-Unis ont généré un résultat net de 495 millions de dollars US, soit une augmentation de 15 % par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Exclusion faite de la participation de la Banque dans TD Ameritrade, le secteur a obtenu un résultat net de 425 millions de dollars US, soit une hausse de 13 %. La hausse reflète surtout la solide croissance des volumes de prêts et de dépôts, un bon rendement du portefeuille de prêts, une bonne gestion des dépenses, l'acquisition des cartes de crédit de Target et l'acquisition d'Epoch, le tout en partie contrebalancé par une baisse des profits sur les ventes de valeurs mobilières.

TD Ameritrade a contribué à hauteur de 70 millions de dollars US au résultat du secteur, soit 35 % de plus que pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent, résultat d'une forte croissance des transactions et des produits.

«Le secteur des Services de détail aux États-Unis a connu des résultats impressionnants grâce aux solides éléments fondamentaux attribuables à l'amélioration du crédit, a dit Mike Pedersen, chef de groupe, Services bancaires aux États-Unis. Bien que l'économie américaine montre des signes de rétablissement, nous devons également affronter certains défis, notamment les taux d'intérêt qui demeurent bas et la concurrence accrue. À terme, nous continuerons à investir dans la croissance tout en surveillant les dépenses.»

Services bancaires de gros

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre s'est établi à 207 millions de dollars, en baisse de 6 % par rapport à l'excellent deuxième trimestre de l'exercice précédent.

«Nous sommes satisfaits des résultats obtenus pour le deuxième trimestre, a dit Bob Dorrance, chef de groupe, Services bancaires de gros. Nos produits traduisent l'accroissement des activités de montage de transactions dans le marché des banques et les marchés financiers de même que les bons résultats des activités de négociation. Nous sommes persuadés que notre modèle d'affaires intégré et diversifié continuera de produire des résultats solides.»

Fonds propres

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires sur une base entièrement intégrée conformément à Bâle III de la TD a été de 9,2 % par rapport à 8,9 % pour le trimestre précédent.

Conclusion

«Pour le premier semestre, la croissance des bénéfices dépasse nos attentes. En plus d'avoir réalisé nos acquisitions avec succès et TAB d'avoir obtenu une bonne croissance interne dans un contexte d'exploitation difficile, nous avons tiré parti d'une performance de crédit solide et d'un taux de change favorable, a dit Ed Clark. Cela nous permettra d'accroître à long terme nos investissements dans nos activités et nous aidera à atteindre la fourchette cible de bénéfices de 7 % à 10 % cette année. Pour l'avenir, notre stratégie demeure centrée sur nos objectifs qui sont d'offrir aux clients une expérience légendaire, d'attirer de nouveaux clients et de tirer avantage des capacités de la TD dans tous nos secteurs.»

TABLE DES MATIÈRES

1 POINTS SAILLANTS FINANCIERS et RAJUSTEMENTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)

RAPPORT DE GESTION

- 4 Faits saillants financiers
- 5 Notre rendement
- 9 Aperçu des résultats financiers
- 14 Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD
- 22 Revue du bilan
- 23 Qualité du portefeuille de crédit
- 30 Situation des fonds propres
- 34 Gestion des risques
- 46 Titrisation et arrangements hors bilan
- 48 Résultats trimestriels

- 49 Méthodes comptables et estimations
- 51 Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

- 52 Bilan consolidé intermédiaire
- 53 État du résultat consolidé intermédiaire
- 54 État du résultat global consolidé intermédiaire
- 55 État des variations des capitaux propres consolidé intermédiaire
- 56 État des flux de trésorerie consolidé intermédiaire
- 57 Notes des états financiers consolidés intermédiaires

93 RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document, dans le rapport de gestion de 2013 à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques» et, pour chacun de ses secteurs d'activité, aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2014», ainsi que d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2014 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, ainsi que les attentes en matière de rendement financier pour la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme «croire», «prévoir», «anticiper», «avoir l'intention de», «estimer», «planifier» et «pouvoir» et autres verbes au futur ou au conditionnel.

De par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner de tels écarts incluent les risques, notamment, de crédit, de marché (y compris le risque de position sur titres de propriété, le risque sur marchandises, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), de liquidité, opérationnel (y compris les risques liés à la technologie), d'atteinte à la réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques, environnementaux, d'adéquation des capitaux propres et d'autres risques. Ces facteurs de risque comprennent notamment la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités; les interruptions ou attaques (y compris les cyberattaques) visant la technologie informatique, l'Internet, les systèmes d'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communications voix-données de la Banque; l'évolution de divers types de fraude auxquels la Banque est exposée; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées relativement au traitement et au contrôle de l'information; l'incidence des récentes modifications législatives et réglementaires; le contexte de contentieux globalement difficile, y compris aux États-Unis; la concurrence accrue, y compris dans le domaine des services bancaires par Internet et par appareil mobile; les changements apportés aux notations de crédit de la Banque; les variations des taux de change et d'intérêt; l'augmentation des coûts de financement de crédit causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; et l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les demandes d'indemnisation qui en découlent. La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles, et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2013, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs à l'une ou l'autre des transactions dont il est question à la rubrique «Événements importants» dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur le site Web www.td.com/francais. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque, et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion de 2013 à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques» et, pour chacun de nos secteurs d'exploitation, aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2014», telles qu'elles seront mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs et les priorités de la Banque et les attentes en matière de rendement financier pour la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est présenté pour aider les lecteurs à évaluer les changements importants survenus dans la situation financière et les résultats d'exploitation du Groupe Banque TD (la TD ou la Banque) pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2014, comparativement aux périodes correspondantes. Il doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes inclus dans le présent rapport aux actionnaires et avec les états financiers consolidés et les notes correspondantes et le rapport de gestion de 2013. Le présent rapport de gestion est daté du 21 mai 2014. À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers consolidés de 2013 de la Banque et des notes correspondantes, ou de ses états financiers consolidés intermédiaires et des notes correspondantes dressés selon les IFRS. La Banque a mis en œuvre des normes nouvelles et modifiées selon les IFRS qui doivent être appliquées, le cas échéant, de manière rétrospective, à compter du premier trimestre de 2014. Par conséquent, certains montants correspondants ont été reclassés. Avant le premier trimestre de 2014, les normes nouvelles et modifiées selon les IFRS n'étaient pas intégrées dans les informations présentées sur le capital réglementaire. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires. À compter du premier trimestre de 2014, les résultats des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada sont présentés dans le secteur Services de détail au Canada, et les résultats des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis, de même que la participation de la Banque dans TD Ameritrade, sont présentés dans le secteur Services de détail aux États-Unis. Les résultats sectoriels antérieurs au premier trimestre de 2014 ont été retraités en conséquence. En outre, l'effet du dividende en actions sur le résultat de base et dilué par action de la Banque est présenté comme si le dividende en actions était appliqué rétrospectivement à toutes les périodes comparatives présentées. Des renseignements additionnels concernant la Banque, y compris la notice annuelle 2013 de la Banque, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse <http://www.td.com/francais>, de même que sur le site SEDAR, à l'adresse <http://www.sedar.com>, et sur le site de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, à l'adresse <http://www.sec.gov> (section EDGAR Filers).

TABLEAU 1 : FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>			<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril 2014	31 janvier 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013
Résultats d'exploitation					
Total des produits	7 435 \$	7 565 \$	6 607 \$	15 000 \$	13 174 \$
Provision pour pertes sur créances	392	456	417	848	802
Indemnisations d'assurance et charges connexes	659	683	609	1 342	1 205
Charges autres que d'intérêts	4 029	4 096	3 632	8 125	7 134
Résultat net – comme présenté	1 988	2 042	1 717	4 030	3 501
Résultat net – rajusté ¹	2 074	2 024	1 827	4 098	3 737
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – comme présenté	15,9 %	16,4 %	15,1 %	16,2 %	15,3 %
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté ²	16,6 %	16,2 %	16,1 %	16,5 %	16,4 %
Situation financière					
Total de l'actif	896 468 \$	908 896 \$	826 164 \$	896 468 \$	826 164 \$
Total des capitaux propres	53 769	53 909	50 105	53 769	50 105
Total des actifs pondérés en fonction des risques ³	313 238	312 972	281 790	313 238	281 790
Ratios financiers					
Ratio d'efficacité – comme présenté	54,2 %	54,1 %	55,0 %	54,2 %	54,2 %
Ratio d'efficacité – rajusté ¹	52,8 %	52,5 %	53,1 %	52,6 %	51,9 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ³	9,2 %	8,9 %	8,8 %	9,2 %	8,8 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1 ³	10,9 %	10,5 %	10,8 %	10,9 %	10,8 %
Provision pour pertes sur créances en % de la moyenne nette des prêts et des acceptations ⁴	0,35 %	0,40 %	0,39 %	0,38 %	0,37 %
Information sur les actions ordinaires – comme présentée (en dollars)					
Résultat par action					
De base	1,05 \$	1,07 \$	0,89 \$	2,12 \$	1,82 \$
Dilué	1,04	1,07	0,89	2,11	1,82
Dividendes par action	0,47	0,43	0,40	0,90	0,79
Valeur comptable par action	27,14	26,91	24,52	27,14	24,52
Cours de clôture	52,73	48,16	41,30	52,73	41,30
Actions en circulation (en millions)					
Nombre moyen – de base	1 838,9	1 835,3	1 841,8	1 837,1	1 837,6
Nombre moyen – dilué	1 844,8	1 841,1	1 847,4	1 843,0	1 846,3
Fin de période	1 841,7	1 837,7	1 844,1	1 841,7	1 844,1
Capitalisation boursière (en milliards de dollars canadiens)	97,1 \$	88,5 \$	76,2 \$	97,1 \$	76,2 \$
Rendement de l'action	3,5 %	3,4 %	3,7 %	3,5 %	3,7 %
Ratio de distribution sur actions ordinaires	45,0 %	40,1 %	45,4 %	42,5 %	43,3 %
Ratio cours/bénéfice	14,1	13,4	11,7	14,1	11,7
Information sur les actions ordinaires – rajustée (en dollars)¹					
Résultat par action					
De base	1,09 \$	1,06 \$	0,95 \$	2,16 \$	1,95 \$
Dilué	1,09	1,06	0,95	2,15	1,94
Ratio de distribution sur actions ordinaires	43,1 %	40,4 %	42,6 %	41,8 %	40,5 %
Ratio cours/bénéfice	13,5	12,7	10,8	13,5	10,8

¹ Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» pour obtenir une description des résultats comme présentés et des résultats rajustés.

² Le rendement rajusté des fonds propres sous forme d'actions ordinaires est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour une explication, se reporter à la rubrique «Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires».

³ Les montants antérieurs au premier trimestre de 2014 n'ont pas été rajustés pour tenir compte de l'incidence des normes nouvelles et modifiées selon les IFRS.

⁴ Compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts. Pour de plus amples renseignements sur les prêts acquis ayant subi une perte de valeur, se reporter à la section «Qualité du portefeuille de crédit» du présent document et à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires. Pour de plus amples renseignements sur les titres de créance classés comme prêts, se reporter à la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» et aux tableaux de la section «Qualité du portefeuille de crédit» du présent document et à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

NOTRE RENDEMENT

Aperçu de la société

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD. La TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord d'après le nombre de succursales et elle offre ses services à environ 22 millions de clients dans trois grands secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers en ligne du monde, avec quelque 8 millions de clients du service en ligne et du service mobile. Au 30 avril 2014, les actifs de la TD totalisaient 896 milliards de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole «TD».

Présentation de l'information financière de la Banque

La Banque dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS et désigne les résultats dressés selon les IFRS, les PCGR actuels, «comme présentés». La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR pour obtenir les résultats «rajustés», afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'exploitation et de mesurer la performance globale de la Banque. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les «éléments à noter», après impôt sur le résultat, des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement de l'entreprise sous-jacente. La Banque croit que les résultats rajustés permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance de la Banque. Les éléments à noter sont présentés dans le tableau de la page suivante. Comme expliqué, les résultats rajustés sont différents des résultats comme présentés selon les IFRS. Les résultats rajustés, les éléments à noter et les termes semblables utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs. La Banque a mis en œuvre des normes nouvelles et modifiées selon les IFRS qui doivent être appliquées de manière rétrospective, à compter du premier trimestre de 2014. Par conséquent, certains montants correspondants ont été reclassés. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires, qui figurent dans le présent document.

TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – COMME PRÉSENTÉS

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>			<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril 2014	31 janvier 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013
Produits d'intérêts nets	4 391 \$	4 301 \$	3 901 \$	8 692 \$	7 746 \$
Produits autres que d'intérêts	3 044	3 264	2 706	6 308	5 428
Total des produits	7 435	7 565	6 607	15 000	13 174
Provision pour pertes sur créances	392	456	417	848	802
Indemnisations d'assurance et charges connexes	659	683	609	1 342	1 205
Charges autres que d'intérêts	4 029	4 096	3 632	8 125	7 134
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée	2 355	2 330	1 949	4 685	4 033
Charge d'impôt sur le résultat	447	365	289	812	648
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, après impôt sur le résultat	80	77	57	157	116
Résultat net – comme présenté	1 988	2 042	1 717	4 030	3 501
Dividendes sur actions privilégiées	40	46	49	86	98
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	1 948 \$	1 996 \$	1 668 \$	3 944 \$	3 403 \$
Attribuable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	26 \$	27 \$	26 \$	53 \$	52 \$
Actionnaires ordinaires	1 922	1 969	1 642	3 891	3 351

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés de la Banque.

TABLEAU 3 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET RAJUSTÉ ET DU RÉSULTAT NET COMME PRÉSENTÉ

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2014	31 janvier 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013
Résultats d'exploitation – rajustés					
Produits d'intérêts nets	4 391 \$	4 301 \$	3 901 \$	8 692 \$	7 746 \$
Produits autres que d'intérêts ¹	3 044	3 011	2 731	6 055	5 422
Total des produits	7 435	7 312	6 632	14 747	13 168
Provision pour pertes sur créances	392	456	417	848	802
Indemnités d'assurance et charges connexes	659	683	609	1 342	1 205
Charges autres que d'intérêts ²	3 922	3 841	3 524	7 763	6 831
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée	2 462	2 332	2 082	4 794	4 330
Charge d'impôt sur le résultat ³	481	399	326	880	736
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, après impôt sur le résultat ⁴	93	91	71	184	143
Résultat net – rajusté	2 074	2 024	1 827	4 098	3 737
Dividendes sur actions privilégiées	40	46	49	86	98
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales – rajusté	2 034	1 978	1 778	4 012	3 639
Attribuable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, après impôt sur le résultat	26	27	26	53	52
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	2 008	1 951	1 752	3 959	3 587
Rajustements pour les éléments à noter, après impôt sur le résultat					
Amortissement des immobilisations incorporelles ⁵	(63)	(61)	(58)	(124)	(114)
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente ⁶	–	19	(22)	19	2
Frais d'intégration liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada ⁷	(23)	(21)	(30)	(44)	(54)
Frais de préparation, coûts de conversion et autres coûts non récurrents relatifs à la relation avec Aimia à l'égard du programme de fidélisation et à l'acquisition des comptes de cartes de crédit Visa Aéroplan ⁸	–	(115)	–	(115)	–
Profits sur la vente des Services institutionnels TD Waterhouse ⁹	–	196	–	196	–
Charges/provision pour litiges et liées aux litiges ¹⁰	–	–	–	–	(70)
Total des rajustements pour les éléments à noter	(86)	18	(110)	(68)	(236)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	1 922 \$	1 969 \$	1 642 \$	3 891 \$	3 351 \$

¹ Les produits autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants : *premier trimestre de 2014* – profit de 22 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente, comme expliqué à la note 6 ci-dessous; profit de 231 millions de dollars découlant de la vente des Services institutionnels TD Waterhouse, comme expliqué à la note 9 ci-dessous; *deuxième trimestre de 2013* – perte de 25 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente; *premier trimestre de 2013* – profit de 31 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente.

² Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les éléments à noter suivants : *deuxième trimestre de 2014* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 75 millions de dollars, comme expliqué à la note 5 ci-dessous; frais d'intégration liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada de 32 millions de dollars, comme expliqué à la note 7 ci-dessous; *premier trimestre de 2014* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 71 millions de dollars; frais d'intégration liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada de 28 millions de dollars; frais de 156 millions de dollars relatifs à la relation avec Aimia à l'égard du programme de fidélisation et à l'acquisition des comptes de cartes de crédit Visa Aéroplan, comme expliqué à la note 8 ci-dessous; *deuxième trimestre de 2013* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 67 millions de dollars; frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada de 41 millions de dollars; *premier trimestre de 2013* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 66 millions de dollars; frais d'intégration liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada de 32 millions de dollars; charges pour litiges et liées aux litiges de 97 millions de dollars, comme expliqué à la note 10 ci-dessous.

³ Pour un rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat comme présentée et de la charge d'impôt sur le résultat rajustée, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat comme présentée et de la charge d'impôt sur le résultat rajustée» à la rubrique «Impôt sur le résultat» du présent document.

⁴ La quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée rajustée exclut les éléments à noter suivants : *deuxième trimestre de 2014* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 13 millions de dollars, comme expliqué à la note 5 ci-dessous; *premier trimestre de 2014* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 14 millions de dollars; *deuxième trimestre de 2013* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 14 millions de dollars; *premier trimestre de 2013* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 13 millions de dollars.

⁵ L'amortissement des immobilisations incorporelles se rapporte principalement à l'acquisition de TD Banknorth en 2005 et à sa privatisation en 2007, aux acquisitions par TD Banknorth de Hudson United Bancorp en 2006 et d'Interchange Financial Services en 2007, à l'acquisition de Commerce en 2008, à l'amortissement des immobilisations incorporelles compris dans la quote-part du résultat net de TD Ameritrade, à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada en 2012, à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de Target Corporation aux États-Unis en 2013 et à l'acquisition d'Epoch Investment Partners, Inc. en 2013. L'amortissement des logiciels est inclus dans l'amortissement des immobilisations incorporelles; toutefois, il n'est pas inclus aux fins des éléments à noter, qui ne comprennent que l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises par suite d'acquisitions d'actifs et de regroupements d'entreprises.

⁶ Au cours de 2008, en raison de la détérioration des marchés et des bouleversements profonds du marché du crédit, la Banque a modifié sa stratégie de négociation en ce qui concerne certains titres de créance détenus à des fins de transaction. Puisque la Banque n'avait plus l'intention de négocier activement cette catégorie de titres de créance, elle a reclassé, en date du 1^{er} août 2008, ces titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente. Dans le cadre de la stratégie de négociation de la Banque, ces titres de créance sont couverts sur le plan économique, principalement avec des swaps sur défaut de crédit et des contrats de swaps de taux. Cela comprend le risque lié à la conversion des monnaies étrangères pour le portefeuille de titres de créance et les dérivés qui le couvrent. Ces dérivés ne sont pas admissibles au reclassement et sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de juste valeur sont passées en résultat de la période. La direction estime que cette asymétrie entre le traitement comptable des dérivés et celui des titres de créance reclassés entraîne une volatilité périodique des résultats, qui n'est pas représentative des caractéristiques économiques de la performance de l'entreprise sous-jacente du secteur Services bancaires de gros. La Banque peut à l'occasion remplacer des titres dans le portefeuille pour mieux utiliser le financement à échéance déterminée initial. Par conséquent, les dérivés sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement dans le secteur Services bancaires de gros, et les profits et les pertes sur les dérivés, en sus des montants comptabilisés selon la comptabilité d'engagement, sont comptabilisés dans le secteur Siège social. Les résultats rajustés de la Banque excluent les profits et les pertes relatifs aux dérivés qui dépassent le montant comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

⁷ Par suite de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada, de même que de certains actifs et passifs, la Banque a engagé des frais d'intégration. Les frais d'intégration se composent des frais liés à la technologie informatique, des coûts de maintien de l'effectif, des honoraires de consultation de professionnels externes, des coûts de marketing (notamment pour les communications avec la clientèle et la diffusion de la nouvelle marque), des frais de déplacement liés à l'intégration, des indemnités de départ, des honoraires de conseillers et des coûts de formation. Les frais d'intégration de la Banque liés à l'acquisition de MBNA ont été plus élevés que prévu au moment de l'annonce de la

- transaction, surtout en raison des coûts additionnels engagés (autres que les montants capitalisés) pour concevoir des plateformes technologiques pour l'entreprise. Les frais d'intégration liés à cette acquisition ont été engagés par le secteur Services de détail au Canada.
- ⁸ Le 27 décembre 2013, la Banque a fait l'acquisition d'environ 50 % du portefeuille existant de cartes de crédit Aéroplan auprès de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) et le 1^{er} janvier 2014, la Banque est devenue le principal émetteur des cartes de crédit Visa Aéroplan. La Banque a engagé des frais de préparation à l'égard du programme, des coûts de conversion et d'autres coûts non récurrents relatifs à l'acquisition des cartes et de l'entente à l'égard du programme de fidélisation, qui se composent des frais liés à la technologie informatique, des honoraires de consultation de professionnels externes, des coûts de marketing, des coûts de formation, et des coûts de gestion du programme en plus du montant de 127 millions de dollars (94 millions de dollars après impôt) à payer à la CIBC en vertu d'une entente de subvention commerciale. Ces frais sont inclus dans un élément à noter dans le secteur Services de détail au Canada.
- ⁹ Le 12 novembre 2013, TD Waterhouse Canada Inc., une filiale de la Banque, a conclu la vente des activités de services institutionnels de la Banque, connues sous le nom de Services institutionnels TD Waterhouse, à une filiale de la Banque Nationale du Canada. Le prix de la transaction s'est établi à 250 millions de dollars au comptant, sous réserve d'un certain mécanisme d'ajustement du prix. Le profit de 196 millions de dollars après impôt a été comptabilisé dans le secteur Siège social, dans les autres produits. Le profit n'est pas considéré comme survenu dans le cours normal des affaires pour la Banque.
- ¹⁰ Par suite de certains jugements défavorables et de règlements aux États-Unis en 2012 et après une évaluation continue de cet ensemble de cas et une réévaluation de la provision pour litiges existante tout au long de l'exercice 2013, la Banque a pris des mesures de prudence pour déterminer, d'après les normes comptables applicables, que des charges pour litiges et liées aux litiges additionnelles de respectivement 97 millions de dollars (70 millions de dollars après impôt) et 30 millions de dollars (30 millions de dollars après impôt) étaient nécessaires, du fait d'événements récents et de règlements conclus au cours des premier et troisième trimestres de 2013.

TABEAU 4 : RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ ET DU RÉSULTAT PAR ACTION RAJUSTÉ¹

(en dollars canadiens)	<i>Trois mois clos les</i>			<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril 2014	31 janvier 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013
Résultat de base par action – comme présenté	1,05 \$	1,07 \$	0,89 \$	2,12 \$	1,82 \$
Rajustements pour les éléments à noter ²	0,04	(0,01)	0,06	0,04	0,13
Résultat de base par action – rajusté	1,09 \$	1,06 \$	0,95 \$	2,16 \$	1,95 \$
Résultat dilué par action – comme présenté	1,04 \$	1,07 \$	0,89 \$	2,11 \$	1,82 \$
Rajustements pour les éléments à noter ²	0,05	(0,01)	0,06	0,04	0,12
Résultat dilué par action – rajusté	1,09 \$	1,06 \$	0,95 \$	2,15 \$	1,94 \$

¹ Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

² Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

TABEAU 5 : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, APRÈS IMPÔT SUR LE RÉSULTAT¹

(en millions de dollars canadiens)	<i>Trois mois clos les</i>			<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril 2014	31 janvier 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013
TD Bank, N.A.	30 \$	30 \$	30 \$	60 \$	58 \$
TD Ameritrade (compris dans la quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée)	13	14	14	27	27
MBNA Canada	10	9	9	19	18
Divers	10	8	5	18	11
	63	61	58	124	114
Logiciels	45	57	39	102	77
Amortissement des immobilisations incorporelles, après impôt sur le résultat	108 \$	118 \$	97 \$	226 \$	191 \$

¹ L'amortissement des immobilisations incorporelles, à l'exception des logiciels, est inclus dans les éléments à noter. Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires

La méthode de répartition des fonds propres de la Banque à ses secteurs d'exploitation est alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires. À compter du 1^{er} novembre 2013, la méthode de répartition des fonds propres aux secteurs d'exploitation est fondée sur un ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 8 %, ce qui inclut une charge de répartition additionnelle de 1 % pour les actifs pondérés en fonction des risques, du fait du supplément en actions ordinaires exigé par le BSIF pour les banques d'importance systémique nationale (BISN), de sorte que le ratio de fonds propres de catégorie 1 sera de 8 % à compter du 1^{er} janvier 2016. Les mesures du rendement des secteurs d'exploitation reflètent une méthode fondée sur le rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires.

Le rendement rajusté des fonds propres sous forme d'actions ordinaires est le résultat net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens. Le rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires est un pourcentage et une variante du profit économique qui est exprimé en dollars. Si le rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires excède le coût du capital, le profit économique est positif. Le but de la Banque est de maximiser le profit économique en générant un rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires supérieur au coût du capital.

Le rendement rajusté des fonds propres sous forme d'actions ordinaires est une mesure financière non conforme aux PCGR selon les IFRS. Les lecteurs doivent prendre note que les résultats rajustés et d'autres mesures rajustées par rapport à une base autre que les IFRS n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qu'ils pourraient donc ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

TABEAU 6 : RENDEMENT DES FONDS PROPRES SOUS FORME D' ACTIONS ORDINAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>			<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril 2014	31 janvier 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013
Fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens	49 480 \$	47 736 \$	44 702 \$	48 489 \$	44 165 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires					
– comme présenté	1 922	1 969	1 642	3 891	3 351
Éléments à noter ayant une incidence sur le résultat, après impôt sur le résultat ¹	86	(18)	110	68	236
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires					
– rajusté	2 008	1 951	1 752	3 959	3 587
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires					
– rajusté	16,6 %	16,2 %	16,1 %	16,5 %	16,4 %

¹ Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS EN 2014

Vente des Services institutionnels TD Waterhouse

Le 12 novembre 2013, TD Waterhouse Canada Inc., une filiale de la Banque, a conclu la vente du secteur des services institutionnels de la Banque, connu sous le nom de Services institutionnels TD Waterhouse, à une filiale de la Banque Nationale du Canada. Le prix de la transaction s'est établi à 250 millions de dollars au comptant, sous réserve d'un certain mécanisme d'ajustement du prix. Au premier trimestre de 2014, un profit avant impôt de 231 millions de dollars a été comptabilisé dans les autres produits du Siège social.

Acquisition de certains comptes de cartes de crédit Aéroplan de la CIBC

Le 27 décembre 2013, la Banque, Aimia Inc. (Aimia) et la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la CIBC) ont conclu une transaction en vertu de laquelle la Banque a fait l'acquisition d'environ 50 % du portefeuille existant de cartes de crédit Aéroplan de la CIBC, lequel comprenait des comptes détenus par des clients qui ne faisaient pas affaire avec la CIBC pour leurs activités bancaires de détail. La Banque a comptabilisé cette opération comme une acquisition d'actifs. Les résultats de cette acquisition ont été comptabilisés dans le secteur Services de détail au Canada.

La Banque a acquis environ 540 000 comptes de titulaires de cartes représentant 3,3 milliards de dollars de soldes de cartes de crédit, à un prix d'acquisition égal à la valeur au pair majoré d'un montant de 50 millions de dollars moins certains ajustements, soit une contrepartie au comptant totalisant 3,3 milliards de dollars. À la date d'acquisition, la Banque a comptabilisé les créances sur cartes de crédit acquises à leur juste valeur de 3,2 milliards de dollars et une immobilisation incorporelle représentant la relation établie pour les cartes de crédit d'un montant total de 149 millions de dollars. Le prix d'acquisition pourrait faire l'objet d'ajustements jusqu'à ce que la contrepartie finale soit établie.

Dans le cadre de la convention d'acquisition, la Banque a accepté de verser à la CIBC un montant supplémentaire de 127 millions de dollars en vertu d'une entente de subvention commerciale. Ce versement a été comptabilisé comme une charge autre que d'intérêts au premier trimestre de 2014.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Sommaire du rendement

Un aperçu du rendement de la Banque, sur une base rajustée, pour le deuxième trimestre de 2014 en regard des indicateurs de rendement financiers indiqués dans le rapport de gestion de 2013, est présenté ci-après. Les indicateurs de rendement pour les actionnaires servent de guides et de points de repère quant aux réalisations de la Banque. Aux fins de cette analyse, la Banque utilise des résultats rajustés, lesquels excluent les éléments à noter des résultats comme présentés qui ont été préparés selon les IFRS. Les résultats et les éléments à noter comme présentés et rajustés sont expliqués à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document.

- Le résultat dilué par action rajusté pour les six mois clos le 30 avril 2014 a augmenté de 11 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant la hausse du résultat de tous les secteurs et l'incidence de l'appréciation du dollar américain. La Banque vise une croissance à moyen terme du résultat par action rajusté de 7 % à 10 %.
- Pour les six mois clos le 30 avril 2014, le rendement rajusté des actifs pondérés en fonction des risques s'est établi à 2,62 %.
- Pour les douze mois clos le 30 avril 2014, le total du rendement pour les actionnaires a atteint 32 %, soit un rendement plus élevé que le rendement moyen de 24 % des établissements financiers canadiens comparables.

Incidence du taux de change sur les résultats convertis des Services de détail aux États-Unis et de TD Ameritrade

Le résultat des Services de détail aux États-Unis et la quote-part du résultat de TD Ameritrade revenant à la Banque ont été touchés par les fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

La dépréciation du dollar canadien a eu un effet favorable sur les résultats consolidés pour les six mois clos le 30 avril 2014 comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, comme présenté dans le tableau ci-après.

TABEAU 7 : INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS CONVERTIS DES SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS ET DE TD AMERITRADE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos		Six mois clos	
	30 avril 2014		30 avril 2014	
	par rapport au		par rapport au	
	30 avril 2013		30 avril 2013	
Services de détail aux États-Unis				
Augmentation du total des produits	168	\$	314	\$
Augmentation des charges autres que d'intérêts	108		200	
Augmentation du résultat net, après impôt	38		68	
TD Ameritrade				
Augmentation de la quote-part du résultat net, après impôt	7		11	
Augmentation du résultat de base par action (en dollars)	0,02	\$	0,04	\$

Une augmentation/diminution de un cent du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien fera diminuer/augmenter le résultat net annuel total de la Banque d'environ 23 millions de dollars (21 millions de dollars au 31 janvier 2014).

Sommaire et perspectives économiques

L'économie du Canada s'est améliorée, et la croissance devrait se poursuivre puisqu'une accélération s'est amorcée aux États-Unis. Toutefois, le Canada continue de faire face à certaines difficultés qui le maintiendront en situation de croissance modérée et de faible inflation à moyen terme.

La croissance de l'économie des États-Unis a été entravée en 2013 par les hausses d'impôt et les compressions des dépenses gouvernementales. Mais, à mesure que les effets de ces mesures se dissipent, la croissance économique devrait s'intensifier et dépasser celle du Canada. Le marché de l'emploi aux États-Unis continue de s'améliorer et le taux de chômage devrait reculer encore au cours des deux prochaines années. Étant donné le raffermissement du marché de l'emploi, la Réserve fédérale des États-Unis a réduit de façon constante son incitatif monétaire extraordinaire et on s'attend à ce qu'elle hausse les taux d'intérêt d'ici la fin de 2015.

Le secteur canadien des exportations a pris de la vigueur au cours de la dernière année grâce au regain de croissance aux États-Unis. Cette tendance devrait s'aviver au cours des deux prochaines années du fait de la baisse du dollar canadien. À mesure que la performance du Canada en matière d'exportations s'améliorera, les entreprises devraient reprendre confiance et augmenter leurs investissements, particulièrement en machinerie et en matériel.

Ces deux dernières années, les secteurs plus orientés sur le marché intérieur de l'économie canadienne se sont affaiblis. Tant les consommateurs que les gouvernements se sont efforcés de limiter leurs dépenses afin de rééquilibrer leurs finances. La croissance de l'endettement des ménages se poursuit à un rythme très lent, tout comme celle des dépenses de consommation. Cette situation explique en partie le repli graduel du secteur de l'habitation au Canada. La construction commerciale et résidentielle a ralenti et pourrait ralentir encore pendant les deux prochaines années, une fois que les nombreux projets d'envergure en cours sont achevés.

L'inflation au Canada reste très faible, alors que le surplace économique persiste et que la concurrence dans le secteur de la vente au détail reste vive. Pourvu que la croissance économique reprenne au cours des prochains trimestres, les tensions inflationnistes devraient s'accroître un peu. La Banque du Canada devrait hausser graduellement les taux d'intérêt au milieu de 2015, mais les hausses devraient être plus modestes que par le passé.

Résultat net

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2014 par rapport au T2 2013

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a atteint 1 988 millions de dollars, soit une hausse de 271 millions de dollars, ou 16 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le résultat net rajusté pour le trimestre a été de 2 074 millions de dollars, soit une hausse de 247 millions de dollars, ou 14 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La hausse du résultat net rajusté provient principalement des augmentations des résultats dans les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis. Le résultat net des Services de détail au Canada a augmenté étant donné surtout la bonne croissance des volumes de prêts et de dépôts, le rendement favorable du portefeuille de crédit, la croissance des actifs dans les activités de gestion de patrimoine, l'acquisition de certains comptes de cartes de crédit CIBC Aéroplan et l'entente avec Aimia Inc. à l'égard du programme de fidélisation (collectivement «Aéroplan»). Le résultat net des Services de détail aux États-Unis a augmenté en raison surtout de la prise en compte de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de Target et de l'entente visant le programme connexe (collectivement «Target») ainsi que de l'acquisition d'Epoch Investment Partners, Inc. (Epoch) pour un trimestre complet, de même que de la forte croissance interne, du rendement favorable du portefeuille de crédit et de l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères, le tout en partie contrebalancé par la diminution des profits sur la vente de valeurs mobilières.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2014 par rapport au T1 2014

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a diminué de 54 millions de dollars, ou 3 %, par rapport au trimestre précédent. Le résultat net rajusté pour le trimestre a monté de 50 millions de dollars, ou 2 %, en regard du trimestre précédent. La hausse du résultat net rajusté provient principalement des augmentations des résultats dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Services de détail au Canada, malgré le nombre moins élevé de jours dans le trimestre, en partie contrebalancées par la diminution des résultats des Services bancaires de gros. Le résultat net des Services de détail aux États-Unis a augmenté surtout du fait du rendement favorable du portefeuille de crédit, en partie compensé par la diminution des marges. Le résultat net des Services de détail au Canada a augmenté sous l'effet surtout d'une croissance du résultat du côté des activités d'assurance et de la prise en compte des résultats d'Aéroplan pour un trimestre complet. Le résultat net des Services bancaires de gros a diminué principalement en raison de la diminution des produits liés aux activités de négociation.

Depuis le début de l'exercice – T2 2014 par rapport au T2 2013

Le résultat net comme présenté a atteint 4 030 millions de dollars, soit une augmentation de 529 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le résultat net rajusté a été de 4 098 millions de dollars, soit une hausse de 361 millions de dollars, ou 10 %, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse du résultat net rajusté est principalement attribuable à l'augmentation des résultats des secteurs Services de détail du Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros. Le résultat net du secteur Services de détail au Canada a augmenté du fait surtout de la croissance des volumes de prêts et de dépôts, de la croissance des actifs dans les activités de gestion de patrimoine, de l'inclusion d'Aéroplan et du rendement favorable du portefeuille de crédit, le tout annulé en partie par l'augmentation des dépenses relatives aux demandes d'indemnisation d'assurance liées à des événements météorologiques. Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis a progressé en raison surtout de l'inclusion de Target et d'Epoch, de la hausse du résultat de TD Ameritrade, de la forte croissance interne et du rendement favorable du portefeuille de crédit, le tout en partie contrebalancé par la hausse des dépenses et la diminution des profits sur la vente de valeurs mobilières. Le résultat net du secteur Services bancaires de gros a augmenté principalement par suite de la hausse des produits, en partie compensée par l'augmentation des charges autres que d'intérêts.

Produits d'intérêts nets**Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2014 par rapport au T2 2013**

Les produits d'intérêts nets comme présentés et rajustés pour le trimestre se sont établis à 4 391 millions de dollars, soit une hausse de 490 millions de dollars, ou 13 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La hausse des produits d'intérêts nets rajustés provient principalement des hausses dans les secteurs Services de détail aux États-Unis, Services de détail au Canada et Services bancaires de gros. Les produits d'intérêts nets des Services de détail aux États-Unis ont augmenté du fait surtout de la prise en compte de Target pour un trimestre complet, de la croissance des volumes et de l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères. Les produits d'intérêts nets des Services de détail au Canada ont monté principalement sous l'effet de la croissance des volumes de prêts et de dépôts et de l'inclusion d'Aéroplan. Les produits d'intérêts nets des Services bancaires de gros ont augmenté en raison surtout de la hausse des produits d'intérêts nets liés aux activités de négociation.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2014 par rapport au T1 2014

Les produits d'intérêts nets comme présentés et rajustés pour le trimestre ont augmenté de 90 millions de dollars, ou 2 %, en regard du trimestre précédent. L'augmentation des produits d'intérêts nets rajustés est attribuable aux augmentations dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Siège social, en partie compensées par une diminution dans le secteur Services de détail au Canada attribuable au nombre moins élevé de jours dans le trimestre. Les produits d'intérêts nets des Services de détail aux États-Unis ont augmenté étant donné surtout la performance supérieure aux attentes des prêts sur cartes de crédit acquis et l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères, en partie contrebalancées par la diminution des marges d'intérêts nettes et le fait que le trimestre a compté moins de jours. Les produits d'intérêts nets du secteur Siège social ont augmenté en raison surtout d'un élément lié aux impôts et de la hausse des profits tirés des activités de trésorerie et des autres activités de couverture.

Depuis le début de l'exercice – T2 2014 par rapport au T2 2013

Les produits d'intérêts nets comme présentés et rajustés ont atteint 8 692 millions de dollars, soit une hausse de 946 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse des produits d'intérêts nets rajustés découle des augmentations dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Services de détail au Canada, en partie contrebalancées par une diminution dans le secteur Siège social. Les produits d'intérêts nets des Services de détail aux États-Unis ont augmenté en raison surtout de l'inclusion de Target, de la croissance des volumes de prêts et de dépôts et de l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères. Les produits d'intérêts nets des Services de détail au Canada ont monté principalement du fait de la croissance des volumes de prêts et de dépôts et de l'inclusion d'Aéroplan. Les produits d'intérêts nets du secteur Siège social ont diminué surtout par suite de la baisse des profits tirés des activités de trésorerie et des autres activités de couverture.

Produits autres que d'intérêts**Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2014 par rapport au T2 2013**

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont été de 3 044 millions de dollars, soit une hausse de 338 millions de dollars, ou 12 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les produits autres que d'intérêts rajustés pour le trimestre ont atteint 3 044 millions de dollars, soit une hausse de 313 millions de dollars, ou 11 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La hausse des produits autres que d'intérêts rajustés est attribuable aux augmentations dans les secteurs Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Siège social. Les produits autres que d'intérêts des Services de détail au Canada ont augmenté en raison surtout de la croissance des actifs dans les activités de gestion de patrimoine, de la croissance du résultat du côté des activités d'assurance et de l'inclusion d'Aéroplan. Les produits autres que d'intérêts des Services de détail aux États-Unis ont augmenté en raison surtout de la prise en compte de Target et d'Epoch pour un trimestre complet et de l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères, le tout en partie contrebalancé par une baisse des profits tirés de la vente de valeurs mobilières. Les produits autres que d'intérêts du secteur Siège social ont augmenté principalement en raison du profit réalisé à la vente d'actions de TD Ameritrade.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2014 par rapport au T1 2014

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont reculé de 220 millions de dollars, ou 7 %, par rapport au trimestre précédent. Les produits autres que d'intérêts rajustés pour le trimestre ont augmenté de 33 millions de dollars, ou 1 %, par rapport au trimestre précédent. L'augmentation des produits autres que d'intérêts rajustés est attribuable à la hausse dans le secteur Services de détail au Canada, en partie atténuée par les diminutions dans les secteurs Services bancaires de gros et Services de détail aux États-Unis. L'augmentation des produits autres que d'intérêts des Services de détail au Canada a été entraînée principalement par la hausse des produits d'assurance et la prise en compte d'Aéroplan pour un trimestre complet, le tout en partie contrebalancé par l'incidence du nombre moins élevé de jours dans le trimestre. Les produits autres que d'intérêts des Services bancaires de gros ont diminué en raison surtout de la baisse des profits tirés des valeurs mobilières dans le portefeuille de placements, en partie compensée par de solides activités de négociation de

titres et la hausse des produits tirés des comptes à honoraires. Les produits autres que d'intérêts des Services de détail aux États-Unis ont reculé en raison surtout de la diminution des produits tirés des frais sur cartes de crédit et des dépôts attribuables au caractère saisonnier, le tout en partie atténué par l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères.

Depuis le début de l'exercice – T2 2014 par rapport au T2 2013

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont été de 6 308 millions de dollars, soit une hausse de 880 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits autres que d'intérêts rajustés pour le trimestre ont atteint 6 055 millions de dollars, soit une hausse de 633 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse des produits autres que d'intérêts rajustés est attribuable aux augmentations dans les secteurs Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Siège social. L'augmentation des produits autres que d'intérêts des Services de détail au Canada a été entraînée principalement par la croissance des actifs dans les activités de gestion de patrimoine, la hausse des volumes d'opérations effectuées par carte de crédit et d'opérations traitées par les services de placement direct et l'inclusion d'Aéroplan. Les produits autres que d'intérêts des Services de détail aux États-Unis ont augmenté en raison surtout de l'inclusion de Target et d'Epoch et de l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères, le tout en partie contrebalancé par une baisse des profits tirés de la vente de valeurs mobilières. Les produits autres que d'intérêts du secteur Siège social ont augmenté du fait surtout des profits tirés de la vente d'actions de TD Ameritrade.

Provision pour pertes sur créances

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2014 par rapport au T2 2013

La provision pour pertes sur créances comme présentée et rajustée pour le trimestre s'est établie à 392 millions de dollars, en baisse de 25 millions de dollars, ou 6 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La baisse de la provision pour pertes sur créances rajustée est principalement attribuable à l'amélioration générale à la qualité des actifs, en partie contrebalancée par l'augmentation des provisions pour Target et l'incidence défavorable de la conversion des monnaies étrangères dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2014 par rapport au T1 2014

La provision pour pertes sur créances comme présentée et rajustée pour le trimestre a diminué de 64 millions de dollars, ou 14 %, en regard du trimestre précédent. La diminution de la provision pour pertes sur créances rajustée découle surtout de la diminution de la provision pour pertes sur créances dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

Depuis le début de l'exercice – T2 2014 par rapport au T2 2013

La provision pour pertes sur créances comme présentée et rajustée pour le trimestre s'est établie à 848 millions de dollars, en hausse de 46 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation de la provision pour pertes sur créances rajustée provient principalement des hausses dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Siège social, contrebalancées en partie par une baisse dans le secteur Services de détail au Canada. La provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis a augmenté en raison surtout de l'inclusion de Target et de l'incidence défavorable de la conversion des monnaies étrangères, le tout en partie contrebalancé par l'amélioration de la qualité des actifs liés aux produits des services bancaires aux entreprises et des prêts ayant subi une perte de valeur. L'augmentation de la provision pour pertes sur créances du secteur Siège social découle principalement d'une réduction des reprises de provisions pour pertes subies mais non encore décelées relatives au portefeuille de prêts canadien. La provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail au Canada a diminué principalement en raison du rendement favorable du portefeuille de crédit et de la diminution des faillites dans les services bancaires aux particuliers, en partie atténués par l'inclusion d'Aéroplan.

TABLEAU 8 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES (À L'ÉTAT DU RÉSULTAT)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>			<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril 2014	31 janvier 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013
Provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives					
Provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières	58 \$	33 \$	80 \$	91 \$	140 \$
Provision pour pertes sur créances qui ne sont pas individuellement significatives	488	423	400	911	829
Recouvrements	(139)	(108)	(96)	(247)	(183)
Total de la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives	407	348	384	755	786
Provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées					
Services de détail au Canada et Services bancaires de gros	3	(1)	(25)	2	(50)
Services de détail aux États-Unis	(18)	109	58	91	66
Total de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	(15)	108	33	93	16
Provision pour pertes sur créances – comme présentée	392 \$	456 \$	417 \$	848 \$	802 \$

Indemnisations d'assurance et charges connexes

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2014 par rapport au T2 2013

Les indemnisations d'assurance et charges connexes comme présentées et rajustées pour le trimestre se sont élevées à 659 millions de dollars, soit une hausse de 50 millions de dollars, ou 8 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré attribuable à un hiver plus rigoureux et à une croissance des activités.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2014 par rapport au T1 2014

Les indemnisations d'assurance et charges connexes comme présentées et rajustées pour le trimestre ont diminué de 24 millions de dollars, ou 4 %, par rapport au trimestre précédent, en raison surtout des événements météorologiques moins violents et de la diminution connexe des demandes d'indemnisation.

Depuis le début de l'exercice – T2 2014 par rapport au T2 2013

Les indemnisations d'assurance et charges connexes comme présentées et rajustées se sont élevées à 1 342 millions de dollars, soit une hausse de 137 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout du nombre plus élevé de demandes d'indemnisation pour des dommages accidentels attribuable à des conditions hivernales plus difficiles, à la hausse des coûts relatifs aux événements météorologiques et à la croissance des volumes, le tout en partie contrebalancé par l'évolution favorable des demandes d'indemnisation des exercices précédents.

Charges autres que d'intérêts et ratio d'efficience

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2014 par rapport au T2 2013

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont établies à 4 029 millions de dollars, soit une hausse de 397 millions de dollars, ou 11 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont été de 3 922 millions de dollars, en hausse de 398 millions de dollars, ou 11 %, en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La hausse des charges autres que d'intérêts rajustées est attribuable aux augmentations dans les secteurs Services de détail aux États-Unis, Services de détail au Canada et Siège social. La hausse des charges autres que d'intérêts dans le secteur Services de détail aux États-Unis découle principalement de l'inclusion de Target et d'Epoch pour un trimestre complet et de l'incidence défavorable de la conversion des monnaies étrangères, compensées en partie par des gains de productivité. Les charges autres que d'intérêts des Services de détail au Canada ont augmenté principalement sous l'effet de la hausse des charges de personnel, y compris les charges variables en fonction des revenus dans les activités de gestion de patrimoine, et de l'inclusion d'Aéroplan, le tout en partie contrebalancé par des gains de productivité. La hausse des charges autres que d'intérêts du secteur Siège social est attribuable surtout aux investissements continus dans des projets et initiatives d'entreprise.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est amélioré pour s'établir à 54,2 %, comparativement à 55,0 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est établi à 52,8 %, en regard de 53,1 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2014 par rapport au T1 2014

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre ont diminué de 67 millions de dollars, ou 2 %, en regard du trimestre précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont augmenté de 81 millions de dollars, ou 2 %, en regard du trimestre précédent. L'augmentation des charges autres que d'intérêts rajustées est surtout attribuable aux secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis. Les charges autres que d'intérêts des Services de détail au Canada ont augmenté principalement en raison de l'inclusion d'Aéroplan pour un trimestre complet, de la hausse des charges variables en fonction des revenus dans les activités de gestion de patrimoine et du calendrier des investissements dans le secteur, le tout en partie contrebalancé par le fait que le trimestre a compté moins de jours. L'augmentation des charges autres que d'intérêts des Services de détail aux États-Unis découle surtout de la hausse des charges de personnel et des charges de marketing et de l'incidence défavorable de la conversion des monnaies étrangères, contrebalancées en partie par les gains de productivité.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 54,2 %, ce qui est stable par rapport au trimestre précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque a été de 52,8 %, contre 52,5 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T2 2014 par rapport au T2 2013

Les charges autres que d'intérêts comme présentées ont été de 8 125 millions de dollars, en hausse de 991 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont été de 7 763 millions de dollars, en hausse de 932 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse des charges autres que d'intérêts rajustées est attribuable aux augmentations dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Services de détail au Canada. La hausse des charges autres que d'intérêts pour les Services de détail aux États-Unis a été entraînée surtout par l'inclusion de Target et d'Epoch et l'incidence défavorable de la conversion des monnaies étrangères, en partie atténuées par les gains de productivité. Les charges autres que d'intérêts des Services de détail au Canada ont augmenté principalement sous l'effet de la hausse des charges de personnel, y compris la hausse des charges variables en fonction des revenus dans les activités de gestion de patrimoine, de l'inclusion d'Aéroplan et de la croissance des volumes, le tout en partie contrebalancé par les gains de productivité.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque a été de 54,2 %, ce qui est stable par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est détérioré pour s'établir à 52,6 % alors qu'il avait été de 51,9 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Impôt sur le résultat

Comme il est expliqué à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque», la Banque rajuste ses résultats comme présentés pour évaluer chacun de ses secteurs et pour mesurer sa performance globale. Ainsi, la charge d'impôt sur le résultat est inscrite comme présentée et rajustée.

Le taux d'imposition effectif comme présenté de la Banque a été de 19,0 % pour le deuxième trimestre, contre 14,8 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 15,7 % pour le trimestre précédent. L'augmentation par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent est due en grande partie à la résolution de certaines questions liées à une vérification fiscale, en partie contrebalancée par une augmentation des revenus de dividendes exonérés d'impôt provenant de sociétés canadiennes imposables. L'augmentation par rapport au trimestre précédent est attribuable à la résolution de certaines questions liées à une vérification fiscale et à la composition des activités.

TABLEAU 9 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Trois mois clos les						Six mois clos les			
	30 avril 2014		31 janvier 2014		30 avril 2013		30 avril 2014		30 avril 2013	
Impôt au taux d'imposition canadien prévu par la loi	618	\$ 26,3 %	613	\$ 26,3 %	511	\$ 26,2 %	1 231	\$ 26,3 %	1 057	\$ 26,2 %
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :										
Dividendes reçus	(79)	(3,4)	(87)	(3,7)	(61)	(3,1)	(166)	(3,5)	(117)	(2,9)
Écarts de taux liés aux activités internationales	(128)	(5,4)	(143)	(6,1)	(122)	(6,2)	(271)	(5,8)	(250)	(6,2)
Divers	36	1,5	(18)	(0,8)	(39)	(2,1)	18	0,3	(42)	(1,0)
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – comme présentés	447	\$ 19,0 %	365	\$ 15,7 %	289	\$ 14,8 %	812	\$ 17,3 %	648	\$ 16,1 %

Le taux d'imposition effectif rajusté de la Banque a été de 19,5 % pour le trimestre, en hausse par rapport à 15,7 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et en hausse par rapport à 17,1 % pour le trimestre précédent, principalement en raison de la résolution de certaines questions liées à une vérification fiscale et à la composition des activités.

TABLEAU 10 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – RAPPROCHEMENT DE LA CHARGE D'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT COMME PRÉSENTÉE ET DE LA CHARGE D'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT RAJUSTÉE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>			<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril 2014	31 janvier 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013
Charge d'impôt sur le résultat – comme présentée	447 \$	365 \$	289 \$	812 \$	648 \$
Rajustements pour les éléments à noter : Recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat^{1, 2}					
Amortissement des immobilisations incorporelles	25	24	23	49	46
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente	–	(3)	3	(3)	(4)
Frais d'intégration liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada	9	7	11	16	19
Frais de préparation, coûts de conversion et autres coûts non récurrents relatifs à la relation avec Aimia à l'égard du programme de fidélisation et à l'acquisition des comptes de cartes de crédit Visa Aéroplan	–	41	–	41	–
Profit à la vente des Services institutionnels TD Waterhouse	–	(35)	–	(35)	–
Charges/provision pour litiges et liées aux litiges	–	–	–	–	27
Total des rajustements pour les éléments à noter	34	34	37	68	88
Charge d'impôt sur le résultat – rajustée	481 \$	399 \$	326 \$	880 \$	736 \$
Taux d'imposition effectif – rajusté³	19,5 %	17,1 %	15,7 %	18,4 %	17,0 %

¹ Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

² L'incidence fiscale pour chaque élément à noter est calculée au moyen du taux d'imposition effectif prévu par la loi pour l'entité juridique en question.

³ Le taux d'imposition effectif rajusté correspond à la charge d'impôt sur le résultat rajustée avant les autres impôts et taxes en pourcentage du résultat net rajusté avant impôt.

RAPPORT DE GESTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA TD

En date du 1^{er} novembre 2013, la Banque a révisé ses secteurs d'exploitation et, aux fins de la présentation de l'information de gestion, elle présente ses résultats en fonction de trois secteurs d'exploitation comme suit : les Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des activités de services bancaires personnels et commerciaux au Canada, des cartes de crédit au Canada, de Financement auto TD au Canada et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; les Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités de services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des cartes de crédit aux États-Unis, de Financement auto TD aux États-Unis, des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade; et les Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social. Les résultats sectoriels des périodes antérieures ont été retraités en conséquence.

À compter du 27 décembre 2013 et du 1^{er} janvier 2014, les résultats du portefeuille de cartes de crédit Aéroplan acquis et les résultats de la relation connexe avec Aimia Inc. à l'égard du programme de fidélisation (collectivement «Aéroplan») sont présentés dans le secteur Services de détail au Canada. Avec prise d'effet le 27 mars 2013, les résultats de l'acquisition d'Epoch Investments Partners, Inc. (Epoch) sont présentés dans le secteur Services de détail aux États-Unis. Avec prise d'effet le 13 mars 2013, les résultats de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de Target Corporation et de l'entente visant le programme connexe (collectivement «Target») sont présentés dans les Services de détail aux États-Unis.

Les résultats de chaque secteur reflètent les produits, les charges, les actifs et les passifs du secteur. La Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés, le cas échéant, et, pour ces secteurs, la Banque indique que la mesure est rajustée. Le résultat net des secteurs d'exploitation est présenté avant tout élément à noter non attribué à ces secteurs. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque», à la section «Description des activités» du rapport de gestion de 2013 et à la note 31 des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2013. Pour de l'information sur la mesure du rendement rajusté des fonds propres moyens sous forme d'actions ordinaires de la Banque, laquelle est une mesure financière non conforme aux PCGR, se reporter à la section «Notre rendement» du présent document.

Les produits d'intérêts nets au sein des Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur d'un produit non imposable ou exonéré d'impôt, comme les dividendes, est ajustée à la valeur équivalente avant impôt. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer les produits tirés de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs des produits d'intérêts nets avec ceux d'institutions semblables. La hausse en équivalence fiscale des produits d'intérêts nets et la charge d'impôt sur le résultat présentée dans le secteur Services bancaires de gros sont reprises dans le secteur Siège social. L'ajustement de l'équivalence fiscale pour le trimestre s'est établi à 106 millions de dollars, en regard de 77 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent et de 115 millions de dollars pour le trimestre précédent.

TABLEAU 11 : SERVICES DE DÉTAIL AU CANADA

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2014	31 janvier 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013
Produits d'intérêts nets	2 322 \$	2 345 \$	2 149 \$	4 667 \$	4 355 \$
Produits autres que d'intérêts	2 356	2 284	2 178	4 640	4 342
Total des produits	4 678	4 629	4 327	9 307	8 697
Provision pour pertes sur créances	238	230	245	468	489
Indemnités d'assurance et charges connexes	659	683	609	1 342	1 205
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	2 019	2 119	1 921	4 138	3 788
Charges autres que d'intérêts – rajustées	1 987	1 935	1 880	3 922	3 715
Résultat net – comme présenté	1 326	1 204	1 170	2 530	2 422
Rajustements pour les éléments à noter, après impôt sur le résultat¹					
Frais d'intégration liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada	23	21	30	44	54
Frais de préparation, coûts de conversion et autres coûts non récurrents relatifs à la relation avec Aimia à l'égard du programme de fidélisation et à l'acquisition des comptes de cartes de crédit Visa Aéroplan	–	115	–	115	–
Résultat net – rajusté	1 349 \$	1 340 \$	1 200 \$	2 689 \$	2 476 \$
Principaux volumes et ratios					
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – comme présenté	43,0 %	39,4 %	44,8 %	41,2 %	46,5 %
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté	43,7 %	43,9 %	46,0 %	43,8 %	47,6 %
Marge sur les actifs productifs moyens (y compris les actifs titrisés)	2,97 %	2,94 %	2,92 %	2,95 %	2,91 %
Ratio d'efficacité – comme présenté	43,2 %	45,8 %	44,4 %	44,5 %	43,6 %
Ratio d'efficacité – rajusté	42,5 %	41,8 %	43,4 %	42,1 %	42,7 %
Nombre de succursales de détail au Canada	1 174	1 178	1 165	1 174	1 165
Nombre moyen d'équivalents temps plein ²	39 171	39 276	39 449	39 224	39 549

¹ Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

² Au cours du premier trimestre de 2014, la Banque a harmonisé la définition d'équivalents temps plein dans tous ses secteurs. La définition inclut, notamment, les heures supplémentaires et les contractuels dans le calcul. Les résultats pour les périodes antérieures au premier trimestre de 2014 n'ont pas été retraités.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2014 par rapport au T2 2013

Le résultat net comme présenté des Services de détail au Canada s'est établi à 1 326 millions de dollars pour le trimestre, soit une augmentation de 156 millions de dollars, ou 13 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le résultat net rajusté pour le trimestre a été de 1 349 millions de dollars, soit une hausse de 149 millions de dollars, ou 12 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La hausse du résultat rajusté est principalement attribuable à la bonne croissance des volumes de prêts et de dépôts, à une hausse des actifs gérés dans les activités de gestion de patrimoine et à l'ajout d'Aéroplan. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires comme présenté pour le trimestre a été de 43,0 %, alors que le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires rajusté a été de 43,7 % pour le trimestre, contre respectivement 44,8 % et 46,0 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits du secteur Services de détail au Canada proviennent des services bancaires personnels et commerciaux au Canada, des cartes de crédit au Canada, de Financement auto TD au Canada et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada. Les produits ont été de 4 678 millions de dollars pour le trimestre considéré, en hausse de 351 millions de dollars, ou 8 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 173 millions de dollars, ou 8 %, surtout du fait de la croissance soutenue des volumes de prêts et de dépôts et de l'ajout

d'Aéropian. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 178 millions de dollars, ou 8 %, en raison surtout de la croissance des actifs dans les activités de gestion de patrimoine, de la croissance des activités d'assurance, de la hausse du volume des opérations effectuées par carte de crédit et des opérations des services de placement direct, et de l'ajout d'Aéropian. La marge sur les actifs productifs moyens a atteint 2,97 %, soit une hausse de 5 points de base (pdb) due principalement à l'ajout d'Aéropian.

Les services bancaires aux particuliers ont généré une bonne croissance du volume des prêts, soit de 13 milliards de dollars, ou 5 %. En regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent, le volume moyen des prêts immobiliers garantis a augmenté de 8 milliards de dollars, ou 4 %. Le volume moyen des prêts-auto a progressé de 0,8 milliard de dollars, ou 6 %, tandis que les volumes moyens pour tous les autres prêts à la consommation ont augmenté de 4 milliards de dollars, ou 12 %, principalement en raison de l'ajout d'Aéropian. Le volume moyen des prêts aux entreprises et des acceptations a augmenté de 5 milliards de dollars, ou 12 %. Le volume moyen des dépôts de particuliers a augmenté de 4 milliards de dollars, ou 2 %, en raison de la forte croissance des dépôts de base dans les comptes-chèques et les comptes d'épargne, en partie contrebalancée par une diminution du volume des dépôts à terme. Le volume moyen des dépôts d'entreprises a augmenté de 6 milliards de dollars, ou 8 %.

Les actifs administrés ont augmenté de 11 milliards de dollars, ou 4 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, surtout du fait de l'appréciation de ces actifs et de la croissance des nouveaux actifs de clients au cours de la période, le tout en partie contrebalancé par la vente des Services institutionnels TD Waterhouse. Les actifs gérés ont augmenté de 16 milliards de dollars, ou 8 %, surtout du fait de l'appréciation de ces actifs et de la croissance des nouveaux actifs de clients pour la période.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre considéré a été de 238 millions de dollars, soit une baisse de 7 millions de dollars, ou 3 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers s'est établie à 208 millions de dollars, en baisse de 4 millions de dollars, ou 2 %, en raison surtout de la meilleure performance du portefeuille de crédit et d'un faible nombre de faillites, en partie contrebalancés par l'ajout d'Aéropian. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises s'est établie à 30 millions de dollars, en baisse de 3 millions de dollars. La provision annualisée pour pertes sur créances, exprimée en pourcentage du volume des prêts, s'est établie à 0,30 %, en baisse de 3 pdb par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux nets ont atteint 893 millions de dollars, en baisse de 16 millions de dollars, ou 2 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux nets, exprimés en pourcentage, ont représenté 0,27 % du total des prêts, comparativement à 0,30 % au 30 avril 2013.

Les indemnités d'assurance et charges connexes pour le trimestre considéré se sont élevées à 659 millions de dollars, soit une hausse de 50 millions de dollars, ou 8 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison surtout du nombre élevé de demandes d'indemnisation attribuable à des conditions hivernales plus difficiles et à la croissance des activités.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre considéré se sont établies à 2 019 millions de dollars, soit une hausse de 98 millions de dollars, ou 5 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées pour le trimestre considéré se sont établies à 1 987 millions de dollars, soit une hausse de 107 millions de dollars, ou 6 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La hausse s'explique principalement par l'accroissement des charges de personnel, notamment la hausse des charges variables en fonction des revenus dans les activités de gestion de patrimoine, la croissance des volumes, l'ajout d'Aéropian, le tout en partie contrebalancé par les initiatives visant à augmenter la productivité.

L'effectif moyen a diminué de 278 postes équivalents temps plein (ETP), par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, l'augmentation du nombre d'employés de ventes de première ligne et l'ajout d'Aéropian ayant été nettement contrebalancés par les gains de productivité. Le ratio d'efficacité comme présenté pour le trimestre considéré s'est amélioré pour atteindre 43,2 %, alors que le ratio d'efficacité rajusté s'est amélioré pour atteindre 42,5 % par rapport à 44,4 % et 43,4 % respectivement pour le ratio d'efficacité comme présenté et pour le ratio d'efficacité rajusté pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2014 par rapport au T1 2014

Le résultat net comme présenté des Services de détail au Canada a enregistré pour le trimestre considéré une hausse de 122 millions de dollars, ou 10 %, comparativement au trimestre précédent. Le résultat net rajusté pour le trimestre a monté de 9 millions de dollars, ou 1 %, en regard du trimestre précédent. La hausse du résultat rajusté est attribuable surtout à l'augmentation des produits d'assurance et à la prise en compte d'Aéropian pour un trimestre complet, en partie contrebalancées par le nombre moins élevé de jours civils au deuxième trimestre. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires comme présenté a été de 43,0 % pour le trimestre considéré, alors que le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires rajusté a été de 43,7 %, contre respectivement 39,4 % et 43,9 % pour le trimestre précédent.

Les produits pour le trimestre considéré ont enregistré une hausse de 49 millions de dollars, ou 1 %, en regard du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont diminué de 23 millions de dollars, ou 1 %, principalement du fait du nombre moins élevé de jours civils au deuxième trimestre, en partie contrebalancé par la prise en compte d'Aéropian pour un trimestre complet. Les produits autres que d'intérêts ont monté de 72 millions de dollars, ou 3 %, surtout en raison de la hausse des produits d'assurance et de la prise en compte d'Aéropian pour un trimestre complet. La marge sur les actifs productifs moyens s'est établie à 2,97 %, une augmentation de 3 pdb qui découle surtout de la prise en compte d'Aéropian pour un trimestre complet.

Les services bancaires aux particuliers ont généré une croissance du volume moyen des prêts de 2 milliards de dollars, ou 1 %, reflet de la prise en compte d'Aéropian pour un trimestre complet. En regard du trimestre précédent, le volume moyen des prêts immobiliers garantis est demeuré relativement stable. Le volume moyen des prêts-auto a progressé de 0,1 milliard de dollars, ou 1 %, tandis que les volumes moyens pour tous les autres prêts à la consommation ont augmenté de 2 milliards de dollars, ou 6 %, principalement en raison de la prise en compte d'Aéropian pour un trimestre complet. Le volume moyen des prêts aux entreprises et des acceptations a augmenté de 2 milliards de dollars, ou 4 %. Le volume moyen des dépôts de particuliers est demeuré relativement stable par rapport au trimestre précédent, surtout en raison de la bonne croissance des dépôts de base dans les comptes-chèques et les comptes d'épargne, contrebalancée par une diminution du volume des dépôts à terme. Le volume moyen des dépôts d'entreprises est resté relativement stable en regard du trimestre précédent.

Les actifs administrés ont progressé de 14 milliards de dollars, ou 5 %, par rapport au trimestre précédent. Les actifs gérés se sont accrus de 8 milliards de dollars, ou 4 %, comparativement au trimestre précédent. Ces augmentations sont surtout le fait de l'appréciation des actifs et de la croissance des nouveaux actifs de clients pour la période.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre considéré a augmenté de 8 millions de dollars, ou 3 %, en regard du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers a diminué de 11 millions de dollars, ou 5 %, ce qui s'explique essentiellement par une amélioration de la performance du portefeuille de crédit, en partie contrebalancée par la prise en compte d'Aéropian pour un trimestre complet. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises a augmenté de 19 millions de dollars du fait surtout de la constitution d'une provision relative à une exposition à un client particulier au cours du trimestre considéré. La provision annualisée pour pertes sur créances, exprimée en pourcentage du volume des prêts, s'est établie à 0,30 %, en hausse de 2 pdb en regard du trimestre précédent. Les prêts douteux nets ont diminué de 35 millions de dollars, ou 4 %, en regard du trimestre précédent. Les prêts douteux nets, exprimés en pourcentage, ont représenté 0,27 % du total des prêts, comparativement à 0,29 % au trimestre précédent.

Les indemnités d'assurance et charges connexes pour le trimestre considéré ont diminué de 24 millions de dollars, ou 4 %, par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de conditions météorologiques moins rigoureuses et de la diminution des sinistres par rapport au trimestre précédent.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre ont diminué de 100 millions de dollars, ou 5 %, en regard du trimestre précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées pour le trimestre ont augmenté de 52 millions de dollars, ou 3 %, en regard du trimestre précédent. La hausse s'explique

principalement par la prise en compte d'Aéroplan pour un trimestre complet, par l'augmentation des charges variables en fonction des revenus dans les activités de gestion de patrimoine et par le calendrier des investissements dans le secteur, en partie contrebalancés par le nombre moins élevé de jours civils au deuxième trimestre.

L'effectif moyen a diminué de 105 postes ETP par rapport au trimestre précédent, en raison surtout des gains de productivité et du caractère saisonnier des besoins en personnel. Le ratio d'efficacité comme présenté pour le trimestre considéré s'est amélioré pour s'établir à 43,2 %, alors que le ratio d'efficacité rajusté s'est détérioré pour atteindre 42,5 % par rapport à 45,8 % et 41,8 % respectivement pour le ratio d'efficacité comme présenté et pour le ratio d'efficacité rajusté pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T2 2014 par rapport au T2 2013

Le résultat net comme présenté des Services de détail au Canada pour les six mois clos le 30 avril 2014 a atteint 2 530 millions de dollars, en hausse de 108 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le résultat net rajusté a atteint 2 689 millions de dollars, soit une hausse de 213 millions de dollars, ou 9 %, en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse du résultat rajusté est principalement attribuable à une croissance des volumes de prêts et de dépôts, à une hausse des actifs gérés dans les activités de gestion de patrimoine, à l'ajout d'Aéroplan et à la performance favorable du portefeuille de crédit, le tout annulé en partie par l'augmentation des demandes d'indemnisation d'assurance liées à des événements météorologiques. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires comme présenté a été de 41,2 %, alors que le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires rajusté a été de 43,8 %, contre respectivement 46,5 % et 47,6 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits se sont établis à 9 307 millions de dollars, une augmentation de 610 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 312 millions de dollars, ou 7 %, surtout du fait de la croissance soutenue des volumes de prêts et de dépôts et de l'ajout d'Aéroplan. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 298 millions de dollars, ou 7 %, surtout en raison de la croissance des actifs dans les activités de gestion de patrimoine, de la hausse du volume des opérations effectuées par carte de crédit, de la hausse des volumes d'opérations des services de placement direct et de l'ajout d'Aéroplan. La marge sur les actifs productifs moyens s'est établie à 2,95 %, une augmentation de 4 pnb qui découle surtout de l'ajout d'Aéroplan.

Les services bancaires aux particuliers ont généré une solide croissance du volume moyen des prêts de 12 milliards de dollars, ou 4 %. En regard de la période correspondante de l'exercice précédent, le volume moyen des prêts immobiliers garantis a augmenté de 8 milliards de dollars, ou 4 %. Le volume moyen des prêts-auto a progressé de 1 milliard de dollars, ou 5 %, tandis que les volumes moyens pour tous les autres prêts à la consommation ont augmenté de 3 milliards de dollars, ou 9 %, principalement en raison de l'ajout d'Aéroplan. Le volume moyen des prêts aux entreprises et des acceptations a augmenté de 6 milliards de dollars, ou 13 %. Le volume moyen des dépôts de particuliers a augmenté de 4 milliards de dollars, ou 2 %, en raison de la forte croissance des dépôts de base dans les comptes-chèques et les comptes d'épargne, en partie contrebalancée par une diminution du volume des dépôts à terme. Le volume moyen des dépôts d'entreprises a augmenté de 6 milliards de dollars, ou 8 %.

Les actifs administrés ont augmenté de 11 milliards de dollars, ou 4 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout du fait de l'appréciation des actifs et de la croissance des nouveaux actifs de clients au cours de la période, le tout en partie contrebalancé par la vente des Services institutionnels TD Waterhouse. Les actifs gérés ont augmenté de 16 milliards de dollars, ou 8 %, surtout du fait de l'appréciation de ces actifs et de la croissance des nouveaux actifs de clients pour la période.

La provision pour pertes sur créances a atteint 468 millions de dollars, en baisse de 21 millions de dollars, ou 4 %, en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers s'est établie à 427 millions de dollars, en baisse de 21 millions de dollars, ou 5 %, en raison surtout de la meilleure performance du portefeuille de crédit et d'une diminution du nombre de faillites, en partie contrebalancés par l'ajout d'Aéroplan. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises s'est établie à 41 millions de dollars, soit un niveau stable par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La provision annualisée pour pertes sur créances, exprimée en pourcentage du volume des prêts, s'est établie à 0,29 %, en baisse de 3 pnb en regard de la période correspondante de l'exercice précédent.

Les indemnités d'assurance et charges connexes se sont élevées à 1 342 millions de dollars, en hausse de 137 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des demandes d'indemnisation de dommages accidentels attribuable à des conditions hivernales plus difficiles, à la hausse des coûts relatifs aux événements météorologiques et à l'augmentation des volumes, contrebalancées en partie par l'évolution favorable de sinistres survenus au cours des années antérieures.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées ont été de 4 138 millions de dollars, en hausse de 350 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées pour le trimestre se sont établies à 3 922 millions de dollars, soit une hausse de 207 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse s'explique par l'accroissement des charges de personnel, y compris la hausse des charges variables en fonction des revenus dans les activités de gestion de patrimoine, l'ajout d'Aéroplan et la croissance des volumes, le tout en partie contrebalancé par les initiatives visant à augmenter la productivité.

L'effectif moyen a diminué de 325 postes ETP par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, l'augmentation du nombre d'employés de ventes de première ligne et l'ajout d'Aéroplan ayant été nettement contrebalancés par les gains de productivité. Le ratio d'efficacité comme présenté pour le trimestre considéré a reculé pour s'établir à 44,5 %, alors que le ratio d'efficacité rajusté s'est amélioré pour atteindre 42,1 % par rapport à 43,6 % et 42,7 % respectivement pour le ratio d'efficacité comme présenté et pour le ratio d'efficacité rajusté pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Perspectives

Nous continuerons de mettre l'accent sur notre position de leader en matière de service à la clientèle et de commodité légendaires dans tous les canaux et secteurs d'exploitation, afin d'augmenter la croissance des volumes et de consolider les relations avec la clientèle. Nous ne prévoyons aucun changement majeur du contexte d'exploitation jusqu'à la fin de l'exercice. Nous prévoyons que la croissance actuelle des prêts se maintiendra pendant le deuxième semestre de l'exercice. Les marges devraient demeurer sensiblement les mêmes pour l'exercice. Nous nous attendons à continuer de générer une croissance des nouveaux actifs du côté des activités de gestion de patrimoine; toutefois, les avantages créés par l'appréciation des actifs au cours des prochains trimestres dépendront du rendement des marchés financiers. Les taux de pertes sur créances devraient demeurer relativement stables; par contre, après une baisse récente, les faillites personnelles devraient revenir à un niveau plus normal d'ici la fin de l'année. En ce qui a trait aux perspectives du côté des activités d'assurance, les résultats dépendront, entre autres, de la fréquence et de l'intensité des événements météorologiques ainsi que des réformes de la réglementation et des lois, y compris de l'incidence du dernier budget fédéral. Nous continuerons de nous concentrer sur l'accroissement de la productivité et la gestion de la croissance des charges afin de générer un levier opérationnel positif pour l'exercice.

TABLEAU 12 : SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS¹

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les					
	Dollars canadiens			Dollars américains		
	30 avril 2014	31 janvier 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	31 janvier 2014	30 avril 2013
Produits d'intérêts nets	1 508 \$	1 477 \$	1 268 \$	1 365 \$	1 381 \$	1 244 \$
Produits autres que d'intérêts	576	592	507	521	554	499
Total des produits	2 084	2 069	1 775	1 886	1 935	1 743
Provision pour pertes sur créances – prêts	175	236	182	157	221	178
Provision pour pertes sur créances – titres de créance classés comme prêts	2	2	3	2	2	3
Provision pour (recouvrement de) pertes sur créances – prêts acquis ayant subi une perte de valeur ²	(5)	–	12	(4)	–	12
Provision pour pertes sur créances	172	238	197	155	223	193
Charges autres que d'intérêts	1 339	1 312	1 131	1 213	1 225	1 110
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis³	470	424	383	425	398	377
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, déduction faite de l'impôt sur le résultat	78	68	53	70	65	52
Résultat net	548 \$	492 \$	436 \$	495 \$	463 \$	429 \$

Principaux volumes et ratios

Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires	9,1 %	8,0 %	8,1 %	9,1 %	8,0 %	8,1 %
Marge sur les actifs productifs moyens (équivalence fiscale) ⁵	3,77 %	3,83 %	3,67 %	3,77 %	3,83 %	3,67 %
Ratio d'efficience	64,3 %	63,4 %	63,7 %	64,3 %	63,4 %	63,7 %
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	1 297	1 288	1 310	1 297	1 288	1 310
Nombre moyen d'équivalents temps plein ⁶	25 965	26 108	25 018	25 965	26 108	25 018

	Six mois clos les			
	Dollars canadiens		Dollars américains	
	30 avril 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013
Produits d'intérêts nets	2 985 \$	2 370 \$	2 746 \$	2 354 \$
Produits autres que d'intérêts	1 168	958	1 075	953
Total des produits	4 153	3 328	3 821	3 307
Provision pour pertes sur créances – prêts	411	333	378	329
Provision pour pertes sur créances – titres de créance classés comme prêts	4	6	4	6
Provision pour (recouvrement de) pertes sur créances – prêts acquis ayant subi une perte de valeur ²	(5)	34	(4)	35
Provision pour pertes sur créances	410	373	378	370
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	2 651	2 156	2 438	2 143
Charges autres que d'intérêts – rajustées	2 651	2 059	2 438	2 045
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – comme présenté³	894	691	823	686
Rajustements pour les éléments à noter⁴				
Charges/provision pour litiges et liées aux litiges	–	70	–	71
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – rajusté³	894	761	823	757
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, après impôt sur le résultat	146	100	135	100
Résultat net – rajusté	1 040	861	958	857
Résultat net – comme présenté	1 040 \$	791 \$	958 \$	786 \$

Principaux volumes et ratios

Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – comme présenté	8,5 %	7,4 %	8,5 %	7,4 %
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté	8,5 %	8,1 %	8,5 %	8,1 %
Marge sur les actifs productifs moyens (équivalence fiscale) ⁵	3,80 %	3,47 %	3,80 %	3,47 %
Ratio d'efficience – comme présenté	63,8 %	64,8 %	63,8 %	64,8 %
Ratio d'efficience – rajusté	63,8 %	61,9 %	63,8 %	61,9 %
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	1 297	1 310	1 297	1 310
Nombre moyen d'équivalents temps plein ⁶	26 038	25 276	26 038	25 276

¹ Les produits et les charges liés à Target sont présentés au montant brut à l'état du résultat consolidé intermédiaire. Les charges autres que d'intérêts comprennent nos charges liées à l'entreprise et les montants à verser à Target Corporation en vertu de l'entente visant le programme de cartes de crédit.

² Comprend tous les prêts assurés par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

³ Les résultats excluent l'incidence liée à la quote-part du résultat net de la participation dans TD Ameritrade.

⁴ Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

⁵ La marge sur les actifs productifs moyens exclut l'incidence liée aux comptes de dépôts assurés de TD Ameritrade.

⁶ Au cours du premier trimestre de 2014, la Banque a harmonisé la définition d'équivalents temps plein dans tous ses secteurs. La définition inclut, notamment, les heures supplémentaires et les contractuels dans le calcul. Les résultats pour les périodes antérieures au premier trimestre de 2014 n'ont pas été retraités.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2014 par rapport au T2 2013

Le résultat net comme présenté et rajusté des Services de détail aux États-Unis a atteint 548 millions de dollars pour le trimestre considéré (495 millions de dollars US) et comprend le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis de 470 millions de dollars (425 millions de dollars US) et le résultat net de 78 millions de dollars (70 millions de dollars US) provenant de la participation de la TD dans TD Ameritrade. La croissance du résultat en dollars canadiens a également bénéficié du raffermissement du dollar américain. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre a été de 9,1 %, comparativement à 8,1 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 425 millions de dollars US, en hausse de 13 % par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La hausse du résultat net s'explique surtout par la prise en compte de Target et d'Epoch pour un trimestre complet, la forte croissance interne et la qualité des actifs, contrebalancées en partie par la baisse des profits tirés de la vente de valeurs mobilières. La contribution de TD Ameritrade de 70 millions de dollars US a augmenté de 35 % en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent, principalement en raison d'une hausse des produits tirés des transactions et des actifs, compensée en partie par une hausse des charges d'exploitation.

Les produits des Services de détail aux États-Unis proviennent des services bancaires aux particuliers, des services bancaires aux entreprises, des placements, des prêts-auto, des cartes de crédit et des activités de gestion de patrimoine. Les produits pour le trimestre ont atteint 1 886 millions de dollars US, en hausse de 143 millions de dollars US, ou 8 %, comparativement au deuxième trimestre de l'exercice précédent, attribuable principalement à la prise en compte de Target et d'Epoch pour un trimestre complet et à une forte croissance des volumes, en partie contrebalancées par une diminution des profits sur la vente de valeurs mobilières. Compte non tenu de Target, le volume moyen des prêts a augmenté de 8 milliards de dollars US, ou 8 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, les prêts aux particuliers ayant enregistré une hausse de 6 % et les prêts aux entreprises, une hausse de 10 %. Le volume moyen des dépôts a progressé de 15 milliards de dollars US, ou 8 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, les dépôts de particuliers ayant monté de 7 %, les dépôts d'entreprises, de 9 %, et les dépôts de TD Ameritrade, de 9 %. La marge sur les actifs productifs moyens s'est établie à 3,77 %, une augmentation de 10 pdb en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent qui découle de l'incidence de Target, contrebalancée en partie par une diminution des marges sur les prêts en raison de la concurrence accrue et de la diminution des marges sur les placements.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre considéré a été de 155 millions de dollars US, en baisse de 38 millions de dollars US, ou 20 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent en raison surtout de l'amélioration générale de la qualité des actifs, contrebalancée en partie par une hausse des provisions constituées pour Target. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers s'est établie à 154 millions de dollars US, soit une hausse de 8 millions de dollars US, ou 5 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, du fait surtout de la prise en compte des provisions constituées pour le portefeuille de Target pour un trimestre complet, contrebalancée en partie par l'amélioration de la qualité de crédit des prêts hypothécaires résidentiels, des lignes de crédit domiciliaires et des prêts-auto. Sur la provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises, le recouvrement s'est établi à 1 million de dollars US, en baisse de 45 millions de dollars US, ou 102 %, en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent, témoignant de l'amélioration continue de la qualité de crédit des prêts commerciaux. La provision annualisée pour pertes sur créances exprimée en pourcentage du volume de prêts, exclusion faite des titres de créance classés comme prêts, s'est établie à 0,56 %, soit 19 pdb de moins qu'au deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison de l'amélioration générale de la qualité du crédit. Les prêts douteux nets, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, se sont inscrits à 1,2 milliard de dollars US, soit une hausse de 37 millions de dollars US, ou 3 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux nets, exprimés en pourcentage, représentaient 1,1 % du total des prêts au 30 avril 2014, soit un niveau relativement stable par rapport au 30 avril 2013. Les titres de créance douteux nets classés comme prêts, se sont inscrits à 946 millions de dollars US, soit une baisse de 306 millions de dollars US, ou 24 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison surtout de la vente de valeurs mobilières au cours du troisième trimestre de 2013.

Les charges autres que d'intérêts rajustées pour le trimestre considéré se sont établies à 1 213 millions de dollars US, en hausse de 103 millions de dollars US, ou 9 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison surtout de la prise en compte de Target et d'Epoch pour un trimestre complet. Compte non tenu des acquisitions, les charges autres que d'intérêts sont demeurées relativement stables puisque les investissements dans la croissance ont été contrebalancés surtout par l'accroissement de la productivité.

L'effectif moyen a augmenté de 947 postes ETP en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience comme présenté et rajusté pour le trimestre s'est amélioré pour atteindre 64,3 % par rapport à 63,7 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2014 par rapport au T1 2014

Le résultat net comme présenté et rajusté des Services de détail aux États-Unis pour le trimestre a augmenté de 56 millions de dollars (32 millions de dollars US) par rapport au trimestre précédent, lequel incluait une augmentation du résultat net de 46 millions de dollars (27 millions de dollars US) des Services bancaires de détail aux États-Unis et une augmentation de 10 millions de dollars (5 millions de dollars US) de la participation de la TD dans TD Ameritrade. La hausse du résultat en dollars canadiens a également bénéficié du raffermissement du dollar américain. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre a été de 9,1 %, comparativement à 8,0 % pour le trimestre précédent.

Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis a augmenté de 27 millions de dollars US, ou 7 %, en regard du trimestre précédent. La hausse du résultat net est surtout attribuable à la baisse de la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancée par une baisse des marges d'intérêts nettes. La contribution de TD Ameritrade a augmenté de 5 millions de dollars US, ou 8 %, par rapport au trimestre précédent, en raison surtout d'une hausse des produits tirés des transactions et des actifs, en partie compensée par une hausse des charges d'exploitation.

Les produits pour le trimestre ont diminué de 49 millions de dollars US, ou 3 %, par rapport au trimestre précédent, en raison surtout d'une diminution des produits liés aux frais sur les cartes de crédit et sur les dépôts provoquée essentiellement par le caractère saisonnier de ces frais. Les produits d'intérêts nets ont diminué de 16 millions de dollars US, ou 1 %, par rapport au trimestre précédent, baisse qui s'explique par la baisse des marges d'intérêts nettes et le nombre moins élevé de jours dans le trimestre, contrebalancés en partie par la performance supérieure aux attentes des prêts sur cartes de crédit acquis. Compte non tenu de Target, le volume moyen des prêts a augmenté de 1 milliard de dollars US, ou 1 %, par rapport au trimestre précédent, les prêts aux entreprises ayant augmenté de 2 % et les prêts aux particuliers étant demeurés stables. Le volume moyen des dépôts a progressé de 3 milliards de dollars US, ou 2 %, par rapport au trimestre précédent, les dépôts de particuliers ayant augmenté de 4 % et les dépôts d'entreprises, de 1 %. La marge sur les actifs productifs moyens s'est établie à 3,77 %, une diminution de 6 pdb en regard du trimestre précédent principalement du fait du rétrécissement des marges résultant de la diminution des marges sur les prêts et de l'incidence de la combinaison des produits.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre considéré a diminué de 68 millions de dollars US, ou 30 %, par rapport au trimestre précédent surtout en raison de l'amélioration de la qualité de crédit et de la diminution des radiations nettes. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers s'est établie à 154 millions de dollars US, soit une baisse de 79 millions de dollars US, ou 34 %, par rapport au trimestre précédent en raison surtout de la baisse des provisions pour les prêts hypothécaires résidentiels et les produits de lignes de crédit domiciliaires et de l'amélioration de la qualité de crédit des prêts-auto. Sur la provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises, le recouvrement s'est établi à 1 million de dollars US, soit une augmentation de 13 millions de dollars US, ou 93 %, par rapport au trimestre précédent. La qualité de crédit dans son ensemble et les radiations nettes liées aux services bancaires aux entreprises continuent de s'améliorer. La provision pour pertes sur créances rajustée annualisée, exprimée en pourcentage du volume de prêts, exclusion faite des titres de créance classés comme prêts, s'est établie à 0,56 %, soit 26 pdb de moins qu'au trimestre précédent. Les prêts douteux nets, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, ont diminué de 110 millions de dollars US, ou 8 %, par rapport au trimestre précédent. Les prêts douteux nets, exprimés en pourcentage, représentaient 1,1 % du total des prêts au 30 avril

2014, soit un niveau relativement stable en regard du ratio au 31 janvier 2014. Les titres de créance douteux nets classés comme prêts ont augmenté de 1 million de dollars US en regard du trimestre précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont diminué de 12 millions de dollars US, ou 1 %, en regard du trimestre précédent, principalement en raison de gains de productivité en partie compensés par une hausse des charges de personnel et des charges de campagnes de marketing.

L'effectif moyen a diminué de 143 postes ETP par rapport au trimestre précédent. Le ratio d'efficacité comme présenté et rajusté pour le trimestre considéré s'est amélioré pour atteindre 64,3 % par rapport à 63,4 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T2 2014 par rapport au T2 2013

Le résultat net comme présenté des Services de détail aux États-Unis pour les six mois clos le 30 avril 2014 s'est établi à 1 040 millions de dollars (958 millions de dollars US), montant qui inclut le résultat net de 894 millions de dollars (823 millions de dollars US) des Services bancaires de détail aux États-Unis et un montant de 146 millions de dollars (135 millions de dollars US) lié à la participation de la TD dans TD Ameritrade. La hausse du résultat en dollars canadiens a également bénéficié du raffermissement du dollar américain. Le rendement annualisé comme présenté et rajusté des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour les six mois clos le 30 avril 2014 s'est établi à 8,5 %, comparativement à un rendement comme présenté de 7,4 % et à un rendement rajusté de 8,1 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 823 millions de dollars US, soit une hausse de 9 % sur une base rajustée par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation des bénéfices est surtout attribuable à la prise en compte de Target et d'Epoch, à une solide croissance interne, à une performance de crédit favorable et à une diminution des charges pour litiges, en partie contrebalancées par une baisse des profits tirés de la vente de valeurs mobilières. La contribution de TD Ameritrade s'est établie à 135 millions de dollars US, soit une hausse de 35 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent qui reflète principalement la hausse des produits tirés des transactions et des actifs, neutralisée en partie par une hausse des charges d'exploitation.

Les produits ont atteint 3 821 millions de dollars US, une hausse de 514 millions de dollars US, ou 16 %, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, attribuable principalement à la prise en compte de Target et d'Epoch et à l'accroissement des volumes de prêts et de dépôts, en partie contrebalancés par la baisse des profits sur la vente de valeurs mobilières. Compte non tenu de Target, le volume moyen des prêts a augmenté de 8 milliards de dollars US, ou 8 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, les prêts aux particuliers ayant enregistré une hausse de 7 % et les prêts aux entreprises, une hausse de 10 %. Le volume moyen des dépôts a progressé de 16 milliards de dollars US, ou 9 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, les dépôts de particuliers ayant monté de 7 %, les dépôts d'entreprises, de 9 %, et les dépôts de TD Ameritrade, de 10 %. La marge sur les actifs productifs moyens s'est établie à 3,80 %, une augmentation de 33 pnb en regard de la période correspondante de l'exercice précédent qui découle surtout de l'inclusion de Target, contrebalancée en partie par la compression des marges d'intérêts nettes.

La provision pour pertes sur créances a atteint 378 millions de dollars US, en hausse de 8 millions de dollars US, ou 2 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de la prise en compte de Target, compensée en partie par l'amélioration de la qualité des actifs des produits offerts par les services bancaires aux entreprises et des prêts acquis ayant subi une perte de valeur. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers s'est établie à 387 millions de dollars US, en hausse de 129 millions de dollars US, ou 50 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, hausse qui s'explique surtout par les provisions constituées pour Target et une augmentation des provisions pour les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Sur la provision pour pertes sur créances de services bancaires aux entreprises, le recouvrement s'est établi à 15 millions de dollars US, soit une diminution de 121 millions de dollars US, ou 114 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, témoignant de l'amélioration continue de la qualité de crédit des prêts commerciaux. La provision annualisée pour pertes sur créances exprimée en pourcentage du volume de prêts, exclusion faite des titres de créance classés comme prêts, s'est établie à 0,56 %, soit 19 pnb de moins que pour la période correspondante de l'exercice précédent en raison de l'amélioration générale de la qualité du crédit.

Les charges autres que d'intérêts ont atteint 2 438 millions de dollars US, soit une hausse de 295 millions de dollars US, ou 14 %, des charges autres que d'intérêts comme présentées, et de 393 millions de dollars US, ou 19 %, des charges autres que d'intérêts rajustées, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, attribuable surtout à la hausse des charges liées aux acquisitions de Target et d'Epoch. Compte non tenu des acquisitions, les charges autres que d'intérêts sont demeurées relativement stables puisque les investissements dans la croissance ont été contrebalancés surtout par l'accroissement de la productivité.

L'effectif moyen a augmenté de 762 postes ETP en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité comme présenté a augmenté pour atteindre 63,8 %, en comparaison du ratio de 64,8 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, tandis que le ratio d'efficacité rajusté s'est amélioré pour atteindre 63,8 %, comparativement à 61,9 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Perspectives

Jusqu'à la fin de 2014, la croissance économique devrait rester modeste quoique variable, et les taux d'intérêt à court terme devraient rester bas, alors que les taux à long terme devraient être supérieurs aux niveaux de 2013. Nous prévoyons que la concurrence en ce qui a trait aux prêts restera intense, que le crédit devrait rester faible, alors que le contexte de réglementation posera des défis. Les résultats devraient être caractérisés par une pression constante sur les marges et une baisse des profits tirés de la vente de valeurs mobilières. Nous prévoyons continuer de surpasser nos concurrents sur le plan de la croissance, mais la croissance des prêts devrait ralentir, en partie à cause de la diminution des niveaux de refinancement des prêts hypothécaires. Nous continuerons d'investir afin de stimuler notre croissance et de nous conformer aux règlements, tout en limitant l'augmentation des charges. Nous nous attendons à ce que la force du dollar américain soit bénéfique pour les résultats.

TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION

Pour plus de renseignements sur TD Ameritrade, se reporter à la note 8 des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque.

TABEAU 13 : SERVICES BANCAIRES DE GROS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>			<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril 2014	31 janvier 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013
Produits d'intérêts nets (équivalence fiscale)	533 \$	551 \$	485 \$	1 084 \$	968 \$
Produits autres que d'intérêts	145	167	158	312	275
Total des produits	678	718	643	1 396	1 243
Provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	7	—	3	7	(2)
Charges autres que d'intérêts	405	411	375	816	768
Résultat net	207 \$	230 \$	220 \$	437 \$	380 \$

Principaux volumes et ratios

Produits de négociation	365 \$	408 \$	353 \$	773 \$	645 \$
Actifs pondérés en fonction des risques (en milliards de dollars) ¹	56	56	49	56	49
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires	18,2 %	20,6 %	20,9 %	19,4 %	17,8 %
Ratio d'efficience	59,7 %	57,2 %	58,3 %	58,5 %	61,8 %
Nombre moyen d'équivalents temps plein ²	3 618	3 544	3 549	3 580	3 509

¹ Les montants antérieurs au premier trimestre de 2014 n'ont pas été rajustés pour tenir compte de l'incidence des normes nouvelles et modifiées selon les IFRS.² Au cours du premier trimestre de 2014, la Banque a harmonisé la définition d'équivalents temps plein dans tous ses secteurs. La définition inclut, notamment, les heures supplémentaires et les contractuels dans le calcul. Les résultats pour les périodes antérieures au premier trimestre de 2014 n'ont pas été retraités.**Par rapport au trimestre précédent – T2 2014 par rapport au T2 2013**

Le résultat net des Services bancaires de gros pour le trimestre a été de 207 millions de dollars, soit une baisse de 13 millions de dollars, ou 6 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La hausse des produits a été plus que contrebalancée par une augmentation des charges autres que d'intérêts et une hausse du taux d'imposition effectif. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre a été de 18,2 %, comparativement à 20,9 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits des Services bancaires de gros sont principalement tirés des services aux marchés financiers et des prêts aux grandes entreprises. Les activités sur les marchés financiers génèrent des produits tirés des services-conseils et des services de prise ferme, de négociation, de facilitation et d'exécution. Les produits ont été de 678 millions de dollars pour le trimestre considéré, en hausse de 35 millions de dollars, ou 5 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La croissance des produits est attribuable à la hausse des produits liés aux activités de négociation, des honoraires de fusions et acquisitions et des volumes de prises fermes en raison de l'activité accrue de la clientèle au cours du trimestre. La hausse des produits liés aux activités de négociation est principalement attribuable à la hausse des produits de négociation d'instruments à revenu fixe et des activités de négociation d'actions.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 7 millions de dollars, soit 4 millions de dollars de plus qu'au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances du trimestre considéré est composée essentiellement du coût engagé pour protéger le crédit.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre se sont établies à 405 millions de dollars, en hausse de 30 millions de dollars, ou 8 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent en raison principalement du règlement d'un litige commercial et de l'accroissement proportionnel de la rémunération variable en fonction des produits.

Les actifs pondérés en fonction des risques atteignaient 56 milliards de dollars au 30 avril 2014, en hausse de 7 milliards de dollars, ou 14 %, par rapport au 30 avril 2013. Cette hausse tient essentiellement à l'inclusion de l'exigence de fonds propres pour rajustement de la valeur du crédit (RVC).

Par rapport au trimestre précédent – T2 2014 par rapport au T1 2014

Le résultat net des Services bancaires de gros pour le trimestre a baissé de 23 millions de dollars, ou 10 %, par rapport au trimestre précédent. Cette baisse s'explique en bonne partie par la diminution des produits liés aux activités de négociation. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre a été de 18,2 %, comparativement à 20,6 % pour le trimestre précédent.

Les produits pour le trimestre ont enregistré une baisse de 40 millions de dollars, ou 6 %, en regard du trimestre précédent. La diminution des produits s'explique principalement par la baisse des produits de négociation d'instruments à revenu fixe et de contrats de change ainsi que par la baisse des profits sur valeurs mobilières dans le portefeuille de placements, en partie compensées par une hausse des produits tirés des activités de négociation d'actions et des comptes à honoraires.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a augmenté de 7 millions de dollars comparativement au trimestre précédent et était composée principalement du coût engagé pour protéger le crédit.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont baissé de 6 millions de dollars par rapport au trimestre précédent sous l'effet de la baisse de la rémunération variable entraînée par la diminution des produits, en partie contrebalancée par le règlement d'un litige commercial.

Les actifs pondérés en fonction des risques au 30 avril 2014 étaient comparables à ceux au 31 janvier 2014.

Depuis le début de l'exercice – T2 2014 par rapport au T2 2013

Le résultat net des Services bancaires de gros pour les six mois clos le 30 avril 2014 a été de 437 millions de dollars, soit une hausse de 57 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse du résultat est principalement attribuable à une hausse des produits, compensée en partie par la hausse des charges autres que d'intérêts. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires a été de 19,4 %, comparativement à 17,8 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits se sont établis à 1 396 millions de dollars, une augmentation de 153 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation des produits est principalement attribuable à la hausse des produits de négociation d'instruments à revenu fixe et des activités de négociation d'actions, des honoraires de fusions et acquisitions et des volumes de prises fermes.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 7 millions de dollars comparativement à un recouvrement de 2 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances de la période considérée est composée essentiellement des coûts engagés pour protéger le crédit.

Les charges autres que d'intérêts ont été de 816 millions de dollars, en hausse de 48 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse est attribuable à une hausse de la rémunération variable entraînée par l'augmentation des produits et à l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères.

Perspectives

Nous sommes encouragés par le rétablissement graduel des marchés financiers et de l'économie, mais mis ensemble, les risques géopolitiques, l'incidence de la réforme de la réglementation et un contexte soutenu de faibles taux d'intérêt influenceront sur les conditions de négociation à moyen terme. Notre modèle d'affaires intégré diversifié continuera d'entraîner des résultats solides et de faire croître notre entreprise. Nous maintenons notre attention sur nos priorités qui sont de servir nos clients et d'approfondir nos relations avec eux, d'être une contrepartie estimée, de gérer nos risques et de réduire les charges d'ici la fin de 2014.

TABLEAU 14 : SIÈGE SOCIAL

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>			<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril 2014	31 janvier 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013
Résultat net – comme présenté	(93) \$	116 \$	(109) \$	23 \$	(92) \$
Rajustements pour les éléments à noter¹					
Amortissement des immobilisations incorporelles	63	61	58	124	114
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente	–	(19)	22	(19)	(2)
Profit à la vente des Services institutionnels TD Waterhouse	–	(196)	–	(196)	–
Total des rajustements pour les éléments à noter	63	(154)	80	(91)	112
Résultat net – rajusté	(30) \$	(38) \$	(29) \$	(68) \$	20 \$
Ventilation des éléments inclus dans le profit net (perte nette) – rajusté(e)					
Charges nettes du Siège social	(159) \$	(165) \$	(118) \$	(324) \$	(254) \$
Divers	103	100	63	203	222
Participations ne donnant pas le contrôle	26	27	26	53	52
Résultat net – rajusté	(30) \$	(38) \$	(29) \$	(68) \$	20 \$

¹ Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2014 par rapport au T2 2013

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre a été de 93 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 109 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. La perte nette rajustée s'est élevée à 30 millions de dollars, par rapport à une perte nette rajustée de 29 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. La perte nette rajustée est restée relativement stable puisque les profits de 46 millions de dollars après impôt tirés de la vente d'actions de TD Ameritrade au cours de l'exercice considéré ont été contrebalancés par une hausse des charges nettes du Siège social. Les charges nettes du Siège social ont augmenté du fait des investissements continus dans les projets et les initiatives de l'entreprise.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2014 par rapport au T1 2014

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre a été de 93 millions de dollars, en comparaison d'un résultat net comme présenté de 116 millions de dollars pour le trimestre précédent. La perte nette rajustée s'est élevée à 30 millions de dollars, par rapport à une perte nette rajustée de 38 millions de dollars pour le trimestre précédent. La diminution de la perte nette rajustée s'explique par la baisse des charges nettes du Siège social et l'incidence favorable des éléments Divers. Un profit tiré de la vente d'actions de TD Ameritrade a été comptabilisé au deuxième trimestre (46 millions de dollars après impôt) et au premier trimestre (39 millions de dollars après impôt).

Depuis le début de l'exercice – T2 2014 par rapport au T2 2013

Le secteur Siège social a enregistré un résultat net comme présenté de 23 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2014, par rapport à une perte nette comme présentée de 92 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La perte nette rajustée pour les six mois clos le 30 avril 2014 s'est élevée à 68 millions de dollars, comparativement à un profit net rajusté de 20 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le recul du résultat net rajusté s'explique par la hausse des charges nettes du Siège social et la baisse de la contribution des éléments Divers, lesquels incluent une diminution des profits des activités de trésorerie et d'autres activités de couverture, une baisse des éléments fiscaux positifs ainsi qu'une réduction de la reprise de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées liée au portefeuille de prêts canadien, contrebalancées en partie par les profits tirés de la vente d'actions de TD Ameritrade au cours de l'exercice considéré. Les charges nettes du Siège social ont augmenté du fait de la hausse des projets et des initiatives de l'entreprise.

REVUE DU BILAN

Depuis le début de l'exercice – T2 2014 par rapport au T4 2013

Le **total de l'actif** s'établissait à 896 milliards de dollars au 30 avril 2014, soit 34 milliards de dollars, ou 4 %, de plus qu'au 31 octobre 2013. L'incidence des écarts de conversion s'est traduite par la croissance de 1 % des actifs totaux. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse de 5 milliards de dollars des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, à une hausse de 11 milliards de dollars des prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts), et à une hausse de 27 milliards de dollars des valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance, en partie contrebalancées par une baisse de 25 milliards de dollars des actifs financiers à la juste valeur.

Les **dépôts productifs d'intérêts auprès de banques** ont augmenté de 5 milliards de dollars, surtout dans le secteur Services bancaires de gros du fait des dépôts plus élevés auprès de la Réserve fédérale des États-Unis.

Les **actifs financiers à la juste valeur** ont diminué de 25 milliards de dollars, largement sous l'effet d'un reclassement hors de la catégorie des valeurs mobilières disponibles à la vente à la catégorie valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance.

Les **valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance** ont augmenté de 27 milliards de dollars en raison surtout d'un reclassement hors de la catégorie des valeurs mobilières disponibles à la vente.

Les **prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)** ont augmenté de 11 milliards de dollars, par suite principalement de hausses dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Services de détail au Canada. L'augmentation dans les Services de détail aux États-Unis est principalement attribuable à la croissance des prêts aux entreprises et aux gouvernements et des prêts hypothécaires résidentiels, ainsi qu'à l'incidence des écarts de conversion. L'augmentation des prêts du secteur Services de détail au Canada est attribuable surtout à la croissance des prêts aux entreprises et aux gouvernements, des prêts sur cartes de crédit et des prêts résidentiels. L'acquisition du portefeuille de cartes de crédit Aéroplan a ajouté 3 milliards de dollars au total des prêts.

Le **total du passif** s'établissait à 843 milliards de dollars au 30 avril 2014, soit 32 milliards de dollars, ou 4 %, de plus qu'au 31 octobre 2013. L'incidence des écarts de conversion s'est traduite par la croissance de 1 % des passifs totaux. L'augmentation s'explique essentiellement par une hausse des dépôts de 13 milliards de dollars et une hausse de 10 milliards de dollars des obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension.

Les **obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension** ont augmenté de 10 milliards de dollars, surtout du fait de la croissance des volumes de négociation dans le secteur Services bancaires de gros.

Les **dépôts** se sont accrus de 13 milliards de dollars, principalement en raison d'une augmentation des dépôts sans terme de particuliers et des dépôts d'entreprises et de gouvernements dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Services de détail au Canada et de l'incidence des écarts de conversion, en partie annulées par une diminution des dépôts à terme de particuliers dans le secteur Services de détail au Canada.

Les **capitaux propres** s'établissaient à 54 milliards de dollars au 30 avril 2014, soit 2 milliards de dollars, ou 5 %, de plus qu'au 31 octobre 2013. La hausse est principalement attribuable à la croissance des résultats non distribués et à une augmentation du cumul des autres éléments du résultat global, découlant de gains plus élevés comptabilisés dans les écarts de conversion cumulés qui sont attribuables à la conversion de devises, en partie contrebalancées par le rachat d'actions privilégiées.

QUALITÉ DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2014 par rapport au T2 2013

Compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, des prêts assurés par la FDIC et des autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur, les prêts douteux bruts s'établissaient à 2 746 millions de dollars au 30 avril 2014, en hausse de 215 millions de dollars, ou 8 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Ceux des Services de détail aux États-Unis ont augmenté de 241 millions de dollars, ou 19 %, en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison notamment de l'incidence des taux de change et de l'acquisition de Target, alors que ceux des Services de détail au Canada sont demeurés relativement stables par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux nets s'élevaient à 2 205 millions de dollars au 30 avril 2014, en hausse de 139 millions de dollars, ou 7 %, en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances de 3 312 millions de dollars au 30 avril 2014 se composait d'une provision relative à des contreparties particulières de 376 millions de dollars, d'une provision évaluée collectivement pour les prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs de 450 millions de dollars et d'une provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées de 2 486 millions de dollars.

La provision relative à des contreparties particulières a diminué de 15 millions de dollars, ou 4 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision évaluée collectivement pour prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs a augmenté de 66 millions de dollars, ou 17 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées a augmenté de 311 millions de dollars, ou 14 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison surtout du portefeuille de prêts-auto indirects aux États-Unis et de l'acquisition de Target.

La provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées est établie pour enregistrer les pertes qui, selon la direction, s'étaient déjà produites dans le portefeuille à la date du bilan pour des prêts qui n'étaient pas encore individuellement désignés comme douteux. La Banque passe en revue de manière régulière la méthode de calcul de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées. Dans le cadre de cette revue, certaines révisions pourraient être apportées afin de tenir compte des mises à jour des estimations de pertes calculées selon des statistiques pour les pertes récentes de la Banque dans ses portefeuilles de crédit, et ces révisions peuvent inciter la Banque à ajouter ou à reprendre des montants dans la provision pour pertes subies mais non encore décelées. Au cours du trimestre clos le 30 avril 2014, la Banque a apporté des modifications à sa méthode, dont l'incidence cumulée n'est pas importante et a été incluse dans l'augmentation pour le trimestre.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2014 par rapport au T1 2014

Compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, des prêts assurés par la FDIC et des autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur, les prêts douteux bruts ont diminué de 115 millions de dollars, ou 4 %, en regard du trimestre précédent. Les prêts douteux, déduction faite de la provision, ont diminué de 181 millions de dollars, ou 8 %, par rapport au trimestre précédent.

La provision relative à des contreparties particulières a augmenté de 17 millions de dollars, ou 5 %, en regard du trimestre précédent. La provision évaluée collectivement pour les prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs a augmenté de 38 millions de dollars, ou 9 %, par rapport au trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées a diminué de 38 millions de dollars, ou 2 %, en regard du trimestre précédent.

TABLEAU 15 : VARIATIONS DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS ET DES ACCEPTATIONS

(en millions de dollars canadiens)	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2014	31 janvier 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013
Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements^{1, 2}					
Prêts douteux au début de la période	2 861 \$	2 692 \$	2 494 \$	2 692 \$	2 518 \$
Classés comme douteux au cours de la période	1 125	1 233	1 111	2 358	2 169
Transférés dans les prêts non douteux au cours de la période	(367)	(308)	(387)	(675)	(724)
Remboursements nets	(288)	(302)	(233)	(590)	(498)
Cessions de prêts	–	(7)	(3)	(7)	(3)
Montants radiés	(559)	(549)	(463)	(1 108)	(941)
Recouvrements des prêts et avances antérieurement radiés	–	–	–	–	–
Taux de change et autres variations	(26)	102	12	76	10
Prêts douteux à la fin de la période	2 746 \$	2 861 \$	2 531 \$	2 746 \$	2 531 \$

¹ Excluent les titres de créance classés comme prêts. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» du présent document et à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

² Excluent les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des prêts acquis ayant subi une perte de valeur» et au tableau y figurant ainsi qu'à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

TABLEAU 16 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Aux		
	30 avril 2014	31 janvier 2014	30 avril 2013
Provision pour pertes sur créances au titre des prêts au bilan			
Contreparties particulières	376 \$	359 \$	391 \$
Individuellement non significatives	450	412	384
Pertes sur créances subies mais non encore décelées	2 223	2 308	1 962
Total de la provision pour pertes sur créances au titre des prêts au bilan	3 049	3 079	2 737
Provision pour pertes sur créances au titre des prêts hors bilan			
Pertes sur créances subies mais non encore décelées	263	216	213
Total de la provision pour pertes sur créances au titre des prêts hors bilan	263	216	213
Total	3 312 \$	3 295 \$	2 950 \$
Prêts douteux, déduction faite de la provision ^{1, 2}	2 205 \$	2 386 \$	2 066 \$
Prêts douteux nets en pourcentage des prêts nets ^{1, 2}	0,48 %	0,52 %	0,48 %
Provision pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne nette des prêts et des acceptations	0,35 %	0,40 %	0,40 %

¹ Excluent les titres de créance classés comme prêts. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» du présent document et à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

² Excluent les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des prêts acquis ayant subi une perte de valeur» du présent document et au tableau y figurant ainsi qu'à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

Prêts immobiliers garantis

Les prêts immobiliers de détail garantis comprennent les prêts hypothécaires et les lignes de crédit consentis à des consommateurs nord-américains afin de répondre à leurs besoins financiers liés notamment à l'achat d'une résidence ou à un refinancement. Les politiques et stratégies en matière de crédit sont alignées sur l'appétit pour le risque de la Banque et répondent à l'ensemble des exigences réglementaires. Bien qu'elle conserve un privilège de premier rang à l'égard de la majorité des propriétés détenues à titre de garanties, la Banque a des privilèges de deuxième rang à l'égard d'une petite partie des prêts, dont la majeure partie est adossée à d'autres prêts hypothécaires consentis par la TD assortis de privilèges de premier rang. Au Canada, les politiques de crédit font en sorte que l'exposition combinée de toutes les facilités de crédit non garanties à l'égard d'une propriété ne dépasse pas 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt. Il est permis selon la législation de consentir des prêts selon un ratio prêt-valeur plus élevé, mais une assurance-prêt est alors exigée. Cette assurance est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles et protège le portefeuille de prêts immobiliers garantis de la Banque contre les pertes potentielles causées par le défaut d'un emprunteur. En outre, la Banque obtient régulièrement de l'assurance-prêt pour les prêts dont le ratio prêt-valeur est plus faible. Cette couverture d'assurance est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés.

La Banque évalue régulièrement les facteurs de stress à l'égard de son portefeuille de prêts immobiliers dans le cadre de son programme d'évaluation des facteurs de stress global. Ces évaluations sont effectuées afin de déterminer dans quelle mesure le portefeuille serait vulnérable à un important repli de la conjoncture économique. L'effet de variations extrêmes du prix des maisons, des taux d'intérêt et du taux de chômage figure parmi les facteurs étudiés au moment d'évaluer l'incidence sur les pertes sur créances et la rentabilité globale de la Banque. Diverses catégories du portefeuille, notamment les types d'habitation et les régions géographiques, sont examinées afin de déterminer l'existence de vulnérabilités particulières. Selon nos plus récentes analyses, les pertes potentielles sur toutes les expositions aux prêts immobiliers garantis sont considérées comme raisonnables.

TABLEAU 17 : PRÊTS IMMOBILIERS GARANTIS^{1,2}

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

											Aux							
	Prêts hypothécaires résidentiels				Lignes de crédit domiciliaires				Total									
	Assurés ³		Non assurés		Assurées ³		Non assurées		Assurés ³		Non assurés							
	30 avril 2014																	
Canada																		
Provinces de l'Atlantique	4 060	\$	2,4 %	1 166	\$	0,7 %	692	\$	1,1 %	801	\$	1,3 %	4 752	\$	2,1 %	1 967	\$	0,9 %
Colombie-Britannique ⁴	20 832		12,5	10 224		6,1	3 987		6,6	7 266		12,0	24 819		10,9	17 490		7,7
Ontario ⁴	57 349		34,5	22 354		13,4	13 057		21,6	17 733		29,4	70 406		31,0	40 087		17,7
Prairies ⁴	26 798		16,1	7 252		4,4	5 669		9,4	6 814		11,3	32 467		14,3	14 066		6,2
Québec	12 184		7,3	4 277		2,6	2 165		3,6	2 225		3,7	14 349		6,3	6 502		2,9
Total – Canada	121 223	\$	72,8 %	45 273	\$	27,2 %	25 570	\$	42,3 %	34 839	\$	57,7 %	146 793	\$	64,6 %	80 112	\$	35,4 %
États-Unis	668			22 180			9			11 429			677			33 609		
Total	121 891	\$		67 453	\$		25 579	\$		46 268	\$		147 470	\$		113 721	\$	
													31 octobre 2013					
Canada																		
Provinces de l'Atlantique	4 077	\$	2,5 %	1 076	\$	0,7 %	698	\$	1,1 %	774	\$	1,3 %	4 775	\$	2,1 %	1 850	\$	0,8 %
Colombie-Britannique ⁴	21 166		12,9	9 896		6,0	4 209		6,8	7 454		12,1	25 375		11,2	17 350		7,7
Ontario ⁴	57 942		35,3	20 940		12,7	13 697		22,2	17 635		28,7	71 639		31,7	38 575		17,1
Prairies ⁴	26 645		16,2	6 628		4,0	5 821		9,5	6 768		11,0	32 466		14,4	13 396		5,9
Québec	12 066		7,3	3 953		2,4	2 300		3,7	2 225		3,6	14 366		6,4	6 178		2,7
Total – Canada	121 896	\$	74,2 %	42 493	\$	25,8 %	26 725	\$	43,3 %	34 856	\$	56,7 %	148 621	\$	65,8 %	77 349	\$	34,2 %
États-Unis	603			20 828			9			10 757			612			31 585		
Total	122 499	\$		63 321	\$		26 734	\$		45 613	\$		149 233	\$		108 934	\$	

¹ Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

² Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

³ L'assurance-prêt est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles en vertu de laquelle l'exposition de la Banque aux prêts immobiliers garantis est protégée, en tout ou en partie, contre les pertes potentielles causées par le défaut d'un emprunteur. Elle est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés.

⁴ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Le tableau ci-après présente un sommaire du calendrier de l'amortissement des prêts hypothécaires résidentiels de la Banque selon la durée contractuelle restante des contrats hypothécaires. Tous les montants sont calculés en fonction de l'habitude actuelle des emprunteurs en matière de remboursement anticipé afin de bien projeter leur propension à rembourser par anticipation. L'habitude actuelle de remboursement des emprunteurs tient compte des remboursements anticipés déjà effectués et des prévisions à l'égard de la période d'amortissement restante selon l'encours et les modalités des contrats en vigueur.

TABLEAU 18 : CALENDRIER DE L'AMORTISSEMENT DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS^{1,2}

									Aux
	Moins de 5 ans	De 5 ans à moins de 10 ans	De 10 ans à moins de 15 ans	De 15 ans à moins de 20 ans	De 20 ans à moins de 25 ans	De 25 ans à moins de 30 ans	De 30 ans à moins de 35 ans	35 ans et plus	Total
									30 avril 2014
Canada	10,8 %	4,4 %	8,1 %	11,8 %	26,3 %	26,5 %	12,1 %	– %	100,0 %
États-Unis	2,7	1,4	20,3	2,4	9,4	63,2	0,5	0,1	100,0
Total	9,8 %	4,0 %	9,6 %	10,7 %	24,2 %	30,9 %	10,7 %	0,1 %	100,0 %
									31 octobre 2013
Canada	10,8 %	4,3 %	8,2 %	11,7 %	24,6 %	26,0 %	14,3 %	0,1 %	100,0 %
États-Unis	2,6	1,3	21,6	2,0	8,3	63,1	1,1	–	100,0
Total	9,9 %	4,0 %	9,8 %	10,6 %	22,6 %	30,2 %	12,8 %	0,1 %	100,0 %

¹ Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

² Pourcentage basé sur l'encours.

TABLEAU 19 : RATIO PRÊT-VALEUR MOYEN NON GARANTI : NOUVEAUX PRÊTS MONTÉS ET NOUVEAUX PRÊTS ACQUIS^{1, 2, 3}

	<i>Trois mois clos les</i>		
	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires ⁴	Total
	30 avril 2014		
Canada			
Provinces de l'Atlantique	73 %	61 %	71 %
Colombie-Britannique ⁵	68	58	65
Ontario ⁵	69	61	67
Prairies ⁵	72	63	70
Québec	71	62	70
Total – Canada	70	61	67
États-Unis	68	65	66
Total	69 %	62 %	67 %
	31 octobre 2013		
Canada			
Provinces de l'Atlantique	73 %	62 %	71 %
Colombie-Britannique ⁵	67	59	65
Ontario ⁵	68	61	67
Prairies ⁵	71	62	69
Québec	71	62	70
Total – Canada	69	61	67
États-Unis	69	66	68
Total	69 %	62 %	67 %

¹ Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

² Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

³ D'après le prix des maisons au moment du montage.

⁴ Le ratio prêt-valeur attribuable aux lignes de crédit domiciliaires comprend les hypothèques subsidiaires de premier rang, le cas échéant.

⁵ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

PRÊTS À RISQUE

Au 30 avril 2014, la Banque avait une exposition brute à des prêts à risque d'environ 2,4 milliards de dollars (2,4 milliards de dollars au 31 octobre 2013), principalement composés de prêts-auto canadiens. Indicateur de la qualité de crédit, le taux de pertes sur créances, établi comme la provision pour pertes sur créances totale pour le trimestre divisée par le solde moyen des prêts à la fin du mois, s'approchait de 2,07 % sur une année (4,87 % au 31 octobre 2013). Le portefeuille continue de dégager le rendement attendu. Ces prêts sont comptabilisés au coût amorti.

Risque-pays

Le tableau suivant fournit un sommaire du risque de crédit de la Banque à l'égard de certains pays européens, notamment la Grèce, l'Italie, l'Irlande, le Portugal et l'Espagne (GIIPE).

TABLEAU 20 : EXPOSITION À L'EUROPE – Total de l'exposition nette par pays et contrepartie

(en millions de dollars canadiens)

AUX

(en millions de dollars canadiens)														AUX
Pays	Prêts et engagements ¹				Dérivés, mises en pension et prêts de titres ²				Portefeuille de négociation et de placement ^{3,4}				Exposition totale ⁵	
	Emprunteurs		Institutions financières	Total	Emprunteurs		Institutions financières	Total	Emprunteurs		Institutions financières	Total		
	Entreprises	souverains			Entreprises	souverains			Entreprises	souverains				
30 avril 2014														
GIIPE														
Grèce	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Italie	–	135	4	139	–	–	1	1	8	–	37	45	185	
Irlande	–	–	–	–	17	–	13	30	–	–	–	–	30	
Portugal	–	–	–	–	–	–	4	4	–	–	–	–	4	
Espagne	123	–	65	188	–	–	14	14	1	–	3	4	206	
Total – GIPE	123	135	69	327	17	–	32	49	9	–	40	49	425	
Reste de l'Europe														
France	439	15	145	599	95	223	728	1 046	60	2 110	48	2 218	3 863	
Allemagne	987	483	89	1 559	301	2 189	574	3 064	235	5 543	129	5 907	10 530	
Pays-Bas	449	108	440	997	254	185	266	705	42	3 859	952	4 853	6 555	
Suède	–	76	90	166	–	31	52	83	4	733	525	1 262	1 511	
Suisse	834	–	135	969	18	–	564	582	57	–	252	309	1 860	
Royaume-Uni	1 561	5 290	146	6 997	481	300	2 642	3 423	91	149	4 215	4 455	14 875	
Autres ⁶	105	158	41	304	152	121	305	578	34	1 878	87	1 999	2 881	
Reste de l'Europe	4 375	6 130	1 086	11 591	1 301	3 049	5 131	9 481	523	14 272	6 208	21 003	42 075	
Total – Europe	4 498 \$	6 265 \$	1 155 \$	11 918 \$	1 318 \$	3 049 \$	5 163 \$	9 530 \$	532 \$	14 272 \$	6 248 \$	21 052 \$	42 500 \$	
31 octobre 2013														
GIIPE														
Grèce	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Italie	–	121	2	123	–	–	3	3	11	1	12	24	150	
Irlande	–	–	–	–	–	–	12	12	–	–	1	1	13	
Portugal	–	–	–	–	–	–	3	3	–	–	–	–	3	
Espagne	116	–	47	163	5	–	13	18	8	–	213	221	402	
Total – GIPE	116	121	49	286	5	–	31	36	19	1	226	246	568	
Reste de l'Europe														
France	435	–	49	484	60	137	1 141	1 338	82	1 878	152	2 112	3 934	
Allemagne	923	327	50	1 300	250	1 931	722	2 903	188	4 895	65	5 148	9 351	
Pays-Bas	417	158	404	979	291	148	257	696	56	5 041	846	5 943	7 618	
Suède	–	44	80	124	–	23	22	45	3	707	474	1 184	1 353	
Suisse	787	–	86	873	–	–	707	707	27	–	237	264	1 844	
Royaume-Uni	1 240	7 590	238	9 068	453	107	2 784	3 344	144	490	4 748	5 382	17 794	
Autres ⁶	110	155	40	305	94	150	322	566	79	1 579	151	1 809	2 680	
Reste de l'Europe	3 912	8 274	947	13 133	1 148	2 496	5 955	9 599	579	14 590	6 673	21 842	44 574	
Total – Europe	4 028 \$	8 395 \$	996 \$	13 419 \$	1 153 \$	2 496 \$	5 986 \$	9 635 \$	598 \$	14 591 \$	6 899 \$	22 088 \$	45 142 \$	

¹ Les expositions comprennent les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques et sont présentées déduction faite des imputations pour dépréciation, s'il y a lieu. Aucune imputation pour dépréciation n'avait été comptabilisée pour les expositions européennes au 30 avril 2014 ni au 31 octobre 2013.

² Les expositions sont calculées à la juste valeur et ne tiennent pas compte des sûretés. Le total de la valeur marchande des sûretés données en garantie est de 3,8 milliards de dollars pour le GIPE (1,4 milliard de dollars au 31 octobre 2013) et de 23,5 milliards de dollars pour le reste de l'Europe (28,2 milliards de dollars au 31 octobre 2013). Les dérivés sont présentés comme des expositions nettes lorsqu'il existe une convention-cadre de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA).

³ Les expositions du portefeuille de négociation ne tiennent pas compte des positions vendeur admissibles. Des dépôts de 1,4 milliard de dollars (2,3 milliards de dollars au 31 octobre 2013) sont inclus dans le portefeuille de négociation et de placement.

⁴ Les justes valeurs des expositions au GIPE du niveau 3 dans le portefeuille de négociation et de placement n'étaient pas significatives au 30 avril 2014, ni au 31 octobre 2013.

⁵ Les expositions comme présentées ne tiennent pas compte de la protection de 0,2 milliard de dollars que la Banque a achetée à l'aide de swaps sur défaut de crédit (0,3 milliard de dollars au 31 octobre 2013).

⁶ L'exposition «Autres» à l'Europe est répartie entre 13 pays (13 pays au 31 octobre 2013), dont l'exposition individuelle nette était inférieure à 1,0 milliard de dollars au 30 avril 2014 et au 31 octobre 2013.

TABLEAU 21 : EXPOSITION À L'EUROPE – Exposition brute aux prêts européens par pays

(en millions de dollars canadiens)

Pays	Aux		
	Prêts et engagements		
	Prêts directs ¹	Prêts indirects ²	Total
	30 avril 2014		
GIPE			
Grèce	– \$	– \$	– \$
Italie	136	3	139
Irlande	–	–	–
Portugal	–	–	–
Espagne	66	122	188
Total GIPE	202	125	327
Reste de l'Europe			
France	103	496	599
Allemagne	601	958	1 559
Pays-Bas	400	597	997
Suède	161	5	166
Suisse	290	679	969
Royaume-Uni	5 378	1 619	6 997
Autres ³	179	125	304
Reste de l'Europe	7 112	4 479	11 591
Total – Europe	7 314 \$	4 604 \$	11 918 \$
			31 octobre 2013
GIPE			
Grèce	– \$	– \$	– \$
Italie	122	1	123
Irlande	–	–	–
Portugal	–	–	–
Espagne	63	100	163
Total GIPE	185	101	286
Reste de l'Europe			
France	23	461	484
Allemagne	405	895	1 300
Pays-Bas	395	584	979
Suède	120	4	124
Suisse	270	603	873
Royaume-Uni	7 703	1 365	9 068
Autres ³	189	116	305
Reste de l'Europe	9 105	4 028	13 133
Total – Europe	9 290 \$	4 129 \$	13 419 \$

¹ Comprennent les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, les prêts financés et les acceptations bancaires.² Comprennent les engagements et les lettres de crédit non utilisés.³ L'exposition «Autres» à l'Europe est répartie entre 13 pays (13 pays au 31 octobre 2013), dont l'exposition individuelle nette, touchant notamment les prêts et engagements, les dérivés, les mises en pension et les prêts de titres, et le portefeuille de négociation et de placement, était inférieure à 1,0 milliard de dollars au 30 avril 2014 et au 31 octobre 2013.

Environ 98 % (98 % au 31 octobre 2013) de l'exposition de la Banque à l'égard de l'Europe est liée à des pays notés AAA/AA+ par Moody's Investor Services (Moody's) ou Standard & Poor's (S&P), et la quasi-totalité de cette exposition se rapporte à la dette souveraine même de ces pays et aux banques d'importance systémique et de première qualité de ces pays. Les opérations de rachat de dérivés et de valeurs mobilières sont garanties au moment de leur conclusion. La grande majorité des risques liés aux dérivés sont contrebalancés par une garantie sous forme de trésorerie tandis que les opérations de rachat sont garanties en grande partie par des titres de gouvernement notés AA- ou mieux, soit par Moody's ou S&P, et par de la trésorerie. La Banque a aussi une exposition limitée à des sociétés émettrices bien cotées en Europe lorsqu'elle fait aussi des affaires avec leurs entités liées en Amérique du Nord.

En plus de l'exposition européenne présentée ci-dessus, la Banque a également une exposition directe de 5,6 milliards de dollars (4,9 milliards de dollars au 31 octobre 2013) à des entités supranationales parrainées en Europe et des expositions indirectes comprenant 3,3 milliards de dollars (791 millions de dollars au 31 octobre 2013) de garanties européennes de contreparties hors de l'Europe liées aux rachats et aux transactions de prêt de valeurs mobilières qui sont soumises à des exigences quotidiennes de constitution de fonds et 16 millions de dollars (7 millions de dollars au 31 octobre 2013) investis dans des fonds de placement diversifiés européens.

Dans le cadre des processus normaux de surveillance du risque de crédit et de l'exposition de la Banque, toutes les expositions sont passées en revue régulièrement. Les expositions européennes sont passées en revue chaque mois ou plus souvent lorsque la situation l'exige et des évaluations des facteurs de stress sont effectuées à intervalles réguliers pour relever et comprendre où se situent les points faibles éventuels. En fonction des dernières revues, toutes les expositions européennes sont jugées raisonnables.

EXPOSITION À DES PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur sont en général des prêts ayant manifestement déjà subi une perte de valeur, et pour lesquels il est probable à la date d'acquisition que la Banque ne sera pas en mesure d'encaisser l'ensemble des remboursements de principal et des paiements d'intérêts exigés aux termes du contrat. La détérioration de la qualité de crédit à la date d'acquisition peut être établie notamment à l'aide de statistiques, comme les retards de paiements et les notations de crédit. Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur sont comptabilisés initialement à la juste valeur et, par conséquent, aucune provision pour pertes sur créances n'est comptabilisée à la date d'acquisition.

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur découlent des transactions facilitées par la FDIC, qui comprennent les prêts assurés par la FDIC assujettis aux accords de partage des pertes conclus avec la FDIC, de South Financial, de Services financiers Chrysler et de l'acquisition des portefeuilles de cartes de crédit de MBNA Canada, de Target et d'Aéropian. Le tableau suivant présente le solde du principal non remboursé, la valeur comptable, la provision relative à des contreparties particulières, la provision pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs et la valeur comptable nette exprimée en pourcentage du solde du principal non remboursé des prêts acquis ayant subi une perte de valeur au 30 avril 2014 et au 31 octobre 2013.

TABLEAU 22 : PORTEFEUILLE DE PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>					
	Solde de principal non remboursé ¹	Valeur comptable	Provision relative à des contreparties particulières	Provision pour pertes sur prêts qui ne sont pas individuellement significatifs	Valeur comptable après les provisions	Pourcentage du solde de principal non remboursé
	30 avril 2014					
Acquisitions facilitées par la FDIC	779 \$	734 \$	4 \$	52 \$	678 \$	87,0 %
South Financial	1 356	1 289	8	35	1 246	91,9
Divers ²	62	28	–	–	28	45,2
Total du portefeuille de prêts acquis ayant subi une perte de valeur	2 197 \$	2 051 \$	12 \$	87 \$	1 952 \$	88,8 %
	31 octobre 2013					
Acquisitions facilitées par la FDIC	836 \$	787 \$	5 \$	55 \$	727 \$	87,0 %
South Financial	1 700	1 619	19	38	1 562	91,9
Divers ²	105	79	–	–	79	75,2
Total du portefeuille de prêts acquis ayant subi une perte de valeur	2 641 \$	2 485 \$	24 \$	93 \$	2 368 \$	89,7 %

¹ Représente les montants contractuels dus, déduction faite des radiations depuis l'acquisition du prêt.² Comprennent les portefeuilles de prêts acquis ayant subi une perte de valeur de Services financiers Chrysler et les portefeuilles de cartes de crédit de MBNA Canada, de Target et d'Aéropian.

Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2014, la Banque a enregistré un recouvrement de 5 millions de dollars dans la provision pour pertes sur créances à l'égard de prêts acquis ayant subi une perte de valeur (respectivement une provision pour pertes sur créances de 12 millions de dollars et de 34 millions de dollars au 30 avril 2013). Le tableau suivant présente les principales statistiques de crédit par catégorie de prêts en souffrance aux termes du contrat et par concentration géographique selon les soldes du principal non remboursé des prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

TABLEAU 23 : PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR – PRINCIPALES STATISTIQUES DE CRÉDIT

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>			
	30 avril 2014		31 octobre 2013	
	Solde de principal non remboursé ¹		Solde de principal non remboursé ¹	
En souffrance aux termes du contrat				
Prêts courants et en souffrance depuis moins de 30 jours	1 821 \$	82,9 %	2 239 \$	84,8 %
En souffrance depuis 30 à 89 jours	106	4,8	78	2,9
En souffrance depuis 90 jours ou plus	270	12,3	324	12,3
Total des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	2 197	100,0	2 641	100,0
Région géographique				
Floride	1 291	58,8	1 505	57,0
Caroline du Sud	647	29,4	772	29,2
Caroline du Nord	184	8,4	241	9,1
États-Unis – autres / Canada	75	3,4	123	4,7
Total des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	2 197 \$	100,0 %	2 641 \$	100,0 %

¹ Représente les montants contractuels dus, déduction faite des radiations depuis l'acquisition du prêt.**EXPOSITION À DES OBLIGATIONS GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES**

En raison de l'acquisition de Commerce Bancorp Inc., la Banque est exposée à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes, essentiellement garanties par des obligations Alt-A et à prime jumbo dont la plupart sont des hypothèques à taux fixe remboursables par anticipation sans possibilité de rajustement du taux. Au moment de l'acquisition, ce portefeuille a été comptabilisé à la juste valeur, qui est devenue la nouvelle valeur comptable de ce portefeuille.

Ces titres de créance sont classés comme prêts et comptabilisés au coût amorti d'après la méthode du taux d'intérêt effectif et sont évalués chaque trimestre selon le modèle de la perte sur prêt subie. Le test de dépréciation suit le modèle de comptabilisation des prêts douteux, qui comporte deux types de provisions pour pertes sur prêts : des provisions relatives à des contreparties particulières et des provisions évaluées collectivement. Les provisions relatives à des contreparties particulières, qui représentent des prêts individuellement significatifs comme les prêts aux entreprises et aux gouvernements et les titres de créance classés comme prêts de la Banque, sont soumises à un test de dépréciation au niveau des contreparties particulières. Les provisions évaluées collectivement consistent en des prêts pour lesquels aucune dépréciation n'a été décelée au niveau des contreparties particulières et sont groupées dans des portefeuilles dont les caractéristiques de risque de crédit sont semblables, dans le but d'évaluer collectivement si le portefeuille a subi une dépréciation.

La provision pour pertes subies mais non encore décelées était de 94 millions de dollars US au 30 avril 2014 (94 millions de dollars US au 31 octobre 2013).

Le tableau suivant présente la valeur nominale, la valeur comptable, la provision pour pertes sur prêts et la valeur comptable nette exprimée en pourcentage de la valeur nominale du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes au 30 avril 2014 et au 31 octobre 2013. Au 30 avril 2014, le solde de la perte résiduelle résultant d'une acquisition s'élevait à 201 millions de dollars US (226 millions de dollars US au 31 octobre 2013). Ce montant est reflété dans le tableau ci-après comme faisant partie de l'escompte entre la valeur nominale et la valeur comptable.

TABLEAU 24 : PORTEFEUILLE D'OBLIGATIONS GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES

(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

	Valeur nominale	Valeur comptable	Provision pour pertes sur prêts	Valeur comptable déduction faite de la provision	Aux En pourcentage de la valeur nominale
					30 avril 2014
Obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	1 903 \$	1 642 \$	264 \$	1 378 \$	72,4 %
					31 octobre 2013
Obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	2 075 \$	1 770 \$	260 \$	1 510 \$	72,8 %

Au cours du deuxième trimestre de 2009, la Banque avait retiré une partie du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes. Dans le cadre de la retirisation reflétée au bilan, de nouvelles notes de crédit avaient été obtenues pour les valeurs mobilières retirées qui reflètent mieux l'escompte à l'acquisition et les risques pour la Banque inhérents à la totalité du portefeuille. Par conséquent, 13 % (13 % au 31 octobre 2013) du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes sont maintenant notés AAA aux fins de présentation des fonds propres réglementaires. L'avantage net qu'a eu sur les fonds propres l'opération de retirisation est reflété dans les variations des actifs pondérés en fonction des risques. Aux fins comptables, la Banque a conservé une majorité des droits bénéficiaires dans ces valeurs mobilières retirées, ce qui n'a eu aucune incidence sur les états financiers. Une modification des notes de crédit n'a pas d'incidence sur l'évaluation par la Banque de la dépréciation de ces valeurs mobilières reclassées.

TABLEAU 25 : OBLIGATIONS ALT-A ET À PRIME JUMBO GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES PAR ANNÉE DE GÉNÉRATION

(en millions de dollars américains)

	Alt-A		Prime Jumbo		Total	
	Coût amorti	Juste valeur	Coût amorti	Juste valeur	Coût amorti	Juste valeur
						30 avril 2014
2003	67 \$	75 \$	75 \$	80 \$	142 \$	155 \$
2004	87	97	27	30	114	127
2005	329	388	26	29	355	417
2006	244	271	122	137	366	408
2007	339	397	156	167	495	564
Total du portefeuille, après la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et non individuellement significatives	1 066 \$	1 228 \$	406 \$	443 \$	1 472 \$	1 671 \$
Moins : provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées					94	
Total					1 378 \$	
						31 octobre 2013
2003	81 \$	90 \$	85 \$	93 \$	166 \$	183 \$
2004	96	107	30	33	126	140
2005	358	415	30	33	388	448
2006	255	285	134	150	389	435
2007	364	416	171	184	535	600
Total du portefeuille, après la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et non individuellement significatives	1 154 \$	1 313 \$	450 \$	493 \$	1 604 \$	1 806 \$
Moins : provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées					94	
Total					1 510 \$	

SITUATION DES FONDS PROPRES

Dispositif sur les fonds propres de Bâle III

Les exigences en matière de fonds propres du comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) sont mieux connues sous le nom de Bâle III. Selon Bâle III, le total des fonds propres comprend trois composantes, soit les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les autres éléments de fonds propres de catégorie 1 et les fonds propres de catégorie 2. La somme des deux premières composantes représente les fonds propres de catégorie 1. Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, qui comprennent principalement les actions ordinaires, les résultats non distribués et le cumul des autres éléments du résultat global, représentent les fonds propres de la plus haute qualité ainsi que la forme prédominante des fonds propres de catégorie 1. Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires comprennent également des ajustements réglementaires ainsi que des déductions pour des éléments tels que le goodwill, les immobilisations incorporelles et l'excédent des éléments de fonds propres (soit les investissements importants dans les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires d'institutions financières, les droits de gestion de prêts hypothécaires et les actifs d'impôt différé découlant des différences temporaires) par rapport aux seuils autorisés. Les fonds propres de catégorie 2 sont composés essentiellement des titres de créance subordonnés, de certaines provisions pour pertes sur prêts douteux et des participations ne donnant pas le contrôle dans les instruments de fonds propres de catégorie 2 des filiales. Les ratios de fonds propres réglementaires sont calculés en divisant les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de catégorie 1 et le total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques.

Exigences de Bâle III en matière de fonds propres du BSIF

La ligne directrice sur les normes d'adéquation des fonds propres du BSIF décrit en détail la façon dont les règles de Bâle III doivent être appliquées par les banques canadiennes.

Le 1^{er} janvier 2014, l'application progressive, sur une période de cinq ans à partir de 2014, de l'exigence pour les fonds propres touchés par le rajustement de la valeur de crédit (RVC) a commencé en raison du report de l'adoption des normes de Bâle III par les États-Unis et les pays de l'Union européenne. Puisque le marché bilatéral des dérivés négociés hors cote est un marché mondial et, puisque l'exigence de fonds propres pour RVC fera considérablement augmenter le coût du capital, le BSIF avait jugé utile d'adopter les nouvelles normes en même temps que les deux plus grands territoires du marché mondial des instruments dérivés. L'intégration de l'exigence de fonds propres pour RVC se fera progressivement, de sorte que le calcul du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires tient compte en 2014 de 57 % de l'exigence de fonds propres pour RVC. Ce pourcentage grimpera à 64 % en 2015 et 2016, à 72 % en 2017, à 80 % en 2018 et à 100 % en 2019. Le calcul du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres tiendra aussi compte de l'exigence de fonds propres pour RVC selon une progression semblable.

La ligne directrice sur l'adéquation des fonds propres comporte deux méthodes pour le calcul des ratios de fonds propres, soit i) la méthode «transitoire» et ii) la méthode «tout compris». Selon la méthode transitoire, les modifications apportées au traitement à titre de fonds propres de certains éléments de même que les exigences minimales relatives aux ratios de fonds propres seront intégrées progressivement au cours de la période allant de 2013 à 2019. Selon la méthode «tout compris», les fonds propres comprennent l'ensemble des ajustements réglementaires qui devront être apportés d'ici 2019 ainsi que les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles. Les cibles minimales à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres, selon la méthode «tout compris», sont respectivement de 4,5 %, 6,0 % et 8,0 %. Le BSIF prévoit que les banques canadiennes incluront des réserves de fonds propres supplémentaires de 2,5 % au cours du premier trimestre de 2013, élevant le ratio minimal de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires à 7,0 %. Compte tenu des réserves de conservation de fonds propres, les banques canadiennes doivent maintenir un ratio de fonds propres de catégorie 1 de 8,5 % et un ratio du total des fonds propres de 10,5 %, et ce, à compter du premier trimestre de 2014.

Le BSIF pourrait, à sa discrétion, rendre obligatoire la constitution d'une réserve de fonds propres sous forme d'actions ordinaires anticyclique variant entre 0 % et 2,5 %. Il n'y a actuellement aucune obligation de constituer une réserve de fonds propres sous forme d'actions ordinaires anticyclique.

En novembre 2011, le CBCB a publié la version définitive des mesures applicables aux banques d'importance systémique mondiale (BISM). Aucune banque canadienne n'a été désignée BISM. En mars 2013, le BSIF a désigné six des plus importantes banques canadiennes comme BISN, et celles-ci seront assujetties à un supplément de 1 % de fonds propres en actions ordinaires à compter du 1^{er} janvier 2016. Par conséquent, les six banques canadiennes désignées BISN, y compris la TD, seront tenues de respecter une cible de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires du pilier 1 «tout compris» de 8 % dès le 1^{er} janvier 2016. En juillet 2013, le CBCB a publié une version révisée des règles définitives sur les BISM. La version révisée a apporté des éclaircissements sur les exigences de communication publique des 12 indicateurs utilisés dans la méthodologie d'évaluation. Selon le préavis provisoire du BSIF publié en février 2014, les six banques canadiennes qui ont été désignées BISN doivent également publier au moins les 12 indicateurs utilisés dans le cadre d'évaluation fondé sur des indicateurs des BISM, comme l'exige le BSIF, pour les données de fin d'exercice 2014 au plus tard à la date de la communication publique des données financières du premier trimestre de 2015 de la Banque à l'intention des actionnaires. La communication publique des données pour les exercices se terminant après 2014 est exigée au plus tard à la date de la publication annuelle des données financières de la Banque à l'intention des actionnaires.

Cibles réglementaires tout compris du BSIF selon Bâle III							
Ratios de fonds propres de Bâle III	Ratio minimal du CBCB	Ratio de conservation des fonds propres	Ratio cible réglementaire du BSIF sans le supplément pour les BISN	Date d'entrée en vigueur	Supplément pour les BISN	Ratio cible réglementaire du BSIF avec le supplément pour les BISN	Date d'entrée en vigueur
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	2,5 %	7,0 %	1 ^{er} janvier 2013	1,0 %	8,0 %	1 ^{er} janvier 2016
Ratio de fonds propres de catégorie 1	6,0 %	2,5 %	8,5 %	1 ^{er} janvier 2014	1,0 %	9,5 %	1 ^{er} janvier 2016
Ratio du total des fonds propres	8,0 %	2,5 %	10,5 %	1 ^{er} janvier 2014	1,0 %	11,5 %	1 ^{er} janvier 2016

Le BSIF continue d'exiger des banques canadiennes qu'elles satisfassent à l'exigence relative au multiple de l'actif par rapport aux fonds propres jusqu'au 31 décembre 2014, lorsqu'elle sera remplacée par le ratio de levier financier selon Bâle III. Le multiple de l'actif par rapport aux fonds propres est calculé de façon transitoire selon Bâle III en divisant le total de l'actif, y compris certains éléments hors bilan précisés, par le total des fonds propres.

Évolution future des fonds propres réglementaires

En décembre 2013, le CBCB a publié un deuxième document consultatif dans lequel il propose un cadre de titrisation révisé. Le CBCB propose d'améliorer les méthodes actuelles de calcul des actifs pondérés en fonction des risques liés à la titrisation en les rendant plus sensibles aux risques et en limitant la dépendance excessive envers les agences de notation. Bien que le deuxième document consultatif revienne à la baisse les exigences en matière de fonds propres par rapport à celles du premier document consultatif, ces exigences feraient tout de même augmenter de façon générale les pondérations en fonction du risque actuelles pour les expositions de titrisation.

En janvier 2014, le CBCB a publié une version révisée du calcul des expositions et des exigences en matière de communication de renseignements selon les règles de Bâle III sur le ratio de levier financier. Le ratio de levier financier a d'abord été annoncé dans le dispositif de Bâle III en décembre 2010 et, tout comme le multiple de l'actif par rapport aux fonds propres, il sert de mesure supplémentaire pour les exigences de fonds propres fondées sur le risque, dans le but de prévenir l'endettement excessif dans le secteur bancaire. La version révisée de janvier 2014 comporte des modifications au calcul des expositions dont l'incidence devrait être favorable sur le ratio de levier financier selon Bâle III de la Banque. Le calcul des fonds propres du ratio de levier financier sera toujours fondé sur les fonds propres de catégorie 1 et l'exigence minimale demeure à 3 %. Bien que le ratio financier selon Bâle III soit présenté au BSIF sur une base bilatérale depuis 2013, la communication publique du ratio commencera le 1^{er} janvier 2015. La TD s'attend à respecter l'exigence minimale de 3 % et la communication publique lorsque le BSIF remplacera le multiple de l'actif par rapport aux fonds propres par le ratio de levier financier selon Bâle III le 1^{er} janvier 2015. Tout rajustement final de la définition et du calibrage du ratio de levier financier selon Bâle III sera effectué d'ici 2017, dans l'optique d'une migration au traitement du pilier 1 du dispositif de Bâle le 1^{er} janvier 2018 selon un examen et un calibrage appropriés.

Avec l'adoption des règles définitives de Bâle III aux États-Unis, en date du 1^{er} janvier 2014, la société de portefeuille aux États-Unis et les filiales bancaires de détail importantes aux États-Unis de la Banque ont commencé à présenter les fonds propres réglementaires disponibles selon les règles de Bâle III applicables aux États-Unis. Les actifs pondérés en fonction des risques continueront à être présentés selon les règles générales aux États-Unis en matière de fonds propres fondées sur les risques (soit selon Bâle I), jusqu'au 1^{er} janvier 2015, moment où la société de portefeuille aux États-Unis et les filiales bancaires de détail importantes aux États-Unis de la Banque présenteront les fonds propres réglementaires disponibles et les actifs pondérés en fonction des risques selon les règles de Bâle III applicables aux États-Unis.

En février 2014, la Réserve fédérale des États-Unis a publié les règles définitives concernant les règles prudentielles resserrées pour les grandes banques étrangères et les sociétés de portefeuille bancaires américaines. En raison de ces règles, la TD devra consolider 90 % de ses titres de participation dans des entités juridiques américaines sous une seule société de portefeuille intermédiaire américaine de premier rang d'ici le 1^{er} juillet 2016 et consolider 100 % de ses titres de participation dans des entités juridiques américaines d'ici le 1^{er} juillet 2017. La société de portefeuille intermédiaire sera assujettie aux mêmes exigences étendues en matière de capital, de liquidité et de gestion des risques que les grandes sociétés de portefeuille bancaires.

TABEAU 26 : SITUATION DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	30 avril 2014	31 octobre 2013	Aux 30 avril 2013
Actifs pondérés en fonction des risques pour les composantes suivantes :			
Risque de crédit ²	263 732 \$	239 552 \$	234 702 \$
Risque de marché	12 848	11 734	13 589
Risque opérationnel	36 658	35 069	33 499
Total	313 238 \$	286 355 \$	281 790 \$
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	28 971 \$	25 822 \$	24 677 \$
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ²	9,2 %	9,0 %	8,8 %
Fonds propres de catégorie 1	34 020 \$	31 546 \$	30 401 \$
Ratio de fonds propres de catégorie 1 ^{2, 3}	10,9 %	11,0 %	10,8 %
Total des fonds propres ⁴	42 493 \$	40 690 \$	39 413 \$
Ratio du total des fonds propres ^{2, 5}	13,6 %	14,2 %	14,0 %
Multiple de l'actif par rapport aux fonds propres ⁶	18,8	18,2	17,7

¹ Les montants antérieurs au premier trimestre de 2014 n'ont pas été rajustés pour tenir compte des normes nouvelles et modifiées selon les IFRS.

² La ligne directrice définitive sur les normes de fonds propres reportait au 1^{er} janvier 2014 l'entrée en vigueur de l'exigence de fonds propres pour RVC.

³ Le ratio de fonds propres de catégorie 1 est le quotient des fonds propres de catégorie 1 par les actifs pondérés en fonction des risques.

⁴ Le total des fonds propres comprend les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et les fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2.

⁵ Le ratio du total des fonds propres est le quotient du total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques.

⁶ Le multiple de l'actif par rapport aux fonds propres correspond au total de l'actif plus les instruments de crédit hors bilan, tels que certaines lettres de crédit et garanties, moins les participations dans des sociétés associées, le goodwill et les immobilisations incorporelles nettes, divisé par le total des fonds propres.

Au 30 avril 2014, le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio de fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres de la Banque étaient de respectivement 9,2 %, 10,9 % et 13,6 %. Comparativement au ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la Banque de 9,0 % au 31 octobre 2013, le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires au 30 avril 2014 a augmenté surtout du fait de la forte croissance interne. L'exigence de fonds propres pour RVC représente environ 33 pdb, dont 57 % (ou 18 pdb) étaient inclus dans le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 2014, selon la prise en compte progressive déterminée par le BSIF.

Pour le calcul du multiple de l'actif par rapport aux fonds propres, le BSIF prévoit aussi des mesures transitoires qui permettent l'exclusion des actifs qui ont été titrisés et vendus dans le cadre de programmes soutenus par la SCHL avant le 31 mars 2010. Au 30 avril 2014, notre multiple de l'actif par rapport aux fonds propres était de 18,8, par rapport à 18,2 au 31 octobre 2013. L'augmentation de l'actif au bilan pour le trimestre clos le 30 avril 2014 explique l'augmentation des actifs pris en compte dans le multiple de l'actif par rapport aux fonds propres.

Rachat dans le cours normal des affaires

Le 19 juin 2013, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto a approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des affaires de la Banque visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 24 millions de nos actions ordinaires. L'offre publique de rachat dans le cours normal des affaires a commencé le 21 juin 2013 et se terminera le 20 juin 2014, ou à toute date antérieure que la Banque peut décider ou à toute date antérieure à laquelle elle aura terminé ses rachats en vertu de l'avis d'intention déposé auprès de la Bourse de Toronto. En date du 31 octobre 2013, la Banque avait racheté, dans le cadre de cette offre, 18 millions d'actions ordinaires à un prix moyen de 43,25 \$ l'action pour une contrepartie totale de 780,2 millions de dollars. Au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2014, la Banque n'a effectué aucun rachat. Aucun programme de rachat dans le cours normal des affaires de la Banque n'avait cours pendant l'exercice 2012.

TABLEAU 27 : TABLEAU DE RAPPROCHEMENT DES ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES
– Information à fournir pour le risque de crédit non lié à une contrepartie et le risque de crédit de contrepartie
Variation des actifs pondérés en fonction des risques par facteur clé

(en milliards de dollars canadiens)

	30 avril 2014		Trois mois clos les 31 janvier 2014 ¹	
	Risque de crédit non lié à une contrepartie	Risque de crédit de contrepartie	Risque de crédit non lié à une contrepartie	Risque de crédit de contrepartie
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période	246,7 \$	17,3 \$	229,3 \$	10,3 \$
Taille du portefeuille	3,4	0,4	3,8	0,5
Qualité du portefeuille	(0,2)	–	1,4	–
Mises à jour des modèles	(1,7)	–	–	–
Méthode et politique	–	–	–	6,2
Acquisitions et cessions	–	–	1,8	–
Variations des taux de change	(2,3)	(0,1)	9,3	0,3
Autres	0,2	–	1,1	–
Total de la variation des actifs pondérés en fonction des risques	(0,6)	0,3	17,4	7,0
Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	246,1 \$	17,6 \$	246,7 \$	17,3 \$

¹ Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Le risque de crédit de contrepartie comprend les dérivés négociés hors Bourse, les transactions assimilables aux prises en pension, les transactions compensées par des contreparties centrales et les actifs pondérés en fonction des risques calculés selon le rajustement de la valeur de crédit (intégration à 57 %). Le risque de crédit non lié à une contrepartie comprend les prêts et avances consentis aux clients de détail (particuliers et petites entreprises), aux entreprises (clients de gros et commerciaux), aux banques et aux gouvernements, ainsi que les titres de dette, les titres de capitaux propres et d'autres actifs (y compris les charges payées d'avance, l'impôt différé et l'impôt exigible, les terrains, constructions, matériel et mobilier et autres actifs amortissables).

La catégorie Taille du portefeuille comprend des modifications internes de la taille et de la composition du portefeuille (y compris les nouvelles affaires et les prêts arrivant à échéance) et, pour le deuxième trimestre de 2014, est attribuable principalement à la croissance des prêts commerciaux dans notre secteur Services de détail aux États-Unis et dans divers portefeuilles du secteur Services de détail au Canada.

La catégorie Qualité du portefeuille concerne les changements touchant la qualité du portefeuille du fait de l'expérience, et touchant par exemple les comportements des clients ou des facteurs démographiques, y compris des changements par étalonnage/remaniement de modèles.

La catégorie Mises à jour des modèles englobe la mise en œuvre de modèles, les modifications du champ d'application des modèles ou toute modification visant à corriger un dysfonctionnement des modèles. Au cours du deuxième trimestre de 2014, le modèle pour le portefeuille de prêts sur marge de gestion de patrimoine a été approuvé aux fins d'une approche fondée sur les notations internes pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques, ce qui a entraîné des économies de 2,1 milliards de dollars.

Les incidences de la catégorie Méthode et politique sont les changements apportés aux calculs du fait de changements à la politique réglementaire comme les nouveaux règlements.

La catégorie Variations des taux de change a trait principalement aux fluctuations attribuables à une variation du taux de change du dollar américain pour les portefeuilles américains dans notre secteur Services de détail aux États-Unis.

La catégorie Autres est composée des éléments non décrits dans les catégories ci-dessus, y compris des modifications des expositions de risques non incluses dans les approches avancées ou standards (notamment les charges payées d'avance, l'impôt exigible et l'impôt différé, les terrains, constructions, matériel et mobilier et autres actifs amortissables et les autres actifs).

TABLEAU 28 : TABLEAU DE RAPPROCHEMENT DES ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES
– Information à fournir pour le risque de marché
Variation des actifs pondérés en fonction des risques par facteur clé

(en milliards de dollars canadiens)

	30 avril 2014		Trois mois clos les 31 janvier 2014	
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période	13,2 \$		11,7 \$	
Variation dans les niveaux de risque	(0,4)		1,5	
Mises à jour des modèles	–		–	
Méthode et politique	–		–	
Acquisitions et cessions	–		–	
Variations des taux de change et autres	négl. ¹		négl. ¹	
Total de la variation des actifs pondérés en fonction des risques	(0,4)		1,5	
Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	12,8 \$		13,2 \$	

¹ Négligeable.

La catégorie Variation dans les niveaux de risque reflète les changements dans les risques attribuables à des changements dans les positions et aux fluctuations du marché. Les diminutions des positions en titres de capitaux propres et obligations d'État dans nos portefeuilles canadiens ont entraîné la diminution des actifs pondérés en fonction des risques.

La catégorie Mises à jour des modèles reflète les mises à jour apportées aux modèles afin de tenir compte de l'expérience récente et des modifications dans le champ d'application des modèles.

La catégorie Méthode et politique rend compte des changements apportés aux calculs du fait de changements à la politique réglementaire.

La catégorie Variations des taux de change et autres concerne des variations considérées comme négligeables étant donné que les mesures d'exposition aux risques des actifs pondérés en fonction des risques sont en dollars canadiens. Par conséquent, aucune conversion n'est requise.

TABLEAU 29 : TABLEAU DE RAPPROCHEMENT DES ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES**– Information à fournir pour le risque opérationnel****Variation des actifs pondérés en fonction des risques par facteur clé**

(en milliards de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	30 avril 2014	31 janvier 2014
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période	35,8 \$	35,1 \$
Revenus générés	0,9	0,7
Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	36,7 \$	35,8 \$

La catégorie Revenus générés est principalement attribuable à une augmentation des produits bruts liés aux secteurs Services de détail aux États-Unis et Services de détail au Canada.

GESTION DES RISQUES

SOMMAIRE

Faire croître la rentabilité dans les services financiers implique de prendre des risques mesurés et de les gérer en tenant compte de l'appétit de la TD pour le risque. Notre objectif est d'obtenir un rendement stable et durable pour chaque dollar de risque que nous prenons, tout en accordant une grande importance à l'investissement dans nos entreprises afin de nous assurer d'atteindre nos objectifs de croissance future.

Nos entreprises et nos activités sont exposées à un grand nombre de risques, recensés et définis dans notre cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. La tolérance de la Banque à ces risques est définie dans la prise de position sur l'«Appétit pour le risque de l'entreprise», élaborée dans un cadre global qui tient compte du contexte d'exploitation de la Banque et de l'incidence que les risques émergents auront sur la stratégie et le profil de risque de la TD. Notre appétit envers le risque établit que nous prenons les risques requis pour bâtir notre entreprise, mais seulement si ces risques : 1) s'inscrivent dans notre stratégie d'affaires et peuvent être compris et gérés; 2) n'exposent l'entreprise à aucune perte individuelle importante; nous ne mettons pas la Banque en péril pour une acquisition, une entreprise ou un produit; et 3) ne risquent pas de porter atteinte à la marque TD. Il incombe à chaque entreprise d'établir sa propre capacité de risque et de l'aligner sur celle de la Banque, selon un examen approfondi des risques spécifiques auxquels elle est exposée.

Pour nous, il est crucial d'évaluer à intervalles réguliers le contexte d'exploitation et de mettre en évidence les principaux risques et les risques émergents au sein de chaque secteur et de l'entreprise qui pourraient avoir une incidence importante sur la Banque. Ces risques peuvent être internes ou externes, porter atteinte aux résultats financiers, à la réputation ou à la viabilité de notre entreprise. Ils peuvent aussi représenter des expositions ou événements potentiels qui pourraient ou non se concrétiser. Ces risques sont cernés par les principaux responsables de la gestion du risque qui en discutent puis prennent des mesures à leur égard et en font rapport chaque trimestre au comité du risque du conseil d'administration. Des plans visant à atténuer les principaux risques et les risques émergents sont préparés, suivis et ajustés au besoin.

Notre structure de gouvernance et notre approche pour la gestion des risques sont demeurées en grande partie identiques à celles décrites dans notre rapport de gestion de 2013. Pour des renseignements additionnels sur les facteurs de risque, consulter la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2013. Pour des renseignements complets sur notre structure de gouvernance et sur notre approche pour la gestion des risques, se reporter à la section «Gestion des risques» du rapport de gestion de 2013.

Les sections ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse portant sur le risque de marché et le risque de liquidité et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 avril 2014.

RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition brute au risque de crédit, aussi appelée exposition en cas de défaut (ECD), est le montant total auquel nous sommes exposés à la date du défaut d'un prêt et qui est évalué avant les provisions relatives à une contrepartie particulière ou les radiations s'y rapportant. Une exposition brute au risque de crédit ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit et englobe les expositions, qu'elles soient au bilan ou hors bilan. Les expositions au bilan comprennent principalement l'encours des prêts, les acceptations, les titres détenus à des fins autres que de transaction, les dérivés et des transactions assimilables aux prises en pension. Les expositions hors bilan consistent essentiellement en des montants sur les engagements non utilisés, des cautionnements, des dérivés et des transactions assimilables aux prises en pension.

L'exposition brute au risque de crédit pour les deux approches que nous utilisons pour mesurer le risque de crédit, l'approche standard et l'approche fondée sur les notations internes (NI) avancée, est incluse dans le tableau suivant.

TABLEAU 30 : EXPOSITION BRUTE AU RISQUE DE CRÉDIT – APPROCHES STANDARD ET NI AVANCÉE^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2014			Aux 31 octobre 2013		
	Standard	NI avancée	Total	Standard	NI avancée	Total
Risque de crédit de détail						
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	27 388 \$	253 326 \$	280 714 \$	25 671 \$	251 809 \$	277 480 \$
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	–	45 362	45 362	–	43 862	43 862
Autres expositions aux produits de détail	46 412	34 875	81 287	41 225	34 465	75 690
Total – Risque de crédit de détail	73 800	333 563	407 363	66 896	330 136	397 032
Expositions aux produits autres que de détail						
Entreprises	78 427	174 779	253 206	69 411	145 718	215 129
Emprunteurs souverains	30 395	85 924	116 319	24 783	81 489	106 272
Banques	12 247	88 609	100 856	16 827	95 295	112 122
Total – Risque de crédit autre que de détail	121 069	349 312	470 381	111 021	322 502	433 523
Expositions brutes au risque de crédit	194 869 \$	682 875 \$	877 744 \$	177 917 \$	652 638 \$	830 555 \$

¹ Les expositions brutes au risque de crédit représentent l'ECD et ne tiennent pas compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau ne tient compte ni des titrisations, ni des titres de capitaux propres, ni des autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

² Les montants antérieurs au premier trimestre de 2014 n'ont pas été rajustés pour tenir compte de l'incidence des normes nouvelles et modifiées selon les IFRS.

RISQUE DE MARCHÉ

Les fonds propres exposés au risque de marché sont calculés selon les modèles internes et comprennent trois composantes : a) la valeur à risque (VaR); b) la VaR en contexte de crise et c) les exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque. En outre, la Banque calcule les fonds propres exposés au risque de marché au moyen de l'approche standard pour un nombre limité de portefeuilles.

Liens entre le risque de marché et le bilan

Le tableau présente la ventilation des actifs et des passifs au bilan de la Banque entre ceux qui sont exposés aux risques de marché de négociation et ceux qui sont exposés aux risques de marché autre que de négociation. Le risque de marché touchant les actifs et les passifs inclus dans le calcul de la VaR et d'autres mesures employées aux fins du capital exposé au risque de marché réglementaire est classé comme risque de marché de négociation.

TABEAU 31 : LIENS ENTRE LE RISQUE DE MARCHÉ ET LE BILAN¹

(en millions de dollars canadiens)

	Aux			
	30 avril 2014			
	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Risque de marché autre que de négociation – sensibilité au risque primaire
Actifs exposés au risque de marché				
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	33 726	\$ 258	\$ 33 468	Risque de taux d'intérêt
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	99 461	95 415	4 046	Risque de taux d'intérêt
Dérivés	50 343	44 242	6 101	Risque de position sur titres de participation, risque de change, risque de taux d'intérêt
Actifs financiers désignés à la juste valeur	5 952	–	5 952	Risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières disponibles à la vente	56 751	–	56 751	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	56 534	–	56 534	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières prises en pension	72 311	6 480	65 831	Risque de taux d'intérêt
Prêts	458 962	–	458 962	Risque de taux d'intérêt
Engagements de clients au titre d'acceptations	12 040	–	12 040	Risque de taux d'intérêt
Participation dans TD Ameritrade	5 316	–	5 316	Risque de position sur titres de participation
Autres actifs ²	1 343	–	1 343	Risque de taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché	43 729	–		
Total des actifs	896 468	146 395	706 344	
Passifs exposés au risque de marché				
Dépôts détenus à des fins de transaction	57 141	1 657	55 484	Risque de taux d'intérêt
Dérivés	47 882	44 506	3 376	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation à la juste valeur	16 224	10 310	5 914	Risque de taux d'intérêt
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	4 108	4 093	15	Risque de taux d'intérêt
Dépôts	555 044	–	555 044	Risque de position sur titres de participation, risque de taux d'intérêt
Acceptations	12 040	–	12 040	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	37 516	36 003	1 513	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	44 741	6 033	38 708	Risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation au coût amorti	25 587	–	25 587	Risque de taux d'intérêt
Billets et débentures subordonnés	7 974	–	7 974	Risque de taux d'intérêt
Passif au titre des actions privilégiées	29	–	29	Risque de taux d'intérêt
Autres passifs ²	13 892	–	13 892	Risque de taux d'intérêt
Passifs et capitaux propres non exposés au risque de marché	74 290	–		
Total du passif et des capitaux propres	896 468	\$ 102 602	\$ 719 576	

31 octobre 2013

Actifs exposés au risque de marché				
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	28 583	\$ 285	\$ 28 298	Risque de taux d'intérêt
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	101 940	98 682	3 258	Risque de taux d'intérêt
Dérivés	49 461	44 077	5 384	Risque de position sur titres de participation, risque de change, risque de taux d'intérêt
Actifs financiers désignés à la juste valeur	6 532	–	6 532	Risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières disponibles à la vente	79 544	–	79 544	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	29 961	–	29 961	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières prises en pension	64 283	5 331	58 952	Risque de taux d'intérêt
Prêts	447 777	–	447 777	Risque de taux d'intérêt
Engagements de clients au titre d'acceptations	6 399	–	6 399	Risque de taux d'intérêt
Participation dans TD Ameritrade	5 300	–	5 300	Risque de position sur titres de participation
Autres actifs ²	1 465	–	1 465	Risque de taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché	40 776	–	–	
Total des actifs	862 021	148 375	672 870	
Passifs exposés au risque de marché				
Dépôts détenus à des fins de transaction	50 967	1 531	49 436	Risque de taux d'intérêt
Dérivés	49 471	45 655	3 816	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation à la juste valeur	21 960	10 216	11 744	Risque de taux d'intérêt
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	12	–	12	Risque de taux d'intérêt
Dépôts	541 605	–	541 605	Risque de position sur titres de participation, risque de taux d'intérêt
Acceptations	6 399	–	6 399	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	41 829	39 479	2 350	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	34 414	5 825	28 589	Risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation au coût amorti	25 592	–	25 592	Risque de taux d'intérêt
Billets et débentures subordonnés	7 982	–	7 982	Risque de taux d'intérêt
Passif au titre des actions privilégiées	27	–	27	Risque de taux d'intérêt
Autres passifs ²	13 044	–	13 044	Risque de taux d'intérêt
Passifs et capitaux propres non exposés au risque de marché	68 719	–	–	
Total du passif et des capitaux propres	862 021	\$ 102 706	\$ 690 596	

¹ Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.² Les autres actifs et autres passifs se rapportent aux prestations de retraite, aux assurances et aux passifs des entités ad hoc.

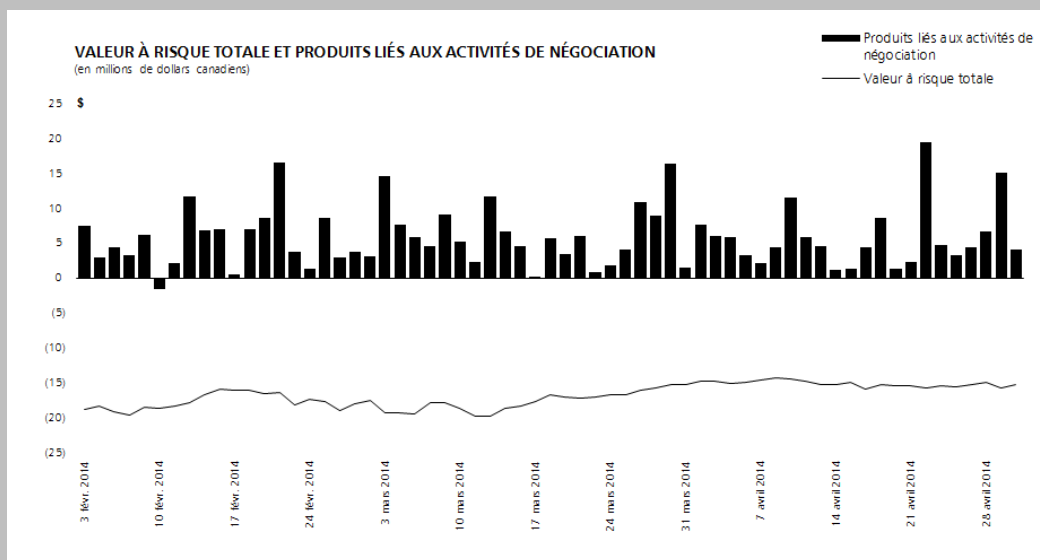
Calcul de la VaR

La Banque calcule la VaR quotidiennement en combinant le risque de marché général et le risque idiosyncratique propre à des titres de créance qui est associé aux positions de négociation de la Banque.

Le risque de marché général est établi en créant une distribution des variations possibles de la valeur de marché du portefeuille courant au moyen d'une simulation historique. La Banque évalue le portefeuille courant au moyen des variations des cours et des taux (pour les produits sur titres de capitaux propres, de taux d'intérêt, de change, de crédit et sur marchandises) des 259 derniers jours de négociation. Le risque de marché général est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque de marché général est calculé sur une période de détention de un jour prolongée jusqu'à dix jours aux fins du calcul des fonds propres réglementaires.

Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance mesure le risque idiosyncratique d'écart de crédit (lié à une seule institution) pour les expositions au crédit du portefeuille de négociation au moyen d'une simulation de Monte-Carlo. Le modèle de risque idiosyncratique propre à des titres de créance repose sur le comportement historique des écarts de crédit idiosyncratiques sur cinq ans. Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance, tout comme le risque de marché général, est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance est calculé sur une période de détention de dix jours.

Le graphique ci-après présente l'utilisation à une date particulière de la VaR quotidienne et les produits liés aux activités de négociation dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits liés aux activités de négociation représentent le total des produits de négociation présenté dans les autres produits et les produits d'intérêts nets sur les positions de négociation présentées dans les produits d'intérêts nets, et ils sont présentés en équivalence fiscale. Le trimestre clos le 30 avril 2014 a compris un jour de pertes de négociation et les produits liés aux activités de négociation ont été positifs pendant 98 % des jours de négociation, ce qui reflète l'activité de transaction normale. Au cours du trimestre, les pertes pour un jour de Bourse donné n'ont jamais dépassé la VaR.



La VaR constitue une mesure utile, mais elle devrait être utilisée en tenant compte de certaines limites, notamment :

- La VaR recourt à des données historiques pour prédire des événements futurs, ce qui limite sa capacité d'effectuer des prévisions.
- Elle ne donne pas d'information sur les pertes au-delà du niveau de confiance choisi.
- Elle suppose que toutes les positions peuvent être liquidées au cours de la période de détention ayant servi pour calculer le montant de la VaR.

Nous améliorons sans cesse nos méthodes pour calculer la VaR et nous prévoyons de nouvelles mesures du risque qui sont conformes aux habitudes du marché, aux meilleures pratiques de l'industrie et aux exigences réglementaires.

Afin de réduire quelques-unes des faiblesses de la VaR, nous nous servons de paramètres additionnels conçus expressément pour la gestion des risques et les fonds propres. Ces paramètres comprennent la VaR en contexte de crise, les exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque, le cadre de simulation de crise, ainsi que des limites fondées sur la sensibilité de divers facteurs de risque de marché.

Calcul de la VaR en contexte de crise

Outre la VaR, la TD calcule aussi la VaR en contexte de crise, laquelle comprend le risque de marché général en contexte de crise et le risque idiosyncratique propre à des titres de créance en contexte de crise. La VaR en contexte de crise mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée de tensions sur les marchés. La VaR en contexte de crise est calculée au moyen de techniques et d'hypothèses semblables à celles utilisées pour la VaR liée au risque de marché général en contexte de crise et au risque idiosyncratique propre à des titres de créance. Toutefois, au lieu d'utiliser les 259 derniers jours de négociation (une année), la Banque choisit une année où des tensions se sont exercées sur les marchés. Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2014, la VaR en contexte de crise a été calculée au moyen d'une période de un an qui a commencé le 1^{er} février 2008. La période de un an historique appropriée pour calculer la VaR en contexte de crise est établie trimestriellement. La VaR en contexte de crise fait partie des exigences de fonds propres réglementaires.

Calcul des exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque

Les exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque sont appliquées à tous les instruments du portefeuille de négociation assujettis au risque de migration et de défaut. Le risque de migration représente le risque que des modifications soient apportées aux notations de crédit des expositions de la Banque. La Banque applique une simulation de Monte-Carlo sur un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % pour calculer les exigences supplémentaires liées au risque, ce qui est conforme aux exigences réglementaires. Ces exigences sont fondées sur l'hypothèse d'un «niveau de risque constant», qui oblige les banques à attribuer un horizon de liquidité aux positions qui sont assujetties à ces exigences. Les exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque font partie des exigences de fonds propres réglementaires.

Le tableau qui suit présente les mesures du portefeuille de la TD à la date de clôture du trimestre, la moyenne de la période et les extrêmes (haut et bas).

TABLEAU 32 : MESURES DU RISQUE DE MARCHÉ DU PORTEFEUILLE

(en millions de dollars canadiens)

					Trois mois clos les		Six mois clos les	
					30 avril 2014	31 janvier 2014	30 avril 2013	30 avril 2014
	Clôture	Moyenne	Haut	Bas	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	6,5 \$	4,9 \$	9,3 \$	3,3 \$	5,8 \$	11,5 \$	5,4 \$	11,8 \$
Risque d'écart de crédit	6,0	6,9	8,8	6,0	7,2	4,4	7,1	4,1
Risque de position sur titres de participation	3,4	2,9	3,7	2,0	3,7	3,9	3,3	4,1
Risque de change	2,7	2,7	5,4	1,1	2,4	2,1	2,5	1,7
Risque de marchandises	2,1	1,4	2,2	0,8	1,0	1,0	1,2	1,1
Risque idiosyncratique propre à des titres de créance	12,4	15,7	20,5	12,4	15,8	17,0	15,8	17,6
Effet de diversification ¹	(17,8)	(17,0)	négl. ²	négl. ²	(18,0)	(19,9)	(17,6)	(19,9)
Valeur à risque (une journée)	15,3	17,5	22,1	14,2	17,9	20,0	17,7	20,5
Valeur à risque en contexte de crise (une journée)	26,1	26,0	32,0	21,1	32,4	36,5	29,3	34,8
Exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque (une année)	352,4 \$	318,5 \$	410,3 \$	241,4 \$	268,7 \$	316,9 \$	292,6 \$	288,9 \$

¹ La VaR globale est moins élevée que la somme de la VaR des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par la diversification des portefeuilles.

² Négligeable. Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risque.

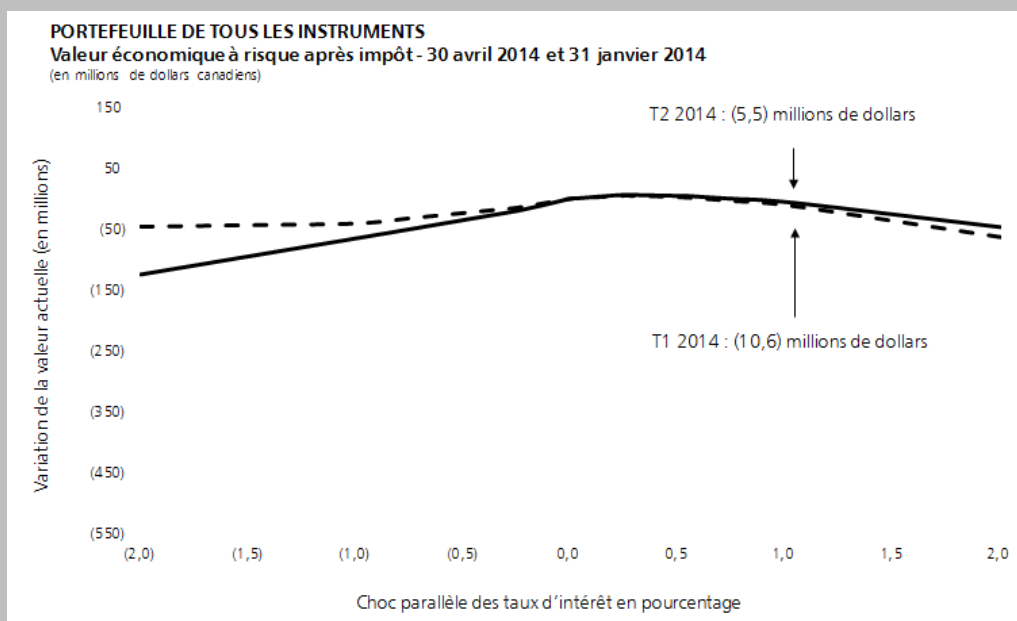
La réduction dans les positions en obligations provinciales canadiennes a fait baisser le risque idiosyncratique d'écart de crédit par rapport au trimestre précédent, ce qui a fait diminuer la VaR moyenne de 0,4 million de dollars et la VaR en contexte de crise, de 6,4 millions de dollars par rapport au trimestre précédent, essentiellement en conséquence de la diminution du risque idiosyncratique en situation de crise. Des positions plus importantes dans des organismes américains ont fait augmenter la VaR moyenne, la faisant passer à 318 millions de dollars, soit 50 millions de dollars de plus en regard du trimestre précédent. La VaR moyenne et la VaR en contexte de crise ont diminué en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent principalement en raison d'une baisse des positions exposées au risque de taux d'intérêt.

Validation du modèle de la VaR

La TD utilise un test de validité rétroactif, ou *ex post*, pour comparer les profits et les pertes réels et théoriques à la VaR afin de s'assurer qu'ils correspondent aux résultats statistiques du modèle de la VaR. Les profits et pertes théoriques sont générés par les mouvements de prix quotidiens en supposant que la composition du portefeuille ne change pas. La validation du modèle fondé sur les exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque doit suivre une approche différente étant donné qu'un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % rendent impossible l'utilisation de contrôles prudentiels *ex post* standard. En lieu et place, les paramètres clés du modèle fondé sur les exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque, comme les matrices de transition et de corrélation, sont soumis à une validation indépendante à l'aide de certains points de référence par rapport aux résultats d'études externes ou par une analyse à partir de données internes ou externes.

Risque de taux d'intérêt

Le graphique suivant présente notre exposition au risque de taux d'intérêt (mesuré par la valeur économique à risque) à l'égard de tous les actifs, passifs et instruments dérivés autres que détenus à des fins de transaction, utilisés dans le but de gérer le risque de taux d'intérêt.



Pour gérer le risque de taux d'intérêt, la Banque utilise des instruments financiers dérivés, des instruments de gros et d'autres solutions du marché financier et, dans une moindre mesure, des stratégies de fixation de prix. Au 30 avril 2014, une hausse immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 5,5 millions de dollars (10,6 millions de dollars au 31 janvier 2014) après impôt la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Une diminution immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 65,2 millions de dollars (40,8 millions de dollars au 31 janvier 2014) après impôt la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires.

Le tableau qui suit présente la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires (après impôt) par monnaie pour les monnaies qui exposent la TD à un risque important.

TABLEAU 33 : SENSIBILITÉ DE LA VALEUR ÉCONOMIQUE À RISQUE APRÈS IMPÔT PAR MONNAIE

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2014		31 janvier 2014		30 avril 2013	
	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb
Dollar canadien	14,2 \$	(57,9) \$	4,1 \$	(30,1) \$	(7,1) \$	(20,0) \$
Dollar américain ¹	(19,7)	(7,3)	(14,7)	(10,7)	(96,7)	(18,1)
	(5,5) \$	(65,2) \$	(10,6) \$	(40,8) \$	(103,8) \$	(38,1) \$

¹ La sensibilité de la valeur économique à risque a été mesurée d'après une baisse de 25 pdb des taux d'intérêt aux États-Unis, ce qui a pour effet de ramener les taux d'intérêt à un plancher de zéro.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la TD soit dans l'incapacité de satisfaire à des demandes de liquidités ou de financer ses obligations au fur et à mesure des échéances. Des demandes de liquidités peuvent découler de retraits de dépôts, de l'échéance d'une dette, d'un appel à ses engagements à accorder un crédit ou à fournir un concours de trésorerie ou de l'obligation de fournir des sûretés additionnelles en garantie.

En tant qu'organisation financière, la TD doit s'assurer d'avoir un accès continu à des fonds suffisants et appropriés pour faire face à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance et soutenir et faire croître les entreprises de la TD dans des conditions normales et en situation de crise. Dans le cas de pertes de sources de financement, la Banque doit pouvoir poursuivre ses activités sans être contrainte de liquider des actifs non négociables et/ou de modifier considérablement la stratégie d'affaires de la Banque. La gestion du risque de liquidité est le processus qui nous assure un accès adéquat à du financement, à des actifs liquides disponibles et/ou à des garanties dans des conditions normales et en situation de stress.

APPÉTIT POUR LE RISQUE DE LIQUIDITÉ DE LA TD

Le risque de liquidité pourrait placer la TD dans une situation très vulnérable étant donné que, dans l'éventualité où la Banque ne serait pas en mesure ou serait perçue comme n'étant pas en mesure de respecter ses engagements et/ou exigences en matière de financement, la Banque ne pourrait poursuivre ses activités. Par conséquent, la TD maintient une approche saine et prudente de gestion de son exposition éventuelle au risque de liquidité, notamment en ciblant un horizon de survie de 90 jours dans des conditions de stress combinés propres à la Banque et à l'échelle du marché, et un horizon de survie de 365 jours selon un scénario de stress prolongé propre à la Banque qui a une incidence sur sa capacité d'accéder à du financement de gros non garanti. Les stratégies de gestion et les mesures qui en découlent comprennent un programme de gestion du risque de liquidité intégré conçu de façon à assurer une exposition faible aux causes connues de risque de liquidité.

RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres de la TD surveille le programme de gestion du risque de liquidité de la Banque. Il s'assure que des structures et politiques de gestion efficace sont en place pour mesurer et gérer adéquatement le risque de liquidité. Le Forum général sur les liquidités, un sous-comité du comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres, qui comprend des cadres supérieurs du service Gestion de la trésorerie et du bilan, de la Gestion des risques, des Finances, des Services bancaires de gros et des représentants des établissements à l'étranger, relève et surveille les risques de liquidité de la TD. Le Forum recommande au comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres les mesures qui s'imposent pour maintenir la situation de liquidité de la TD à l'intérieur de certaines limites dans des conditions normales et en situation de stress. La gestion continue du risque de liquidité incombe au trésorier, avec l'appui du comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres et du Forum général sur les liquidités.

MODE DE GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ DE LA TD

Les exigences globales en matière de liquidité de la Banque sont définies comme la somme d'actifs liquides que la Banque doit détenir pour financer les besoins attendus futurs de flux de trésorerie, plus une réserve prudente visant à combler d'éventuelles sorties de fonds en cas de dérèglement des marchés financiers ou d'un autre événement qui pourrait influencer sur l'accès de la TD à du financement. La Banque n'a pas recours à des liquidités de gros à court terme que pour le financement de titres négociables ou d'actifs à court terme.

Pour définir la somme de liquidités que la Banque doit détenir en tout temps pendant une période minimale donnée de 90 jours, la Banque se sert d'un scénario de «stress combiné critique» prudent, qui modélise les besoins de liquidités potentiels et la négociabilité des actifs durant une crise qui a été déclenchée sur les marchés, particulièrement en ce qui a trait à un manque de confiance dans la capacité de la TD de s'acquitter de ses obligations au fur et à mesure qu'elles viennent à échéance. La Banque suppose aussi une perte d'accès à toute forme de financement non garanti externe pendant la période de survie de 90 jours.

Outre cet événement propre à la Banque, le scénario de «stress combiné critique» intègre également l'incidence d'un événement de liquidité à l'échelle du marché qui comporte des contraintes donnant lieu à une importante réduction de la disponibilité du financement à court terme et à long terme pour toutes les institutions, à une augmentation importante du coût de financement de la TD et à une baisse considérable de la négociabilité des actifs.

La politique en matière de liquidité de la TD stipule que la Banque doit maintenir des «liquidités disponibles» suffisantes pour répondre aux «besoins en liquidités» associés au scénario de «stress combiné critique» en tout temps. Les actifs liquides que la TD considère comme des «liquidités disponibles» doivent être négociables à court terme, avoir une qualité de crédit suffisante et être disponibles à la vente ou à la cession en garantie pour être considérés comme facilement convertibles en trésorerie sur l'horizon de survie de 90 jours. Le tableau ci-après présente les actifs liquides dont la TD tient compte pour établir les «liquidités disponibles», lesquels excluent les actifs détenus par les activités d'assurance de la TD, ces actifs étant engagés pour couvrir les passifs d'assurance et non les besoins généraux de liquidités de la Banque.

TABLEAU 34 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES PAR TYPE ET PAR MONNAIE¹(en milliards de dollars canadiens,
sauf indication contraire)

							<i>Aux</i>	
	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés ²	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés ²	Actifs liquides non grevés ²	30 avril 2014	31 octobre 2013
Obligations du gouvernement du Canada	10,4 \$	30,9 \$	41,3 \$	12 %	21,5 \$	19,8 \$		18,7 \$
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	40,5	0,7	41,2	12	5,3	35,9		35,3
Obligations de gouvernements provinciaux	4,7	7,2	11,9	4	5,4	6,5		3,8
Obligations de sociétés émettrices	7,7	2,9	10,6	3	0,5	10,1		9,9
Actions	23,7	4,8	28,5	8	5,8	22,7		18,3
Autres titres ou prêts négociables	2,1	1,6	3,7	1	1,5	2,2		2,7
Total (libellé en dollars canadiens)	89,1	48,1	137,2	40	40,0	97,2		88,7
Trésorerie et montants à recevoir de banques	27,5	–	27,5	8	0,7	26,8		20,1
Obligations du gouvernement des États-Unis	0,2	24,4	24,6	7	24,4	0,2		1,7
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	29,6	5,7	35,3	10	10,2	25,1		23,2
Autres obligations souveraines	23,1	16,5	39,6	12	8,3	31,3		48,1
Obligations de sociétés émettrices	50,4	1,5	51,9	15	6,0	45,9		39,2
Actions	8,7	2,9	11,6	4	1,8	9,8		8,9
Autres titres ou prêts négociables	5,7	7,1	12,8	4	6,5	6,3		5,7
Total (non libellé en dollars canadiens)	145,2	58,1	203,3	60	57,9	145,4		146,9
Total	234,3 \$	106,2 \$	340,5 \$	100 %	97,9 \$	242,6 \$		235,6 \$
Au 31 octobre 2013	224,4 \$	107,6 \$	332,0 \$	100 %	96,4 \$	235,6 \$		

¹ Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait à des transactions d'emprunt ou de prêt garanti et à des activités de prise en pension et de mise en pension.² Les actifs liquides comprennent des garanties reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribuées.

Les actifs liquides sont détenus par La Banque Toronto-Dominion ainsi que par diverses filiales canadiennes et étrangères et des succursales à l'étranger et sont résumés dans le tableau suivant.

TABLEAU 35 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES NON GREVÉS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES

(en milliards de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	30 avril 2014	31 octobre 2013
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	71,0 \$	57,7 \$
Filiales bancaires	144,6	143,3
Succursales à l'étranger	27,0	34,6
Total	242,6 \$	235,6 \$

La moyenne mensuelle des actifs liquides de la TD pour le trimestre clos le 30 avril 2014 et le 31 janvier 2014 est présentée dans le tableau ci-après.

TABLEAU 36 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS PAR TYPE ET PAR MONNAIE¹

(en milliards de dollars canadiens,
sauf indication contraire)

	Moyenne pour les trois mois clos les									
	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés ²									
	Actifs liquides détenus par la Banque				Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés ²		Actifs liquides non grevés ²	
							30 avril 2014		31 janvier 2014	
Obligations du gouvernement du Canada	9,9 \$	30,9 \$	40,8 \$	12 %	23,0 \$	17,8 \$	16,1 \$			
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	40,3	0,7	41,0	12	4,8	36,2	36,5			
Obligations de gouvernements provinciaux	4,6	6,5	11,1	3	5,6	5,5	3,9			
Obligations de sociétés émettrices	8,4	2,9	11,3	3	0,4	10,9	16,5			
Actions	23,2	4,2	27,4	8	4,8	22,6	21,8			
Autres titres ou prêts négociables	2,2	1,2	3,4	1	1,3	2,1	2,1			
Total (libellé en dollars canadiens)	88,6	46,4	135,0	39	39,9	95,1	96,9			
Trésorerie et montants à recevoir de banques	34,0	–	34,0	10	0,7	33,3	29,7			
Obligations du gouvernement des États-Unis	1,2	30,0	31,2	9	30,2	1,0	1,3			
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	28,3	5,8	34,1	10	9,1	25,0	24,7			
Autres obligations souveraines	24,7	17,6	42,3	12	6,4	35,9	46,6			
Obligations de sociétés émettrices	48,7	1,5	50,2	14	5,9	44,3	37,5			
Actions	8,2	3,1	11,3	3	1,9	9,4	8,5			
Autres titres ou prêts négociables	5,8	6,6	12,4	3	6,0	6,4	7,6			
Total (non libellé en dollars canadiens)	150,9	64,6	215,5	61	60,2	155,3	155,9			
Total	239,5 \$	111,0 \$	350,5 \$	100 %	100,1 \$	250,4 \$	252,8 \$			
Moyenne pour les trois mois clos le 31 janvier 2014	239,1 \$	110,8 \$	349,9 \$	100 %	97,1 \$	252,8 \$				

¹ Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait à des transactions d'emprunt ou de prêt garanti et à des activités de prise en pension et de mise en pension.

² Les actifs liquides comprennent des garanties reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribuées.

Les actifs liquides moyens détenus par La Banque Toronto-Dominion ainsi que par diverses filiales canadiennes et étrangères et des succursales à l'étranger sont résumés dans le tableau suivant.

TABLEAU 37 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES NON GREVÉS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES

(en milliards de dollars canadiens)

	Moyenne pour les trois mois clos les	
	30 avril 2014	31 janvier 2014
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	66,0 \$	65,4 \$
Filiales bancaires	151,4	148,8
Succursales à l'étranger	33,0	38,6
Total	250,4 \$	252,8 \$

Les actifs liquides non grevés sont représentés selon un cadre de l'écart cumulatif des liquidités après ajustements pour tenir compte de la capacité d'absorption du marché pour chaque catégorie d'actifs, des délais de règlement et d'autres restrictions connues limitant la vente ou la cession en garantie possible. En outre, la juste valeur de marché de ces valeurs fluctuera selon l'évolution des taux d'intérêt en vigueur, des écarts de crédit et de la demande sur le marché. Au besoin, la Banque ajuste la juste valeur de marché à la baisse pour tenir compte des conditions de marché et des exigences des investisseurs attendues dans un scénario de «stress combiné critique». Dans l'ensemble, la Banque s'attend à un ajustement à la baisse des justes valeurs de marché actuelles compte tenu de la qualité de crédit élevée sous-jacente et de la liquidité démontrée du portefeuille d'actifs liquides de la Banque. Les «liquidités disponibles» tiennent compte également de la capacité d'emprunt de la Banque estimée par le système de la Federal Home Loan Bank (FHLB) des États-Unis.

La TD a accès au programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada, au guichet d'escompte des banques de la Réserve fédérale des États-Unis, ainsi qu'aux facilités de crédit de soutien consenties par la Banque centrale européenne. La TD n'inclut pas sa capacité d'emprunt auprès de banques centrales comme une source de liquidités disponibles dans l'évaluation de sa situation de trésorerie.

Les liquidités excédentaires des Services de détail aux États-Unis ne sont pas consolidées avec celles des autres secteurs en raison des restrictions de placement imposées par la Réserve fédérale des États-Unis à l'égard des fonds générés par les activités de dépôts de ses institutions financières. Les liquidités excédentaires détenues par certaines filiales des activités de gestion de patrimoine et d'assurance sont également exclues des calculs de la situation de trésorerie de l'entreprise en raison de restrictions réglementaires sur le placement.

En outre, la TD a des succursales à l'étranger, situées dans des principaux centres mondiaux comme New York, Londres et Singapour pour soutenir les activités des Services bancaires de gros. La société mère fournit régulièrement une garantie de liquidité à l'ensemble de ses succursales et de ses filiales consolidées à l'étranger.

La gestion continue des liquidités des secteurs d'exploitation selon des limites liées à des scénarios de stress permet de s'assurer que des sources de liquidités suffisantes seront disponibles s'il survient une crise de liquidité. Des scénarios de stress additionnels sont aussi utilisés pour évaluer l'éventail possible d'exigences de liquidité auxquelles la Banque pourrait avoir à satisfaire. La Banque a en place des plans de liquidité d'urgence pour chaque secteur d'exploitation d'importance et chaque territoire où elle mène ses activités afin de documenter les mesures de gestion de la liquidité prises et la gouvernance relativement à ces événements de stress. La documentation sur les plans de financement d'urgence fait partie intégrante du programme de gestion du risque de liquidité global de la Banque.

Les notations de crédit sont importantes pour les coûts d'emprunt de la TD et sa capacité à mobiliser des capitaux. Un abaissement des notations de crédit pourrait entraîner une hausse des coûts de financement, réduire l'accès aux marchés financiers et nuire à la capacité de la Banque de conclure des transactions sur dérivés ou des opérations de couverture routinières.

Les notations de crédit et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent les perceptions que celles-ci ont de la Banque et peuvent changer de temps à autre en fonction de nombreux facteurs, notamment la solidité financière, la situation concurrentielle et la situation de trésorerie de la Banque, de même que des facteurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque, comme les méthodes utilisées par les agences de notation et les conditions touchant l'ensemble de l'industrie des services financiers.

TABLEAU 38 : NOTATIONS DE CRÉDIT¹

Agence de notation	Notation de la dette à court terme	Notation de la dette à long terme de premier rang	Perspectives
Moody's	P-1	Aa1	Stable
S&P	A-1+	AA-	Stable
DBRS	R-1 (élevé)	AA	Stable

¹ Les notations ci-dessus s'appliquent à l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion. Une liste plus exhaustive, incluant les notations des filiales, est disponible sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/renseignements-sur-les-creances/notes-de-credit/credit.jsp>. Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations de crédit peuvent en tout temps faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par l'agence de notation.

La TD examine régulièrement le niveau des sûretés additionnelles que ses contreparties exigeraient en cas d'abaissement de la notation de crédit de la TD. La Banque détient des actifs liquides pour s'assurer que la TD peut effectuer les paiements additionnels de sûreté qui seraient exigés par des contreparties en cas d'abaissement de un cran des notations de la dette à long terme de premier rang de la Banque. Un abaissement marqué pourrait avoir une incidence sur les exigences de liquidités qui entraînerait la nécessité pour la Banque d'affecter des sûretés additionnelles aux contreparties de la Banque. Le tableau ci-après présente les sûretés additionnelles dont le versement aurait pu être exigé à la date de présentation de l'information financière en cas d'abaissement de un, deux et trois crans des notations de crédit de la Banque.

TABLEAU 39 : EXIGENCES DE SÛRETÉS ADDITIONNELLES POUR ABAISSEMENT DES NOTATIONS

(en milliards de dollars canadiens)

	Moyenne pour les trois clos les	
	30 avril 2014	31 janvier 2014
Abaissement de un cran	0,3 \$	0,2 \$
Abaissement de deux crans	0,3	0,3
Abaissement de trois crans	0,6	0,4

Dans le cours des activités courantes de la Banque, des titres et d'autres actifs sont donnés en garantie afin d'obtenir du financement et participer à des systèmes de compensation et/ou de règlement. Un sommaire des actifs grevés et non grevés figure dans le tableau ci-dessous comme ils sont présentés sur le bilan consolidé intermédiaire de la Banque.

TABLEAU 40 : ACTIFS GREVÉS ET ACTIFS NON GREVÉS

(en milliards de dollars canadiens)

	Grevés ¹		Non grevés		Total des actifs	Actifs grevés en pourcentage du total des actifs
	Donnés en Garantie ²	Autres ³	Disponibles comme garantie ⁴	Autres ⁵		
						30 avril 2014
Trésorerie et montants à recevoir de banques	– \$	– \$	– \$	2,9 \$	2,9 \$	– %
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	2,1	1,6	28,0	2,0	33,7	0,4
Valeurs mobilières, prêts détenus à des fins de transaction et autres ⁶	38,4	22,7	140,9	16,8	218,8	6,8
Dérivés	–	–	–	50,3	50,3	–
Valeurs mobilières prises en pension ⁷	–	–	–	72,3	72,3	–
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	14,8	49,3	69,4	322,4	455,9	7,2
Engagements de clients au titre d'acceptations	–	–	–	12,0	12,0	–
Participation dans TD Ameritrade	–	–	–	5,3	5,3	–
Goodwill	–	–	–	13,9	13,9	–
Autres immobilisations incorporelles	–	–	–	2,7	2,7	–
Terrains, constructions, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	–	–	–	4,8	4,8	–
Actif d'impôt exigible	–	–	–	0,9	0,9	–
Actifs d'impôt différé	–	–	–	1,9	1,9	–
Autres actifs ⁸	–	–	–	21,1	21,1	–
Total	55,3 \$	73,6 \$	238,3 \$	529,3 \$	896,5 \$	14,4 %
Au 31 octobre 2013	56,8 \$	81,7 \$	227,8 \$	495,7 \$	862,0 \$	16,1 %

¹ Le grevement d'actifs a été analysé pour chaque actif pris isolément. Lorsqu'un actif en particulier est grevé et que la Banque détient de tels actifs au bilan et hors bilan, il est présumé aux fins de la présentation de cette information que l'actif présenté au bilan est grevé avant l'actif hors bilan.

² Représentent les actifs au bilan consolidé intermédiaire qui ont été fournis à l'externe pour soutenir les engagements et les opérations quotidiennes de la Banque, y compris les valeurs mobilières mises en pension, le prêt de valeurs mobilières, les systèmes de compensation et de paiement et les actifs affectés en garantie dans le cas de transactions sur dérivés. Incluent également les actifs qui ont été affectés en garantie afin de soutenir les activités de la FHLB.

³ Actifs au bilan consolidé intermédiaire qui soutiennent des activités de financement de la TD, actifs affectés en garantie contre des passifs au titre de la titrisation, actifs détenus par des véhicules de titrisation consolidés ou dans des portefeuilles en vue de l'émission d'obligations sécurisées et actifs couvrant les ventes à découvert.

⁴ Actifs présentés au bilan consolidé intermédiaire qui sont disponibles facilement dans leur forme juridique actuelle pour générer du financement ou soutenir les besoins en matière de garantie. Cette catégorie inclut les actifs de la FHLB comptabilisés qui demeurent inutilisés et les valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance qui peuvent être cédées en garantie, quoique peu fréquemment cédées en pratique.

⁵ Actifs au bilan consolidé intermédiaire qui ne peuvent servir à soutenir les besoins de financement ou les besoins en matière de garantie dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont admissibles éventuellement comme garantie de programme de financement (p. ex., les prêts hypothécaires assurés par la SCHL qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*).

⁶ Les valeurs mobilières comprennent : les prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction, les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les valeurs mobilières disponibles à la vente et les valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance.

⁷ Les actifs présentés comme valeurs mobilières prises en pension représentent la valeur de ces transactions, et non la valeur de la sûreté reçue.

⁸ Les autres actifs comprennent les montants à recevoir des courtiers et des clients.

Se reporter à la rubrique «Actifs affectés en garantie et sûretés» de la note 19 des états financiers consolidés intermédiaires pour de plus amples informations sur les actifs financiers acceptés en garantie que la Banque peut vendre ou céder à nouveau en garantie en l'absence de défaut.

FINANCEMENT

La TD a accès à une grande variété de sources de financement garanties et non garanties, à court et à long terme, y compris des canaux de titrisation qu'elle utilise pour satisfaire aux exigences de financement. Les activités de financement de la TD sont menées conformément à la politique mondiale de gestion sur la liquidité et la cession d'actifs, laquelle prévoit notamment que tous les actifs doivent être financés selon la durée appropriée ou selon la capacité d'absorption du marché en situation de crise.

L'approche principale de gestion des activités de financement de la Banque consiste à maximiser l'utilisation des dépôts mobilisés par l'entremise des services bancaires aux particuliers et des services bancaires aux entreprises. Le tableau ci-dessous illustre l'importante réserve de dépôts personnels et commerciaux et les comptes de passage de nos activités de gestion de patrimoine au Canada et de TD Ameritrade (collectivement les «dépôts personnels et commerciaux») qui comptent pour plus de 70 % de notre financement total. Le montant du financement à long terme stable assuré par les dépôts personnels et commerciaux à préavis ou sans échéance précise est établi en tenant compte de la permanence d'équilibre attestée selon le scénario de «stress combiné critique».

TABLEAU 41 : SOMMAIRE DU FINANCEMENT PROVENANT DES DÉPÔTS

(en milliards de dollars canadiens)

			Aux
		30 avril 2014	31 octobre 2013
Dépôts personnels et commerciaux – Services de détail au Canada		263,0 \$	260,5 \$
Dépôts personnels et commerciaux – Services de détail aux États-Unis		212,5	200,0
Autres dépôts		1,3	2,0
Total		476,8 \$	462,5 \$

La Banque a un programme actif de financement externe pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs, les obligations sécurisées et les titres de créance de gros non garantis. Le financement de gros de la Banque est réparti par régions, par monnaies et par réseaux de distribution. La Banque maintient des limites de concentration à l'égard des montants des dépôts de gros à court terme de façon à ne pas dépendre indûment d'un client ou de petits groupes de clients déposants comme source de financement. Qui plus est, elle limite le financement de gros à court terme qui peut arriver à échéance au cours d'une période donnée afin de limiter les expositions au risque de refinancement et au risque de liquidité des actifs durant un événement de stress.

La Banque continue d'explorer toutes les possibilités d'accéder de manière durable à du financement à moindre coût. Le tableau ci-après présente les diverses sources du financement obtenu au 30 avril 2014 et au 31 octobre 2013.

TABLEAU 42 : FINANCEMENT DE GROS

(en millions de dollars canadiens)

							30 avril 2014	31 octobre 2013
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total	Total
Dépôts de banques ¹	8 840 \$	2 741 \$	617 \$	187 \$	1 \$	19 \$	12 405 \$	11 025 \$
Billet de dépôt au porteur à terme	668	46	31	–	–	–	745	2 627
Certificats de dépôt	15 363	14 892	15 523	11 390	80	–	57 248	56 139
Papier commercial	3 567	3 506	1 173	96	–	–	8 342	8 192
Papier commercial adossé à des actifs ²	1 847	1 809	375	91	–	–	4 122	4 081
Obligations sécurisées	–	–	2 192	–	2 191	6 588	10 971	10 442
Titrisation de prêts hypothécaires	1 065	2 825	3 810	3 672	5 294	25 145	41 811	47 552
Billets à moyen terme non garantis de premier rang ³	207	1 634	389	947	9 644	19 175	31 996	23 290
Billets et débentures subordonnés ⁴	–	–	147	–	–	7 827	7 974	7 982
Titrisation à terme adossée à des actifs	301	–	–	–	–	1 948	2 249	1 662
Total	31 858 \$	27 453 \$	24 257 \$	16 383 \$	17 210 \$	60 702 \$	177 863 \$	172 992 \$
Dont :								
Garantis	3 213 \$	4 634 \$	6 377 \$	3 763 \$	7 485 \$	33 681 \$	59 153 \$	63 737 \$
Non garantis	28 645	22 819	17 880	12 620	9 725	27 021	118 710	109 255
Total	31 858 \$	27 453 \$	24 257 \$	16 383 \$	17 210 \$	60 702 \$	177 863 \$	172 992 \$

¹ Comprend le total des dépôts à échéance déterminée auprès des banques.

² Représente du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) émis par des entités structurées consolidées de la Banque.

³ Les montants ne comprennent pas les billets à moyen terme non garantis de premier rang émis par la Banque le 28 avril 2014 totalisant 2,5 milliards de dollars.

⁴ Les billets et débetures subordonnés ne sont pas considérés en tant que financement de gros étant donné qu'ils peuvent être engagés essentiellement à des fins de gestion des fonds propres.

La Banque a recours à des programmes de titrisation de créances hypothécaires résidentielles garanties comme une source principale de financement. À l'exclusion des activités de regroupement des prêts hypothécaires des Services bancaires de gros, la Banque a émis, au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2014, des titres adossés à des créances hypothécaires totalisant respectivement 0,6 milliard de dollars et 2,1 milliards de dollars (respectivement 1,4 milliard de dollars et 2,7 milliards de dollars au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2013) et d'autres titres immobiliers garantis au moyen de titres adossés à des créances totalisant 1 milliard de dollars tant au cours des trois mois qu'au cours des six mois clos le 30 avril 2014 (néant tant au cours des trois mois qu'au cours des six mois clos le 30 avril 2013). La Banque a continué d'élargir ses sources de financement à long terme par l'émission de respectivement 5,0 milliards de dollars et 6,7 milliards de dollars de billets à moyen terme non garantis au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2014 (3,9 milliards de dollars tant au cours des trois mois qu'au cours des six mois clos le 30 avril 2013) et n'a émis aucune obligation sécurisée au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2014 (néant au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2013).

FAITS RÉGLEMENTAIRES NOUVEAUX CONCERNANT LA LIQUIDITÉ

En novembre 2013, le BSIF a publié un projet de ligne directrice sur les «normes de liquidité». La ligne directrice sur les normes de liquidités établit deux normes minimales fondées sur le dispositif de Bâle III, la surveillance de certains traitements étant laissée à la discrétion des autorités nationales : le ratio de liquidité à court terme en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2015 et le ratio de liquidité à long terme net en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2018. Ces exigences sont complétées par des indicateurs additionnels de suivi et de surveillance, y compris les outils de suivi des liquidités et du risque de liquidité intrajournalier proposés par le dispositif de Bâle III et l'outil de surveillance des flux de trésorerie nets cumulatifs conçu par le BSIF. La présentation réglementaire du ratio de liquidité à court terme et des flux de trésorerie nets cumulatifs débutera en février 2015.

En janvier 2014, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) a publié un document consultatif révisé sur le ratio de liquidité à long terme net. Le ratio révisé comporte des facteurs visant une plus grande stabilité des dépôts de détail et de petites entreprises, fournit une analyse supplémentaire des actifs et des passifs échéant à moins d'un an, encadre le traitement du financement à court terme d'actifs et de passifs symétriques, et propose une plus grande cohérence pour suivre le ratio de liquidité à court terme. Les six banques canadiennes ont transmis au CBCB des commentaires du secteur sur le ratio de liquidité à long terme net révisé et prévoient que les lignes directrices définitives seront bientôt publiées par le CBCB. La TD continue d'élaborer des stratégies afin d'aligner son cadre de gestion du risque de liquidité avec les nouvelles normes réglementaires.

ANALYSE DES ÉCHÉANCES DES ACTIFS, DES PASSIFS ET DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le tableau ci-après présente les catégories au bilan et hors bilan par durée contractuelle restante. Les engagements hors bilan incluent les obligations contractuelles d'effectuer des paiements futurs pour respecter des engagements découlant de contrats de location simple et de location-financement, certaines obligations d'achats et d'autres obligations. La valeur des instruments de crédit indiqués ci-dessous représente le montant maximal du crédit additionnel que la TD pourrait être obligée de consentir si les contrats étaient entièrement utilisés. Comme une partie importante des garanties et des engagements devraient arriver à échéance sans avoir été utilisés, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des besoins de liquidités futurs. Ces obligations contractuelles influent sur les besoins de liquidités et de fonds propres à court et à long terme de la TD.

L'analyse des échéances présentée ne décrit pas la symétrie entre les actifs et les passifs de la TD ou l'exposition au risque de taux d'intérêt. L'analyse des échéances diffère aussi de la méthode employée par la Banque pour évaluer son exposition possible au risque de liquidité et aux besoins de financement connexes. La TD s'assure que les actifs sont financés de façon adéquate pour les protéger de la volatilité des coûts d'emprunt ou contre les réductions éventuelles des liquidités disponibles sur les marchés de financement (ainsi, la TD ne finance pas des actifs illiquides à long terme par des emprunts à court terme). La TD se sert de dépôts personnels et commerciaux stables sans échéance précise (comptes de chèques et comptes d'épargne) et de dépôts à terme personnels et commerciaux comme principale source de financement à long terme pour des actifs détenus à des fins autres que de transaction de la Banque. La TD finance également la partie stable du solde des lignes de crédit renouvelables sans échéance précise au moyen de sources de financement à long terme. La TD mène des activités de financement à long terme d'après la projection de croissance nette des actifs détenus à des fins autres que de transaction, compte tenu d'éléments comme les volumes des nouvelles affaires, les renouvellements de prêts à terme et de dépôts à terme et la probabilité que les clients se prévalent de leur option de remboursement ou de rachat anticipé. La TD cherche à synchroniser le plus étroitement possible les échéances de nouveaux financements et le profil d'échéances attendu qui en résulte dans son bilan. La TD recourt également à des dépôts de gros non garantis à court terme pour financer des actifs détenus à des fins de transaction, en fonction des estimations internes de la Banque de la liquidité de ces actifs quand ils sont soumis aux tensions des marchés.

TABLEAU 43 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE

(en millions de dollars canadiens)

	Au									
	30 avril 2014									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	2 873	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	2 873
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	24 281	395	206	89	342	–	–	–	8 413	33 726
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction ¹	1 934	3 524	3 706	1 831	2 015	6 554	18 076	10 856	50 965	99 461
Dérivés	5 249	1 653	1 942	3 128	1 685	7 387	14 768	14 531	–	50 343
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	127	1 164	1 006	1 105	543	683	253	863	208	5 952
Valeurs mobilières disponibles à la vente	816	3 642	2 906	1 132	1 847	5 205	21 193	18 690	1 320	56 751
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	429	402	444	1 556	427	3 868	16 028	33 104	276	56 534
Valeurs mobilières prises en pension	40 046	16 073	7 267	4 727	3 701	453	44	–	–	72 311
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	1 377	3 002	5 297	5 441	6 455	46 388	95 349	26 035	–	189 344
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	966	1 392	2 547	2 306	2 658	13 471	25 077	9 732	61 887	120 036
Cartes de crédit	–	–	–	–	–	–	–	–	25 399	25 399
Entreprises et gouvernements	15 169	3 995	4 034	3 525	3 396	9 301	33 431	37 033	11 338	121 222
Titres de créance classés comme prêts	–	307	51	24	24	168	561	1 826	–	2 961
Total des prêts	17 512	8 696	11 929	11 296	12 533	69 328	154 418	74 626	98 624	458 962
Provision pour pertes sur prêts	–	–	–	–	–	–	–	–	(3 049)	(3 049)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	17 512	8 696	11 929	11 296	12 533	69 328	154 418	74 626	95 575	455 913
Engagements de clients au titre d'acceptations	10 493	1 486	59	–	2	–	–	–	–	12 040
Participation dans TD Ameritrade	–	–	–	–	–	–	–	–	5 316	5 316
Goodwill ²	–	–	–	–	–	–	–	–	13 879	13 879
Autres immobilisations incorporelles ²	–	–	–	–	–	–	–	–	2 656	2 656
Terrains, constructions, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables ²	–	–	–	–	–	–	–	–	4 758	4 758
Actif d'impôt exigible	–	–	–	–	921	–	–	–	–	921
Actifs d'impôt différé	–	–	–	–	–	–	–	–	1 933	1 933
Montants à recevoir des courtiers et des clients	11 252	–	–	–	–	–	–	–	45	11 297
Autres actifs	2 134	318	105	64	177	131	156	83	6 636	9 804
Total de l'actif	117 146	\$ 37 353	\$ 29 570	\$ 24 928	\$ 24 193	\$ 93 609	\$ 224 936	\$ 152 753	\$ 191 980	\$ 896 468
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	14 772	\$ 14 052	\$ 15 284	\$ 5 656	\$ 5 821	\$ 147	\$ 897	\$ 512	\$ –	\$ 57 141
Dérivés	5 186	2 051	1 841	2 767	1 520	6 672	13 499	14 346	–	47 882
Passifs de titrisation à la juste valeur	1 001	2 573	2 489	293	1 296	871	5 089	2 612	–	16 224
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	211	275	391	502	444	1 556	729	–	–	4 108
Dépôts ^{3,4}										
Particuliers	5 347	7 063	7 258	6 087	5 919	9 344	12 879	173	276 163	330 233
Banques	8 566	3 591	806	–	39	1	8	11	2 741	15 763
Entreprises et gouvernements	19 183	11 790	5 182	1 008	1 238	11 165	26 096	2 287	131 099	209 048
Total des dépôts	33 096	22 444	13 246	7 095	7 196	20 510	38 983	2 471	410 003	555 044
Acceptations	10 493	1 486	59	–	2	–	–	–	–	12 040
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert ¹	1 818	552	928	182	669	2 658	6 687	8 588	15 434	37 516
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	35 534	5 873	1 789	544	698	296	7	–	–	44 741
Passifs de titrisation au coût amorti	64	252	1 321	469	1 614	4 423	14 837	2 607	–	25 587
Provisions	1	9	13	11	32	–	–	–	664	730
Passif d'impôt exigible	–	–	–	–	203	–	–	–	–	203
Passifs d'impôt différé	–	–	–	–	–	–	–	–	302	302
Montants à payer aux courtiers et aux clients	12 900	–	–	–	–	–	–	–	7	12 907
Passifs liés aux assurances	145	221	297	–	500	733	1 386	904	1 501	5 687
Autres passifs ⁵	3 574	2 435	659	1 162	281	367	1 451	1 045	3 610	14 584
Billets et débentures subordonnés	–	–	147	–	–	–	–	7 827	–	7 974
Passif au titre des actions privilégiées	–	–	–	–	–	–	–	29	–	29
Passif au titre des titres de fiducie de capital	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–	–	53 769	53 769
Total du passif et des capitaux propres	118 795	\$ 52 223	\$ 38 464	\$ 18 681	\$ 20 276	\$ 38 233	\$ 83 565	\$ 40 941	\$ 485 290	\$ 896 468
Engagements hors bilan										
Obligations d'achat										
Engagements en vertu de contrats de location simple	67	\$ 134	\$ 199	\$ 197	\$ 196	\$ 762	\$ 1 931	\$ 3 122	\$ –	\$ 6 608
Ententes de services de réseau	2	4	6	5	5	20	10	–	–	52
Guichets automatiques	10	22	47	33	26	62	67	3	–	270
Technologie de centre d'appels	3	5	7	7	8	29	68	–	–	127
Licences de logiciels et entretien de l'équipement	26	8	8	80	23	146	90	–	–	381
Engagements au titre du crédit et des liquidités										
Lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution	393	1 472	1 556	2 599	2 278	2 871	6 642	576	–	18 387
Lettres de crédit documentaires et commerciales	22	36	40	9	3	21	46	3	–	180
Engagements de crédit et de liquidités ^{6,7}	12 860	14 724	8 148	3 980	3 971	10 693	41 873	2 059	1 508	99 816
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Engagements de facilités de liquidité à l'égard de titres de PCAA	–	241	229	242	229	304	586	–	–	1 831

¹ Les montants ont été comptabilisés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.

² Pour les besoins de ce tableau, les actifs non financiers ont été présentés comme s'ils n'avaient pas d'échéance précise.

³ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant «aucune échéance précise».

⁴ Comprend 11 milliards de dollars d'obligations sécurisées dont une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «3 à 6 mois», une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans» et une tranche de 7 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 ans à 5 ans».

⁵ Comprend 118 millions de dollars de contrats de location-financement dont une tranche de 2 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «moins de 1 mois», une tranche de 5 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «1 à 3 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «3 à 6 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «6 à 9 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «9 mois à 1 an», une tranche de 27 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 37 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 ans à 5 ans» et une tranche de 26 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 5 ans».

⁶ Comprend 78 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés fermées.

⁷ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

TABLEAU 43 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE (suite)¹

(en millions de dollars canadiens)

	31 octobre 2013										Au	
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total		
Actif												
Trésorerie et montants à recevoir de banques	3 581	\$ —	\$ —	\$ —	\$ —	\$ —	\$ —	\$ —	\$ —	3 581	\$	
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	22 539	402	350	214	138	—	—	—	4 940	28 583		
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction ²	2 087	4 113	2 844	2 919	3 185	7 089	18 528	12 028	49 147	101 940		
Dérivés	5 658	2 588	1 887	1 543	1 379	6 801	14 832	14 773	—	49 461		
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	180	636	539	911	739	2 132	527	693	175	6 532		
Valeurs mobilières disponibles à la vente	3 470	4 284	4 373	1 097	1 851	5 873	22 725	34 033	1 838	79 544		
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	293	831	862	548	412	2 825	11 804	12 386	—	29 961		
Valeurs mobilières prises en pension	33 159	16 337	7 290	5 171	2 013	260	53	—	—	64 283		
Prêts												
Prêts hypothécaires résidentiels	1 194	1 842	4 552	7 725	6 219	31 175	108 098	25 015	—	185 820		
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	1 014	1 376	2 147	2 375	2 700	10 460	28 099	8 895	62 126	119 192		
Cartes de crédit	—	—	—	—	—	—	—	—	22 222	22 222		
Entreprises et gouvernements	17 832	3 886	3 340	4 382	3 090	8 059	31 745	32 682	11 783	116 799		
Titres de créance classés comme prêts	—	—	635	41	—	307	893	1 868	—	3 744		
Total des prêts	20 040	7 104	10 674	14 523	12 009	50 001	168 835	68 460	96 131	447 777		
Provision pour pertes sur prêts	—	—	—	—	—	—	—	—	(2 855)	(2 855)		
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	20 040	7 104	10 674	14 523	12 009	50 001	168 835	68 460	93 276	444 922		
Engagements de clients au titre d'acceptations	4 927	1 381	91	—	—	—	—	—	—	6 399		
Participation dans TD Ameritrade	—	—	—	—	—	—	—	—	5 300	5 300		
Goodwill ³	—	—	—	—	—	—	—	—	13 293	13 293		
Autres immobilisations incorporelles ³	—	—	—	—	—	—	—	—	2 493	2 493		
Terrains, constructions, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables ³	—	—	—	—	—	—	—	—	4 635	4 635		
Actif d'impôt exigible	—	—	—	—	583	—	—	—	—	583		
Actifs d'impôt différé	—	—	—	—	—	—	—	—	1 800	1 800		
Montants à recevoir des courtiers et des clients	9 183	—	—	—	—	—	—	—	—	9 183		
Autres actifs	1 630	317	179	55	171	186	224	39	6 727	9 528		
Total de l'actif	106 747	\$ 37 993	\$ 29 089	\$ 26 981	\$ 22 480	\$ 75 167	\$ 237 528	\$ 142 412	\$ 183 624	\$ 862 021	\$	
Passif												
Dépôts détenus à des fins de transaction	9 991	\$ 14 000	\$ 18 430	\$ 5 562	\$ 1 609	\$ 156	\$ 807	\$ 412	\$ —	\$ 50 967	\$	
Dérivés	5 430	2 719	2 425	1 938	1 627	6 868	13 648	14 816	—	49 471		
Passifs de titrisation à la juste valeur	1 896	2 385	2 619	3 529	2 401	1 962	4 662	2 506	—	21 960		
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	2	4	1	1	1	3	—	—	—	12		
Dépôts ^{4,5}												
Particuliers	5 288	8 461	9 116	6 778	6 366	9 180	12 666	150	261 463	319 468		
Banques	9 412	3 056	355	255	37	14	25	27	3 968	17 149		
Entreprises et gouvernements	22 931	13 167	4 058	2 825	3 181	8 824	21 844	1 860	126 298	204 988		
Total des dépôts	37 631	24 684	13 529	9 858	9 584	18 018	34 535	2 037	391 729	541 605		
Acceptations	4 927	1 381	91	—	—	—	—	—	—	6 399		
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert ⁶	689	605	1 481	156	777	2 603	9 649	8 526	17 343	41 829		
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	27 990	4 201	775	679	682	73	14	—	—	34 414		
Passifs de titrisation au coût amorti	40	517	730	578	1 428	3 482	15 794	3 023	—	25 592		
Provisions	6	23	21	7	41	3	3	29	563	696		
Passif d'impôt exigible	—	—	—	—	137	—	—	—	—	137		
Passifs d'impôt différé	—	—	—	—	—	—	—	—	321	321		
Montants à payer aux courtiers et aux clients	8 842	3	—	—	—	—	—	—	37	8 882		
Passifs liés aux assurances	142	212	284	—	477	703	1 325	866	1 577	5 586		
Autres passifs ⁶	4 064	3 332	925	536	516	350	1 549	35	3 451	14 758		
Billets et débiteures subordonnés	—	—	—	—	149	—	—	7 833	—	7 982		
Passif au titre des actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	27	—	27		
Passif au titre des titres de fiducie de capital	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Capitaux propres	—	—	—	—	—	—	—	—	51 383	51 383		
Total du passif et des capitaux propres	101 650	\$ 54 066	\$ 41 311	\$ 22 844	\$ 19 429	\$ 34 221	\$ 81 986	\$ 40 110	\$ 466 404	\$ 862 021	\$	
Engagements hors bilan												
Obligations d'achat												
Engagements en vertu de contrats de location simple	64	\$ 129	\$ 193	\$ 192	\$ 190	\$ 732	\$ 1 838	\$ 2 918	\$ —	\$ 6 256	\$	
Ententes de services de réseau	2	4	7	7	7	—	—	—	—	27		
Guichets automatiques	9	20	28	45	46	78	44	—	—	270		
Technologie de centre d'appels	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Licences de logiciels et entretien de l'équipement	6	69	6	24	7	32	19	—	—	163		
Engagements au titre du crédit et des liquidités												
Lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution	180	1 007	2 022	2 497	1 485	3 788	5 022	502	—	16 503		
Lettres de crédit documentaires et commerciales	41	66	36	14	24	3	15	1	—	200		
Engagements de crédit et de liquidités ^{7,8}	11 675	10 806	6 379	3 676	4 056	8 414	40 395	2 655	1 410	89 466		
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées												
Engagements de facilités de liquidité à l'égard de titres de PCAA	—	561	226	237	187	4	765	—	—	1 980		

¹ Certains chiffres correspondants ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.² Les montants ont été comptabilisés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.³ Pour les besoins de ce tableau, les actifs non financiers ont été présentés comme s'ils n'avaient pas d'échéance précise.⁴ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant «aucune échéance précise».⁵ Comprend 10 milliards de dollars d'obligations sécurisées dont une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «9 mois à 1 an», une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans» et une tranche de 6 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 ans à 5 ans».⁶ Comprend 103 millions de dollars de contrats de location-financement dont une tranche de 3 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «moins de 1 mois», une tranche de 6 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «1 à 3 mois», une tranche de 8 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «3 mois à 6 mois», une tranche de 8 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «6 à 9 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «9 mois à 1 an», une tranche de 18 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans» et une tranche de 53 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 ans à 5 ans».⁷ Comprend 82 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés fermées.⁸ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

TITRISATION ET ARRANGEMENTS HORS BILAN

La Banque mène certaines activités en vertu d'arrangements avec des entités structurées, notamment des entités ad hoc. La Banque utilise des entités structurées, telles des entités ad hoc, pour mobiliser des capitaux et obtenir des liquidités par la titrisation de certains actifs financiers de la Banque, pour aider les clients de la Banque à titriser leurs actifs financiers et pour créer pour eux des produits de placement. Mécanisme important des marchés de capitaux, les titrisations génèrent des liquidités en permettant aux investisseurs d'avoir facilement accès à des portefeuilles particuliers d'actifs et de risques.

Titrisation d'actifs initiés par la Banque

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux entreprises et aux gouvernements, des prêts aux particuliers et des prêts sur cartes de crédit pour rehausser sa situation de trésorerie, diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de son bilan.

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels aux termes du Programme des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* soutenu par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). La titrisation des prêts hypothécaires résidentiels avec la SCHL n'est pas admissible à la décomptabilisation et les prêts demeurent donc inscrits au bilan consolidé intermédiaire de la Banque. En outre, la Banque titrise des prêts aux particuliers et des prêts sur cartes de crédit en les vendant à des entités ad hoc soutenues et consolidées par la Banque. La Banque titrise aussi des prêts hypothécaires résidentiels aux États-Unis par l'entremise d'entités soutenues par le gouvernement américain. Ces prêts sont admissibles à la décomptabilisation et sont sortis du bilan consolidé intermédiaire de la Banque. Tous les autres produits titrisés par la Banque avaient été créés au Canada et ont été vendus à des structures de titrisation canadiennes. Pour plus de renseignements, se reporter aux notes 6 et 7 des états financiers consolidés intermédiaires.

TABEAU 44 : CRÉANCES TITRISÉES PAR LA BANQUE EN TANT QU'INITIATRICE¹

(en millions de dollars canadiens)

					<i>Aux</i>	
	Entités ad hoc importantes non consolidées		Entités ad hoc importantes consolidées		Tiers autres que des entités ad hoc	
	Valeur comptable des droits conservés		Valeur comptable des droits conservés		Valeur comptable des droits conservés	
	Actifs titrisés		Actifs titrisés		Actifs titrisés	
	30 avril 2014					
Prêts hypothécaires résidentiels	23 499	\$	–	\$	12 551	\$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers ²	–	–	7 181	–	–	–
Prêts sur cartes de crédit ²	–	–	–	–	–	–
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	15	–	–	–	2 194	48
Total des créances	23 514	\$	–	\$	14 745	\$
	31 octobre 2013					
Prêts hypothécaires résidentiels	23 157	\$	–	\$	16 229	\$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers ²	–	–	6 141	–	–	–
Prêts sur cartes de crédit ²	–	–	300	–	–	–
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	35	–	–	–	2 322	52
Total des créances	23 192	\$	–	\$	18 551	\$

¹ Incluent tous les actifs titrisés par la Banque, qu'ils soient présentés au bilan ou hors bilan aux fins comptables, y compris les actifs qui ne répondent pas aux critères de décomptabilisation, exception faite des titrisations effectuées par l'entremise des entités soutenues par le gouvernement américain pour lesquelles nous ne détenons pas de titres adossés à des créances hypothécaires en résultant.

² La Banque, dans toutes les opérations de titrisation qu'elle a entreprises relativement à ses propres actifs, a agi en tant que banque initiatrice et a conservé un risque de titrisation du point de vue des fonds propres.

Prêts hypothécaires résidentiels

La Banque titrise les prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire d'importantes entités ad hoc non consolidées et de tiers canadiens autres que des entités ad hoc. Les prêts hypothécaires résidentiels titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés en totalité ou en partie selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts hypothécaires résidentiels, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait des droits conservés. Au 30 avril 2014, la Banque n'avait comptabilisé aucun droit conservé en raison de la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels dans son bilan consolidé intermédiaire.

Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers

La Banque titrise des prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers par l'intermédiaire d'entités ad hoc consolidées. La Banque consolide les entités ad hoc puisqu'elles servent de véhicules de financement pour les actifs de la Banque, puisque la Banque dispose d'un pouvoir décisionnel quant aux principales décisions économiques des entités ad hoc et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels des entités ad hoc. Au 30 avril 2014, l'encours du papier commercial émis par les entités ad hoc s'établissait à 5,1 milliards de dollars (5,1 milliards de dollars au 31 octobre 2013), et l'encours des billets émis par les entités ad hoc s'établissait à 2,1 milliards de dollars (1 milliard de dollars au 31 octobre 2013). Au 30 avril 2014, l'exposition éventuelle maximale de la Banque aux pertes de ces conduits était de 7,2 milliards de dollars (6,1 milliards de dollars au 31 octobre 2013), dont une tranche de 1,1 milliard de dollars de prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers sous-jacents était assurée par des gouvernements (1,1 milliard de dollars au 31 octobre 2013).

Prêts sur cartes de crédit

La Banque titrise des prêts sur cartes de crédit par l'intermédiaire d'une entité ad hoc consolidée, puisqu'elle sert de véhicule de financement pour les actifs de la Banque; la Banque dispose donc d'un pouvoir décisionnel quant aux principales décisions économiques de l'entité ad hoc et est exposée à la majorité des risques résiduels de l'entité ad hoc. Au 30 avril 2014, l'encours des billets émis par l'entité ad hoc consolidée s'établissait à 0,3 milliard de dollars (0,6 milliard de dollars au 31 octobre 2013). Au 30 avril 2014, l'exposition éventuelle maximale de la Banque aux pertes de cette entité ad hoc atteignait 0,3 milliard de dollars (0,6 milliard de dollars au 31 octobre 2013).

Prêts aux entreprises et aux gouvernements

La Banque titre les prêts aux entreprises et aux gouvernements par l'intermédiaire d'entités ad hoc importantes non consolidées et de tiers canadiens autres que des entités ad hoc. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés du bilan de la Banque selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts aux entreprises et aux gouvernements, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait de droits conservés. Aucune perte sur créances n'est prévue à l'égard des droits conservés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés, ces prêts hypothécaires étant tous assurés par un gouvernement.

Titrisation d'actifs initiés par des tiers

Entités ad hoc importantes consolidées

La Banque est exposée au risque de titrisation provenant de certains actifs initiés par des tiers par l'entremise d'une entité ad hoc consolidée. La Banque consolide l'entité ad hoc puisque la Banque dispose d'un pouvoir décisionnel quant aux principales décisions économiques de l'entité ad hoc, que cette dernière est financée en totalité par la Banque et que la Banque est exposée à la majorité des risques de cette entité. Au 30 avril 2014, l'entité ad hoc consolidée avait 370 millions de dollars (312 millions de dollars au 31 octobre 2013) d'actifs garantis par des créances clients sous-jacentes. Les actifs provenaient des États-Unis. La durée moyenne pondérée de ces actifs est de 2,9 ans (3,4 ans au 31 octobre 2013). Au 30 avril 2014, l'exposition éventuelle maximale de la Banque à des pertes en raison de son financement de l'entité ad hoc s'établissait à 370 millions de dollars (312 millions de dollars au 31 octobre 2013). Au 30 avril 2014, le financement était fourni principalement par une facilité de premier rang dont la notation attribuée par l'agence de notation était AAA. De plus, au 30 avril 2014, la Banque s'était engagée à fournir un financement supplémentaire de 14 millions de dollars (53 millions de dollars au 31 octobre 2013) à l'entité ad hoc.

Entités ad hoc importantes non consolidées

Conduits multicédants

La Banque gère des conduits multicédants et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir des rehaussements de crédit. Les actifs initiés par des tiers sont titrisés par l'entremise des entités ad hoc soutenues mais non consolidées par la Banque. Au 30 avril 2014, le risque éventuel maximal de perte que courait la Banque compte tenu des participations qu'elle avait dans du papier commercial et des facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 9,3 milliards de dollars (9,6 milliards de dollars au 31 octobre 2013). De plus, au 30 avril 2014, la Banque s'était engagée à fournir des facilités de liquidité additionnelles de 1,8 milliard de dollars à l'égard de papier commercial adossé à des actifs (PCAA) qui pourraient être utilisées plus tard dans le cadre de l'acquisition d'actifs spécifiques (2,0 milliards de dollars au 31 octobre 2013).

Tous les actifs titrisés par des tiers soutenus par les conduits multicédants non consolidés de la Banque provenaient du Canada et ont été vendus à des structures de titrisation canadiennes. Le tableau suivant présente des informations sur les conduits de PCAA multicédants qui sont gérés par la Banque.

TABLEAU 45 : EXPOSITION AUX ACTIFS DE TIERS TITRISÉS PAR DES CONDUITS SOUTENUS PAR LA BANQUE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	30 avril 2014		31 octobre 2013	
	Exposition et notations des entités ad hoc non consolidées AAA ¹	Durée moyenne pondérée prévue (en années) ²	Exposition et notations des entités ad hoc non consolidées AAA ¹	Durée moyenne pondérée prévue (en années) ²
Prêts hypothécaires résidentiels	5 743 \$	2,4	5 590 \$	2,9
Prêts sur cartes de crédit	—	—	—	—
Prêts et crédit-bail – auto	1 870	1,5	2 164	1,3
Prêts et crédit-bail – matériel	—	—	—	—
Créances clients	1 687	2,2	1 850	2,3
Total des créances	9 300 \$	2,2	9 604 \$	2,4

¹ L'exposition totale de la Banque découlant des facilités de liquidité n'est liée qu'aux actifs notés AAA.

² La durée moyenne pondérée prévue pour chaque type d'actifs est fonction de chacun des engagements d'acquisition restants du conduit pour les portefeuilles de créances renouvelables et de la durée moyenne pondérée prévue pour les actifs des portefeuilles amortissables.

Au 30 avril 2014, la Banque détenait 1,1 milliard de dollars de PCAA émis par des conduits multicédants soutenus par la Banque dans les catégories des valeurs mobilières disponibles à la vente, des prêts et des valeurs mobilières détenus à des fins de transaction et dans d'autres catégories dans son bilan consolidé intermédiaire (1,7 milliard de dollars au 31 octobre 2013).

Exposition à des conduits soutenus par des tiers

La Banque est exposée à des conduits soutenus par des tiers aux États-Unis en raison de facilités de liquidité consenties qui s'établissaient à 548 millions de dollars au 30 avril 2014 (521 millions de dollars au 31 octobre 2013) dont aucune n'a été utilisée (aucune au 31 octobre 2013). Les actifs compris dans ces conduits consistent en des billets individuels adossés à des créances sur prêts-auto. Au 30 avril 2014, ces actifs avaient maintenu des notations attribuées par diverses agences de notation d'au minimum AA.

Ententes de crédit de financement adossé

Les «engagements de crédit» qui sont présentés à la note 19 des états financiers consolidés intermédiaires comprennent les ententes de crédit de financement adossé. Les ententes de crédit de financement adossé sont des engagements à fournir un financement à un emprunteur de gros dont le degré d'endettement est plus élevé, selon son ratio d'endettement, par rapport à son industrie. L'exposition de la Banque à des engagements de crédit de financement adossé n'était pas importante au 30 avril 2014 ni au 31 octobre 2013.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un résumé des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres de la Banque.

TABLEAU 46 : RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2014				Trois mois clos les			
	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.
Produits d'intérêts nets	4 391 \$	4 301 \$	4 183 \$	4 145 \$	3 901 \$	3 845 \$	3 842 \$	3 817 \$
Produits autres que d'intérêts	3 044	3 264	2 817	2 940	2 706	2 722	2 735	2 669
Total des produits	7 435	7 565	7 000	7 085	6 607	6 567	6 577	6 486
Provision pour pertes sur créances	392	456	352	477	417	385	565	438
Indemnisations d'assurance et charges connexes	659	683	711	1 140	609	596	688	645
Charges autres que d'intérêts	4 029	4 096	4 164	3 771	3 632	3 502	3 611	3 475
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	447	365	238	249	289	359	176	289
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, après impôt sur le résultat	80	77	81	75	57	59	57	62
Résultat net – comme présenté	1 988	2 042	1 616	1 523	1 717	1 784	1 594	1 701
Rajustements pour les éléments à noter, après impôt sur le résultat¹								
Amortissement des immobilisations incorporelles	63	61	59	59	58	56	60	59
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente	–	(19)	15	(70)	22	(24)	35	–
Frais d'intégration liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada	23	21	14	24	30	24	25	25
Frais de préparation, coûts de conversion, autres coûts non récurrents liés à la relation avec Aimia à l'égard du programme de fidélisation et à l'acquisition des comptes de cartes de crédit Visa Aéroplan	–	115	20	–	–	–	–	–
Profit à la vente des Services institutionnels TD Waterhouse	–	(196)	–	–	–	–	–	–
Charges/provision pour litiges et liées aux litiges	–	–	30	–	–	70	–	77
Incidence des inondations en Alberta sur le portefeuille de prêts	–	–	(29)	48	–	–	–	–
Frais de restructuration	–	–	90	–	–	–	–	–
Frais d'intégration, coûts de transaction directs et variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler	–	–	–	–	–	–	3	6
Réduction de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	–	–	–	–	–	–	–	(30)
Incidence positive attribuable aux modifications des taux d'imposition prévus par la loi	–	–	–	–	–	–	–	(18)
Juste valeur des swaps sur défaut de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, après provision pour pertes sur créances	–	–	–	–	–	–	–	(2)
Incidence de la mégatempête Sandy	–	–	–	–	–	–	37	–
Total des rajustements pour les éléments à noter	86	(18)	199	61	110	126	160	117
Résultat net – rajusté	2 074	2 024	1 815	1 584	1 827	1 910	1 754	1 818
Dividendes sur actions privilégiées	40	46	49	38	49	49	49	49
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales – rajusté	2 034	1 978	1 766	1 546	1 778	1 861	1 705	1 769
Attribuable aux :								
Participations ne donnant pas le contrôle – rajusté	26	27	27	26	26	26	26	26
Actionnaires ordinaires – rajusté	2 008	1 951	1 739	1 520	1 752	1 835	1 679	1 743

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

Résultat de base par action								
Comme présenté	1,05 \$	1,07 \$	0,84 \$	0,79 \$	0,89 \$	0,93 \$	0,83 \$	0,89 \$
Rajusté	1,09	1,06	0,95	0,82	0,95	1,00	0,92	0,96
Résultat dilué par action								
Comme présenté	1,04	1,07	0,84	0,79	0,89	0,93	0,83	0,89
Rajusté	1,09	1,06	0,95	0,82	0,95	1,00	0,91	0,95
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – comme présenté	15,9 %	16,4 %	13,4 %	12,8 %	15,1 %	15,6 %	14,2 %	15,5 %
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté	16,6	16,2	15,1	13,3	16,1	16,7	15,7	16,6

¹ Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Aperçu des résultats financiers» du présent document.

MÉTHODES COMPTABLES ET ESTIMATIONS

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque, qui sont présentés aux pages 52 à 92 du présent rapport aux actionnaires, ont été dressés selon les IFRS. Pour plus de détails sur les méthodes comptables conformes aux IFRS appliquées par la Banque, voir la note 2 des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2013. Pour plus de détails sur les jugements, estimations et hypothèses comptables importants selon les IFRS utilisés par la Banque, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2013.

De plus, la Banque a adopté les normes nouvelles et modifiées suivantes qui ont eu une incidence sur les méthodes comptables et les jugements, estimations et hypothèses comptables importants selon les IFRS :

Consolidation

Les normes nouvelles et modifiées suivantes portent sur les états financiers consolidés :

- IFRS 10, *États financiers consolidés* (IFRS 10), qui remplace IAS 27, *États financiers consolidés et individuels* (IAS 27), et SIC 12, *Consolidation – Entités ad hoc* (SIC 12);
- IFRS 11, *Partenariats* (IFRS 11); et
- IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (IFRS 12).

La Banque a aussi adopté les modifications apportées à IFRS 10 et les modifications corrélatives d'autres normes.

Les normes et les modifications ont donné lieu à une définition révisée du contrôle qui s'applique à toutes les entités. Les normes susmentionnées entrent toutes en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, soit le 1^{er} novembre 2013 pour la Banque, et doivent être appliquées de manière rétrospective, compte tenu de certains allègements transitoires et certaines exceptions. Afin d'adopter les normes susmentionnées, la Banque a réévalué ses analyses aux fins de consolidation pour toutes ses sociétés émettrices, notamment ses filiales, entreprises associées, coentreprises, entités structurées telles que les entités ad hoc ainsi que pour ses liens conservés avec d'autres entités tierces. Des renseignements supplémentaires sur la mise en œuvre de ces normes sont présentés ci-après.

États financiers consolidés

La Banque consolide une entité lorsqu'elle la contrôle, d'après les critères présentés ci-dessous.

La Banque contrôle une entité lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les activités de l'entité ayant l'incidence la plus importante sur les risques ou les rendements de l'entité, elle est exposée aux risques importants ou aux rendements liés à l'entité et a la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influencer sur les risques ou les rendements auxquels elle est exposée. Pour évaluer si la Banque contrôle une entité, l'objet et la conception de l'entité sont pris en compte pour déterminer les activités ayant l'incidence la plus importante sur les risques ou les rendements de l'entité.

La direction doit exercer son jugement pour évaluer si la Banque doit consolider une entité, en particulier une entité complexe. Par exemple, il pourrait être impossible de déterminer si la Banque contrôle une entité en évaluant uniquement les droits de vote pour certaines entités structurées. En pareil cas, le jugement de la direction est nécessaire pour déterminer si la Banque dispose d'un pouvoir décisionnel quant aux activités importantes pertinentes de l'entité. La Banque exerce aussi son jugement afin de déterminer si elle détient ce pouvoir à titre de mandant, soit pour son propre compte, ou à titre de mandataire, soit pour le compte d'une autre partie. Ces prises de décision se fondent sur des faits et circonstances précis et pertinents pour l'entité et pour des transactions connexes envisagées.

Outre la déconsolidation de la Fiducie de capital TD IV qui est présentée à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires, IFRS 10 n'a pas eu d'incidence importante sur la situation financière, les flux de trésorerie ou les résultats de la Banque.

Partenariats

IFRS 11 remplace les indications fournies auparavant par IAS 31, *Participation dans des coentreprises* (IAS 31), et SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. La nouvelle norme énonce les principes de la comptabilisation des partenariats qui sont des entreprises sur lesquelles deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. De plus, elle rend obligatoire l'utilisation de la méthode de la mise en équivalence pour la comptabilisation des partenariats, alors qu'avant la Banque appliquait la consolidation proportionnelle préconisée par IAS 31. Le 1^{er} novembre 2012, date de transition, l'adoption d'IFRS 11 par la Banque n'a pas eu d'incidence importante sur la situation financière, les flux de trésorerie ou les résultats de la Banque.

Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

IFRS 12 exige la présentation d'informations supplémentaires sur les entités consolidées et les entités non consolidées dans lesquelles la Banque détient une participation. IFRS 12 vise à ce que soient présentées des informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer le fondement du contrôle, si les actifs et les passifs consolidés sont visés par des restrictions, les expositions au risque entraînées par les liens avec des entités structurées non consolidées, les liens des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans les activités des entités consolidées, et l'exposition de la Banque à des entreprises associées et des coentreprises. L'adoption d'IFRS 12 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque; cependant, la norme entraînera rétrospectivement la présentation d'informations supplémentaires par la Banque en date du 31 octobre 2014.

Évaluation de la juste valeur

IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (IFRS 13), fournit un cadre unique pour l'évaluation de la juste valeur qui s'applique quand d'autres normes IFRS exigent ou permettent les évaluations à la juste valeur ou la présentation d'information sur la juste valeur. La norme fournit un cadre sur la façon d'évaluer la juste valeur à l'aide des hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif dans les conditions actuelles du marché. IFRS 13 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, soit le 1^{er} novembre 2013 pour la Banque, et s'applique de manière prospective. Cette nouvelle norme n'a pas eu d'incidence importante sur la situation financière, les flux de trésorerie ou les résultats de la Banque; cependant, la norme a entraîné la présentation d'informations supplémentaires sur la juste valeur, décrites à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires de manière prospective. Des informations supplémentaires seront présentées par la Banque en date du 31 octobre 2014.

Selon IFRS 13, la juste valeur des instruments financiers négociés sur un marché actif à la date du bilan est fondée sur leurs prix cotés en Bourse disponibles. Pour tous les autres instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, la juste valeur peut être fondée sur d'autres transactions actuelles de marché observables portant sur le même instrument ou un instrument similaire, sans modification ni reconditionnement, ou sur la base d'une autre technique d'évaluation qui maximise l'utilisation de données de marché observables. Les données de marché observables peuvent comprendre les courbes de taux d'intérêt, les taux de change et la volatilité des options. Les techniques d'évaluation comprennent des comparaisons avec des instruments similaires lorsqu'il existe des prix de marché observables, des analyses fondées sur la valeur actualisée des flux de trésorerie, des modèles d'évaluation des options et d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par les intervenants du marché.

Dans le cas de certains instruments financiers complexes ou illiquides, la juste valeur est établie d'après des techniques d'évaluation qui reposent sur l'hypothèse qu'il n'y a pas de transactions actuelles sur les marchés ou que l'on ne dispose pas de données de marché observables. Le choix de la technique

d'évaluation à appliquer fait appel au jugement. Les techniques d'évaluation reposent aussi sur certaines estimations et certains jugements. Les jugements touchent notamment les critères de liquidité et les données de modélisation comme les volatilités, les corrélations, les écarts de crédit, les taux d'actualisation, les taux de remboursements anticipés et les prix des instruments sous-jacents. Toute imprécision de ces estimations peut influencer sur la juste valeur qui en découlera.

La nature des placements en titres de participation privés fait en sorte que l'évaluation par la Banque pourrait changer au fil du temps en raison de changements survenus dans les activités sous-jacentes des placements. Ces changements peuvent être importants selon la nature des facteurs retenus pour la méthode d'évaluation et l'ordre de grandeur du changement de ces facteurs.

Il faut aussi porter des jugements pour comptabiliser les rajustements de juste valeur entrés dans les évaluations fondées sur des modèles afin de tenir compte de l'incertitude relative à la mesure dans l'évaluation d'instruments financiers complexes et négociés moins activement sur le marché. Si le marché des instruments financiers complexes se développait, le cours de ces instruments pourrait devenir plus transparent, ce qui permettrait de peaufiner les modèles d'évaluation.

Avantages du personnel

Les modifications d'IAS 19, *Avantages du personnel* (IAS 19), publiées en juin 2011, éliminent la possibilité d'utiliser la méthode du corridor pour les écarts actuariels, de telle sorte que la Banque devra comptabiliser immédiatement tous les écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global. Selon la norme modifiée, la Banque a choisi de reclasser les écarts actuariels cumulés dans les résultats non distribués. Les charges d'intérêts nettes ou les produits d'intérêts nets sont calculés en appliquant le taux d'actualisation à l'actif ou au passif net au titre des prestations définies et sont comptabilisés dans l'état du résultat consolidé intermédiaire, ainsi que le coût des services rendus pour la période et le coût des services passés pour la période. Les coûts de modifications de régime sont comptabilisés au cours de la période d'une modification de régime, que les droits soient acquis ou non. Les réductions sont comptabilisées dans le résultat par la Banque au moment où elles se produisent. Une réduction survient lorsque le nombre de personnes bénéficiant du régime baisse significativement. De plus, la Banque comptabilise une obligation au titre des indemnités de fin de contrat de travail lorsqu'elle ne peut plus se rétracter de l'offre d'indemnités de fin de contrat de travail ou lorsqu'elle comptabilise des frais de restructuration s'y rapportant.

Les obligations et les charges projetées au titre des prestations des régimes de retraite et du régime d'avantages complémentaires de retraite de la Banque sont établies au moyen de multiples hypothèses qui peuvent influencer de façon significative sur la valeur de ces montants. Les hypothèses actuarielles, notamment sur le taux d'actualisation, les augmentations de salaire, le taux de variation du coût des soins de santé et le taux de mortalité, représentent les meilleures estimations de la direction et sont révisées annuellement par les actuaires de la Banque. La Banque élabore chaque hypothèse d'après des résultats techniques passés pertinents de la Banque et des données de marché connexes, et elle tient compte du fait que ces données auront une incidence prolongée ou importante sur les hypothèses. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des régimes de retraite est établi d'après le rendement à long terme d'obligations de sociétés de grande qualité au 31 octobre. Les autres hypothèses sont également des estimations à long terme. Toutes les hypothèses supposent un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses ainsi que les modifications des hypothèses découlant des changements quant aux attentes futures entraînent une augmentation ou une diminution des obligations et des charges au titre des prestations des régimes de retraite et des avantages complémentaires de retraite qui est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global au cours de l'exercice et ont en outre une incidence sur les charges au cours des périodes futures.

Les modifications d'IAS 19 sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, soit le 1^{er} novembre 2013 pour la Banque, et ont été appliquées rétrospectivement.

Le 1^{er} novembre 2011, date de transition, les modifications ont entraîné une augmentation des actifs d'impôt différé de 74 millions de dollars, une diminution des autres actifs de 112 millions de dollars, une augmentation des autres passifs de 98 millions de dollars et une diminution des résultats non distribués de 136 millions de dollars.

Informations à fournir – Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les modifications d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (IFRS 7), publiées en décembre 2011, fournissent les obligations d'information courantes visant à aider les investisseurs et les autres utilisateurs à mieux évaluer l'incidence ou l'incidence potentielle des accords de compensation sur la situation financière d'une société. Bien que les modifications d'IFRS 7 entraînent la présentation d'informations supplémentaires, elles n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. Les modifications d'IFRS 7 entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, soit le 1^{er} novembre 2013 pour la Banque. Les informations à fournir selon les modifications d'IFRS 7 seront présentées rétrospectivement par la Banque en date du 31 octobre 2014.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES

L'IASB continue d'apporter des changements aux IFRS afin d'améliorer la qualité d'ensemble de l'information financière. La Banque suit activement tous les projets de l'IASB qui sont pertinents pour l'information financière et les méthodes comptables de la Banque.

Les normes suivantes ont été publiées, mais n'étaient pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de ces normes sur les états financiers consolidés et adoptera les normes lorsqu'elles seront en vigueur.

Présentation – Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

En décembre 2011, l'IASB a publié les modifications apportées à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, qui clarifient les exigences actuelles pour la compensation des actifs financiers et des passifs financiers. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014, soit le 1^{er} novembre 2014 pour la Banque. La Banque continue d'évaluer l'incidence de l'adoption des modifications d'IAS 32.

Droits ou taxes

En mai 2013, l'IFRS Interpretations Committee (le Comité) a, avec l'approbation de l'IASB, publié l'interprétation IFRIC 21, *Droits ou taxes* (IFRIC 21). IFRIC 21 donne des indications sur le moment où une entité doit comptabiliser un passif au titre d'un droit ou d'une taxe imposé par le gouvernement, selon IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. IFRIC 21 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014, soit le 1^{er} novembre 2014 pour la Banque, et doit être appliquée de manière rétrospective. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette interprétation.

Instruments financiers

IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), reflète les travaux de l'IASB sur le remplacement de la norme IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), et sera achevée et appliquée en trois phases distinctes : 1) Classement et évaluation des actifs et des passifs financiers; 2) Modèles de dépréciation; et 3) Comptabilité de couverture. Des exigences générales relatives à la comptabilité de couverture ont été ajoutées dans le cadre de la phase 3 du projet d'IFRS 9, mais la question de la comptabilité de macro-couverture a été dissociée du projet d'IFRS 9 et sera dorénavant considérée dans une norme distincte qui sera publiée séparément. En février 2014, l'IASB a fixé provisoirement l'entrée en vigueur d'IFRS 9 pour les exercices ouverts à compter du

1^{er} janvier 2018. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption d'IFRS 9 et surveille toute modification future potentielle de cette norme, y compris la comptabilité de macro-couverture proposée.

Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture

En juin 2013, l'IASB a publié des modifications à IAS 39 qui proposent d'introduire une exception à la disposition relative à la règle d'abandon de la comptabilité de couverture lorsqu'un dérivé désigné comme instrument de couverture fait l'objet d'une novation si certaines conditions sont remplies. Les modifications à IAS 39 sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014, soit le 1^{er} novembre 2014 pour la Banque, et doivent être appliquées de manière rétrospective. Les modifications à IAS 39 ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la situation financière, les flux de trésorerie ou les résultats de la Banque.

MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de la plus récente période intermédiaire, il n'y a eu aucune modification des politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Aux	
	30 avril 2014	31 octobre 2013
ACTIF		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	2 873 \$	3 581 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	33 726	28 583
	36 599	32 164
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction (Note 3)	99 461	101 940
Dérivés (Note 3)	50 343	49 461
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 3)	5 952	6 532
Valeurs mobilières disponibles à la vente (Notes 3, 4)	56 751	79 544
	212 507	237 477
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance (Note 4)	56 534	29 961
Valeurs mobilières prises en pension	72 311	64 283
Prêts (Note 5)		
Prêts hypothécaires résidentiels	189 344	185 820
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	120 036	119 192
Cartes de crédit	25 399	22 222
Entreprises et gouvernements	121 222	116 799
Titres de créance classés comme prêts	2 961	3 744
	458 962	447 777
Provision pour pertes sur prêts (Note 5)	(3 049)	(2 855)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	455 913	444 922
Divers		
Engagements de clients au titre d'acceptations	12 040	6 399
Participation dans TD Ameritrade (Note 8)	5 316	5 300
Goodwill (Note 10)	13 879	13 293
Autres immobilisations incorporelles	2 656	2 493
Terrains, constructions, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	4 758	4 635
Actif d'impôt exigible	921	583
Actifs d'impôt différé (Note 17)	1 933	1 800
Montants à recevoir des courtiers et des clients	11 297	9 183
Autres actifs (Note 11)	9 804	9 528
	62 604	53 214
Total de l'actif	896 468 \$	862 021 \$
PASSIF		
Dépôts détenus à des fins de transaction (Notes 3, 12)	57 141 \$	50 967 \$
Dérivés (Note 3)	47 882	49 471
Passifs de titrisation à la juste valeur (Note 3)	16 224	21 960
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 3)	4 108	12
	125 355	122 410
Dépôts (Note 12)		
Particuliers	330 233	319 468
Banques	15 763	17 149
Entreprises et gouvernements	209 048	204 988
	555 044	541 605
Divers		
Acceptations	12 040	6 399
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	37 516	41 829
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	44 741	34 414
Passifs de titrisation au coût amorti	25 587	25 592
Provisions (Note 19)	730	696
Passif d'impôt exigible	203	137
Passifs d'impôt différé (Note 17)	302	321
Montants à payer aux courtiers et aux clients	12 907	8 882
Passifs liés aux assurances	5 687	5 586
Autres passifs (Note 13)	14 584	14 758
	154 297	138 614
Billets et débentures subordonnés	7 974	7 982
Passif au titre des actions privilégiées	29	27
Total du passif	842 699	810 638
CAPITAUX PROPRES		
Actions ordinaires (en millions d'actions émises et en circulation : 1 845,1 au 30 avril 2014 et 1 838,9 au 31 oct. 2013) (Note 14)	19 593	19 316
Actions privilégiées (en millions d'actions émises et en circulation : 90,0 au 30 avril 2014 et 135,8 au 31 oct. 2013) (Note 14)	2 250	3 395
Actions autodétenues – ordinaires (en millions d'actions autodétenues : (3,4) au 30 avril 2014 et (3,9) au 31 oct. 2013) (Note 14)	(120)	(145)
Actions autodétenues – privilégiées (en millions d'actions autodétenues : (0,1) au 30 avril 2014 et (0,1) au 31 oct. 2013) (Note 14)	(1)	(2)
Surplus d'apport	173	170
Résultats non distribués	26 134	23 982
Cumul des autres éléments du résultat global	4 206	3 159
	52 235	49 875
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	1 534	1 508
Total des capitaux propres	53 769	51 383
Total du passif et des capitaux propres	896 468 \$	862 021 \$

Certains montants comparatifs ont été retraités pour tenir compte de l'adoption des normes nouvelles et modifiées selon les IFRS (voir la note 2), du dividende en actions (voir la note 14) et des reclassements afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013
Produits d'intérêts				
Prêts	4 917 \$	4 476 \$	9 800 \$	8 952 \$
Valeurs mobilières				
Intérêts	703	713	1 450	1 488
Dividendes	288	253	563	514
Dépôts auprès de banques	22	25	49	45
	5 930	5 467	11 862	10 999
Charges d'intérêts				
Dépôts	1 041	1 061	2 144	2 218
Passifs de titrisation	189	225	406	464
Billets et débentures subordonnés	101	115	206	232
Actions privilégiées et titres de fiducie de capital	1	1	2	5
Divers	207	164	412	334
	1 539	1 566	3 170	3 253
Produits d'intérêts nets	4 391	3 901	8 692	7 746
Produits autres que d'intérêts				
Services de placement et de valeurs mobilières	813	709	1 600	1 378
Commissions sur crédit	216	189	422	392
Profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières (Note 4)	45	107	133	237
Produits (pertes) de négociation	(66)	(36)	(82)	(115)
Frais de services	489	440	986	894
Services de cartes	428	320	852	591
Produits d'assurance	936	903	1 846	1 824
Honoraires de fiducie	39	40	74	75
Autres produits (pertes)	144	34	477	152
	3 044	2 706	6 308	5 428
Total des produits	7 435	6 607	15 000	13 174
Provision pour pertes sur créances (Note 5)	392	417	848	802
Indemnisations d'assurance et charges connexes	659	609	1 342	1 205
Charges autres que d'intérêts				
Salaires et avantages du personnel (Note 16)	2 067	1 891	4 157	3 792
Charges d'occupation des locaux, amortissement compris	405	364	780	715
Charges de matériel et de mobilier, amortissement compris	189	205	377	410
Amortissement d'autres immobilisations incorporelles	140	124	290	242
Marketing et développement des affaires	186	171	357	320
Frais liés aux activités de courtage	80	83	161	159
Services professionnels et services-conseils	214	254	434	462
Communications	68	68	137	138
Divers	680	472	1 432	896
	4 029	3 632	8 125	7 134
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée	2 355	1 949	4 685	4 033
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	447	289	812	648
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, après impôt sur le résultat (Note 8)	80	57	157	116
Résultat net	1 988	1 717	4 030	3 501
Dividendes sur actions privilégiées	40	49	86	98
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	1 948 \$	1 668 \$	3 944 \$	3 403 \$
Attribuable aux :				
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	26 \$	26 \$	53 \$	52 \$
Actionnaires ordinaires	1 922	1 642	3 891	3 351
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions) (Note 18)				
De base	1 838,9	1 841,8	1 837,1	1 837,6
Dilué	1 844,8	1 847,4	1 843,0	1 846,3
Résultat par action (en dollars) (Note 18)				
De base	1,05 \$	0,89 \$	2,12 \$	1,82 \$
Dilué	1,04	0,89	2,11	1,82
Dividendes par action (en dollars)	0,47	0,40	0,90	0,79

Certains montants comparatifs ont été retraités pour tenir compte de l'adoption des normes nouvelles et modifiées selon les IFRS (voir la note 2), du dividende en actions (voir la note 14) et des reclassements afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013
Résultat net	1 988 \$	1 717 \$	4 030 \$	3 501 \$
Autres éléments du résultat global, après impôt sur le résultat				
<i>Éléments qui seront reclassés par la suite dans le résultat net</i>				
Variation des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente ¹	76	143	66	50
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) lié(e)s aux valeurs mobilières disponibles à la vente ²	(53)	(84)	(113)	(174)
Variation nette des profits latents (pertes latentes) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger	(730)	397	2 376	310
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les participations dans des établissements à l'étranger ³	(8)	—	(13)	—
Profits nets (pertes nettes) de change des activités de couverture ⁴	248	(146)	(951)	(108)
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les couvertures des participations dans des établissements à l'étranger ⁵	8	—	13	—
Variation des profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie ⁶	(173)	358	934	300
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les couvertures de flux de trésorerie ⁷	(36)	(324)	(1 265)	(621)
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés par la suite dans le résultat net</i>				
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel ⁸	(31)	(135)	(85)	(143)
	(699)	209	962	(386)
Résultat global pour la période	1 289 \$	1 926 \$	4 992 \$	3 115 \$
Attribuable aux :				
Actionnaires privilégiés	40 \$	49 \$	86 \$	98 \$
Actionnaires ordinaires	1 223	1 851	4 853	2 965
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	26	26	53	52

¹ Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 22 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2014 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 80 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2013). Déduction faite d'une charge d'impôt de 33 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2014 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 21 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2013).

² Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 17 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2014 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 50 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2013). Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 57 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2014 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 91 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2013).

³ Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de néant pour les trois mois clos le 30 avril 2014 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de néant pour les trois mois clos le 30 avril 2013). Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de néant pour les six mois clos le 30 avril 2014 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de néant pour les six mois clos le 30 avril 2013).

⁴ Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 91 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2014 (déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 52 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2013). Déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 336 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2014 (déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 39 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2013).

⁵ Déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 3 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2014 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de néant pour les trois mois clos le 30 avril 2013). Déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 4 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2014 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de néant pour les six mois clos le 30 avril 2013).

⁶ Déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 198 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2014 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 190 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2013). Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 561 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2014 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 170 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2013).

⁷ Déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 96 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2014 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 174 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2013). Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 754 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2014 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 315 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2013).

⁸ Déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 11 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2014 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 48 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2013). Déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 30 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2014 (déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 51 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2013).

Certains montants comparatifs ont été retraités pour tenir compte de l'adoption des normes nouvelles et modifiées selon les IFRS (voir la note 2), du dividende en actions (voir la note 14) et des reclassements afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013
Actions ordinaires (Note 14)				
Solde au début de la période	19 452 \$	19 023 \$	19 316 \$	18 691 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	67	33	114	95
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	74	77	163	347
Solde à la fin de la période	19 593	19 133	19 593	19 133
Actions privilégiées (Note 14)				
Solde au début de la période	2 925	3 395	3 395	3 395
Rachat d'actions	(675)	–	(1 145)	–
Solde à la fin de la période	2 250	3 395	2 250	3 395
Actions autodétenues – ordinaires (Note 14)				
Solde au début de la période	(153)	(135)	(145)	(166)
Achat d'actions	(912)	(728)	(2 031)	(1 534)
Vente d'actions	945	737	2 056	1 574
Solde à la fin de la période	(120)	(126)	(120)	(126)
Actions autodétenues – privilégiées (Note 14)				
Solde au début de la période	(3)	(3)	(2)	(1)
Achat d'actions	(34)	(18)	(53)	(33)
Vente d'actions	36	21	54	34
Solde à la fin de la période	(1)	–	(1)	–
Surplus d'apport				
Solde au début de la période	163	185	170	196
Prime nette (escompte net) sur la vente d'actions autodétenues	12	5	15	(2)
Options sur actions (Note 15)	(3)	–	(4)	(6)
Divers	1	–	(8)	2
Solde à la fin de la période	173	190	173	190
Résultats non distribués				
Solde au début de la période	25 108	21 858	23 982	20 868
Ajustements transitoires à l'adoption des normes comptables nouvelles et modifiées	–	–	–	(5)
Résultat net attribuable aux actionnaires	1 962	1 691	3 977	3 449
Dividendes sur actions ordinaires	(865)	(746)	(1 654)	(1 452)
Dividendes sur actions privilégiées	(40)	(49)	(86)	(98)
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	(31)	(135)	(85)	(143)
Solde à la fin de la période	26 134	22 619	26 134	22 619
Cumul des autres éléments du résultat global				
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente :</i>				
Solde au début de la période	662	1 292	732	1 475
Autres éléments du résultat global	23	59	(47)	(124)
Solde à la fin de la période	685	1 351	685	1 351
<i>Profit net latent (perte nette latente) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture :</i>				
Solde au début de la période	2 629	(475)	722	(426)
Autres éléments du résultat global	(482)	251	1 425	202
Solde à la fin de la période	2 147	(224)	2 147	(224)
<i>Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :</i>				
Solde au début de la période	1 583	2 241	1 705	2 596
Autres éléments du résultat global	(209)	34	(331)	(321)
Solde à la fin de la période	1 374	2 275	1 374	2 275
Total	4 206	3 402	4 206	3 402
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales				
Solde au début de la période	1 543	1 485	1 508	1 477
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	26	26	53	52
Divers	(35)	(19)	(27)	(37)
Solde à la fin de la période	1 534	1 492	1 534	1 492
Total des capitaux propres	53 769 \$	50 105 \$	53 769 \$	50 105 \$

Certains montants comparatifs ont été retraités pour tenir compte de l'adoption des normes nouvelles et modifiées selon les IFRS (voir la note 2), du dividende en actions (voir la note 14) et des reclassements afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013
Flux de trésorerie des activités d'exploitation				
Résultat net avant impôt sur le résultat	2 435 \$	2 006 \$	4 842 \$	4 149 \$
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets des activités d'exploitation				
Provision pour pertes sur créances (Note 5)	392	417	848	802
Amortissement	136	129	269	257
Amortissement d'autres immobilisations incorporelles	140	124	290	242
Pertes nettes (profits nets) sur les valeurs mobilières (Note 4)	(45)	(107)	(133)	(237)
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée (Note 8)	(80)	(57)	(157)	(116)
Impôt différé	(38)	223	23	232
Variations des actifs et passifs d'exploitation				
Intérêts à recevoir et à payer (Notes 11, 13)	(44)	(25)	(130)	(286)
Valeurs mobilières vendues à découvert	(3 463)	5 814	(4 313)	6 585
Prêts et valeurs mobilières détenus à des fins de transaction	1 683	3 225	2 479	(84)
Prêts, déduction faite de la titrisation et des ventes	(690)	(8 810)	(9 834)	(14 998)
Dépôts	(12 290)	5 844	25 045	17 658
Dérivés	994	(706)	(2 471)	(1 844)
Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	428	160	583	58
Passifs de titrisation	(2 659)	1 208	(5 741)	104
Divers	1 542	2 351	(4 895)	(106)
Impôt sur le résultat payé	(497)	(377)	(550)	(683)
Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation	(12 056)	11 419	6 155	11 733
Flux de trésorerie des activités de financement				
Variation des valeurs mobilières mises en pension	5 163	(7 333)	10 327	(8 805)
Remboursement de billets et de débentures subordonnés	–	–	–	(2 500)
Remboursement ou rachat de passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital	–	(122)	2	(472)
Écart de change sur les billets et débentures subordonnés émis en monnaie étrangère et autres	(13)	30	(8)	46
Émission d'actions ordinaires (Note 14)	57	27	95	75
Rachats d'actions privilégiées (Note 14)	(675)	–	(1 145)	–
Vente d'actions autodétenues (Note 14)	993	763	2 125	1 606
Achat d'actions autodétenues (Note 14)	(946)	(746)	(2 084)	(1 567)
Dividendes versés	(831)	(718)	(1 577)	(1 203)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	(26)	(26)	(53)	(52)
Flux de trésorerie nets des activités de financement	3 722	(8 125)	7 682	(12 872)
Flux de trésorerie des activités d'investissement				
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	10 436	10 608	(5 143)	1 967
Activités relatives aux valeurs mobilières disponibles à la vente (Note 4)				
Achats	(10 584)	(12 811)	(20 284)	(23 250)
Produit tiré des échéances	7 459	5 230	18 065	18 452
Produit tiré des ventes	2 077	4 929	5 156	11 348
Activités relatives aux valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance (Note 4)				
Achats	(3 727)	(2 455)	(6 142)	(2 455)
Produits tirés des échéances	2 042	507	3 903	507
Activités relatives aux titres de créance classés comme prêts				
Achats	(25)	(413)	(26)	(463)
Produits tirés des échéances	796	258	993	859
Produits tirés des ventes	–	14	–	14
Achats nets de locaux, de matériel et d'autres actifs amortissables	(54)	(197)	(392)	(276)
Valeurs mobilières prises en pension (mises en pension)	(197)	(2 494)	(8 028)	652
Trésorerie nette acquise (payée) dans le cadre de dessaisissements, d'acquisitions et de la vente d'actions de TD Améritrade (Notes 8, 9)	141	(6 569)	(2 740)	(6 569)
Flux de trésorerie nets des activités d'investissement	8 364	(3 393)	(14 638)	786
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	(31)	5	93	(41)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	(1)	(94)	(708)	(394)
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période	2 874	3 136	3 581	3 436
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période	2 873 \$	3 042 \$	2 873 \$	3 042 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie				
Montant des intérêts payés au cours de la période	1 556 \$	1 599 \$	3 258 \$	3 577 \$
Montant des intérêts reçus au cours de la période	5 615	5 224	11 257	10 523
Montant des dividendes reçus au cours de la période	271	237	575	507

Certains montants comparatifs ont été retraités pour tenir compte de l'adoption des normes nouvelles et modifiées selon les IFRS (voir la note 2), du dividende en actions (voir la note 14) et des reclassements afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

NOTE 1 : NATURE DES ACTIVITÉS

INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques*. Les actionnaires d'une banque ne sont pas responsables, en tant que tels, des dettes, actes ou défauts de celle-ci, sauf dans les cas prévus par la *Loi sur les banques*. La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la TD ou la Banque). La Banque est issue de la fusion, le 1^{er} février 1955, de la Banque de Toronto, qui a obtenu une charte en 1855, et de la Banque Dominion, dont la charte remonte à 1869. La Banque est constituée au Canada, et son siège social et sa principale place d'affaires sont situés au 66, Wellington Street West, Toronto (Ontario). La TD offre ses services dans trois secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités principales dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers consolidés intermédiaires ci-joints dressés par la Banque et les principes comptables qu'elle a suivis sont conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur une base résumée selon la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), à l'aide des méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers consolidés annuels 2013 de la Banque, ainsi qu'en appliquant les nouvelles normes IFRS et modifications de normes IFRS (les normes nouvelles et modifiées selon les IFRS) adoptées rétrospectivement par la Banque et décrites à la note 2 ci-dessous. De plus, les états financiers consolidés intermédiaires ci-joints reflètent l'effet du dividende en actions, comme il est mentionné à la note 14, sur le résultat de base et le résultat dilué par action de la Banque, comme s'il était appliqué rétrospectivement à toutes les périodes présentées antérieures à la date de paiement du dividende en actions. Les résultats sectoriels comparatifs de la Banque pour les périodes antérieures au réaligement des secteurs survenu le 1^{er} novembre 2013 ont aussi été retraités afin de refléter ce réaligement décrit de façon plus détaillée à la note 20. Certains montants comparatifs ont aussi été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

La préparation des états financiers exige que la direction fasse des estimations, pose des hypothèses et exerce son jugement à l'égard des montants présentés d'actifs, de passifs, de produits et de charges, et de l'information à fournir à l'égard des actifs ou passifs éventuels, comme il est décrit plus en détail à la note 3 des états financiers consolidés annuels 2013 de la Banque et à la note 2 ci-dessous. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer des montants estimatifs, au fur et à mesure que surviennent des événements qui les confirment.

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque ont été préparés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Toutes les opérations intersociétés, tous les soldes intersociétés et tous les profits latents et pertes latentes intersociétés comptabilisés sur ces opérations sont éliminés à la consolidation.

Les états financiers consolidés intermédiaires pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2014 ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration de la Banque, conformément à une recommandation du comité d'audit, le 21 mai 2014.

Puisque les états financiers consolidés intermédiaires n'incluent pas toutes les informations à fournir normalement requises pour les états financiers consolidés annuels, ils doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels 2013, les notes correspondantes et les passages ombragés du rapport de gestion 2013. Certaines informations sont présentées dans les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion figurant dans le présent rapport aux actionnaires, comme le permettent les IFRS, et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de certains éléments comptabilisés à la juste valeur comme il est mentionné à la note 2 des états financiers consolidés annuels 2013 de la Banque.

NOTE 2 : MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES ET FUTURES

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

La Banque a adopté les normes nouvelles et modifiées suivantes.

Consolidation

Les normes nouvelles et modifiées suivantes portent sur les états financiers consolidés :

- IFRS 10, *États financiers consolidés* (IFRS 10), qui remplace IAS 27, *États financiers consolidés et individuels* (IAS 27), et SIC 12, *Consolidation – Entités ad hoc* (SIC 12);
- IFRS 11, *Partenariats* (IFRS 11); et
- IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (IFRS 12).

La Banque a aussi adopté les modifications apportées à IFRS 10 et les modifications corrélatives d'autres normes.

Les normes et les modifications ont donné lieu à une définition révisée du contrôle qui s'applique à toutes les entités. Les normes susmentionnées entrent toutes en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, soit le 1^{er} novembre 2013 pour la Banque, et doivent être appliquées de manière rétrospective, compte tenu de certains allègements transitoires et certaines exceptions. Afin d'adopter les normes susmentionnées, la Banque a réévalué ses analyses aux fins de consolidation pour toutes ses sociétés émettrices, notamment ses filiales, entreprises associées, coentreprises, entités structurées telles que les entités ad hoc ainsi que pour ses liens conservés avec d'autres entités tierces. Des renseignements supplémentaires sur la mise en œuvre de ces normes sont présentés ci-après.

États financiers consolidés

La Banque consolide une entité lorsqu'elle la contrôle, d'après les critères présentés ci-dessous.

La Banque contrôle une entité lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les activités de l'entité ayant l'incidence la plus importante sur les risques ou les rendements de l'entité, elle est exposée aux risques importants ou aux rendements liés à l'entité et a la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influencer sur les risques ou les rendements auxquels elle est exposée. Pour évaluer si la Banque contrôle une entité, l'objet et la conception de l'entité sont pris en compte pour déterminer les activités ayant l'incidence la plus importante sur les risques ou les rendements de l'entité.

La direction doit exercer son jugement pour évaluer si la Banque doit consolider une entité, en particulier une entité complexe. Par exemple, il pourrait être impossible de déterminer si la Banque contrôle une entité en évaluant uniquement les droits de vote pour certaines entités structurées. En pareil cas, le jugement de la direction est nécessaire pour déterminer si la Banque dispose d'un pouvoir décisionnel quant aux activités importantes pertinentes de l'entité. La Banque exerce aussi son jugement afin de déterminer si elle détient ce pouvoir à titre de mandant, soit pour son propre compte, ou à titre de mandataire, soit pour le compte d'une autre partie. Ces prises de décision se fondent sur des faits et circonstances précis et pertinents pour l'entité et pour des transactions connexes envisagées.

Le 1^{er} novembre 2012, date de transition, l'adoption d'IFRS 10 par la Banque a entraîné la déconsolidation de Fiducie de capital TD IV (Fiducie IV), laquelle était consolidée auparavant par la Banque. Au moment de la déconsolidation de la Fiducie IV, les billets de Fiducie de capital TD IV (les billets TD CaTS IV) émis par la Fiducie IV ont été retirés des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. Ce retrait a entraîné une diminution des passifs au titre des titres de fiducie de capital de 1,75 milliard de dollars qui a été remplacé par un montant équivalent de passifs au titre des billets de dépôt émis par la Banque à la Fiducie IV. L'incidence est une baisse d'environ 5 millions de dollars des résultats non distribués d'ouverture de la Banque attribuable au différentiel de taux d'intérêt entre les billets TD CaTS IV et les billets de dépôt. Outre la déconsolidation de la Fiducie IV, IFRS 10 n'a pas eu d'incidence importante sur la situation financière, les flux de trésorerie ou les résultats de la Banque.

Partenariats

IFRS 11 remplace les indications fournies auparavant par IAS 31, *Participation dans des coentreprises* (IAS 31), et SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. La nouvelle norme énonce les principes de la comptabilisation des partenariats qui sont des entreprises sur lesquelles deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. De plus, elle rend obligatoire l'utilisation de la méthode de la mise en équivalence pour la comptabilisation des partenariats, alors qu'avant la Banque appliquait la consolidation proportionnelle préconisée par IAS 31. Le 1^{er} novembre 2012, date de transition, l'adoption d'IFRS 11 par la Banque n'a pas eu d'incidence importante sur la situation financière, les flux de trésorerie ou les résultats de la Banque.

Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

IFRS 12 exige la présentation d'informations supplémentaires sur les entités consolidées et les entités non consolidées dans lesquelles la Banque détient une participation. IFRS 12 vise à ce que soient présentées des informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer le fondement du contrôle, si les actifs et les passifs consolidés sont visés par des restrictions, les expositions au risque entraînées par les liens avec des entités structurées non consolidées, les liens des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans les activités des entités consolidées, et l'exposition de la Banque à des entreprises associées et des coentreprises. L'adoption d'IFRS 12 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque; cependant, la norme entraînera rétrospectivement la présentation d'informations supplémentaires par la Banque en date du 31 octobre 2014.

Évaluation de la juste valeur

IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (IFRS 13), fournit un cadre unique pour l'évaluation de la juste valeur qui s'applique quand d'autres normes IFRS exigent ou permettent les évaluations à la juste valeur ou la présentation d'information sur la juste valeur. La norme fournit un cadre sur la façon d'évaluer la juste valeur à l'aide des hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif dans les conditions actuelles du marché. IFRS 13 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, soit le 1^{er} novembre 2013 pour la Banque, et s'applique de manière prospective. Cette nouvelle norme n'a pas eu d'incidence importante sur la situation financière, les flux de trésorerie ou les résultats de la Banque; cependant, la norme a entraîné la présentation d'informations supplémentaires sur la juste valeur, décrites à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires de manière prospective. Des informations supplémentaires seront présentées par la Banque en date du 31 octobre 2014.

Avantages du personnel

Les modifications d'IAS 19, *Avantages du personnel* (IAS 19), publiées en juin 2011, éliminent la possibilité d'utiliser la méthode du corridor pour les écarts actuariels, de telle sorte que la Banque devra comptabiliser immédiatement tous les écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global. Selon la norme modifiée, la Banque a choisi de reclasser les écarts actuariels cumulés dans les résultats non distribués. Les charges d'intérêts nettes ou les produits d'intérêts nets sont calculés en appliquant le taux d'actualisation à l'actif ou au passif net au titre des prestations définies et sont comptabilisés dans l'état du résultat consolidé intermédiaire, ainsi que le coût des services rendus pour la période et le coût des services passés pour la période. Les coûts de modifications de régime sont comptabilisés au cours de la période d'une modification de régime, que les droits soient acquis ou non. Les réductions sont comptabilisées dans le résultat par la Banque au moment où elles se produisent. Une réduction survient lorsque le nombre de personnes bénéficiant du régime baisse significativement. De plus, la Banque comptabilise une obligation au titre des indemnités de fin de contrat de travail lorsqu'elle ne peut plus se rétracter de l'offre d'indemnités de fin de contrat de travail ou lorsqu'elle comptabilise des frais de restructuration s'y rapportant.

Les obligations et les charges projetées au titre des prestations des régimes de retraite et du régime d'avantages complémentaires de retraite de la Banque sont établies au moyen de multiples hypothèses qui peuvent influencer de façon significative sur la valeur de ces montants. Les hypothèses actuarielles, notamment sur le taux d'actualisation, les augmentations de salaire, le taux de variation du coût des soins de santé et le taux de mortalité, représentent les meilleures estimations de la direction et sont révisées annuellement par les actuaires de la Banque. La Banque élabore chaque hypothèse d'après des résultats techniques passés pertinents de la Banque et des données de marché connexes, et elle tient compte du fait que ces données auront une incidence prolongée ou importante sur les hypothèses. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des régimes de retraite est établi d'après le rendement à long terme d'obligations de sociétés de grande qualité au 31 octobre. Les autres hypothèses sont également des estimations à long terme. Toutes les hypothèses supposent un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses ainsi que les modifications des hypothèses découlant des changements quant aux attentes futures entraînent une augmentation ou une diminution des obligations et des charges au titre des prestations des régimes de retraite et des avantages complémentaires de retraite qui est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global au cours de l'exercice et ont en outre une incidence sur les charges au cours des périodes futures.

Les modifications d'IAS 19 sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, soit le 1^{er} novembre 2013 pour la Banque, et ont été appliquées rétrospectivement.

Le 1^{er} novembre 2011, date de transition, les modifications ont entraîné une augmentation des actifs d'impôt différé de 74 millions de dollars, une diminution des autres actifs de 112 millions de dollars, une augmentation des autres passifs de 98 millions de dollars et une diminution des résultats non distribués de 136 millions de dollars.

Informations à fournir – Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les modifications d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (IFRS 7), publiées en décembre 2011, fournissent les obligations d'information courantes visant à aider les investisseurs et les autres utilisateurs à mieux évaluer l'incidence ou l'incidence potentielle des accords de compensation sur la situation financière d'une société. Bien que les modifications d'IFRS 7 entraînent la présentation d'informations supplémentaires, elles n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. Les modifications d'IFRS 7 entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, soit le 1^{er} novembre 2013 pour la Banque. Les informations à fournir selon les modifications d'IFRS 7 seront présentées rétrospectivement par la Banque en date du 31 octobre 2014.

Résumé de l'incidence à l'adoption des normes nouvelles et modifiées

Le tableau suivant présente l'incidence à l'adoption des normes nouvelles et modifiées :

Incidence à l'adoption des normes nouvelles et modifiées

(en millions de dollars canadiens)

	Au				
	31 octobre 2013				
	Présenté antérieurement	Ajustement lié à IAS 19	Ajustement lié à IFRS 10 et 11	Total des ajustements	Montants rajustés
ACTIF					
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	28 855	\$ –	\$ (272)	\$ (272)	28 583
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	101 928	–	12	12	101 940
Valeurs mobilières disponibles à la vente	79 541	–	3	3	79 544
Goodwill	13 297	–	(4)	(4)	13 293
Actifs d'impôt différé	1 588	212	–	212	1 800
Autres actifs	9 990	(450)	(12)	(462)	9 528
	235 199	(238)	(273)	(511)	234 688
PASSIF					
Dépôts – Particuliers	319 749	–	(281)	(281)	319 468
Dépôts – Entreprises et gouvernements	203 204	–	1 784	1 784	204 988
Passif d'impôt exigible	134	–	3	3	137
Montants à payer aux courtiers et aux clients	8 908	–	(26)	(26)	8 882
Autres passifs	14 419	346	(7)	339	14 758
Passif au titre des titres de fiducie de capital	1 740	–	(1 740)	(1 740)	–
	548 154	346	(267)	79	548 233
CAPITAUX PROPRES					
Résultats non distribués	24 565	(578)	(5)	(583)	23 982
Cumul des autres éléments du résultat global	3 166	(6)	(1)	(7)	3 159
	27 731	\$ (584)	\$ (6)	\$ (590)	27 141

Douze mois clos le 31 octobre 2013

Résultat net	6 662	\$	(22)	\$	–	\$	(22)	\$	6 640	\$
---------------------	-------	----	------	----	---	----	------	----	-------	----

	Au				
	30 avril 2013				
	Présenté antérieurement	Ajustement lié à IAS 19	Ajustement lié à IFRS 10 et 11	Total des ajustements	Montants rajustés
ACTIF					
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	19 751	\$ –	\$ (210)	\$ (210)	19 541
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	94 614	–	1	1	94 615
Valeurs mobilières disponibles à la vente	81 077	–	3	3	81 080
Goodwill	12 897	–	(1)	(1)	12 896
Actifs d'impôt différé	663	401	–	401	1 064
Autres actifs	9 844	(425)	(12)	(437)	9 407
	218 846	(24)	(219)	(243)	218 603
PASSIF					
Dépôts – Particuliers	303 772	–	(237)	(237)	303 535
Dépôts – Entreprises et gouvernements	183 634	–	1 803	1 803	185 437
Passif d'impôt exigible	65	–	3	3	68
Passifs d'impôt différé	355	(25)	–	(25)	330
Montants à payer aux courtiers et aux clients	7 162	–	(23)	(23)	7 139
Autres passifs	14 124	1 052	(13)	1 039	15 163
Passif au titre des titres de fiducie de capital	1 749	–	(1 749)	(1 749)	–
	510 861	1 027	(216)	811	511 672
CAPITAUX PROPRES					
Résultats non distribués	23 674	(1 051)	(4)	(1 055)	22 619
Cumul des autres éléments du résultat global	3 401	–	1	1	3 402
	27 075	\$ (1 051)	\$ (3)	\$ (1 054)	26 021

Trois mois clos le 30 avril 2013

Résultat net	1 723	\$	(5)	\$	(1)	\$	(6)	\$	1 717	\$
---------------------	-------	----	-----	----	-----	----	-----	----	-------	----

Six mois clos le 30 avril 2013

Résultat net	3 513	\$	(12)	\$	–	\$	(12)	\$	3 501	\$
---------------------	-------	----	------	----	---	----	------	----	-------	----

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES

L'IASB continue d'apporter des changements aux IFRS afin d'améliorer la qualité d'ensemble de l'information financière. La Banque suit activement tous les projets de l'IASB qui sont pertinents pour l'information financière et les méthodes comptables de la Banque.

Les normes suivantes ont été publiées, mais n'étaient pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de ces normes sur les états financiers consolidés et adoptera les normes lorsqu'elles seront en vigueur.

Présentation – Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

En décembre 2011, l'IASB a publié les modifications apportées à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, qui clarifient les exigences actuelles pour la compensation des actifs financiers et des passifs financiers. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014, soit le 1^{er} novembre 2014 pour la Banque. La Banque continue d'évaluer l'incidence de l'adoption des modifications d'IAS 32.

Droits ou taxes

En mai 2013, l'IFRS Interpretations Committee (le Comité) a, avec l'approbation de l'IASB, publié l'interprétation IFRIC 21, *Droits ou taxes* (IFRIC 21). IFRIC 21 donne des indications sur le moment où une entité doit comptabiliser un passif au titre d'un droit ou d'une taxe imposé par le gouvernement, selon IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. IFRIC 21 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014, soit le 1^{er} novembre 2014 pour la Banque, et doit être appliquée de manière rétrospective. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette interprétation.

Instruments financiers

IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), reflète les travaux de l'IASB sur le remplacement de la norme IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), et sera achevée et appliquée en trois phases distinctes : 1) Classement et évaluation des actifs et des passifs financiers; 2) Modèles de dépréciation; et 3) Comptabilité de couverture. Des exigences générales relatives à la comptabilité de couverture ont été ajoutées dans le cadre de la phase 3 du projet d'IFRS 9, mais la question de la comptabilité de macro-couverture a été dissociée du projet d'IFRS 9 et sera dorénavant considérée dans une norme distincte qui sera publiée séparément. En février 2014, l'IASB a fixé provisoirement l'entrée en vigueur d'IFRS 9 pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption d'IFRS 9 et surveille toute modification future potentielle de cette norme, y compris la comptabilité de macro-couverture proposée.

Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture

En juin 2013, l'IASB a publié des modifications à IAS 39 qui proposent d'introduire une exception à la disposition relative à la règle d'abandon de la comptabilité de couverture lorsqu'un dérivé désigné comme instrument de couverture fait l'objet d'une novation si certaines conditions sont remplies. Les modifications à IAS 39 sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014, soit le 1^{er} novembre 2014 pour la Banque, et doivent être appliquées de manière rétrospective. Les modifications à IAS 39 ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la situation financière, les flux de trésorerie ou les résultats de la Banque.

NOTE 3 : ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR

Certains actifs et passifs, surtout des instruments financiers, sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent les prêts et les valeurs mobilières classés comme détenus à des fins de transaction, les actifs et les passifs désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les instruments classés comme disponibles à la vente, les dérivés, certaines valeurs mobilières prises en pension, certains dépôts classés comme détenus à des fins de transaction, les passifs de titrisation à la juste valeur, les obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert et certaines obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension. Tous les autres actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti et leur juste valeur est présentée ci-dessous.

CALCUL DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur des instruments financiers négociés sur un marché actif à la date du bilan est fondée sur leurs prix cotés en Bourse disponibles. Pour tous les autres instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, la juste valeur peut être fondée sur d'autres transactions actuelles de marché observables portant sur le même instrument ou un instrument similaire, sans modification ni reconditionnement, ou sur la base d'une autre technique d'évaluation qui maximise l'utilisation de données de marché observables. Les données de marché observables peuvent comprendre les courbes de taux d'intérêt, les taux de change et la volatilité des options. Les techniques d'évaluation comprennent des comparaisons avec des instruments similaires lorsqu'il existe des prix de marché observables, des analyses fondées sur la valeur actualisée des flux de trésorerie, des modèles d'évaluation des options et d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par les intervenants du marché.

Dans le cas de certains instruments financiers complexes ou illiquides, la juste valeur est établie d'après des techniques d'évaluation qui reposent sur l'hypothèse qu'il n'y a pas de transactions actuelles sur les marchés ou que l'on ne dispose pas de données de marché observables. Le choix de la technique d'évaluation à appliquer fait appel au jugement. Les techniques d'évaluation reposent aussi sur certaines estimations et certains jugements. Les jugements touchent notamment les critères de liquidité et les données de modélisation comme les volatilités, les corrélations, les écarts de crédit, les taux d'actualisation, les taux de remboursements anticipés et les prix des instruments sous-jacents. Toute imprécision de ces estimations peut influencer sur la juste valeur qui en découlera.

La nature des placements en titres de participation privés fait en sorte que l'évaluation par la Banque pourrait changer au fil du temps en raison de changements survenus dans les activités sous-jacentes des placements. Ces changements peuvent être importants selon la nature des facteurs retenus pour la méthode d'évaluation et l'ordre de grandeur du changement de ces facteurs.

Il faut aussi porter des jugements pour comptabiliser les rajustements de juste valeur entrés dans les évaluations fondées sur des modèles afin de tenir compte de l'incertitude relative à la mesure dans l'évaluation d'instruments financiers complexes et négociés moins activement sur le marché. Si le marché des instruments financiers complexes se développait, le cours de ces instruments pourrait devenir plus transparent, ce qui permettrait de peaufiner les modèles d'évaluation.

GOVERNANCE EN MATIÈRE D'ÉVALUATION

Les processus d'évaluation suivent des politiques et des procédures approuvées par la haute direction et par des spécialistes en la matière. La surveillance par la haute direction du processus d'évaluation relève de divers comités chargés d'évaluations. De plus, la Banque met en place un certain nombre de contrôles supplémentaires, notamment un processus de vérification indépendante des prix assurant l'exactitude des évaluations de la juste valeur présentées dans les états financiers. Les sources utilisées pour l'évaluation indépendante des prix respectent les critères établis dans les politiques approuvées touchant l'évaluation, qui prennent en compte l'évaluation de la fiabilité, la pertinence et la fréquence des données.

MÉTHODES ET HYPOTHÈSES

Aux fins de l'évaluation et de la présentation de l'information financière, la Banque calcule la juste valeur selon les méthodes d'évaluation et les hypothèses suivantes :

Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement

La juste valeur des titres de créance des gouvernements canadiens repose sur les prix cotés sur des marchés actifs, s'ils sont disponibles. Si aucun prix coté n'est disponible, des techniques d'évaluation comme les modèles de flux de trésorerie actualisés peuvent être utilisés, ce qui maximise le recours aux données observables telles que les courbes de rendement des titres de gouvernements.

La juste valeur des titres de créance du gouvernement fédéral américain et des gouvernements d'États américains, de même que des titres de créance des organismes gouvernementaux américains, est établie en se référant aux prix des transactions récentes, aux cours de courtiers ou aux prix de fournisseurs indépendants. Il est possible que les courtiers et les fournisseurs indépendants utilisent un modèle d'évaluation propre à une catégorie pour évaluer ces valeurs mobilières. Les données de marché observables du modèle comprennent les prix du marché prévus, mais non encore annoncés, les indices applicables et des données telles que le coupon, l'échéance et l'échéance moyenne pondérée de la catégorie. Les données de marché utilisées dans le modèle d'évaluation comprennent, sans toutefois s'y restreindre, les courbes de rendement indexées et les écarts de négociation.

La juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles est établie principalement à l'aide des cours de courtiers, des prix de fournisseurs indépendants et d'autres techniques d'évaluation, comme l'utilisation de modèles d'écart redressé en fonction des options recourant à des données telles que des hypothèses de taux de remboursements anticipés rattachées à la garantie sous-jacente. Les données observables comprennent, sans toutefois s'y restreindre, les courbes de rendement indexées et les écarts cours acheteur-cours vendeur. D'autres données peuvent comprendre les hypothèses relatives à la volatilité formulées à partir de simulations de Monte-Carlo et tiennent compte de facteurs comme la qualité du crédit de la contrepartie, la liquidité et la concentration.

Autres titres de créance

La juste valeur des titres de créance de sociétés et des autres titres de créance, y compris les titres de créance reclassés de la catégorie détenus à des fins de transactions à la catégorie disponibles à la vente, repose principalement sur des cours de courtiers, des prix de fournisseurs indépendants ou d'autres techniques d'évaluation, comme les techniques fondées sur les flux de trésorerie actualisés. Les données de marché utilisées dans les techniques d'évaluation ou les prix des fournisseurs indépendants ou les cours de courtiers sous-jacents comprennent des courbes de rendement de titres de référence et de titres de gouvernements, des écarts de crédit et des données sur les transactions exécutées.

Les titres adossés à des créances mobilières sont évalués à la juste valeur principalement à partir des prix de fournisseurs indépendants. Les fournisseurs indépendants utilisent un modèle d'évaluation qui optimise le recours à des données observables telles que les courbes de rendement de titres de référence et des écarts cours acheteur-cours vendeur. Le modèle tient également compte des données pertinentes à l'égard des garanties sous-jacentes, comme les hypothèses relatives à la durée moyenne pondérée jusqu'à l'échéance et au taux des remboursements anticipés.

Titres de capitaux propres

La juste valeur des titres de capitaux propres repose sur les prix cotés sur des marchés actifs, s'ils sont disponibles. S'il n'y a pas de prix cotés disponibles facilement, comme pour les titres de capitaux propres privés, ou si l'écart cours acheteur-cours vendeur est important, la juste valeur est calculée d'après les prix cotés de titres semblables ou au moyen de techniques d'évaluation, y compris l'analyse des flux de trésorerie actualisés et les multiples du résultat avant impôt et amortissement, et d'autres techniques d'évaluation pertinentes.

S'il existe des restrictions quant à la négociation des titres de capitaux propres détenus, un ajustement de valeur est comptabilisé par rapport aux prix disponibles, afin de tenir compte de la nature des restrictions. Cependant, les restrictions qui ne font pas partie du titre détenu et qui représentent un accord contractuel distinct conclu par la Banque et un tiers n'influent pas sur la juste valeur de l'instrument initial.

Droits conservés

Les droits conservés sont classés comme valeurs mobilières détenues à des fins de transaction et sont initialement comptabilisés à la juste valeur relative au bilan consolidé intermédiaire de la Banque. Par la suite, la juste valeur des droits conservés comptabilisée par la Banque est calculée en évaluant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus selon les meilleures estimations de la direction au sujet des hypothèses clés, notamment les pertes sur créances, les taux de remboursements anticipés, les courbes des taux d'intérêt à terme et les taux d'actualisation, correspondant aux risques en jeu. La différence entre les flux de trésorerie réels et les flux de trésorerie futurs estimés par la Banque est comptabilisée en résultat. Les hypothèses sont révisées périodiquement et peuvent être modifiées en cas de changements économiques importants.

Prêts

La juste valeur estimée des prêts comptabilisés au coût amorti, autres que les titres de créance classés comme prêts, reflète les variations survenues dans les cours du marché depuis que les prêts ont été consentis ou achetés. En ce qui a trait aux prêts productifs à taux fixe, la juste valeur estimée est établie par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus liés à ces prêts aux taux d'intérêt actuels du marché pour des prêts ayant des risques de crédit similaires. En ce qui a trait aux prêts productifs à taux variable, les variations des taux d'intérêt ont une incidence minimale sur la juste valeur étant donné que les taux d'intérêt imputés aux prêts sont révisés régulièrement en fonction du marché. Ainsi, la juste valeur est présumée se rapprocher de la valeur comptable. La juste valeur des prêts n'est pas rajustée pour tenir compte de la valeur de toute protection de crédit que la Banque a pu acheter pour atténuer le risque de crédit.

À la comptabilisation initiale, les titres de créance classés comme prêts ne comprennent pas les titres qui ont des prix cotés sur des marchés actifs. S'il n'y a pas de prix cotés disponibles facilement, la juste valeur est établie d'après les prix cotés de titres semblables, d'après d'autres preuves indirectes ou à l'aide d'une technique d'évaluation qui maximise l'utilisation de données de marché observables. Si les prix cotés sur des marchés actifs deviennent disponibles par la suite, ils sont utilisés pour établir la juste valeur des titres de créance classés comme prêts.

La juste valeur des prêts comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, qui comprennent les prêts détenus à des fins de transaction et les prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, est établie d'après les prix de marché observables, s'ils sont disponibles. Lorsque la Banque est teneur de marché pour des prêts négociés sur le marché secondaire, la juste valeur est établie à l'aide des prix réels, ou des prix pour des transactions comparables. Quant aux prêts pour lesquels la Banque n'est pas teneur de marché, la Banque obtient des cours de courtiers d'autres courtiers dignes de confiance, et corrobore ces informations en recourant à des techniques d'évaluation ou en obtenant des prix de consensus ou des prix composites auprès des services d'évaluation.

Marchandises

La juste valeur des marchandises physiques est déterminée d'après les prix cotés sur des marchés actifs, lorsqu'ils sont disponibles. La Banque négocie également des contrats de dérivés de marchandises qui peuvent être négociés sur une Bourse ou sur des marchés hors cote. La détermination de la juste valeur des instruments financiers dérivés est décrite ci-après.

Instruments financiers dérivés

La juste valeur des instruments financiers dérivés négociés en Bourse est déterminée d'après les prix cotés. La juste valeur des instruments financiers dérivés négociés hors Bourse est estimée à l'aide de techniques d'évaluation bien établies comme les techniques fondées sur les flux de trésorerie actualisés, le modèle Black-Scholes et la simulation de Monte-Carlo. Les modèles d'évaluation utilisent des données observables sur le marché ou corroborées par ces dernières.

Les prix obtenus en utilisant ces modèles sont comptabilisés déduction faite des ajustements de valeur. Les données utilisées dans les modèles d'évaluation sont fonction du type de dérivé et de la nature de l'instrument sous-jacent et sont propres à l'instrument évalué. Les données peuvent comprendre, sans toutefois s'y restreindre, les courbes des taux d'intérêt, les taux de change, les ratios dividende/cours projetés, les prix au comptant et à terme des marchandises, les taux de recouvrement, la volatilité, les cours au comptant et la corrélation.

Un ajustement de valeur lié au risque de crédit est comptabilisé par rapport à la valeur selon le modèle des dérivés négociés hors Bourse pour tenir compte de l'incertitude liée à la possibilité qu'une des deux contreparties à un dérivé ne soit pas en mesure de respecter ses obligations dans le cadre du contrat. Pour établir les ajustements de valeur liés au risque de crédit, la Banque tient compte des conventions-cadres de compensation et des garanties, et évalue la solvabilité de la contrepartie et sa propre qualité de crédit, en évaluant les montants futurs pouvant être dus à la Banque ou dus par la Banque.

S'il y a défaut d'une contrepartie, une provision spécifique est établie pour constater la valeur de réalisation estimée, déduction faite de la valeur des biens donnés en garantie, en fonction du prix en vigueur sur le marché au moment où le défaut est constaté. Dans ce cas, la valeur de réalisation estimée est mesurée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus selon un taux d'intérêt effectif approprié immédiatement avant la dépréciation, après rajustement pour tenir compte de la valeur des biens donnés en garantie. La juste valeur des dérivés détenus à des fins autres que de transaction est établie de la même manière que pour les dérivés détenus à des fins de transaction.

Dépôts

La juste valeur estimée des dépôts à terme est établie par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels au moyen des taux d'intérêt en vigueur pour les dépôts assortis de modalités similaires.

La Banque considère la juste valeur des dépôts dont l'échéance n'est pas définie comme égale à la valeur comptable, soit l'équivalent du montant à payer à la date du bilan.

La juste valeur des dépôts détenus à des fins de transaction est établie d'après des techniques d'évaluation fondées sur les flux de trésorerie actualisés qui maximisent l'utilisation de données de marché observables comme les courbes de rendement de titres de référence et les taux de change. La Banque tient compte de l'incidence de son propre risque de crédit dans l'évaluation de ces dépôts par rapport aux données de marché observables.

Passifs de titrisation

La juste valeur des passifs de titrisation est calculée d'après les prix cotés ou les prix cotés d'instruments financiers similaires, s'ils sont disponibles. Si les prix cotés ne sont pas disponibles, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation, ce qui maximise l'utilisation de données observables comme les cours des obligations hypothécaires du Canada.

Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert

La juste valeur de ces obligations est fondée sur la juste valeur des valeurs mobilières sous-jacentes, qui peuvent comprendre des titres de capitaux propres ou des titres de créance. Étant donné que ces obligations sont entièrement garanties, la méthode utilisée pour calculer la juste valeur serait la même que celle qui est utilisée pour les titres de capitaux propres et les titres de créance sous-jacents.

Valeurs mobilières prises en pension et obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension

Les marchandises achetées ou vendues en vertu d'un contrat qui prévoit la vente ou le rachat des marchandises à une date ultérieure à un prix fixe sont portées au bilan consolidé intermédiaire à la juste valeur. La juste valeur de ces pensions est établie d'après des techniques d'évaluation comme les modèles de flux de trésorerie actualisés qui maximisent l'utilisation des données de marché observables comme les courbes de swap de taux et les prix à terme des marchandises.

Billets et débiteures subordonnés

La juste valeur des billets et débiteures subordonnés est fondée sur les prix cotés pour des émissions semblables ou sur les taux actuellement disponibles pour la Banque pour des titres de créance ayant une même qualité de crédit et une même durée jusqu'à l'échéance.

Passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital

La juste valeur du passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital est établie d'après les prix cotés d'instruments financiers identiques ou semblables.

Autres passifs financiers désignés à la juste valeur

Pour les dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, la juste valeur est établie d'après des techniques d'évaluation fondées sur les flux de trésorerie actualisés qui maximisent l'utilisation de données de marchés observables comme les courbes de rendement de titres de référence. La Banque tient compte de l'incidence de son propre risque de crédit dans l'évaluation de ces dépôts par rapport aux données de marché observables. La Banque prend actuellement des engagements de prêts hypothécaires envers ses clients afin de leur accorder un prêt hypothécaire à taux fixe avant la date prévue de leur financement. La Banque évalue les engagements de prêts au moyen d'un modèle d'évaluation des options et par des ajustements calculés à l'aide d'un taux de prêt prévu afin d'établir précisément la juste valeur. Le taux de prêt prévu représente la meilleure estimation de la Banque, fondée sur une analyse historique, quant aux montants des engagements de prêts qui seront réellement financés. Si des prorogations d'engagement sont exercées par l'emprunteur, la Banque réévaluera l'option vendue à la juste valeur.

Exception aux fins de l'évaluation d'un portefeuille

En vertu de l'exception aux fins de l'évaluation énoncée par IFRS 13, une entité peut évaluer la juste valeur d'un groupe d'actifs financiers et de passifs financiers dont les risques se compensent sur la base du prix qui serait reçu pour la vente ou le transfert de son exposition nette à un risque particulier ou à plusieurs risques. La Banque gère certains actifs financiers et passifs financiers, tels que des actifs dérivés et des passifs dérivés, selon leur exposition nette et se prévaut de l'exception aux fins de l'évaluation d'un portefeuille pour évaluer ces actifs financiers et ces passifs financiers à la juste valeur.

Juste valeur d'actifs et de passifs qui ne sont pas évalués à la juste valeur

Les actifs et les passifs n'étant pas évalués à la juste valeur comprennent les prêts, les dépôts, les passifs de titrisation, certaines valeurs mobilières achetées et obligations liées aux valeurs mobilières prises en pension et mises en pension, les billets et débiteures subordonnés et le passif au titre des actions privilégiées émises et des titres de fiducie de capital. La juste valeur de ces instruments est calculée seulement aux fins de la présentation de l'information financière et les techniques d'évaluation utilisées sont décrites ci-dessus. De plus, la Banque a déterminé que la valeur comptable des actifs et des passifs suivants se rapproche de leur juste valeur, puisqu'ils sont habituellement des instruments financiers liquides à taux variable et des instruments financiers à court terme : trésorerie et montants à recevoir de banques, dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, engagements de clients au titre d'acceptations et acceptations.

Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers et des marchandises

Les justes valeurs figurant dans le tableau ci-après excluent la valeur des actifs qui ne sont pas des instruments financiers comme les terrains, les constructions et le matériel, ainsi que le goodwill et les autres immobilisations incorporelles, y compris les relations clients, qui sont importants pour la Banque. Le tableau comprend la juste valeur des marchandises.

Actifs financiers, passifs financiers et marchandises

(en millions de dollars canadiens)

	Aux			
	30 avril 2014		31 octobre 2013	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
ACTIFS FINANCIERS ET MARCHANDISES				
Trésorerie et montants à recevoir de banques	2 873	\$ 2 873	\$ 3 581	\$ 3 581
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	33 726	33 726	28 583	28 583
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	29 213	29 213	32 861	32 861
Autres titres de créance	8 909	8 909	9 628	9 628
Titres de capitaux propres	47 563	47 563	45 751	45 751
Prêts détenus à des fins de transaction	10 312	10 312	10 219	10 219
Marchandises	3 406	3 406	3 414	3 414
Droits conservés	58	58	67	67
Total des prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	99 461	99 461	101 940	101 940
Dérivés	50 343	50 343	49 461	49 461
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	5 952	5 952	6 532	6 532
Valeurs mobilières disponibles à la vente				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	28 695	28 695	37 897	37 897
Autres titres de créance	25 564	25 564	38 936	38 936
Titres de capitaux propres ¹	1 748	1 748	1 806	1 806
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction	744	744	905	905
Total des valeurs mobilières disponibles à la vente	56 751	56 751	79 544	79 544
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance²				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	34 003	34 054	25 890	25 875
Autres titres de créance	22 531	22 597	4 071	4 075
Total des valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	56 534	56 651	29 961	29 950
Valeurs mobilières prises en pension	72 311	72 311	64 283	64 283
Prêts	455 913	457 454	444 922	445 935
Engagements de clients au titre d'acceptations	12 040	12 040	6 399	6 399
Montants à recevoir des courtiers et des clients	11 297	11 297	9 183	9 183
Autres actifs	3 886	3 886	3 469	3 469
PASSIFS FINANCIERS				
Dépôts détenus à des fins de transaction	57 141	57 141	50 967	50 967
Dérivés	47 882	47 882	49 471	49 471
Passifs de titrisation à la juste valeur	16 224	16 224	21 960	21 960
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	4 108	4 108	12	12
Dépôts	555 044	557 033	541 605	543 080
Acceptations	12 040	12 040	6 399	6 399
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	37 516	37 516	41 829	41 829
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	44 741	44 741	34 414	34 414
Passifs de titrisation au coût amorti	25 587	25 887	25 592	25 864
Montants à payer aux courtiers et aux clients	12 907	12 907	8 882	8 882
Autres passifs	12 502	12 502	12 812	12 812
Billets et débentures subordonnés	7 974	8 646	7 982	8 678
Passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital	29	\$ 39	\$ 27	\$ 45

¹ Au 30 avril 2014, la valeur comptable de certains titres de capitaux propres disponibles à la vente de 5 millions de dollars (6 millions de dollars au 31 octobre 2013) est réputée se rapprocher de la juste valeur en l'absence de prix cotés sur des marchés actifs.

² Comprennent des titres de créance reclassés hors de la catégorie disponibles à la vente dans la catégorie détenus jusqu'à leur échéance. Pour connaître la valeur comptable et la juste valeur des titres de créance reclassés, se reporter à la note 4.

Hiérarchie d'évaluation de la juste valeur

Les IFRS précisent les informations à fournir selon une hiérarchie d'évaluation de la juste valeur à trois niveaux en fonction de la fiabilité des données utilisées pour l'évaluation d'un actif ou d'un passif financier ou non financier à la date d'évaluation. Les trois niveaux se définissent comme suit :

Niveau 1 : La juste valeur est fondée sur les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Les actifs et les passifs du niveau 1 comprennent généralement les titres de créance, les titres de capitaux propres et les contrats de dérivés négociés sur un marché actif.

Niveau 2 : La juste valeur repose sur des données observables autres que les prix du niveau 1, telles que les prix cotés d'actifs ou de passifs semblables non identiques sur des marchés actifs, les prix cotés d'actifs ou de passifs identiques sur des marchés inactifs, et d'autres données observables ou pouvant être corroborées par des données de marché observables pour pratiquement toute la durée des actifs ou des passifs. Les actifs et les passifs du niveau 2 comprennent les titres de créance ayant un prix coté qui sont négociés moins souvent que les instruments cotés en Bourse, et les contrats de dérivés dont la valeur est établie à l'aide de techniques d'évaluation utilisant des données observables sur le marché ou pouvant être dérivées essentiellement des données observables sur le marché ou corroborées par ces dernières. Cette catégorie comprend généralement les titres émis par des gouvernements canadiens et américains, les titres de créance adossés à des actifs hypothécaires émis par des organismes canadiens ou américains, les titres de créance de sociétés, certains contrats de dérivés, certains passifs de titrisation et certains dépôts détenus à des fins de transaction.

Niveau 3 : La juste valeur est fondée sur des données non observables soutenues par peu ou pas d'activité sur le marché et qui influent largement sur la juste valeur des actifs ou des passifs. Les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie pour l'évaluation de la juste valeur sont initialement évalués à leur prix de transaction, qui est considéré comme la meilleure estimation de la juste valeur. Après l'évaluation initiale, la juste valeur des actifs et des passifs du

niveau 3 est établie à l'aide de modèles d'évaluation, de méthodes d'actualisation des flux de trésorerie ou de techniques similaires. En général, cette catégorie inclut les actions de sociétés fermées, les actions de la Réserve fédérale et les actions de la Federal Home Loan Bank et certains contrats de dérivés.

Le tableau ci-après présente, au 30 avril 2014 et au 31 octobre 2013, le classement dans les niveaux de la hiérarchie pour l'évaluation à la juste valeur de chaque actif et passif financier évalué à la juste valeur et de chaque marchandise évaluée à la juste valeur.

Hiérarchie pour l'évaluation à la juste valeur des actifs financiers et passifs financiers évalués à la juste valeur

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2014				31 octobre 2013				Aux
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
ACTIFS FINANCIERS									
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction									
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement									
Obligations des gouvernements canadiens									
Fédéral	148	\$ 9 950	\$ –	\$ 10 098	\$ 304	\$ 12 908	\$ –	\$ 13 212	\$
Provinces	–	5 194	–	5 194	1	4 518	–	4 519	
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	69	9 803	–	9 872	105	11 250	–	11 355	
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	2 974	–	2 974	–	2 685	–	2 685	
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	1 075	–	1 075	–	1 090	–	1 090	
Autres titres de créance									
Émetteurs canadiens	–	2 806	18	2 824	–	2 943	5	2 948	
Autres émetteurs	–	6 010	75	6 085	–	6 596	84	6 680	
Titres de capitaux propres									
Actions ordinaires	41 174	6 327	–	47 501	38 020	7 652	15	45 687	
Actions privilégiées	62	–	–	62	64	–	–	64	
Prêts détenus à des fins de transaction	–	10 312	–	10 312	–	10 219	–	10 219	
Marchandises	3 406	–	–	3 406	3 414	–	–	3 414	
Droits conservés	–	–	58	58	–	–	67	67	
	44 859	54 451	151	99 461	41 908	59 861	171	101 940	
Dérivés									
Dérivés de taux	1	24 469	–	24 470	1	25 690	–	25 691	
Dérivés de change	113	16 713	19	16 845	168	14 106	13	14 287	
Dérivés de crédit	–	25	–	25	–	60	3	63	
Dérivés d'actions	1	7 494	967	8 462	–	8 131	958	9 089	
Contrats de marchandises	41	491	9	541	60	263	8	331	
	156	49 192	995	50 343	229	48 250	982	49 461	
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net									
Valeurs mobilières	836	5 109	–	5 945	670	5 853	–	6 523	
Prêts	–	–	7	7	–	–	9	9	
	836	5 109	7	5 952	670	5 853	9	6 532	
Valeurs mobilières disponibles à la vente									
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement									
Obligations des gouvernements canadiens									
Fédéral	–	8 743	–	8 743	–	9 329	–	9 329	
Provinces	–	3 185	186	3 371	–	2 588	–	2 588	
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	–	10 980	–	10 980	–	15 176	–	15 176	
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	2 467	8	2 475	–	7 986	8	7 994	
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	3 126	–	3 126	–	2 810	–	2 810	
Autres titres de créance									
Titres adossés à des créances mobilières	–	16 040	–	16 040	–	29 320	–	29 320	
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	–	351	–	351	–	963	–	963	
Obligations de sociétés et autres	–	9 113	60	9 173	–	8 634	19	8 653	
Titres de capitaux propres									
Actions ordinaires ^{1,2}	229	150	1 204	1 583	197	222	1 215	1 634	
Actions privilégiées	29	–	131	160	30	–	136	166	
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction	–	452	292	744	–	677	228	905	
	258	54 607	1 881	56 746	227	77 705	1 606	79 538	
Valeurs mobilières prises en pension	–	\$ 6 480	\$ –	\$ 6 480	–	\$ 5 331	\$ –	\$ 5 331	\$
PASSIFS FINANCIERS									
Dépôts détenus à des fins de transaction									
Dérivés									
Dérivés de taux	6	21 737	70	21 813	1	22 789	58	22 848	
Dérivés de change	105	16 576	16	16 697	149	15 535	12	15 696	
Dérivés de crédit	–	334	–	334	–	355	3	358	
Dérivés d'actions	–	7 311	1 392	8 703	–	8 892	1 350	10 242	
Contrats de marchandises	58	275	2	335	56	266	5	327	
	169	46 233	1 480	47 882	206	47 837	1 428	49 471	
Passifs de titrisation à la juste valeur	–	16 224	–	16 224	–	21 960	–	21 960	
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net									
	–	4 093	15	4 108	–	–	12	12	
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	15 726	21 774	16	37 516	17 698	24 124	7	41 829	
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	–	\$ 6	\$ –	\$ 6 033	–	\$ 5 825	\$ –	\$ 5 825	\$

¹ Au 30 avril 2014, la valeur comptable de certains titres de capitaux propres disponibles à la vente de 5 millions de dollars (6 millions de dollars au 31 octobre 2013) est réputée se rapprocher de la juste valeur en l'absence de prix cotés sur des marchés actifs.

² Au 30 avril 2014, les actions ordinaires comprennent la juste valeur des actions de la Réserve fédérale et des actions de la Federal Home Loan Bank de 919 millions de dollars (930 millions de dollars au 31 octobre 2013), remboursables par l'émetteur au coût, lequel se rapproche de la juste valeur. Ces titres ne peuvent pas être négociés sur le marché, et ils n'ont donc pas fait l'objet de l'analyse de sensibilité des actifs et passifs financiers de niveau 3.

La politique de la Banque est de comptabiliser le transfert des actifs et des passifs entre les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur selon les justes valeurs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les actifs sont transférés entre le niveau 1 et le niveau 2 si la fréquence et le volume de transactions sont suffisants sur un marché actif.

Au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2014, la Banque a transféré du niveau 1 au niveau 2 respectivement 550 millions de dollars et 672 millions de dollars de valeurs mobilières détenues à des fins de transaction ainsi que 30 millions et 30 millions de valeurs mobilières classées comme disponibles à la vente. Au cours des mêmes périodes, la Banque a transféré entre le niveau 1 et le niveau 2 respectivement 440 millions de dollars et 1 127 millions de dollars d'obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert. Ces transferts représentaient des titres du Trésor auparavant en cours qui sont maintenant d'anciens titres du Trésor.

Transferts des instruments du niveau 3

Les transferts importants au niveau 3 ou hors de ce niveau sont surtout effectués dans les circonstances suivantes :

- Il y a transfert du niveau 3 au niveau 2 lorsque les techniques utilisées pour établir la valeur de l'instrument intègrent des données de marché observables importantes ou des cours de courtiers qui n'étaient pas observables auparavant.
- Il y a transfert du niveau 2 au niveau 3 d'un instrument lorsque la juste valeur de l'instrument, qui était auparavant établie selon des techniques d'évaluation faisant appel à des données de marché observables importantes, est maintenant établie selon des techniques d'évaluation intégrant des données non observables importantes.

En raison de la nature non observable des données utilisées pour évaluer les instruments financiers de niveau 3, il peut y avoir une incertitude à l'égard de l'évaluation de ces instruments. La juste valeur d'instruments financiers de niveau 3 peut être déterminée au moyen de diverses hypothèses raisonnables possibles. Pour déterminer les niveaux appropriés pour ces données non observables, les paramètres sont choisis compte tenu des indications actuelles du marché et du jugement de la direction.

Les tableaux ci-après font le rapprochement des variations de la juste valeur de tous les actifs et passifs qui sont évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables importantes de niveau 3 respectivement pour les trois mois et six mois clos les 30 avril.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

Rajustements des variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3 (en millions de dollars canadiens)											
	Juste valeur au 1 ^{er} févr. 2014	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)		Activités			Transferts		Juste valeur au 30 avril 2014	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ³	
		Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3			
ACTIFS FINANCIERS											
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction											
Autres titres de créance											
Émetteurs canadiens	31 \$	– \$	– \$	3 \$	– \$	(27) \$	11 \$	– \$	18 \$	– \$	
Autres émetteurs	139	3	–	10	–	(81)	4	–	75	–	
Titres de capitaux propres											
Actions ordinaires	2	–	–	–	–	(2)	–	–	–	–	
Actions privilégiées	57	–	–	–	–	(55)	–	(2)	–	–	
Droits conservés	63	1	–	–	–	(6)	–	–	58	(3)	
	292	4	–	13	–	(171)	15	(2)	151	(3)	
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net											
Prêts	8	–	–	–	–	(1)	–	–	7	(1)	
	8	–	–	–	–	(1)	–	–	7	(1)	
Valeurs mobilières disponibles à la vente											
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement											
Obligations des gouvernements canadiens											
Provinces	50	–	–	–	–	–	136	–	186	–	
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	9	–	–	–	–	(1)	–	–	8	–	
Autres titres de créance											
Obligations de sociétés et autres	60	–	–	–	–	–	–	–	60	–	
Titres de capitaux propres											
Actions ordinaires	1 280	(2)	12	7	–	(94)	1	–	1 204	12	
Actions privilégiées	129	(4)	6	–	–	–	–	–	131	6	
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction											
	286	4	6	–	–	(4)	–	–	292	6	
	1 814 \$	(2) \$	24 \$	7 \$	– \$	(99) \$	137 \$	– \$	1 881 \$	24 \$	
	Juste valeur au 1 ^{er} févr. 2014	Total des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents)		Activités			Transferts		Juste valeur au 30 avril 2014	Variation des pertes latentes (profits latents) sur les instruments encore détenus ³	
		Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3			
PASSIFS FINANCIERS											
Dépôts détenus à des fins de transaction											
Dérivés ⁴	1 550 \$	39 \$	– \$	– \$	111 \$	(171) \$	– \$	(3) \$	1 526 \$	26 \$	
Dérivés de taux	64	6	–	–	–	–	–	–	70	7	
Dérivés de change	(3)	1	–	–	–	(1)	–	–	(3)	1	
Dérivés de crédit	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Dérivés d'actions	363	100	–	(38)	69	(69)	–	–	425	100	
Contrats de marchandises	(6)	(3)	–	–	–	2	–	–	(7)	(3)	
	418	104	–	(38)	69	(68)	–	–	485	105	
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net											
	7	(9)	–	–	26	(9)	–	–	15	(9)	
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert											
	11 \$	– \$	– \$	(11) \$	– \$	16 \$	– \$	– \$	16 \$	– \$	

¹ Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation, et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Consistent en des ventes et des règlements.

³ Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁴ Composés au 30 avril 2014 d'actifs dérivés de 995 millions de dollars (899 millions de dollars au 1^{er} février 2014) et de passifs dérivés de 1 480 millions de dollars (1 317 millions de dollars au 1^{er} février 2014), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités			Transferts		Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ³	
	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2013	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3	Juste valeur au 30 avril 2014	
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Autres titres de créance										
Émetteurs canadiens	5 \$	– \$	– \$	8 \$	– \$	(29) \$	34 \$	– \$	18 \$	– \$
Autres émetteurs	84	3	–	119	–	(163)	32	–	75	(1)
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	15	–	–	–	–	(15)	–	–	–	–
Actions privilégiées	–	–	–	54	–	(54)	2	(2)	–	–
Prêts détenus à des fins de transaction										
Droits conservés	67	3	–	–	–	(12)	–	–	58	(4)
	171	6	–	181	–	(273)	68	(2)	151	(5)
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
Prêts	9	–	–	–	–	(2)	–	–	7	(2)
	9	–	–	–	–	(2)	–	–	7	(2)
Valeurs mobilières disponibles à la vente										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	–	–	–	–	–	–	186	–	186	–
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	8	–	–	–	–	–	–	–	8	–
Autres titres de créance										
Titres adossés à des actifs	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Obligations de sociétés et autres	19	–	1	–	–	–	40	–	60	1
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	1 215	3	7	30	–	(52)	1	–	1 204	7
Actions privilégiées	136	(5)	–	–	–	–	–	–	131	–
Titres de créance reclassés de la catégorie détenus à des fins de transaction										
	228	7	21	–	–	(9)	46	(1)	292	21
	1 606 \$	5 \$	29 \$	30 \$	– \$	(61) \$	273 \$	(1) \$	1 881 \$	29 \$
	Total des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents)			Activités			Transferts		Variation des pertes latentes (profits latents) sur les instruments encore détenus ³	
	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2013	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3	Juste valeur au 30 avril 2014	
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction										
Dérivés ⁴	1 396 \$	34 \$	– \$	– \$	319 \$	(220) \$	1 \$	(4) \$	1 526 \$	39 \$
Dérivés de taux	58	14	–	–	–	(3)	–	1	70	13
Dérivés de change	(1)	(1)	–	–	–	(2)	1	–	(3)	(1)
Dérivés de crédit	–	1	–	–	–	(1)	–	–	–	–
Dérivés d'actions	392	85	–	(67)	121	(108)	2	–	425	84
Contrats de marchandises	(3)	(8)	–	–	–	5	(1)	–	(7)	(6)
	446	91	–	(67)	121	(109)	2	1	485	90
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	12	(21)	–	–	41	(17)	–	–	15	(21)
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	7 \$	– \$	– \$	(10) \$	– \$	19 \$	– \$	– \$	16 \$	– \$

¹ Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation, et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Consistent en des ventes et des règlements.

³ Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁴ Composés au 30 avril 2014 d'actifs dérivés de 995 millions de dollars (982 millions de dollars au 1^{er} novembre 2013) et de passifs dérivés de 1 480 millions de dollars (1 428 millions de dollars au 1^{er} novembre 2013), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités			Transferts		Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ³	
	Juste valeur au 1 ^{er} févr. 2013	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3	Juste valeur au 30 avril 2013	
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	– \$	– \$	– \$	50 \$	– \$	(50) \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Autres titres de créance										
Émetteurs canadiens	21	1	–	12	–	(17)	–	–	17	–
Autres émetteurs	15	1	–	142	–	(133)	21	(1)	45	–
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	–	–	–	13	–	–	–	–	13	–
Actions privilégiées	38	–	–	51	–	(38)	–	–	51	–
Droits conservés	85	1	–	–	2	(8)	–	–	80	(4)
	159	3	–	268	2	(246)	21	(1)	206	(4)
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
Prêts	12	1	–	–	–	(2)	–	–	11	(1)
	12	1	–	–	–	(2)	–	–	11	(1)
Valeurs mobilières disponibles à la vente										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	2	–	–	–	–	–	–	–	2	–
Autres titres de créance										
Obligations de sociétés et autres	56	–	(2)	–	–	–	–	–	54	(2)
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	1 484	7	3	18	–	(23)	–	–	1 489	3
Actions privilégiées	145	–	(1)	–	–	–	–	–	144	(1)
Titres de créance reclassés de la catégorie détenus à des fins de transaction										
	217	3	2	–	–	2	–	–	224	7
	1 904 \$	10 \$	2 \$	18 \$	– \$	(21) \$	– \$	– \$	1 913 \$	7 \$

	Total des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents)			Activités			Transferts		Variation des pertes latentes (profits latents) sur les instruments encore détenus ³	
	Juste valeur au 1 ^{er} févr. 2013	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3	Juste valeur au 30 avril 2013	
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction										
Dérivés ⁴	981 \$	(38) \$	– \$	– \$	85 \$	(80) \$	3 \$	– \$	951 \$	8 \$
Dérivés de taux	92	10	–	–	–	(5)	–	–	97	11
Dérivés de change	(2)	(1)	–	–	–	2	–	–	(1)	1
Dérivés d'actions	394	(20)	–	(49)	61	(69)	–	–	317	(18)
Contrats de marchandises	(4)	–	–	–	–	1	–	–	(3)	(1)
	480	(11)	–	(49)	61	(71)	–	–	410	(7)
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
	25	(34)	–	–	41	(17)	–	–	15	(34)
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert										
	10 \$	– \$	– \$	(4) \$	– \$	29 \$	– \$	– \$	35 \$	– \$

¹ Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation, et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Consistent en des ventes et des règlements.

³ Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁴ Composés au 30 avril 2013 d'actifs dérivés de 816 millions de dollars (852 millions de dollars au 1^{er} février 2013) et de passifs dérivés de 1 226 millions de dollars (1 332 millions de dollars au 1^{er} février 2013), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités			Transferts		Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ³	
	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2012	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3	Juste valeur au 30 avril 2013	
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	– \$	– \$	– \$	50 \$	– \$	(50) \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Autres titres de créance										
Émetteurs canadiens	17	1	–	15	–	(30)	18	(4)	17	(1)
Autres émetteurs	57	2	–	144	–	(176)	21	(3)	45	–
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	77	–	–	13	–	(77)	–	–	13	–
Actions privilégiées	–	–	–	89	–	(38)	–	–	51	–
Droits conservés	85	5	–	–	9	(19)	–	–	80	(6)
	236	8	–	311	9	(390)	39	(7)	206	(7)
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
Prêts	13	2	–	–	–	(4)	–	–	11	(2)
	13	2	–	–	–	(4)	–	–	11	(2)
Valeurs mobilières disponibles à la vente										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	2	–	–	–	–	–	–	–	2	–
Autres titres de créance										
Obligations de sociétés et autres	57	1	(2)	–	–	(2)	–	–	54	(2)
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	1 446	27	12	63	–	(59)	–	–	1 489	17
Actions privilégiées	163	(1)	(13)	–	–	(5)	–	–	144	15
Titres de créance reclassés de la catégorie détenus à des fins de transaction										
	165	5	7	–	–	(5)	52	–	224	9
	1 833 \$	32 \$	4 \$	63 \$	– \$	(71) \$	52 \$	– \$	1 913 \$	39 \$

	Total des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents)			Activités			Transferts		Variation des pertes latentes (profits latents) sur les instruments encore détenus ³	
	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2012	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3	Juste valeur au 30 avril 2013	
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction										
Dérivés ⁴	1 100 \$	(35) \$	– \$	– \$	126 \$	(234) \$	4 \$	(10) \$	951 \$	11 \$
Dérivés de taux	97	(7)	–	–	–	7	–	–	97	5
Dérivés de change	(2)	2	–	–	–	1	(2)	–	(1)	2
Dérivés de crédit	(1)	1	–	–	–	–	–	–	–	2
Dérivés d'actions	320	56	–	(77)	104	(86)	–	–	317	58
Contrats de marchandises	(12)	5	–	–	–	4	–	–	(3)	2
	402	57	–	(77)	104	(74)	(2)	–	410	69
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
	17	(32)	–	–	68	(38)	–	–	15	(37)
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert										
	21 \$	– \$	– \$	(22) \$	– \$	36 \$	– \$	– \$	35 \$	– \$

¹ Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation, et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Consistent en des ventes et des règlements.

³ Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁴ Composés au 30 avril 2013 d'actifs dérivés de 816 millions de dollars (749 millions de dollars au 1^{er} novembre 2012) et de passifs dérivés de 1 226 millions de dollars (1 151 millions de dollars au 1^{er} novembre 2012), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

ÉVALUATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS QUI SONT CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3

Données non observables importantes des positions de niveau 3

La présente rubrique porte sur les données non observables importantes incluses dans les positions de niveau 3 et présente une évaluation de l'incidence potentielle que pourrait avoir une variation de chacune des données observables sur l'évaluation de la juste valeur.

Équivalent de prix

Certains instruments financiers, surtout des titres de créance et des titres de capitaux propres, sont évalués au moyen d'équivalents de prix lorsqu'il n'y a pas de prix cotés, et la juste valeur est mesurée par comparaison avec des données observables sur le prix d'instruments ayant des caractéristiques semblables. L'équivalent de prix est exprimé en points et représente un pourcentage de la valeur nominale. Il peut y avoir des écarts importants en fonction de la liquidité des titres. Les prix qui se retrouvent à l'extrême bas dans la fourchette sont en général rattachés à des titres qui ont subi une perte de valeur.

Écart de crédit

L'écart de crédit est une donnée importante de l'évaluation pour beaucoup de dérivés. Il s'agit du principal indicateur de la qualité du crédit d'une contrepartie, qui équivaut à la prime ou au rendement supérieur par rapport à celui du titre de référence auquel le détenteur d'une obligation s'attendrait pour accepter la différence entre la qualité du crédit de l'entité et celle de l'entité de référence. Une augmentation (diminution) de l'écart de crédit fera (diminuer) augmenter la valeur de l'instrument financier. Les écarts de crédit peuvent être négatifs lorsque la qualité du crédit de la contrepartie est supérieure à celle de l'entité de référence utilisée pour calculer l'écart. Plus un écart de crédit est élevé, plus la qualité du crédit baisse.

Taux de remboursements anticipés et taux de liquidation

Le taux de remboursements anticipés et le taux de liquidation attendus sont des données importantes pour les droits conservés et représentent le montant des remboursements non programmés du principal. Le taux de remboursements anticipés et le taux de liquidation sont obtenus à partir des prévisions de remboursements anticipés, lesquelles sont fondées sur un certain nombre de facteurs tels que les taux de remboursements anticipés passés pour des portefeuilles de prêts semblables et les perspectives économiques, compte tenu de facteurs comme, sans toutefois s'y limiter, les taux d'intérêt futurs.

Corrélation

Les variations de certaines données ne sont pas nécessairement indépendantes de celles d'autres données. Pareilles relations, lorsqu'elles sont importantes pour la juste valeur d'un instrument, sont intégrées dans les modèles d'évaluation sous la forme de données de corrélation. La Banque inclut la corrélation existant entre les actifs d'une même catégorie de même que la corrélation existant entre les catégories d'actifs. Par exemple, la corrélation de prix représente la relation entre les prix des titres de capitaux propres dans un panier de dérivés d'actions et la corrélation quanto représente la relation entre les instruments réglés dans une monnaie et les titres sous-jacents qui sont libellés dans une autre monnaie.

Volatilité implicite

La volatilité implicite désigne la valeur de la volatilité d'un instrument sous-jacent, qui, si elle est utilisée dans un modèle d'évaluation des options (comme le modèle Black-Scholes), donnera une valeur théorique égale au prix courant du marché de l'option. La volatilité implicite est une mesure prospective et subjective, et elle diffère de la volatilité passée puisque celle-ci est calculée à partir de rendements passés connus d'un titre.

Ratio de financement

Le ratio de financement est une donnée non observable importante requise pour évaluer les engagements sur les prêts hypothécaires consentis par la Banque. Le ratio de financement correspond à une estimation du pourcentage des engagements qui sont en fin de compte financés par la Banque. Le ratio de financement est fondé sur un certain nombre de facteurs tels que les pourcentages de financement passés observables au sein de divers canaux de crédit et les perspectives économiques, compte tenu de facteurs comme, sans toutefois s'y limiter, la concurrence sur le plan des prix et l'écart entre le taux hypothécaire fixe et variable. Une augmentation (diminution) du ratio de financement fera augmenter (diminuer) la valeur de l'engagement de crédit compte tenu des taux d'intérêt en vigueur.

Ratio cours/bénéfice, taux d'actualisation et escompte de liquidité

Le ratio cours/bénéfice, le taux d'actualisation et l'escompte de liquidité sont des données importantes utilisées pour évaluer certains titres de capitaux propres. Le choix des ratios cours/bénéfice se fait pour des entités comparables, et plus un ratio est élevé, plus la juste valeur sera élevée. Les taux d'actualisation entrent dans le calcul des prévisions de flux de trésorerie pour refléter la valeur temps de l'argent et les risques associés aux flux de trésorerie. Plus un taux d'actualisation est élevé, moins la juste valeur sera élevée. Les escomptes de liquidité peuvent être appliqués quand il y a une différence de liquidité entre l'entité comparée et les titres de capitaux propres qui sont évalués.

Courbe de swaps propre à une devise

La juste valeur des dérivés de change est établie au moyen de données comme les cours au comptant de devises et les courbes de swaps. En général, les courbes de swaps sont observables, mais certaines durations ou certains cours au comptant propres à une devise et certaines courbes de swaps propres à une devise ne sont pas observables.

Rendement de l'action

Le rendement de l'action est une importante donnée servant à évaluer les dérivés d'actions et il est en général exprimé en pourcentage du cours de l'action. Le rendement de l'action peut être obtenu à partir du prix d'une prise en pension ou des prix à terme de l'action dont on cherche à établir la juste valeur. Le rendement au comptant de l'action peut également être obtenu à partir de sources de prix, s'il peut être établi que le rendement au comptant de l'action est une bonne indication des dividendes à venir.

Techniques d'évaluation et données utilisées pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs de niveau 3

Le tableau ci-après présente les actifs et les passifs de la Banque qui sont comptabilisés à la juste valeur et classés dans le niveau 3 ainsi que les techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur, les données importantes utilisées pour une technique d'évaluation qui sont considérées comme non observables et une fourchette de valeurs pour ces données non observables. La fourchette de valeurs représente l'échelle des données utilisées dans le calcul de la juste valeur, allant de la plus basse à la plus haute.

Techniques d'évaluation et données utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens,
sauf indication contraire)

								Au
								30 avril 2014
	Actifs à la juste valeur	Passifs à la juste valeur	Technique d'évaluation	Données non observables importantes (niveau 3)	Bas de la fourchette	Haut de la fourchette	Unité	
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	194	\$ s. o. ¹	Comparable de marché	Équivalent de prix d'obligations	62	111	points	
Autres titres de créance	445	s. o.	Comparable de marché	Prix de nouvelles émissions Équivalent de prix d'obligations	100 –	100 130	% points	
Titres de capitaux propres²	416	s. o.	Comparable de marché	Prix de nouvelles émissions	100	100	%	
			Flux de trésorerie actualisés	Taux d'actualisation	1	15	%	
			Ratio BAIIA	Ratio cours/dividende	4X	20X		
			Comparable de marché	Équivalent de prix	98	98	%	
Droits conservés	58	s. o.	Flux de trésorerie actualisés	Taux de remboursements anticipés et ratio de liquidation	–	10	%	
Autres actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	7	s. o.	Comparable de marché	Équivalent de prix des obligations	108	108	points	
Dérivés								
Dérivés de taux	–	70	Modèle d'évaluation des options sur swap	Volatilité propre aux devises	10	165	%	
Dérivés de change	19	16	Modèle d'évaluation des options	Volatilité propre aux devises	5	17	%	
Dérivés de crédit	–	–	Flux de trésorerie actualisés	Écart de crédit	5	149	pdb	
Dérivés d'actions	967	1 392	Modèle d'évaluation des options	Corrélation de prix Corrélation quanto Rendement de l'action Volatilité des actions	14 (40) – 11	68 17 7 110	% % % %	
Contrats de marchandises	9	2	Modèle d'évaluation des options	Corrélation quanto Corrélation des options sur swap	(45) 34	(25) 46	% %	
Dépôts détenus à des fins de transaction	s. o.	1 526	Modèle d'évaluation des options	Corrélation de prix Corrélation quanto Rendement de l'action Volatilité des actions	5 (45) – 6	98 17 7 74	% % % %	
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	s. o.	15	Modèle d'évaluation des options sur swap	Volatilité propre aux devises	10	165	%	
			Flux de trésorerie actualisés	Ratio de financement	2	50	%	
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	s. o.	16	Comparable de marché	Prix de nouvelles émissions	100	100	%	

¹ Sans objet.

² Au 30 avril 2014, les actions ordinaires comprennent la juste valeur des actions de la Réserve fédérale et des actions de la Federal Home Loan Bank de 919 millions de dollars (930 millions de dollars au 31 octobre 2013), remboursables par l'émetteur au coût, lequel se rapproche de la juste valeur. Ces titres ne peuvent pas être négociés sur le marché, et ils n'ont donc pas fait l'objet de l'analyse de sensibilité.

Le tableau ci-après présente l'effet qu'aurait pu avoir l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles sur les actifs financiers et les passifs financiers détenus, aux 30 avril 2014 et 31 octobre 2013, et qui sont classés dans le niveau 3 de la hiérarchie pour l'évaluation à la juste valeur. Pour les dérivés de taux, la Banque a effectué une analyse de sensibilité sur la volatilité implicite non observable. Pour les dérivés de crédit, la sensibilité a été calculée sur les écarts de crédit non observables au moyen d'hypothèses tenant compte des écarts de crédit liés à la position de l'obligation sous-jacente. La sensibilité des dérivés d'actions est calculée en utilisant des hypothèses raisonnablement possibles pour analyser les effets d'une variation de 5 % des dividendes, d'une variation de 10 % de la corrélation, d'une variation de 10 % du prix de l'instrument de capitaux propres sous-jacent et d'une variation de (13) % à 33 % de la volatilité. La sensibilité des dépôts détenus à des fins de transaction est calculée en faisant varier les données non observables qui peuvent inclure la volatilité, les écarts de crédit et la corrélation.

Analyse de sensibilité des actifs et des passifs financiers de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Aux			
	30 avril 2014		31 octobre 2013	
	Incidence sur l'actif net		Incidence sur l'actif net	
	Diminution de la juste valeur	Augmentation de la juste valeur	Diminution de la juste valeur	Augmentation de la juste valeur
ACTIFS FINANCIERS				
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction				
Titres de capitaux propres				
Actions ordinaires	- \$	- \$	1 \$	1 \$
Actions privilégiées	-	-	-	-
Droits conservés	3	-	5	2
	3	-	6	3
Dérivés				
Dérivés de taux	-	-	-	-
Dérivés de change	-	-	-	-
Dérivés d'actions	27	29	30	35
	27	29	30	35
Valeurs mobilières disponibles à la vente				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement				
Provinces	1	1	-	-
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	1	1	1	1
Autres titres de créance				
Obligations de sociétés et autres	2	-	2	-
Titres de capitaux propres				
Actions ordinaires	47	18	45	18
Actions privilégiées	7	7	7	7
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction	4	4	4	4
	62	31	59	30
PASSIFS FINANCIERS				
Dépôts détenus à des fins de transaction				
	6	10	5	9
Dérivés				
Dérivés de taux	19	15	23	17
Dérivés d'actions	41	38	49	42
	60	53	72	59
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
	3	3	2	2
Total	161 \$	126 \$	174 \$	138 \$

En général, la meilleure indication de la juste valeur d'un instrument financier lors de sa comptabilisation initiale est le prix de la transaction, à moins que la juste valeur de cet instrument ne soit attestée par comparaison avec d'autres transactions actuelles de marché observables portant sur le même instrument (sans modification ni reconditionnement) ou sur la base d'une technique d'évaluation dont les variables ne comprennent que des données provenant de marchés observables. Par conséquent, la différence entre la juste valeur, en utilisant d'autres transactions actuelles de marché observables ou une technique d'évaluation, et le prix de la transaction correspond à un profit latent ou une perte latente lors de sa comptabilisation initiale.

La différence entre le prix de transaction au moment de la comptabilisation initiale et la valeur établie à cette date d'après une technique d'évaluation n'est passée en résultat que lorsque les données non observables utilisées par cette technique d'évaluation pour évaluer les instruments deviennent observables. Le tableau ci-après résume la différence totale non encore comptabilisée dans le résultat net qui est attribuable à l'écart entre le prix de transaction et le montant établi d'après des techniques d'évaluation qui font appel à des données de marché non observables au moment de la comptabilisation initiale.

(en millions de dollars canadiens)	2014	2013
Solde au début de l'exercice	41 \$	48 \$
Nouvelles transactions	26	32
Comptabilisés dans l'état du résultat consolidé intermédiaire au cours de l'exercice	(28)	(39)
Solde aux 30 avril	39 \$	41 \$

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS DÉSIGNÉS À LA JUSTE VALEUR

Prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Certains prêts aux entreprises et aux gouvernements détenus dans un portefeuille de négociation ou couverts sur le plan économique par des dérivés sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net s'ils répondent aux critères pertinents. La juste valeur des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net était de 7 millions de dollars au 30 avril 2014 (9 millions de dollars au 31 octobre 2013), ce qui représente le risque de crédit maximum rattaché à ces prêts.

Ces prêts sont gérés dans les limites de risque approuvées par le groupe de gestion du risque de la Banque et sont couverts au titre du risque de crédit au moyen de dérivés de crédit.

Valeurs mobilières désignées à la juste valeur par le biais du résultat net

Certaines valeurs mobilières utilisées à l'appui des provisions d'assurance dans certaines filiales d'assurances de la Banque ont été désignées à la juste valeur par le biais du résultat net. L'évaluation actuarielle des provisions d'assurance est établie au moyen d'un facteur d'actualisation fondé sur le rendement des actifs investis utilisés à l'appui des provisions, les variations du facteur d'actualisation étant comptabilisées à l'état du résultat consolidé intermédiaire. Étant donné que ces valeurs mobilières sont désignées à la juste valeur par le biais du résultat net, le profit latent ou la perte latente sur les valeurs mobilières est

comptabilisé à l'état du résultat consolidé intermédiaire dans la même période qu'une tranche du profit ou de la perte résultant des variations du taux d'actualisation utilisé pour évaluer les passifs d'assurance.

En outre, certaines valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement ont été combinées à des dérivés pour former des relations de couverture économiques. Ces valeurs mobilières sont détenues dans le cadre de la stratégie globale de gestion du risque de taux d'intérêt de la Banque et ont été désignées à la juste valeur par le biais du résultat net. Les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les produits autres que d'intérêts.

Passifs de titrisation à la juste valeur

Les passifs de titrisation à la juste valeur comprennent les passifs de titrisation classés comme détenus à des fins de transaction et les passifs de titrisation désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur d'un passif financier comprend le risque de crédit rattaché à ce passif financier. Les détenteurs des passifs de titrisation ne sont pas exposés au risque de crédit de la Banque, si bien que les variations du crédit de la Banque n'ont pas d'incidence sur le calcul de la juste valeur.

Le montant que la Banque serait contractuellement tenue de payer à l'échéance pour tous les passifs de titrisation désignés à la juste valeur par le biais du résultat net était inférieur à la valeur comptable, de l'ordre de 43 millions de dollars au 30 avril 2014 (123 millions de dollars au 31 octobre 2013).

Autres passifs désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Certains dépôts et engagements de prêt envers des clients dans le but d'accorder un prêt hypothécaire à taux fixe ont été désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces dépôts et engagements sont couverts économiquement par des dérivés et d'autres instruments financiers dont les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les produits autres que d'intérêts. La désignation de ces dépôts et engagements de prêt à la juste valeur par le biais du résultat net élimine une non-concordance comptable qui serait possible. Le montant que la Banque serait contractuellement tenue de payer à l'échéance pour les dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net était inférieur à la valeur comptable, de l'ordre de 79 millions de dollars au 30 avril 2014 (de néant au 31 octobre 2013). Au 30 avril 2014, la juste valeur des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net comprenait un montant de 9 millions de dollars relatif au risque de crédit de la Banque (néant au 31 octobre 2013). Étant donné la nature à court terme des engagements de prêt, les variations du crédit de la Banque n'ont pas une incidence significative sur le calcul de la juste valeur.

Profit (perte) découlant des variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Au cours des trois et des six mois clos le 30 avril 2014, le profit (la perte) représentant la variation nette de la juste valeur des actifs et des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net a été respectivement de 21 millions de dollars et de 25 millions de dollars (21 millions de dollars et 19 millions de dollars respectivement pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2013).

NOTE 4 : VALEURS MOBILIÈRES

RECLASSEMENT DE CERTAINS TITRES DE CRÉANCE DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION DANS LA CATÉGORIE DISPONIBLES À LA VENTE

En 2008, la Banque a modifié sa stratégie de négociation en ce qui concerne certains titres de créance, en raison de la détérioration des marchés et des bouleversements profonds du marché du crédit. Ces titres de créance avaient été comptabilisés initialement à titre de valeurs mobilières détenues à des fins de transaction évaluées à la juste valeur, et toutes les variations de juste valeur de même que tous les profits ou pertes réalisés à la cession étaient comptabilisés dans les produits de négociation. Puisque la Banque n'avait plus l'intention de négocier activement ces titres de créance, elle a reclassé, en date du 1^{er} août 2008, ces titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente.

La juste valeur des titres de créance reclassés était de 744 millions de dollars au 30 avril 2014 (905 millions de dollars au 31 octobre 2013). Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2014, des produits d'intérêts nets de respectivement 9 millions de dollars après impôt et 22 millions de dollars après impôt (16 millions de dollars après impôt et 33 millions de dollars après impôt respectivement pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2013) ont été comptabilisés à l'égard des titres de créance reclassés. L'augmentation de 7 millions de dollars après impôt de la juste valeur de ces titres pour les trois mois clos le 30 avril 2014 et la diminution de 4 millions de dollars après impôt de la juste valeur pour les six mois clos le 30 avril 2014 (augmentation de 0,4 million de dollars après impôt et diminution de 7 millions de dollars après impôt respectivement pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2013) ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Si la Banque n'avait pas reclassé ces titres de créance, la variation de la juste valeur de ces titres de créance aurait été incluse dans les produits de négociation, ce qui aurait entraîné une augmentation du résultat net de 7 millions de dollars après impôt pour les trois mois clos le 30 avril 2014 et une diminution du résultat net de 4 millions de dollars après impôt pour les six mois clos le 30 avril 2014 (augmentation de 0,4 million de dollars après impôt et une diminution de 7 millions de dollars après impôt respectivement pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2013). Au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2014, des titres de créance reclassés d'une juste valeur de respectivement 79 millions de dollars et 217 millions de dollars (50 millions de dollars et 204 millions de dollars respectivement pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2013) ont été vendus ou sont venus à échéance, et des montants de respectivement 5 millions de dollars après impôt et 13 millions de dollars après impôt ont été comptabilisés dans les profits nets provenant des valeurs mobilières disponibles à la vente au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2014 (3 millions de dollars après impôt et 15 millions de dollars après impôt respectivement pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2013).

RECLASSEMENT DE CERTAINES VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE DANS LA CATÉGORIE DÉTENUES JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE

La Banque a reclassé certains titres de créance disponibles à la vente dans la catégorie détenus jusqu'à leur échéance. Dans le cas de ces titres de créance, la stratégie de la Banque consiste à toucher le rendement jusqu'à l'échéance afin de permettre une gestion prudente des fonds propres selon Bâle III. Ces titres de créance étaient auparavant comptabilisés à la juste valeur, et les variations de juste valeur étaient comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les reclassements sont des transactions non monétaires qui sont exclues de l'état des flux de trésorerie consolidé intermédiaire.

- a) Le 1^{er} mars 2013, la Banque a reclassé certains titres de créance disponibles à la vente totalisant 11,1 milliards de dollars dans la catégorie détenus jusqu'à leur échéance. La juste valeur et la valeur comptable des titres de créance reclassés étaient de respectivement 8,2 milliards de dollars et 8,2 milliards de dollars au 30 avril 2014 (respectivement 9,4 milliards de dollars et 9,4 milliards de dollars au 31 octobre 2013). À la date du reclassement, le taux d'intérêt effectif moyen pondéré de ces titres de créance était de 1,8 % et les flux de trésorerie recouvrables attendus, sur une base non actualisée, de ces titres atteignaient 11,3 milliards de dollars. Après la date du reclassement, le profit net latent comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global est comptabilisé progressivement dans les produits d'intérêts sur la durée de vie résiduelle des titres de créance reclassés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Si la Banque n'avait pas reclassé ces titres de créance, la variation de la juste valeur de ces titres comptabilisée dans les autres éléments du résultat global aurait été une diminution de respectivement 17,4 millions de dollars et 25,3 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2014 (une augmentation de 1 million de dollars pour la période du 1^{er} mars 2013 au 30 avril 2013). Après le reclassement, les montants dans le résultat net provenant de ces titres de créance sont les suivants.

(en millions de dollars canadiens)	<i>Trois mois clos le</i>	<i>Six mois clos le</i>	<i>Période</i>
	30 avril 2014	30 avril 2014	1^{er} mars 2013 au 30 avril 2013
Produits d'intérêts nets ¹	34 \$	75 \$	33 \$
Résultat net avant impôt sur le résultat	34	75	33
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	9	19	8
Résultat net	25 \$	56 \$	25 \$

¹ Comprennent l'amortissement des profits nets latents associés à ces valeurs mobilières reclassées détenues jusqu'à leur échéance et inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global à la date du reclassement.

- b) Le 23 septembre 2013, la Banque a reclassé certains titres de créance disponibles à la vente d'un montant de 9,9 milliards de dollars dans la catégorie détenus jusqu'à leur échéance. La juste valeur et la valeur comptable des titres de créance reclassés étaient respectivement de 10,1 milliards de dollars et 10,0 milliards de dollars au 30 avril 2014 (respectivement 10,0 milliards de dollars et 9,9 milliards de dollars au 31 octobre 2013). À la date du reclassement, le taux d'intérêt effectif moyen pondéré de ces titres de créance était de 1,9 % et les flux de trésorerie recouvrables attendus, sur une base non actualisée, de ces titres atteignaient 10,7 milliards de dollars. Depuis la date du reclassement, la perte nette latente comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global est comptabilisée progressivement dans les produits d'intérêts sur la durée de vie résiduelle des titres de créance reclassés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Si la Banque n'avait pas reclassé ces titres de créance, la variation de la juste valeur de ces titres comptabilisée dans les autres éléments du résultat global aurait été une diminution de 12 millions de dollars et de 2 millions de dollars respectivement pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2014. Depuis le reclassement, les montants dans le résultat net provenant de ces titres de créance sont les suivants.

(en millions de dollars canadiens)	<i>Trois mois clos le</i>	<i>Six mois clos le</i>
	30 avril 2014	30 avril 2014
Produits d'intérêts nets ¹	45 \$	91 \$
Résultat net avant impôt sur le résultat	45	91
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	17	35
Résultat net	28 \$	56 \$

¹ Comprennent l'amortissement des pertes nettes latentes associées à ces valeurs mobilières reclassées détenues jusqu'à leur échéance et inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global à la date du reclassement.

- c) Le 1^{er} novembre 2013, la Banque a reclassé certains titres de créance disponibles à la vente d'un montant de 21,6 milliards de dollars dans la catégorie détenus jusqu'à leur échéance. La juste valeur et la valeur comptable des titres de créance reclassés étaient respectivement de 22,0 milliards de dollars et 22,0 milliards de dollars au 30 avril 2014. À la date du reclassement, le taux d'intérêt effectif moyen pondéré de ces titres de créance était de 1,1 % et les flux de trésorerie recouvrables attendus, sur une base non actualisée, de ces titres atteignaient 24,5 milliards de dollars. Depuis la date du reclassement, le profit net latent comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global est comptabilisé progressivement dans les produits d'intérêts sur la durée de vie résiduelle des titres de créance reclassés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Si la Banque n'avait pas reclassé ces titres de créance, la variation de la juste valeur de ces titres comptabilisée dans les autres éléments du résultat global aurait été une augmentation de 56 millions de dollars et de 71 millions de dollars respectivement pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2014. Depuis le reclassement, les montants dans le résultat net provenant de ces titres de créance sont les suivants.

(en millions de dollars canadiens)	<i>Trois mois clos le</i>	<i>Six mois clos le</i>
	30 avril 2014	30 avril 2014
Produits d'intérêts nets ¹	57 \$	116 \$
Résultat net avant impôt sur le résultat	57	116
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	22	45
Résultat net	35 \$	71 \$

¹ Comprennent l'amortissement des profits nets latents associés à ces valeurs mobilières reclassées détenues jusqu'à leur échéance et inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global à la date du reclassement.

Profits latents (pertes latentes) au titre des valeurs mobilières

Le tableau suivant présente un sommaire des profits latents et des pertes latentes aux 30 avril 2014 et 31 octobre 2013.

Profits latents (pertes latentes) au titre des valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2014				31 octobre 2013			
	Coût/ coût amorti ¹	Profits bruts latents	(Pertes) brutes latentes	Juste valeur	Coût/ coût amorti ¹	Profits bruts latents	(Pertes) brutes latentes	Juste valeur
Valeurs mobilières disponibles à la vente								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	8 700 \$	43 \$	– \$	8 743 \$	9 301 \$	32 \$	(4) \$	9 329 \$
Provinces	3 346	26	(1)	3 371	2 569	21	(2)	2 588
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	10 830	190	(40)	10 980	14 971	269	(64)	15 176
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	2 472	8	(5)	2 475	7 978	23	(7)	7 994
Titres adossés à des créances hypothécaires	3 087	39	–	3 126	2 791	22	(3)	2 810
	28 435	306	(46)	28 695	37 610	367	(80)	37 897
Autres titres de créance								
Titres adossés à des créances mobilières	15 988	72	(20)	16 040	29 252	136	(68)	29 320
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	348	3	–	351	948	15	–	963
Obligations de sociétés et autres	9 017	176	(20)	9 173	8 471	206	(24)	8 653
	25 353	251	(40)	25 564	38 671	357	(92)	38 936
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires	1 480	124	(16)	1 588	1 560	108	(28)	1 640
Actions privilégiées	147	16	(3)	160	152	15	(1)	166
	1 627	140	(19)	1 748	1 712	123	(29)	1 806
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction²	679	73	(8)	744	835	86	(16)	905
Total des valeurs mobilières disponibles à la vente	56 094 \$	770 \$	(113) \$	56 751 \$	78 828 \$	933 \$	(217) \$	79 544 \$
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	220 \$	– \$	– \$	220 \$	259 \$	– \$	– \$	259 \$
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	18 399	77	(88)	18 388	12 551	44	(82)	12 513
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	15 384	68	(6)	15 446	13 080	29	(6)	13 103
	34 003	145	(94)	34 054	25 890	73	(88)	25 875
Autres titres de créance								
Titres adossés à des créances mobilières	17 960	76	(5)	18 031	1 239	8	–	1 247
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	616	–	(3)	613	–	–	–	–
Autres émetteurs	3 955	18	(20)	3 953	2 832	9	(13)	2 828
	22 531	94	(28)	22 597	4 071	17	(13)	4 075
Total des valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	56 534	239	(122)	56 651	29 961	90	(101)	29 950
Total des valeurs mobilières	112 628 \$	1 009 \$	(235) \$	113 402 \$	108 789 \$	1 023 \$	(318) \$	109 494 \$

¹ Comprend la conversion des soldes au coût amorti au taux de change au comptant à la fin de la période.

² Au 30 avril 2014, incluaient la juste valeur de titres de créance de sociétés et autres titres de créance de 744 millions de dollars (905 millions de dollars au 31 octobre 2013).

Profits nets (pertes nettes) au titre des valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013
Profits réalisés nets (pertes réalisées nettes)				
Valeurs mobilières disponibles à la vente	51 \$	109 \$	141 \$	241 \$
Pertes de valeur				
Valeurs mobilières disponibles à la vente ¹	(6)	(2)	(8)	(4)
Total	45 \$	107 \$	133 \$	237 \$

¹ Aucune perte de valeur pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2014 (néant pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2013) n'est liée aux titres de créance du portefeuille reclassés comme décrit à la rubrique intitulée «Reclassement de certains titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente» de la présente note.

NOTE 5 : PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

Le tableau ci-après présente les prêts, les prêts douteux et la provision pour pertes sur prêts de la Banque.

Prêts, prêts douteux et provision pour pertes sur prêts

(en millions de dollars canadiens)

(en millions de dollars canadiens)	Prêts bruts					Provision pour pertes sur prêts ¹					Prêts nets
	Ni en souffrance ni douteux	En souffrance mais non douteux	Douteux	Total	Relatives à des contreparties particulières	Prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs	Pertes sur créances subies mais non encore décelées	Provision totale pour pertes sur prêts			
	Au 30 avril 2014										
Prêts hypothécaires résidentiels ^{2, 3, 4}	185 743	\$ 2 388	\$ 740	\$ 188 871	\$ –	\$ 25	\$ 73	\$ 98	\$ 188 773	\$	
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers ⁵	113 415	5 617	782	119 814	–	110	569	679	119 135		
Cartes de crédit	23 657	1 428	299	25 384	–	212	767	979	24 405		
Prêts aux entreprises et aux gouvernements ^{2, 3, 4}	117 858	1 098	925	119 881	178	16	711	905	118 976		
	440 673	\$ 10 531	\$ 2 746	\$ 453 950	\$ 178	\$ 363	\$ 2 120	\$ 2 661	\$ 451 289	\$	
Titres de créance classés comme prêts				2 961	186	–	103	289	2 672		
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur				2 051	12	87	–	99	1 952		
Total				458 962	\$ 376	\$ 450	\$ 2 223	\$ 3 049	\$ 455 913	\$	
Au 31 octobre 2013											
Prêts hypothécaires résidentiels ^{2, 3, 4}	182 169	\$ 2 459	\$ 706	\$ 185 334	\$ –	\$ 22	\$ 65	\$ 87	\$ 185 247	\$	
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers ⁵	112 528	5 648	737	118 913	–	118	541	659	118 254		
Cartes de crédit	20 620	1 299	269	22 188	–	128	714	842	21 346		
Prêts aux entreprises et aux gouvernements ^{2, 3, 4}	112 779	1 354	980	115 113	151	30	698	879	114 234		
	428 096	\$ 10 760	\$ 2 692	\$ 441 548	\$ 151	\$ 298	\$ 2 018	\$ 2 467	\$ 439 081	\$	
Titres de créance classés comme prêts				3 744	173	–	98	271	3 473		
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur				2 485	24	93	–	117	2 368		
Total				447 777	\$ 348	\$ 391	\$ 2 116	\$ 2 855	\$ 444 922	\$	

¹ Compte non tenu de la provision pour les positions hors bilan.

² Compte non tenu des prêts classés comme détenus à des fins de transaction d'une juste valeur de 10,3 milliards de dollars au 30 avril 2014 (10,2 milliards de dollars au 31 octobre 2013) et d'un coût amorti de 9,9 milliards de dollars au 30 avril 2014 (9,9 milliards de dollars au 31 octobre 2013), ainsi que des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net de 7 millions de dollars au 30 avril 2014 (9 millions de dollars au 31 octobre 2013). Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

³ Comprendrent les prêts hypothécaires assurés de 129,6 milliards de dollars au 30 avril 2014 (129,8 milliards de dollars au 31 octobre 2013).

⁴ Au 30 avril 2014, aucune provision pour pertes sur prêts n'avait été établie pour des prêts douteux d'un montant de 475 millions de dollars (497 millions de dollars au 31 octobre 2013), étant donné que ces prêts sont assurés ou que la valeur réalisable de la garantie dépasse le montant du prêt.

⁵ Comprendrent les prêts immobiliers aux particuliers assurés par des gouvernements canadiens de 25,6 milliards de dollars au 30 avril 2014 (26,7 milliards de dollars au 31 octobre 2013).

PRÊTS RENÉGOCIÉS

Dans le cas où un emprunteur éprouve des difficultés financières, la Banque peut consentir certaines modifications aux modalités du prêt. Les modifications peuvent comporter un report des remboursements, une prolongation de la période d'amortissement, une réduction de taux d'intérêt, une renonciation au principal, une abstention et d'autres mesures afin d'atténuer la perte économique et d'éviter la saisie ou la reprise de la sûreté. La Banque a des politiques pour établir la stratégie d'assainissement appropriée par emprunteur individuel.

Si la valeur de réalisation estimée du prêt modifié, actualisée au moyen du taux d'intérêt effectif initial du prêt, a diminué en raison de cette modification, une dépréciation additionnelle est comptabilisée. Une fois modifié, le prêt, s'il était classé comme ayant subi une perte de valeur avant d'être modifié, est habituellement soumis à un test de dépréciation, conformément aux politiques existantes de la Banque en matière de dépréciation.

BIENS SAISIS

Les biens saisis sont des actifs autres que financiers qui ont fait l'objet d'une reprise de possession dans le cadre de laquelle la Banque obtient les titres, devient propriétaire ou prend possession des propriétés individuelles, comme des biens immobiliers, qui sont gérées aux fins de vente de manière ordonnée, et le produit en découlant est affecté à la réduction ou au remboursement de tout solde du prêt en souffrance. En général, la Banque n'installe pas ses activités dans des propriétés saisies. Pour établir la valeur comptable des biens saisis, la Banque s'en remet principalement à des évaluations de tiers. Les biens saisis disponibles à la vente s'élevaient à 221 millions de dollars au 30 avril 2014 (233 millions de dollars au 31 octobre 2013) et étaient comptabilisés dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire.

La variation de la provision pour pertes sur créances de la Banque aux 30 avril est présentée dans les tableaux ci-après.

Provision pour pertes sur créances

(en millions de dollars canadiens)

	Solde au 1 ^{er} novembre 2013	Provision pour pertes sur créances	Montants sortis du bilan	Recouvrements de montants sortis du bilan au cours des périodes antérieures	Cessions de prêts	Variations de change et autres variations	Solde au 30 avril 2014
Provision relative à des contreparties particulières							
Entreprises et gouvernements	151	\$ 66	\$ (60)	\$ 25	\$ –	\$ (4)	\$ 178
Titres de créance classés comme prêts	173	4	–	–	–	9	186
Total de la provision relative à des contreparties particulières, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	324	70	(60)	25	–	5	364
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ^{1, 2}	24	(4)	(3)	–	–	(5)	12
Total de la provision relative à des contreparties particulières	348	66	(63)	25	–	–	376
Provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs							
Prêts hypothécaires résidentiels	22	13	(20)	9	–	1	25
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	118	287	(423)	126	–	2	110
Cartes de crédit	128	384	(369)	69	–	–	212
Entreprises et gouvernements	30	6	(36)	15	–	1	16
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	298	690	(848)	219	–	4	363
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ^{1, 2}	93	(1)	(11)	3	–	3	87
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs	391	689	(859)	222	–	7	450
Provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées							
Prêts hypothécaires résidentiels	65	7	–	–	–	1	73
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	565	16	–	–	–	14	595
Cartes de crédit	767	98	–	–	–	16	881
Entreprises et gouvernements	833	(28)	–	–	–	29	834
Titres de créance classés comme prêts	98	–	–	–	–	5	103
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	2 328	93	–	–	–	65	2 486
Provision pour pertes sur créances							
Prêts hypothécaires résidentiels	87	20	(20)	9	–	2	98
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	683	303	(423)	126	–	16	705
Cartes de crédit	895	482	(369)	69	–	16	1 093
Entreprises et gouvernements	1 014	44	(96)	40	–	26	1 028
Titres de créance classés comme prêts	271	4	–	–	–	14	289
Total de la provision pour pertes sur créances, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	2 950	853	(908)	244	–	74	3 213
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ^{1, 2}	117	(5)	(14)	3	–	(2)	99
Total de la provision pour pertes sur créances	3 067	848	(922)	247	–	72	3 312
Moins : Provision pour les positions hors bilan ³	212	47	–	–	–	4	263
Provision pour pertes sur prêts	2 855	\$ 801	\$ (922)	\$ 247	\$ –	\$ 68	\$ 3 049

¹ Comprennent tous les prêts assurés par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

² D'autres ajustements ont été nécessaires par suite de la comptabilisation des prêts assurés par la FDIC. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Prêts assurés par la FDIC» de la présente note.

³ La provision pour pertes sur créances pour les positions hors bilan est comptabilisée dans les provisions au bilan consolidé intermédiaire.

Provision pour pertes sur créances

(en millions de dollars canadiens)

	Solde au 1 ^{er} novembre 2012	Provision pour pertes sur créances	Montants sortis du bilan	Recouvrements de montants sortis du bilan au cours des périodes antérieures	Cessions de prêts	Variations de change et autres variations	Solde au 30 avril 2013
Provision relative à des contreparties particulières							
Entreprises et gouvernements	170	\$ 94	\$ (117)	\$ 26	\$ –	\$ (7)	\$ 166
Titres de créance classés comme prêts	185	2	(1)	–	–	2	188
Total de la provision relative à des contreparties particulières, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	355	96	(118)	26	–	(5)	354
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ^{1, 2}	31	16	(8)	2	–	(4)	37
Total de la provision relative à des contreparties particulières	386	112	(126)	28	–	(9)	391
Provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs							
Prêts hypothécaires résidentiels	27	18	(27)	9	–	–	27
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	118	332	(411)	75	–	–	114
Cartes de crédit	83	275	(279)	54	–	–	133
Entreprises et gouvernements	22	31	(44)	16	–	–	25
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	250	656	(761)	154	–	–	299
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ^{1, 2}	67	18	(14)	1	–	13	85
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs	317	674	(775)	155	–	13	384
Provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées							
Prêts hypothécaires résidentiels	50	(7)	–	–	–	–	43
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	452	35	–	–	–	1	488
Cartes de crédit	671	(27)	–	–	–	–	644
Entreprises et gouvernements	824	11	–	–	–	4	839
Titres de créance classés comme prêts	155	4	–	–	–	2	161
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	2 152	16	–	–	–	7	2 175
Provision pour pertes sur créances							
Prêts hypothécaires résidentiels	77	11	(27)	9	–	–	70
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	570	367	(411)	75	–	1	602
Cartes de crédit	754	248	(279)	54	–	–	777
Entreprises et gouvernements	1 016	136	(161)	42	–	(3)	1 030
Titres de créance classés comme prêts	340	6	(1)	–	–	4	349
Total de la provision pour pertes sur créances, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	2 757	768	(879)	180	–	2	2 828
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ^{1, 2}	98	34	(22)	3	–	9	122
Total de la provision pour pertes sur créances	2 855	802	(901)	183	–	11	2 950
Moins : Provision pour les positions hors bilan ³	211	2	–	–	–	–	213
Provision pour pertes sur prêts	2 644	\$ 800	\$ (901)	\$ 183	\$ –	\$ 11	\$ 2 737

¹ Comprennent tous les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur.² D'autres ajustements ont été nécessaires par suite de la comptabilisation des prêts assurés par la FDIC. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Prêts assurés par la FDIC» de la présente note.³ La provision pour pertes sur créances pour les positions hors bilan est comptabilisée dans les provisions au bilan consolidé intermédiaire.**PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX**

Un prêt est classé comme en souffrance lorsqu'un emprunteur a omis de faire un paiement exigible à l'échéance prévue au contrat.

Le tableau suivant présente de l'information sur les prêts qui étaient en souffrance aux termes d'un contrat, mais qui n'étaient pas douteux au 30 avril 2014 et au 31 octobre 2013. Les Services de détail aux États-Unis peuvent accorder jusqu'à 15 jours de grâce, en fonction du type de produit et de l'emprunteur. Au 30 avril 2014, 1,7 milliard de dollars (2,0 milliards de dollars au 31 octobre 2013) de prêts des Services de détail aux États-Unis étaient en souffrance depuis 15 jours ou moins, lesquels sont inclus dans la catégorie de 1 jour à 30 jours dans le tableau ci-après.

Prêts en souffrance mais non douteux¹

(en millions de dollars canadiens)

	1 jour à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 89 jours	Total
Au 30 avril 2014				
Prêts hypothécaires résidentiels	1 532 \$	728 \$	128 \$	2 388 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	4 856	591	170	5 617
Cartes de crédit	1 030	258	140	1 428
Entreprises et gouvernements	898	119	81	1 098
Total	8 316 \$	1 696 \$	519 \$	10 531 \$
Au 31 octobre 2013				
Prêts hypothécaires résidentiels	1 560 \$	785 \$	114 \$	2 459 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	4 770	695	183	5 648
Cartes de crédit	956	216	127	1 299
Entreprises et gouvernements	974	325	55	1 354
Total	8 260 \$	2 021 \$	479 \$	10 760 \$

¹ Excluent tous les prêts acquis ayant subi une perte de valeur et les titres de créance classés comme prêts.**Actifs affectés en garantie**

Au 30 avril 2014, la juste valeur des actifs financiers affectés en garantie de prêts qui étaient en souffrance mais non douteux s'établissait à 217 millions de dollars (172 millions de dollars au 31 octobre 2013). En outre, la Banque détient des actifs non financiers affectés en garantie à titre de sûretés pour les prêts. La juste valeur des actifs non financiers affectés en garantie est déterminée à la date d'octroi du prêt. Une réévaluation des actifs non financiers détenus en garantie est effectuée si une modification importante est apportée aux modalités du prêt ou si le prêt est considéré comme douteux. La direction prend en compte la nature de la sûreté, le rang de la créance et la structure du prêt pour estimer la valeur de la sûreté. Ces flux de trésorerie estimés sont passés en revue au moins une fois l'an ou plus souvent si de nouveaux renseignements indiquent un changement dans l'échéancier ou le montant à recevoir.

TITRES DE CRÉANCE DOUTEUX BRUTS CLASSÉS COMME PRÊTS

Au 30 avril 2014, les prêts douteux ne tenaient pas compte de titres de créance douteux bruts classés comme prêts totalisant 1,2 milliard de dollars (1,2 milliard de dollars au 31 octobre 2013). Après toute comptabilisation de dépréciation, les produits d'intérêts continuent d'être comptabilisés sur la base du taux d'intérêt effectif utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs aux fins de l'évaluation de la perte sur créances.

PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur se composent de prêts commerciaux, de prêts de détail et de prêts assurés par la FDIC, des prêts découlant de l'acquisition de South Financial, des acquisitions facilitées par la FDIC et de l'acquisition de Services financiers Chrysler, des portefeuilles de cartes de crédit de MBNA Canada (MBNA), de Target Corporation (Target) et d'Aéroplan, et présentaient des soldes de principal non remboursé en cours respectifs de 6,3 milliards de dollars, 2,1 milliards de dollars, 874 millions de dollars, 327 millions de dollars, 143 millions de dollars et 32 millions de dollars, et des justes valeurs respectives de 5,6 milliards de dollars, 1,9 milliard de dollars, 794 millions de dollars, 129 millions de dollars, 85 millions de dollars et 10 millions de dollars aux dates d'acquisition.

Prêts acquis ayant subi une perte de valeur

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2014	Aux 31 octobre 2013
Acquisitions facilitées par la FDIC		
Solde de principal non remboursé ¹	779 \$	836 \$
Ajustements de la juste valeur liés au crédit ²	(21)	(27)
Taux d'intérêt et autres primes (escomptes) connexes	(24)	(22)
Valeur comptable	734	787
Provision relative à des contreparties particulières ³	(4)	(5)
Provision pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs ³	(52)	(55)
Valeur comptable, déduction faite de la provision connexe – acquisitions facilitées par la FDIC ⁴	678	727
South Financial		
Solde de principal non remboursé ¹	1 356	1 700
Ajustements de la juste valeur liés au crédit ²	(31)	(33)
Taux d'intérêt et autres primes (escomptes) connexes	(36)	(48)
Valeur comptable	1 289	1 619
Provision relative à des contreparties particulières ³	(8)	(19)
Provision pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs ³	(35)	(38)
Valeur comptable, déduction faite de la provision connexe – South Financial	1 246	1 562
Autres⁵		
Solde de principal non remboursé ¹	62	105
Ajustements de la juste valeur liés au crédit ²	(34)	(26)
Valeur comptable	28	79
Valeur comptable, déduction faite de la provision connexe – autres	28	79
Total de la valeur comptable, déduction faite de la provision connexe – prêts acquis ayant subi une perte de valeur	1 952 \$	2 368 \$

¹ Représente les montants contractuels dus, déduction faite des radiations depuis l'acquisition du prêt.² Les ajustements de la juste valeur liés au crédit incluent les pertes sur créances subies à l'acquisition et ne sont pas désactualisés dans les produits d'intérêts.³ Dans le cadre de l'évaluation des prêts acquis ayant subi une perte de valeur effectuée par la Banque, la direction a conclu qu'il est probable que des pertes sur créances de principal estimées plus élevées que prévu entraînent une diminution des flux de trésorerie attendus après l'acquisition. Par conséquent, des provisions relatives à des contreparties particulières et des provisions pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs ont été comptabilisées.⁴ La valeur comptable n'inclut pas l'incidence de l'accord de partage des pertes conclu avec la FDIC.⁵ Comprennent Services financiers Chrysler, MBNA, Target et Aéroplan.

PRÊTS ASSURÉS PAR LA FDIC

Au 30 avril 2014, le solde des prêts assurés par la FDIC s'établissait à 734 millions de dollars (787 millions de dollars au 31 octobre 2013) et était comptabilisé dans les prêts au bilan consolidé intermédiaire. Au 30 avril 2014, le solde des actifs compensatoires s'établissait à 73 millions de dollars (81 millions de dollars au 31 octobre 2013) et était comptabilisé dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire.

NOTE 6 : TRANSFERTS D'ACTIFS FINANCIERS**TITRISATIONS DE PRÊTS**

La Banque titre des prêts par l'intermédiaire d'entités ad hoc ou de tiers autres que des entités ad hoc. La plupart des titrisations de prêts ne sont pas admissibles à la décomptabilisation étant donné que, dans certains cas, la Banque demeure exposée à la quasi-totalité des risques de remboursement anticipé, de taux d'intérêt ou de crédit liés aux actifs financiers titrisés, n'ayant pas transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs titrisés. Lorsqu'un prêt n'est pas admissible à la décomptabilisation, celui-ci n'est pas sorti du bilan, les droits conservés ne sont pas comptabilisés et un passif de titrisation est inscrit au titre du produit en espèces reçu. Certains coûts de transaction engagés sont aussi incorporés à l'actif et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Banque titre des prêts hypothécaires résidentiels assurés aux termes du Programme des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* soutenu par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Les titres adossés à des créances hypothécaires créés par l'entremise du Programme des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* sont vendus à la Fiducie canadienne pour l'habitation aux termes du Programme d'obligations hypothécaires du Canada, vendus à des investisseurs tiers ou détenus par la Banque. La titrisation de ces prêts hypothécaires résidentiels n'est pas admissible à la décomptabilisation, la Banque demeurant exposée à la quasi-totalité des risques des prêts hypothécaires résidentiels.

La Banque titre des prêts hypothécaires résidentiels créés ou acquis aux États-Unis par l'entremise d'entités soutenues par le gouvernement américain. Ces prêts sont admissibles à la décomptabilisation du bilan consolidé intermédiaire de la Banque. Dans le cadre de la titrisation, la Banque conserve le droit de gérer les prêts hypothécaires transférés. Les titres adossés à des créances hypothécaires créés par la titrisation sont habituellement vendus à des investisseurs tiers.

La Banque titre aussi des prêts aux particuliers et des prêts aux entreprises et aux gouvernements par l'intermédiaire d'entités ad hoc ou de tiers autres que des entités ad hoc. Par suite de ces titrisations, les actifs financiers peuvent être décomptabilisés en totalité ou en partie selon les ententes individuelles portant sur chacune des transactions.

En outre, la Banque transfère des actifs financiers à certaines entités structurées consolidées, notamment des entités ad hoc. Pour plus de détails, se reporter à la note 7.

Le tableau suivant résume les types d'actifs titrisés qui n'ont pas été admissibles à la décomptabilisation et les passifs de titrisation connexes.

Actifs financiers non admissibles à la décomptabilisation dans le cadre des programmes de titrisation de la Banque

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2014		31 octobre 2013	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Nature de la transaction :				
Titrisation de prêts hypothécaires résidentiels	36 328 \$	36 050 \$	39 685 \$	39 386 \$
Titrisation de prêts aux entreprises et aux gouvernements	15	15	21	21
Autres actifs financiers transférés dans le cadre de la titrisation ¹	4 917	4 905	6 911	6 832
Total	41 260	40 970	46 617	46 239
Passifs connexes²	(42 111) \$	(41 811) \$	(47 823) \$	(47 552) \$

¹ Comprennent des titres adossés à des actifs, du papier commercial adossé à des actifs, de la trésorerie, des contrats de rachat et des obligations du gouvernement du Canada qui sont utilisés pour répondre aux exigences de financement des structures de titrisation de la Banque après la titrisation initiale de prêts hypothécaires.

² Comprennent des passifs de titrisation comptabilisés au coût amorti de 25,6 milliards de dollars au 30 avril 2014 (25,6 milliards de dollars au 31 octobre 2013) et des passifs de titrisation comptabilisés à la juste valeur de 16,2 milliards de dollars au 30 avril 2014 (22,0 milliards de dollars au 31 octobre 2013).

Autres actifs financiers non admissibles à la décomptabilisation

La Banque conclut certaines transactions dans le cadre desquelles elle transfère des actifs financiers déjà comptabilisés, comme des marchandises et des titres de créance et de participation, mais conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à ces actifs. Ces actifs financiers transférés ne sont pas décomptabilisés, et les transferts sont inscrits comme des transactions de financement. Dans le cadre des transactions de cette nature, dont les plus fréquentes sont les mises en pension et les prêts de valeurs mobilières, la Banque conserve la quasi-totalité des risques de crédit, de prix, de taux d'intérêt et de change de même que des avantages inhérents aux actifs.

Le tableau suivant résume la valeur comptable des actifs financiers et les opérations connexes qui n'ont pas été admissibles à la décomptabilisation ainsi que les passifs financiers connexes.

Autres actifs financiers non admissibles à la décomptabilisation

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	30 avril 2014	31 octobre 2013
Valeur comptable des actifs		
<i>Nature de la transaction :</i>		
Mises en pension	14 576 \$	16 658 \$
Prêts de valeurs mobilières	12 042	12 827
Total	26 618	29 485
Valeur comptable des passifs connexes¹	14 468 \$	16 775 \$

¹ Tous les passifs connexes découlent des mises en pension.

Actifs financiers transférés décomptabilisés en totalité dans lesquels la Banque a une implication continue

Il peut aussi y avoir implication continue si la Banque conserve des droits ou des obligations contractuels par suite du transfert des actifs financiers. Certains prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés par la Banque sont décomptabilisés du bilan consolidé intermédiaire de la Banque. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts aux entreprises et aux gouvernements, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait d'un droit conservé. Au 30 avril 2014, la juste valeur des droits conservés s'établissait à 48 millions de dollars (52 millions de dollars au 31 octobre 2013). Aucune perte sur créances n'est prévue à l'égard des droits conservés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés, les hypothèques étant toutes assurées par un gouvernement. Un profit ou une perte à la vente de ces prêts est comptabilisé immédiatement dans les autres produits, compte tenu de l'incidence de la comptabilité de couverture sur les actifs vendus, le cas échéant. Le profit ou la perte dépend de la valeur comptable antérieure des prêts faisant l'objet du transfert, réparti entre les actifs vendus et les droits conservés en fonction de leur juste valeur relative à la date du transfert. Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2014, les produits de négociation sur les droits conservés comptabilisés par la Banque n'étaient pas significatifs (n'étaient pas significatifs pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2013).

Certains portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels aux États-Unis créés par la Banque sont vendus et décomptabilisés du bilan consolidé intermédiaire de la Banque. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité ces prêts hypothécaires résidentiels aux États-Unis, elle continue à s'impliquer dans la gestion de ces prêts. Au 30 avril 2014, la valeur comptable de ces droits de gestion s'établissait à 18 millions de dollars (17 millions de dollars au 31 octobre 2013), et leur juste valeur, à 24 millions de dollars (22 millions de dollars au 31 octobre 2013). Un profit ou une perte à la vente de prêts est immédiatement comptabilisé dans les autres produits. Le profit (la perte) à la vente des prêts pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2014 s'élevait à respectivement néant et 7 millions de dollars (à 25 millions de dollars et 26 millions de dollars respectivement pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2013).

NOTE 7 : ENTITÉS STRUCTURÉES**ENTITÉS AD HOC CONSOLIDÉES IMPORTANTES**

Les entités structurées, notamment les entités ad hoc, sont des entités créées pour réaliser un objectif limité et bien défini. Les entités structurées comme les entités ad hoc peuvent prendre la forme d'une société commerciale, d'une fiducie, d'une société de personnes ou d'une entité sans personnalité juridique. Elles sont souvent créées aux termes d'accords juridiques qui imposent des limites au pouvoir de décision du conseil d'administration, du fiduciaire ou de la direction quant aux opérations de l'entité. Généralement, les entités structurées sont contrôlées autrement que par la détention directe par la Banque de plus de la moitié des droits de vote de ces entités. Par conséquent, les entités structurées sont consolidées si la substance de la relation entre la Banque et l'entité ad hoc indique que la Banque contrôle l'entité structurée. Les participations de la Banque dans des entités structurées consolidées, y compris les entités ad hoc, sont analysées comme suit :

Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers

La Banque titrise des prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers par l'entremise d'entités ad hoc consolidées afin d'améliorer sa situation de trésorerie, de diversifier ses sources de financement et d'optimiser la gestion de son bilan. Quand la Banque exerce un pouvoir décisionnel sur les principales activités économiques de l'entité et est exposée à des rendements variables de l'entité, l'entité doit être consolidée. Des restrictions prévues dans les conventions pertinentes empêchent la Banque d'accéder aux actifs de l'entité ad hoc.

Prêts sur cartes de crédit

La Banque titrise des prêts sur cartes de crédit par l'intermédiaire d'une entité ad hoc consolidée puisqu'elle sert de véhicule de financement pour les actifs de la Banque. La Banque dispose d'un pouvoir décisionnel sur les principales décisions économiques de l'entité ad hoc et est exposée à la majorité des risques résiduels de l'entité ad hoc. Des restrictions prévues dans les conventions pertinentes empêchent la Banque d'accéder aux actifs de l'entité ad hoc.

Autres entités ad hoc consolidées importantes

La Banque consolide deux autres entités ad hoc importantes puisqu'elles ont été créées principalement au bénéfice de la Banque et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels des entités ad hoc. Une des entités ad hoc est financée par la Banque et achète des tranches d'actifs titrisés de premier rang à des clients existants de la Banque. De plus, au 30 avril 2014, la Banque s'était engagée à fournir un financement supplémentaire de 14 millions de dollars (53 millions de dollars au 31 octobre 2013) à l'entité ad hoc.

L'autre entité ad hoc a été formée afin de garantir les remboursements de principal et les paiements d'intérêts relativement aux obligations sécurisées émises par la Banque. La Banque a vendu des actifs à l'entité ad hoc et lui a consenti un prêt afin de faciliter l'acquisition des actifs. Des restrictions prévues dans les conventions pertinentes empêchent la Banque d'accéder aux actifs de l'entité ad hoc.

Le tableau ci-après présente des informations sur les participations de la Banque dans des entités ad hoc consolidées importantes.

Entités ad hoc consolidées importantes

(en millions de dollars canadiens)

	Aux					
	30 avril 2014					
	Prêts aux particuliers		Prêts sur cartes de crédit		Autres prêts	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Actifs classés comme prêts ^{1, 2}	7 181 \$	7 181 \$	300 \$	300 \$	11 293 \$	11 277 \$
Passifs connexes	7 200	7 181	300	300	11 491	11 342
31 octobre 2013						
Actifs classés comme prêts ^{1, 2}	6 141 \$	6 141 \$	649 \$	649 \$	11 588 \$	11 603 \$
Passifs connexes	6 142	6 141	656	649	10 621	10 443

¹ Les actifs des entités ad hoc sont composés de prêts et comprennent aussi de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

² Une tranche de 1,1 milliard de dollars des prêts aux particuliers sous-jacents était assurée par des gouvernements (1,1 milliard de dollars au 31 octobre 2013).

ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES IMPORTANTES

La Banque détient des participations dans certaines entités structurées non consolidées importantes, notamment des entités ad hoc, si la substance de la relation entre la Banque et l'entité structurée indique que la Banque ne contrôle pas l'entité. Les participations de la Banque dans ces entités structurées non consolidées, notamment des entités ad hoc, sont comme suit :

Conduits multicédants

Les conduits multicédants (qui sont des véhicules de titrisation) offrent aux clients des sources de financement alternatives par la titrisation de leurs actifs. Les clients vendent leurs créances à un conduit et celui-ci finance l'achat des créances en émettant du papier commercial à court terme à des investisseurs externes. Chaque cédant continue de gérer ses actifs et absorbe les premières pertes. La Banque n'a aucun droit de propriété dans les actifs, qui restent la propriété du conduit. La Banque gère les conduits et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir un rehaussement de crédit. Les ententes de liquidité sont structurées comme des facilités de prêts entre la Banque, en qualité d'unique prêteur, et les fiducies soutenues par la Banque. Si une fiducie avait de la difficulté à refinancer du papier commercial adossé à des actifs (PCAA), elle pourrait utiliser la facilité de prêt et affecter le produit au paiement du PCAA arrivant à échéance. Les facilités de liquidité ne peuvent être utilisées si une fiducie est insolvable ou en faillite; des conditions préalables doivent être satisfaites avant chaque avance de fonds (c.-à-d., avant chaque emprunt sur la facilité). Ces conditions préalables sont en place pour assurer que la Banque ne fournit pas de rehaussement de crédit à la fiducie au moyen des facilités de prêt.

De temps à autre, la Banque peut, à titre d'agent de placement, détenir du papier commercial émis par les conduits. Au cours des trois mois et six mois clos les 30 avril 2014 et 30 avril 2013, aucun titre de PCAA n'a été acquis en vertu d'ententes de liquidité. La Banque a maintenu des positions dans des titres de PCAA émis par des conduits multicédants dans le cadre de ses activités de tenue de marché et d'investissement relatives au PCAA. Au 30 avril 2014, la Banque détenait 1,1 milliard de dollars (1,7 milliard de dollars au 31 octobre 2013) de titres de PCAA sur les 9,3 milliards de dollars (9,6 milliards de dollars au 31 octobre 2013) de titres de PCAA en circulation qui avaient été émis par les conduits. Le papier commercial détenu est classé dans les valeurs mobilières détenues à des fins de transaction ou dans les valeurs mobilières disponibles à la vente au bilan consolidé intermédiaire. La Banque reçoit, de la part des conduits, des honoraires qui sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. La Banque surveille ses positions en titres de PCAA dans le cadre du processus continu d'évaluation de la consolidation.

Au 30 avril 2014, le risque éventuel maximal de perte que courait la Banque compte tenu de ses participations dans du papier commercial et des facilités de liquidité qu'elle fournissait à des conduits multicédants s'élevait à 9,3 milliards de dollars (9,6 milliards de dollars au 31 octobre 2013). En outre, la Banque s'est engagée à fournir des facilités de liquidité additionnelles de 1,8 milliard de dollars (2 milliards de dollars au 31 octobre 2013) à l'égard de titres de PCAA qui pourraient éventuellement être émis par les conduits.

NOTE 8 : PARTICIPATION DANS TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION

La Banque a une influence notable sur TD Ameritrade Holding Corporation (TD Ameritrade) et elle comptabilise sa participation dans TD Ameritrade selon la méthode de la mise en équivalence. Au 30 avril 2014, la participation présentée de la Banque dans TD Ameritrade s'établissait à 40,42 % (42,22 % au 31 octobre 2013) des actions en circulation de TD Ameritrade et sa juste valeur s'élevait à 7,8 milliards de dollars (6,6 milliards de dollars au 31 octobre 2013), selon le cours de clôture de 31,90 \$ US (27,26 \$ US au 31 octobre 2013) à la Bourse de New York.

Le 6 décembre 2013, la Banque a conclu une vente privée de 5,5 millions d'actions de sa participation dans TD Ameritrade. Ces actions ont été vendues au prix de 28,22 \$ US, soit un escompte de 3 % par rapport au cours de 29,09 \$ US. Le 13 février 2014, la Banque a conclu une autre vente privée de 4 millions d'actions de sa participation dans TD Ameritrade. Ces actions ont été vendues au prix de 32,05 \$ US, soit un escompte de 3,3 % par rapport au cours de clôture de 33,14 \$ US. Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2014, la Banque a comptabilisé des profits sur la vente des actions de TD Ameritrade de respectivement 46 millions de dollars et 85 millions de dollars. À la clôture de la vente au cours du deuxième trimestre, la Banque détenait 40,42 % du nombre total des actions en circulation de TD Ameritrade, et elle continuera de comptabiliser sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

Le 5 décembre 2013, la convention des actionnaires a été prolongée de cinq ans, soit jusqu'au 24 janvier 2021, et modifiée de façon à ce que, à compter du 24 janvier 2016, si la participation de la Banque dépasse 45 % à la suite d'un rachat d'actions par TD Ameritrade, la Banque soit tenue de déployer tous les efforts raisonnables pour vendre ou écouler les actions excédentaires, faisant preuve d'un jugement commercial quant au moment, aux montants et à la méthode à privilégier pour maximiser le produit tiré de ces ventes. De plus, à compter du 24 janvier 2016, dans le cas où un rachat d'actions par TD Ameritrade aurait pour effet de porter la participation de la Banque à plus de 45 % : 1) la Banque n'a pas d'obligation absolue de ramener sa participation à 45 % jusqu'à l'expiration de la convention des actionnaires; et ii) le rachat d'actions ne peut avoir pour conséquence de porter la participation de la Banque à plus de 47 %.

En vertu de la convention d'actionnaires relative à la participation en actions de la Banque dans TD Ameritrade, la Banque a nommé cinq des onze membres du conseil d'administration de TD Ameritrade, dont le président du Groupe et chef de la direction de la Banque, le chef de l'exploitation de la Banque, deux administrateurs indépendants de la Banque et un ancien administrateur indépendant de la Banque.

La Banque n'est exposée à aucun passif éventuel important qui touche TD Ameritrade. Au cours des trois mois et six mois clos les 30 avril 2014 et 30 avril 2013, TD Ameritrade n'a été soumise à aucune restriction importante limitant le transfert de fonds aux fins de dividendes en espèces ou le remboursement de prêts ou d'avances.

Les états financiers résumés de TD Ameritrade, fondés sur ses états financiers consolidés, sont inclus dans le tableau suivant.

BILANS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS¹

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	31 mars 2014	30 septembre 2013
Actif		
Montants à recevoir des courtiers et des organismes de compensation	1 221 \$	1 406 \$
Montants nets à recevoir des clients	12 330	9 368
Autres actifs	11 752	11 994
Total de l'actif	25 303 \$	22 768 \$
Passif		
Montants à payer aux courtiers et aux organismes de compensation	3 323 \$	2 057 \$
Montants à payer aux clients	14 484	13 746
Autres passifs	2 381	2 089
Total du passif	20 188	17 892
Capitaux propres²	5 115	4 876
Total du passif et des capitaux propres	25 303 \$	22 768 \$

¹ Les valeurs mobilières des clients sont comptabilisées à la date de règlement, alors que la Banque présente les valeurs mobilières des clients à compter de la date de transaction.

² La différence entre la valeur comptable de la participation de la Banque dans TD Ameritrade et la quote-part de la Banque des capitaux propres des actionnaires de TD Ameritrade comprend le goodwill, les autres immobilisations incorporelles et le montant cumulé des écarts de conversion.

ÉTATS DU RÉSULTAT CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>	
	31 mars 2014	31 mars 2013	31 mars 2014	31 mars 2013
Produits				
Produits d'intérêts nets	161 \$	115 \$	294 \$	230 \$
Produits tirés des commissions et autres produits	736	570	1 392	1 100
Total des produits	897	685	1 686	1 330
Charges d'exploitation				
Salaires et avantages du personnel	213	180	405	347
Divers	327	266	602	505
Total des charges d'exploitation	540	446	1 007	852
Autres charges (produits)	7	6	13	10
Résultat avant impôt	350	233	666	468
Charge d'impôt sur le résultat	136	88	250	177
Résultat net¹	214 \$	145 \$	416 \$	291 \$
Résultat par action – de base (en dollars)	0,39 \$	0,26 \$	0,75 \$	0,53 \$
Résultat par action – dilué (en dollars)	0,38	0,26	0,75	0,53

¹ La quote-part de la Banque du résultat net de TD Ameritrade est assujettie à des ajustements relatifs à l'amortissement des immobilisations incorporelles, lesquels ne sont pas présentés dans le tableau ci-dessus.

NOTE 9 : ACQUISITIONS ET CESSIONS IMPORTANTES**Acquisition de certains comptes de cartes de crédit Aéroplan de la CIBC**

Le 27 décembre 2013, la Banque, Aimia Inc. (Aimia) et la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la CIBC) ont conclu une transaction en vertu de laquelle la Banque a fait l'acquisition d'environ 50 % du portefeuille existant de cartes de crédit Aéroplan de la CIBC, lequel comprend essentiellement des comptes détenus par des clients qui ne faisaient pas affaire avec la CIBC pour leurs activités bancaires de détail. La Banque a comptabilisé cette opération comme une acquisition d'actifs. Les résultats de cette acquisition ont été comptabilisés dans le secteur des Services de détail au Canada.

La Banque a acquis environ 540 000 comptes de titulaires de cartes représentant 3,3 milliards de dollars de soldes de cartes de crédit à un prix d'acquisition égal à la valeur au pair majoré d'un montant de 50 millions de dollars, moins certains rajustements, soit une contrepartie au comptant totalisant 3,3 milliards de dollars. À la date d'acquisition, la Banque a comptabilisé les créances sur cartes de crédit acquises à leur juste valeur de 3,2 milliards de dollars et une immobilisation incorporelle représentant la relation établie pour les cartes de crédit d'un montant total de 149 millions de dollars. Le prix d'acquisition pourrait faire l'objet d'ajustements jusqu'à ce que la contrepartie finale soit établie.

Dans le cadre de la convention d'acquisition, la Banque a accepté de verser à la CIBC un montant supplémentaire de 127 millions de dollars en vertu d'une entente de subvention commerciale. Ce versement a été comptabilisé comme une charge autre que d'intérêts au premier trimestre de 2014.

Vente des Services institutionnels TD Waterhouse

Le 12 novembre 2013, TD Waterhouse Canada Inc., une filiale de la Banque, a conclu la vente du secteur des services institutionnels de la Banque, connu sous le nom de Services institutionnels TD Waterhouse, à une filiale de la Banque Nationale du Canada. Le prix de la transaction s'est établi à 250 millions de dollars au comptant, sous réserve d'un certain mécanisme d'ajustement du prix. Un profit avant impôt de 231 millions de dollars a été comptabilisé dans les autres produits du secteur Siège social au premier trimestre de 2014.

NOTE 10 : GOODWILL**Goodwill par secteur**

(en millions de dollars canadiens)

	Services de détail au Canada	Services de détail aux États-Unis	Services bancaires de gros	Siège social	Total
Valeur comptable du goodwill au 1 ^{er} novembre 2012	1 751 \$	10 408 \$	150 \$	– \$	12 309 \$
Ajouts ¹	425	75	–	–	500
Écart de conversion et autres	24	460	–	–	484
Valeur comptable du goodwill au 31 octobre 2013	2 200	10 943	150	–	13 293
Valeur brute du goodwill	2 200	10 943	150	–	13 293
Cumul des pertes de valeur	–	–	–	–	–
Valeur comptable du goodwill au 1 ^{er} novembre 2013	2 200	10 943	150	–	13 293
Cessions	(13)	–	–	–	(13)
Écarts de conversion et autres	36	563	–	–	599
Valeur comptable du goodwill au 30 avril 2014	2 223	11 506	150	–	13 879
Cumul des pertes de valeur	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$

¹ Se rapportent au goodwill découlant de l'acquisition d'Epoch, lequel a été réaffecté en raison du réalignement des secteurs d'exploitation de la Banque. Pour plus d'informations, se reporter à note 20.

NOTE 11 : AUTRES ACTIFS**Autres actifs**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	30 avril 2014	31 octobre 2013
Créances clients et autres éléments ¹	6 048 \$	5 649 \$
Charges payées d'avance	818	1 154
Actif au titre des prestations définies	60	56
Actifs liés aux assurances, compte non tenu des placements	1 283	1 409
Intérêts courus	1 303	1 260
Chèques et autres effets en voie de règlement	292	—
Total	9 804 \$	9 528 \$

¹ Comprennent les biens saisis de 221 millions de dollars au 30 avril 2014 (233 millions de dollars au 31 octobre 2013) et les actifs compensatoires liés à la FDIC de 73 millions de dollars au 30 avril 2014 (81 millions de dollars au 31 octobre 2013).

NOTE 12 : DÉPÔTS

Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit de demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes-chèques.

Les dépôts sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes d'épargne.

Les dépôts à terme comprennent tous les dépôts encaissables à une date d'échéance fixe, acquis par nos clients pour gagner de l'intérêt sur une période fixe. La durée varie de un jour à dix ans. Les intérêts courus sur les dépôts, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sont inclus dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire. Les dépôts sont généralement des dépôts à terme, des certificats de placement garanti et d'autres instruments semblables. Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 30 avril 2014 s'établissait à 166 milliards de dollars (158 milliards de dollars au 31 octobre 2013).

Certains passifs de dépôt sont classés comme détenus à des fins de transaction au bilan consolidé intermédiaire et sont comptabilisés à la juste valeur, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée à l'état du résultat consolidé intermédiaire.

Types de dépôts

(en millions de dollars canadiens)

(en millions de dollars canadiens)				Aux	
				30 avril 2014	31 octobre 2013
	À vue	À préavis	À terme	Total	Total
Particuliers	11 509	\$ 264 654	\$ 54 070	\$ 330 233	\$ 319 468
Banques ¹	2 733	8	13 022	15 763	17 149
Entreprises et gouvernements ²	48 070	83 029	77 949	209 048	204 988
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ³	–	–	4 093	4 093	–
Détenus à des fins de transaction ¹	–	–	57 141	57 141	50 967
Total	62 312	\$ 347 691	\$ 206 275	\$ 616 278	\$ 592 572
Dépôts non productifs d'intérêts inclus ci-dessus					
Au Canada				4 896	\$ 4 738
À l'étranger				33 044	31 558
Dépôts productifs d'intérêts inclus ci-dessus					
Au Canada				317 206	306 631
À l'étranger				259 688	247 887
Fonds fédéraux américains déposés ¹				1 444	1 758
Total^{2, 4}				616 278	\$ 592 572

¹ Comprennent les dépôts auprès de la Federal Home Loan Bank.

² Comprennent une somme de 11 milliards de dollars au 30 avril 2014 (10 milliards de dollars au 31 octobre 2013) relative à des détenteurs d'obligations sécurisées qui est incluse dans les dépôts au bilan consolidé intermédiaire et une somme de 2 milliards de dollars (2 milliards de dollars au 31 octobre 2013) liée à la Fiducie de capital TD IV.

³ Inclus dans les autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net au bilan consolidé intermédiaire.

⁴ Comprennent des dépôts de 338 milliards de dollars au 30 avril 2014 (320 milliards de dollars au 31 octobre 2013) libellés en dollars américains et de 15 milliards de dollars (16 milliards de dollars au 31 octobre 2013) libellés dans d'autres devises.

Dépôts par pays

(en millions de dollars canadiens)

(en millions de dollars canadiens)				Aux	
				30 avril 2014	31 octobre 2013
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Total
Particuliers	173 683 \$	155 244 \$	1 306 \$	330 233 \$	319 468 \$
Banques	5 737	1 235	8 791	15 763	17 149
Entreprises et gouvernements	136 291	68 111	4 646	209 048	204 988
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ¹	4 093	—	—	4 093	—
Détenus à des fins de transaction	2 297	50 052	4 792	57 141	50 967
Total	322 101 \$	274 642 \$	19 535 \$	616 278 \$	592 572 \$

¹ Inclus dans les autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net au bilan consolidé intermédiaire.

Dépôts à terme

(en millions de dollars canadiens)

							<i>Aux</i>	
							30 avril 2014	31 octobre 2013
	Moins de un an	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 3 ans	De 3 ans à 4 ans	De 4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Particuliers	31 674 \$	9 344 \$	6 659 \$	2 887 \$	3 333 \$	173 \$	54 070 \$	58 005 \$
Banques	13 002	1	2	3	3	11	13 022	13 181
Entreprises et gouvernements	38 401	11 165	16 154	5 847	4 095	2 287	77 949	78 690
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ¹	1 810	1 554	668	61	–	–	4 093	–
Détenus à des fins de transaction	55 585	147	194	267	436	512	57 141	50 967
Total	140 472 \$	22 211 \$	23 677 \$	9 065 \$	7 867 \$	2 983 \$	206 275 \$	200 843 \$

¹Inclus dans les autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net au bilan consolidé intermédiaire.**Dépôts à terme encaissables dans moins de un an**

(en millions de dollars canadiens)

				<i>Aux</i>	
				30 avril 2014	31 octobre 2013
	Moins de 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 12 mois	Total	Total
Particuliers	12 410 \$	7 258 \$	12 006 \$	31 674 \$	36 009 \$
Banques	12 157	806	39	13 002	13 115
Entreprises et gouvernements	30 973	5 182	2 246	38 401	46 162
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ¹	475	389	946	1 810	–
Détenus à des fins de transaction	28 824	15 284	11 477	55 585	49 592
Total	84 839 \$	28 919 \$	26 714 \$	140 472 \$	144 878 \$

¹Inclus dans les autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net au bilan consolidé intermédiaire.**NOTE 13 : AUTRES PASSIFS****Autres passifs**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	30 avril 2014	31 octobre 2013
Comptes fournisseurs, charges à payer et autres éléments	3 361 \$	2 860 \$
Passifs liés aux entités structurées	6 372	5 743
Intérêts courus	990	1 077
Charges salariales à payer	2 028	2 286
Passif au titre des prestations définies	1 833	1 715
Chèques et autres effets en voie de règlement	–	1 077
Total	14 584 \$	14 758 \$

NOTE 14 : CAPITAL SOCIAL**Dividende en actions**

Le 31 janvier 2014, la Banque a versé un dividende en actions équivalent à une action ordinaire par action ordinaire émise et en circulation, ce qui correspond au fractionnement d'une action ordinaire en deux actions ordinaires. Le tableau suivant présente un sommaire des actions émises et en circulation et des actions autodétenues aux 30 avril 2014 et 31 octobre 2013, et tient compte de l'effet du dividende en actions sur les actions ordinaires comme s'il avait été appliqué rétrospectivement à toutes les périodes présentées avant la date de versement du dividende en actions.

Actions ordinaires et actions privilégiées émises et en circulation et actions autodétenues

(en millions d'actions et en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2014		31 octobre 2013	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	1 838,9	19 316 \$	1 836,5	18 691 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	2,9	114	8,3	297
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	3,3	163	12,1	515
Rachat d'actions aux fins d'annulation	–	–	(18,0)	(187)
Solde à la fin de la période – actions ordinaires	1 845,1	19 593 \$	1 838,9	19 316 \$
Actions privilégiées – catégorie A				
Série O	17,0	425 \$	17,0	425 \$
Série P	10,0	250	10,0	250
Série Q	8,0	200	8,0	200
Série R	10,0	250	10,0	250
Série S	5,4	135	5,4	135
Série T	4,6	115	4,6	115
Série Y	5,5	137	5,5	137
Série Z	4,5	113	4,5	113
Série AA	–	–	10,0	250
Série AC	–	–	8,8	220
Série AE	–	–	12,0	300
Série AG	–	–	15,0	375
Série AI	11,0	275	11,0	275
Série AK	14,0	350	14,0	350
Solde à la fin de la période – actions privilégiées	90,0	2 250 \$	135,8	3 395 \$
Actions autodétenues – ordinaires¹				
Solde au début de l'exercice	(3,9)	(145) \$	(4,2)	(166) \$
Achat d'actions	(41,3)	(2 031)	(83,4)	(3 552)
Vente d'actions	41,8	2 056	83,7	3 573
Solde à la fin de la période – actions autodétenues – ordinaires	(3,4)	(120) \$	(3,9)	(145) \$
Actions autodétenues – privilégiées¹				
Solde au début de l'exercice	(0,1)	(2) \$	–	(1) \$
Achat d'actions	(2,1)	(53)	(3,4)	(86)
Vente d'actions	2,1	54	3,3	85
Solde à la fin de l'exercice – actions autodétenues – privilégiées	(0,1)	(1) \$	(0,1)	(2) \$

¹ Lorsque, dans le cadre de ses activités de négociation, la Banque acquiert ses propres actions, celles-ci sont classées comme des actions autodétenues, et leur coût est porté en déduction des capitaux propres.

Rachat d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série AA et série AC

Le 31 janvier 2014, la Banque a racheté toutes ses actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans, série AA et série AC au prix de rachat de 25,00 \$ l'action.

Rachat d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série AE et série AG

Le 30 avril 2014, la Banque a racheté toutes ses actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans, série AE et série AG au prix de rachat de 25,00 \$ l'action.

Rachat dans le cours normal des activités

Le 19 juin 2013, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto a approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Banque visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 24 millions d'actions ordinaires de la Banque. Le rachat aux termes de l'offre a commencé le 21 juin 2013 et se terminera le 20 juin 2014, à toute date antérieure que la Banque peut décider ou à toute date antérieure à laquelle la Banque aura terminé ses rachats en vertu de l'avis d'intention déposé auprès de la Bourse de Toronto. Au 31 octobre 2013, la Banque avait racheté 18 millions d'actions ordinaires en vertu de l'offre à un prix moyen de 43,25 \$ l'action pour une contrepartie totale de 780,2 millions de dollars. Au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2014, la Banque n'a effectué aucun autre rachat d'actions.

NOTE 15 : RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2014, la Banque a comptabilisé une charge de rémunération pour l'attribution d'options sur actions de respectivement 7,2 millions de dollars et 14,9 millions de dollars (6,6 millions de dollars et 14,2 millions de dollars respectivement pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2013).

Au cours des trois mois clos le 30 avril 2014 et le 30 avril 2013, aucune option n'a été attribuée par la Banque. Au cours des six mois clos le 30 avril 2014, 2,6 millions d'options (3,3 millions d'options pour les six mois clos le 30 avril 2013) ont été attribuées par la Banque à une juste valeur moyenne pondérée de 9,28 \$ l'option (7,83 \$ l'option pour les six mois clos le 30 avril 2013).

Le tableau suivant présente les hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options pour les six mois clos les 30 avril.

Hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options

	Six mois clos les	
	30 avril 2014	30 avril 2013
Taux d'intérêt sans risque	1,9 %	1,4 %
Durée prévue des options	6,2 ans	6,3 ans
Volatilité prévue ¹	27,1 %	27,2 %
Rendement de l'action prévu	3,7 %	3,5 %
Prix d'exercice / cours de l'action	47,59 \$	40,54 \$

¹ La volatilité prévue est calculée d'après la volatilité quotidienne moyenne évaluée sur une période historique correspondant à la durée de vie prévue de l'option.

NOTE 16 : AVANTAGES DU PERSONNEL

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes de retraite principaux de la Banque et de son principal régime d'avantages complémentaires de retraite, ainsi que de ses autres régimes de retraite importants pour les trois mois et les six mois clos les 30 avril.

Charges liées aux régimes d'avantages du personnel

(en millions de dollars canadiens)

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite		Autres régimes de retraite ¹	
					Trois mois clos les	
	30 avril 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013
Charge nette liée aux avantages du personnel						
Coût au titre des services rendus – prestations acquises	70 \$	70 \$	4 \$	5 \$	2 \$	2 \$
Frais (produits) d'intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies	–	3	7	6	8	10
Charges administratives au titre des prestations définies	1	2	–	–	1	1
Coûts des services passés – autres	–	–	–	–	1	–
Charge totale	71 \$	75 \$	11 \$	11 \$	12 \$	13 \$
						Six mois clos les
	30 avril 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013
Charge nette liée aux avantages du personnel						
Coût au titre des services rendus – prestations acquises	141 \$	140 \$	9 \$	9 \$	5 \$	5 \$
Frais (produits) d'intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies	(1)	5	13	12	15	19
Charges administratives au titre des prestations définies	3	4	–	–	2	2
Coûts des services passés – autres	–	–	–	–	5	–
Charge totale	143 \$	149 \$	22 \$	21 \$	27 \$	26 \$

¹ Comprendent le régime de retraite à prestations définies de CT, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, certains régimes de retraite de Financement auto TD et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière. Le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth a été bloqué le 31 décembre 2008 et aucun crédit au titre des services rendus ne peut être octroyé après cette date. Certains régimes de retraite à prestations définies de Financement auto TD ont été bloqués le 1^{er} avril 2012 et aucun crédit au titre des services rendus ne peut être octroyé après le 31 mars 2012.

FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente les cotisations de la Banque à ses régimes de retraite principaux, à son principal régime d'avantages complémentaires de retraite et à ses autres régimes de retraite importants au cours des trois mois et six mois clos les 30 avril.

Cotisations aux régimes

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013
Régimes de retraite principaux	85 \$	71 \$	187 \$	132 \$
Principal régime d'avantages complémentaires de retraite	3	2	6	4
Autres régimes de retraite ¹	7	6	15	13
Total	95 \$	79 \$	208 \$	149 \$

¹ Comprendent le régime de retraite à prestations définies de CT, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, certains régimes de retraite de Financement auto TD et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière.

Au 30 avril 2014, la Banque prévoyait verser des cotisations additionnelles de 115 millions de dollars à ses régimes de retraite principaux, de 5 millions de dollars à son principal régime d'avantages complémentaires de retraite et de 17 millions de dollars à ses autres régimes de retraite d'ici la fin de l'exercice. Cependant, le montant des cotisations futures peut changer si la Banque révisé le niveau actuel de ses cotisations au cours de l'exercice 2014.

NOTE 17 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Les actifs et les passifs d'impôt différé comprennent ce qui suit :

Actifs et passifs d'impôt différé

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	30 avril 2014	31 octobre 2013
Actifs d'impôt différé		
Provision pour pertes sur créances	603 \$	557 \$
Terrains, constructions, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	21	—
Charge (produit) d'impôt différé	66	43
Prêts détenus à des fins de transaction	127	131
Décomptabilisation des actifs et passifs financiers	151	176
Avantages du personnel	561	688
Régimes de retraite	85	77
Pertes pouvant être reportées en avant	335	313
Crédits d'impôt	383	360
Divers	172	321
Total des actifs d'impôt différé¹	2 504	2 666
Passifs d'impôt différé		
Valeurs mobilières	565	789
Immobilisations incorporelles	303	382
Goodwill	5	7
Terrains, constructions, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	—	9
Total des passifs d'impôt différé	873	1 187
Actifs d'impôt différé nets	1 631	1 479
Pris en compte dans le bilan consolidé comme suit :		
Actifs d'impôt différé	1 933	1 800
Passifs d'impôt différé	302	321
Actifs d'impôt différé nets	1 631 \$	1 479 \$

¹ Le montant des différences temporaires, des pertes fiscales non utilisées et des crédits d'impôt non utilisés pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé au bilan consolidé intermédiaire s'établissait à 17 millions de dollars au 30 avril 2014 (37 millions de dollars au 31 octobre 2013), dont un montant de 6 millions de dollars devrait expirer dans au plus 5 ans.

NOTE 18 : RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

Le résultat dilué par action est calculé au moyen de la même méthode que celle employée pour établir le résultat de base par action, sauf que certains ajustements sont apportés au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et au nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le but de tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles qui seraient censées être émises par la Banque.

Le tableau suivant présente le résultat de base et le résultat dilué par action de la Banque pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2014 et le 30 avril 2013, et pour les douze mois clos le 31 octobre 2013 et tient compte de l'effet du dividende en actions, comme il est mentionné à la note 14, sur le résultat de base et le résultat dilué par action, comme s'il était appliqué rétrospectivement à toutes les périodes présentées.

Résultat de base et dilué par action

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>		<i>Douze mois clos le</i>
	30 avril 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013	31 octobre 2013
Résultat de base par action					
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 922 \$	1 642 \$	3 891 \$	3 351 \$	6 350 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 838,9	1 841,8	1 837,1	1 837,6	1 837,9
Résultat de base par action (en dollars)	1,05 \$	0,89 \$	2,12 \$	1,82 \$	3,46 \$
Résultat dilué par action					
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 922 \$	1 642 \$	3 891 \$	3 351 \$	6 350 \$
Effet des titres dilutifs					
Titres de Fiducie de capital TD II – série 2012-1	—	—	—	3	3
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, y compris l'incidence des titres dilutifs	1 922	1 642	3 891	3 354	6 353
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 838,9	1 841,8	1 837,1	1 837,6	1 837,9
Effet des titres dilutifs					
Options sur actions potentiellement exerçables (en millions) ¹	5,9	5,6	5,9	5,7	5,7
Titres de Fiducie de capital TD II – série 2012-1 (en millions)	—	—	—	3,0	1,5
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	1 844,8	1 847,4	1 843,0	1 846,3	1 845,1
Résultat dilué par action (en dollars)¹	1,04 \$	0,89 \$	2,11 \$	1,82 \$	3,44 \$

¹ Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2014 et le 30 avril 2013 et les douze mois clos le 31 octobre 2013, le calcul du résultat dilué par action tient compte du nombre moyen pondéré d'options dans les cas où le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

NOTE 19 : PROVISIONS, PASSIF ÉVENTUEL, ACTIFS DONNÉS EN GARANTIE ET SÛRETÉS**PROVISIONS**

Le tableau suivant présente les provisions de la Banque.

Provisions

(en millions de dollars canadiens)

	Litiges		Restructuration		Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	Divers	Total
Solde au 1 ^{er} novembre 2012	286	\$	4	\$	66	\$	445
Ajouts	251		129		7		489
Montants utilisés	(279)		(28)		—	(105)	(412)
Montants non utilisés repris	(23)		—		(4)	(22)	(49)
Écarts de conversion et autres	9		—		—	2	11
Solde au 31 octobre 2013, avant provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan	244	\$	105	\$	69	\$	484
Ajouter : provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan ¹							212
Solde au 31 octobre 2013							696
Solde au 1 ^{er} novembre 2013	244	\$	105	\$	69	\$	484
Ajouts	60		—		2		101
Montants utilisés	(6)		(56)		—	(51)	(113)
Montants non utilisés repris	(5)		—		—	(9)	(14)
Écarts de conversion et autres	11		—		1	(3)	9
Solde au 30 avril 2014, avant provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan	304	\$	49	\$	72	\$	467
Ajouter : provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan ¹							263
Solde au 30 avril 2014							730

¹ Pour plus de renseignements, se reporter à la note 5, Prêts, prêts douteux et provision pour pertes sur créances.

LITIGES

Dans le cadre normal des activités, la Banque et ses filiales font l'objet de diverses procédures et mesures réglementaires, y compris des recours collectifs et autres litiges ou différends avec des tiers. Des provisions pour litiges sont constituées lorsqu'il devient probable que la Banque engagera des frais et que le montant peut être estimé de façon fiable. La Banque peut subir des pertes au-delà des montants comptabilisés lorsque la perte est supérieure à celle estimée par la direction, ou dans le cas de litiges pour lesquels une issue défavorable est raisonnablement possible. Selon la Banque, les pertes sont raisonnablement possibles lorsqu'elles ne sont ni probables ni peu probables. La Banque croit que la fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles, outre les provisions, pouvant découler des procédures judiciaires pour lesquelles il est possible de faire une telle estimation, va de néant à environ 248 millions de dollars au 30 avril 2014. La fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles est fondée sur les informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures dans lesquelles la Banque est partie, compte tenu de la meilleure estimation de la Banque quant aux pertes pouvant résulter de ces procédures, et susceptibles de faire l'objet d'une estimation. L'estimation de la Banque exige beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures et, dans bien des cas, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer. Les éléments déterminants de la fourchette estimative changeront au fil du temps, et les pertes réelles pourraient être très différentes de l'estimation actuelle. Pour certaines procédures judiciaires, la Banque ne croit pas qu'une estimation puisse être faite actuellement, car bon nombre ne sont qu'à un stade préliminaire et les montants réclamés ne sont pas tous déterminés. Ainsi, ces procédures judiciaires ne sont pas incluses dans la fourchette.

De l'avis de la direction, d'après ses connaissances actuelles et les avis de ses conseillers juridiques, la Banque croit que l'issue de l'une ou de l'ensemble de ces procédures n'aura pas d'incidence défavorable importante sur sa situation financière consolidée ou sur ses flux de trésorerie consolidés. Toutefois, plusieurs incertitudes sont rattachées à ces procédures, dont certaines échappent à la volonté de la Banque, notamment le risque que les approbations externes requises à l'égard d'un règlement en particulier ne soient pas accordées. Il est donc possible que l'incidence de l'issue de ces procédures judiciaires ou mesures réglementaires puisse être importante sur les résultats d'exploitation consolidés de la Banque pour n'importe laquelle des périodes de présentation.

Les principales poursuites judiciaires intentées contre la Banque ou les principales mesures réglementaires à l'encontre de la Banque sont décrites ci-dessous.

Litige Rothstein

TD Bank, N.A. a été nommée défenderesse dans de multiples poursuites devant les tribunaux étatiques et fédéraux de la Floride se rapportant à une affaire présumée de combine à la Ponzi de 1,2 milliard de dollars US qui aurait été montée, entre autres, par Scott Rothstein, associé du cabinet d'avocats Rothstein Rosenfeldt Adler («RRA»), de Fort Lauderdale, en Floride.

Le 11 juillet 2013, le plan de liquidation de la faillite de RRA a été homologué par la Bankruptcy Court des États-Unis pour le district sud de la Floride et comprend une ordonnance d'interdiction de poursuite (l'«ordonnance d'interdiction») en faveur de TD Bank, N.A. Bien que l'ordonnance d'interdiction puisse empêcher d'autres recours civils, TD Bank, N.A. ou la Banque font l'objet ou pourraient faire l'objet d'autres procédures judiciaires ou administratives liées à la fraude commise par Rothstein, dont l'issue est difficile à prévoir. Pareilles procédures pourraient donner lieu à des jugements, des règlements, des injonctions ou d'autres décisions défavorables pour TD Bank, N.A. ou la Banque. Deux causes civiles en instance sont expressément exclues de l'ordonnance d'interdiction.

Premièrement, l'appel de TD Bank, N.A. du verdict rendu contre elle dans l'affaire *Coquina Investments v. TD Bank, N.A.* et al. se poursuivra. Le 18 janvier 2012, le jury dans l'affaire *Coquina* a rendu un verdict contre TD Bank, N.A., la condamnant à verser un montant de 67 millions de dollars US, dont 32 millions de dollars US en dommages-intérêts compensatoires et 35 millions de dollars US en dommages-intérêts punitifs. Le 3 août 2012, le tribunal de première instance a rendu une ordonnance sanctionnant la prétendue mauvaise conduite de TD Bank, N.A. et de son ancien conseiller juridique externe, Greenberg Traurig, lors de la communication préalable. Cette ordonnance établit certains faits selon lesquels TD Bank, N.A. aurait été au courant de la fraude commise par Rothstein et les systèmes de suivi et d'alerte de TD Bank, N.A. n'auraient pas été raisonnables. Cette ordonnance condamne TD Bank, N.A. et Greenberg Traurig à verser les frais engagés par la requérante pour produire ses requêtes. Le jugement et cette ordonnance ont été portés en appel devant la Cour d'appel des États-Unis du onzième circuit.

Deuxièmement, l'ordonnance d'interdiction ne s'applique pas à la requête visant à obtenir des sanctions contre TD Bank, N.A. déposée par les requérants dans le cadre de l'affaire *Razorback Funding, LLC, et al. v. TD Bank, N.A., et al.*, qui a été rejetée conformément à une entente de règlement conclue entre les requérants et TD Bank, N.A. en avril 2012. TD Bank, N.A. a contesté la requête visant à obtenir des sanctions et en conteste le fondement allégué.

Litige sur les frais de découvert

TD Bank, N.A. a été initialement nommée défenderesse dans six recours collectifs à l'échelle des États-Unis visant à contester la manière dont elle calcule et perçoit les frais de découvert : *Dwyer v. TD Bank, N.A.* (D. Mass.); *Hughes v. TD Bank, N.A.* (D. N.J.); *Mascaro v. TD Bank, N.A.* (D. D.C.); *Mazzadra, et al. v. TD Bank, N.A.* (S.D. Fla.); *Kimenker v. TD Bank, N.A.* (D. N.J.); et *Mosser v. TD Bank, N.A.* (D. Pa.). Ces recours ont été renvoyés devant la Cour de district des États-Unis pour le district sud de la Floride et ont maintenant été rejetés ou réglés. Les paiements relatifs à l'entente de règlement ont été versés aux membres du groupe formant le recours collectif en juin 2013; la Cour conserve sa compétence à l'égard des bénéficiaires et des distributions.

Le 21 août 2013, TD Bank, N.A. a été nommée défenderesse dans l'affaire *King, et al. v. Carolina First Bank n/k/a TD Bank, N.A.* (D.S.C.), un recours collectif à l'échelle des États-Unis déposé devant le tribunal de la Caroline du Sud visant à contester les pratiques employées à l'égard des frais de découvert par la Carolina First Bank avant sa fusion avec TD Bank, N.A. en septembre 2010, ainsi que les pratiques à l'égard des frais de découvert par TD Bank, N.A. à partir du 16 août 2010 jusqu'à présent. TD Bank, N.A. a déposé une requête visant à rejeter en partie la plainte du demandeur. Cette poursuite n'en est qu'aux stades préliminaires, et les demandeurs n'ont pas réclamé de montant précis en dommages-intérêts.

Le 28 février 2014, TD Bank, N.A. a été nommée défenderesse dans l'affaire *Padilla, et al. v. TD Bank, N.A.* (E.D. Pa.), un recours collectif à l'échelle des États-Unis déposé devant la cour fédérale du district est de la Pennsylvanie visant à contester les pratiques employées à l'égard des frais de découvert par TD Bank, N.A. au nom de certaines personnes qui ne font pas partie du règlement des recours collectifs portant sur les frais de découvert. TD Bank, N.A. a déposé une requête visant à rejeter en partie la plainte du demandeur. Cette poursuite n'en est qu'aux stades préliminaires, et les demandeurs n'ont pas réclamé de montant précis en dommages-intérêts.

Litige Glitnir

En janvier 2013, La Banque Toronto-Dominion a été nommée défenderesse dans l'affaire *Glitnir HF v. The Toronto-Dominion Bank*, une instance intentée devant la Haute cour britannique par Glitnir HF, une ancienne banque islandaise. La poursuite se fonde sur le fait que La Banque Toronto-Dominion a mis fin à des transactions sur dérivés par suite de la faillite de Glitnir survenue en octobre 2008 durant la crise bancaire en Islande. Notamment, elle remet en cause le caractère approprié des taux de change, des taux d'intérêt et des écarts de la base utilisés par La Banque Toronto-Dominion dans le calcul des montants de clôture relatifs à Glitnir. La cause est maintenant réglée et la TD sera libérée de toute responsabilité liée à cette poursuite une fois que les conditions du règlement auront toutes été respectées.

Recours collectifs portant sur les frais d'interchange

Entre 2011 et 2013, sept projets de recours collectifs ont été initiés en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, en Ontario et au Québec : *Coburn and Watson's Metropolitan Home v. Bank of America Corporation, et al.*; *Bancroft-Snell, et al. v. Visa Canada Corporation, et al.*; *9085-4886 Québec Inc. v. Visa Canada Corporation, et al.*; *1023916 Alberta Ltd. v. Bank of America Corporation, et al.*; *Macaronies Hair Club v. BOFA Canada Bank, et al.*; *The Crown & Hand Pub Ltd. v. Bank of America Corporation, et al.*; et *Hello Baby Equipment Inc. v. BOFA Canada Bank, et al.* Les défenderesses de chaque recours sont Visa Canada Corporation (Visa) et MasterCard International Incorporated (MasterCard) (collectivement, les «réseaux») ainsi que la TD et nombre d'autres institutions financières. Les membres du groupe formant le recours collectif sont des commerçants canadiens qui acceptent Visa ou MasterCard pour le paiement de produits et services. Bien que des différences existent entre les recours, dans la majorité il est allégué que, de mars 2001 jusqu'à présent, les réseaux auraient conspiré avec leurs banques émettrices et leurs acquéreurs pour fixer des frais excessifs et que certaines règles (par exemple, la règle obligeant à honorer toutes les cartes et la règle de non-imposition de frais supplémentaires) auraient pour effet d'accroître les frais d'escompte de commerçant. Les recours comprennent le complot civil, des infractions à la *Loi sur la concurrence*, l'ingérence dans des relations économiques et l'enrichissement injustifié. Des dommages-intérêts généraux et exemplaires d'un montant non précisé sont réclamés au nom des commerçants membres du groupe formant le recours collectif. Dans le cadre de l'instance du cas type en Colombie-Britannique, la décision de certifier en partie l'action comme recours collectif a été rendue le 27 mars 2014. Cette décision est portée en appel par les représentants du recours et les défenderesses.

Actifs affectés en garantie et sûretés

Dans le cadre normal des activités, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont affectés en garantie de passifs ou de passifs éventuels, y compris de contrats de rachat, de passifs de titrisation, de titres de fiducie de capital et de transactions d'emprunt de valeurs mobilières. Des actifs sont également déposés dans le but de participer aux systèmes de compensation et de paiement et aux institutions de dépôt ou d'avoir accès aux facilités des banques centrales de territoires étrangers, ou encore à titre de garantie pour les règlements de contrats auprès de Bourses de dérivés ou d'autres contreparties de dérivés. Au 30 avril 2014, des valeurs mobilières et d'autres actifs d'une valeur comptable de 143,6 milliards de dollars (133,9 milliards de dollars au 31 octobre 2013) étaient affectés en garantie relativement à ces transactions. Pour plus de renseignements, voir la note 6, Transferts d'actifs financiers.

Au 30 avril 2014, certains prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers d'une valeur comptable de 10,5 milliards de dollars (10,5 milliards de dollars au 31 octobre 2013) ont aussi été affectés en garantie à l'égard des obligations sécurisées émises par la Banque.

Les actifs transférés par la Banque que le cessionnaire a le droit de vendre ou de réaffecter en garantie se présentent comme suit :

Actifs pouvant être réaffectés en garantie ou vendus

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	30 avril 2014	31 octobre 2013
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	26 617 \$	29 484 \$
Autres actifs	120	120
Total	26 737 \$	29 604 \$

De plus, la Banque peut accepter des actifs financiers à titre de garanties que la Banque est autorisée à vendre ou à réaffecter en garantie en l'absence de défaut. Ces opérations ont été conclues à des conditions normales de crédit et d'emprunt et de prêt de valeurs mobilières. Au 30 avril 2014, la juste valeur des actifs financiers acceptés à titre de garanties que la Banque est autorisée à vendre ou à réaffecter en garantie en l'absence de défaut (à l'exception des garanties en espèces) s'établissait à 21,3 milliards de dollars (19,8 milliards de dollars au 31 octobre 2013). La juste valeur des actifs financiers acceptés à titre de garanties qui ont été vendus ou réaffectés en garantie (à l'exception des garanties en espèces) était de 5,3 milliards de dollars au 30 avril 2014 (3,3 milliards de dollars au 31 octobre 2013).

Actifs vendus avec recours

Dans le cadre de ses activités de titrisation, la Banque fait habituellement des déclarations usuelles et donne des garanties d'usage à l'égard des actifs sous-jacents qui peuvent entraîner l'obligation de racheter les actifs. Ces déclarations et garanties indiquent que la Banque, en sa qualité de vendeur, a procédé à la vente des actifs de bonne foi et conformément aux lois et aux exigences contractuelles applicables. Si ces critères n'étaient pas satisfaits, la Banque pourrait devoir racheter les prêts.

Actifs vendus avec une obligation de rachat éventuel

La Banque vend des prêts hypothécaires au Fonds hypothécaire TD (le Fonds), un fonds commun de placement géré par la Banque. Les prêts hypothécaires sont entièrement garantis par des immeubles résidentiels. La Banque continue de gérer les hypothèques. Dans le cadre de ses responsabilités de gestion, la Banque a l'obligation de racheter des prêts hypothécaires lorsqu'ils sont en défaut d'un montant égal à leur valeur comptable. Toute perte sur les prêts hypothécaires en défaut rachetés est recouvrée par la réalisation de la garantie du prêt et par la garantie gouvernementale, le cas échéant. En outre, si le Fonds fait face à un événement d'illiquidité, par exemple s'il ne dispose pas de suffisamment de trésorerie pour honorer les rachats au gré des porteurs de parts, il a la possibilité de revendre les prêts hypothécaires à la Banque à la juste valeur. En règle générale, la durée de ces ententes ne dépasse pas cinq ans.

NOTE 20 : INFORMATIONS SECTORIELLES

En date du 1^{er} novembre 2013, la Banque a révisé ses secteurs d'exploitation, et aux fins de la présentation de l'information de gestion, elle présente ses résultats en fonction de trois secteurs d'exploitation comme suit : les Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux au Canada, des cartes de crédit au Canada, de Financement auto TD au Canada et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; les Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des cartes de crédit aux États-Unis, de Financement auto TD aux États-Unis, des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade; et les Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social. Une certaine tranche du goodwill se rapportant à l'ancien secteur Gestion de patrimoine et Assurance a été partagée à la juste valeur relative entre les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis lorsque les secteurs ont été réalignés. Les résultats par secteur des périodes antérieures au réalignement des secteurs ont été retraités en conséquence.

Les résultats du portefeuille de cartes de crédit Aéroplan, acquis le 27 décembre 2013, sont présentés dans le secteur Services de détail au Canada. Les résultats d'Epoch Investment Partners, Inc., entreprise acquise le 27 mars 2013, et les résultats du portefeuille de cartes de crédit de Target Corporation aux États-Unis, acquis le 13 mars 2013, sont présentés dans le secteur Services de détail aux États-Unis. Les résultats du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada, acquis le 1^{er} décembre 2011, ainsi que les frais d'intégration relatifs à cette acquisition, sont présentés dans le secteur Services de détail au Canada.

Le tableau suivant présente les résultats sectoriels pour les trois mois et six mois clos les 30 avril.

Résultats par secteur

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Services de détail au Canada		Services de détail aux États-Unis		Services bancaires de gros		Siège social		Total	
	Trois mois clos les									
	30 avril 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013
Produits (pertes) d'intérêts net(te)s	2 322	\$ 2 149	\$ 1 508	\$ 1 268	\$ 533	\$ 485	\$ 28	\$ (1)	\$ 4 391	\$ 3 901
Produits (pertes) autres que d'intérêts	2 356	2 178	576	507	145	158	(33)	(137)	3 044	2 706
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	238	245	172	197	7	3	(25)	(28)	392	417
Indemnités d'assurance et charges connexes	659	609	—	—	—	—	—	—	659	609
Charges autres que d'intérêts	2 019	1 921	1 339	1 131	405	375	266	205	4 029	3 632
Résultat avant impôt sur le résultat	1 762	1 552	573	447	266	265	(246)	(315)	2 355	1 949
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	436	382	103	64	59	45	(151)	(202)	447	289
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, après impôt sur le résultat	—	—	78	53	—	—	2	4	80	57
Résultat net	1 326	\$ 1 170	\$ 548	\$ 436	\$ 207	\$ 220	\$ (93)	\$ (109)	\$ 1 988	\$ 1 717
	Six mois clos les									
	30 avril 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013	30 avril 2014	30 avril 2013
Produits (pertes) d'intérêts net(te)s	4 667	\$ 4 355	\$ 2 985	\$ 2 370	\$ 1 084	\$ 968	\$ (44)	\$ 53	\$ 8 692	\$ 7 746
Produits (pertes) autres que d'intérêts	4 640	4 342	1 168	958	312	275	188	(147)	6 308	5 428
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	468	489	410	373	7	(2)	(37)	(58)	848	802
Indemnités d'assurance et charges connexes	1 342	1 205	—	—	—	—	—	—	1 342	1 205
Charges autres que d'intérêts	4 138	3 788	2 651	2 156	816	768	520	422	8 125	7 134
Résultat avant impôt sur le résultat	3 359	3 215	1 092	799	573	477	(339)	(458)	4 685	4 033
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	829	793	198	108	136	97	(351)	(350)	812	648
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, après impôt sur le résultat	—	—	146	100	—	—	11	16	157	116
Résultat net	2 530	\$ 2 422	\$ 1 040	\$ 791	\$ 437	\$ 380	\$ 23	\$ (92)	\$ 4 030	\$ 3 501
Total de l'actif aux 30 avril (en milliards de dollars canadiens)	319,0	\$ 307,3	\$ 260,1	\$ 226,5	\$ 281,3	\$ 262,0	\$ 36,1	\$ 30,4	\$ 896,5	\$ 826,2

NOTE 21 : FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

La Banque gère ses fonds propres conformément aux lignes directrices établies par le BSIF. Les lignes directrices sur les fonds propres réglementaires évaluent les fonds propres compte tenu du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel. La Banque applique plusieurs directives, procédures et contrôles en matière de fonds propres pour réaliser ses objectifs.

Au cours des six mois clos le 30 avril 2014, la Banque s'est conformée à la ligne directrice du BSIF sur les ratios de fonds propres et le ratio de l'actif par rapport aux fonds propres. Cette ligne directrice repose sur le cadre de «Bâle III – Dispositif réglementaire mondial visant à renforcer la résilience des établissements et systèmes bancaires», publié par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Les cibles du BSIF pour les banques canadiennes à l'égard de leur ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, de leur ratio de fonds propres de catégorie 1 et de leur ratio du total des fonds propres sont respectivement de 7 %, 8,5 % et 10,5 %.

La situation des fonds propres réglementaires de la Banque au 30 avril 2014 et au 31 octobre 2013 était comme suit :

Situation des fonds propres réglementaires

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>	
	30 avril 2014	31 octobre 2013¹
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	28 971 \$	25 822 \$
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ²	9,2 %	9,0 %
Fonds propres de catégorie 1	34 020 \$	31 546 \$
Ratio de fonds propres de catégorie 1 ^{2, 3}	10,9 %	11,0 %
Total des fonds propres ⁴	42 493 \$	40 690 \$
Ratio du total des fonds propres ^{2, 5}	13,6 %	14,2 %
Multiple de l'actif par rapport aux fonds propres ⁶	18,8	18,2

¹ Les montants n'ont pas été ajustés pour tenir compte des incidences des normes nouvelles et modifiées selon les IFRS.

² La ligne directrice définitive sur les normes de fonds propres reporte au 1^{er} janvier 2014 le début de l'application de l'exigence pour les fonds propres touchés par le rajustement de la valeur du crédit (RVC).

³ Le ratio de fonds propres de catégorie 1 correspond au total des fonds propres de catégorie 1 divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

⁴ Le total des fonds propres comprend les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et les fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2.

⁵ Le ratio du total des fonds propres correspond au total des fonds propres divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

⁶ Le multiple de l'actif par rapport aux fonds propres correspond au total de l'actif plus les instruments de crédit hors bilan, tels que certaines lettres de crédit et garanties, moins les participations dans des sociétés associées, le goodwill et les immobilisations incorporelles nettes, divisé par le total des fonds propres.

NOTE 22 : GESTION DES RISQUES

Les politiques et les procédures relatives à la gestion des risques de la Banque sont présentées dans le rapport de gestion. Les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion, en ce qui a trait au risque de marché et au risque de liquidité, font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

Service des relations avec les actionnaires

Si vous :	Votre demande de renseignements porte sur ce qui suit :	Veillez communiquer avec les personnes suivantes :
êtes un actionnaire inscrit (votre nom figure sur votre certificat d'actions)	un dividende non reçu, un certificat d'actions égaré, une question de succession, un changement d'adresse ou d'inscription, un changement de compte bancaire pour le dépôt des dividendes, le plan de réinvestissement des dividendes, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'interruption (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Agent des transferts : La Société de fiducie CST C.P. 700, succursale B Montréal (Québec) H3B 3K3 1-800-387-0825 (Canada et É.-U. seulement) ou 416-682-3860 Facsimilé : 1-888-249-6189 inquiries@canstockta.com ou www.canstockta.com
déterminez vos actions TD par l'entremise du système d'inscription direct aux États-Unis	un dividende non reçu, un certificat d'actions égaré, une question de succession, un changement d'adresse ou d'inscription, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'interruption (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Coagent des transferts et agent comptable des registres Computershare P.O. Box 30170 College Station, TX 77842-3170 ou Computershare 211 Quality Circle, Suite 210 College Station, TX 77845 1-866-233-4836 Service ATS (pour malentendants) : 1-800-231-5469 Actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6578 Service ATS pour actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6610 www.computershare.com
êtes actionnaire non inscrit d'actions TD qui sont détenues au nom d'un intermédiaire, comme une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières ou une autre personne désignée	vos actions TD, notamment des questions au sujet du plan de réinvestissement des dividendes et de l'envoi de documents aux actionnaires	Votre intermédiaire

Pour toute autre question, les actionnaires peuvent communiquer avec le Service des relations avec les actionnaires de la TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse tdshinfo@td.com. Veuillez prendre note qu'en nous faisant parvenir un courriel ou en nous laissant un message vocal, vous consentez à ce que nous transmettions votre demande aux personnes aptes à vous répondre.

Renseignements généraux

Communiquer avec les Affaires internes et publiques au :
416-982-8578

Produits et services : Communiquer avec TD Canada Trust, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au 1-866-233-2323

En anglais : 1-866-567-8888

En cantonais/mandarin : 1-800-328-3698

Service de télécommunications à l'intention des malentendants : 1-800-361-1180

Site Web : <http://www.td.com/francais>

Adresse courriel : customer.service@td.com

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Le Groupe Banque TD donnera une conférence téléphonique sur les résultats, à Toronto (Ontario), le 22 mai 2014. La conférence sera diffusée en webémission en direct sur le site Web de la TD à 15 h HE. Au cours de la conférence téléphonique et de la webémission, des dirigeants de la TD présenteront les résultats financiers de la Banque pour le deuxième trimestre et tiendront des discussions portant sur les informations présentées. Une période de questions destinée aux analystes suivra. Il sera possible de consulter les documents accompagnant les exposés qui auront lieu pendant la conférence sur le site de la TD à l'adresse www.td.com/francais/investisseurs/accueil/rapports-financiers/resultats-trimestriels/gr-2014.jsp, le 22 mai 2014, vers 12 h HE. Une ligne téléphonique pour écoute seulement est ouverte au 416-644-3415 ou au 1-877-974-0445 (sans frais).

La version archivée de la webémission et des documents des exposés pourra être consultée à l'adresse www.td.com/francais/investisseurs/accueil/rapports-financiers/resultats-trimestriels/gr-2014.jsp. Il sera également possible d'écouter la conférence à partir de 18 h HE, le 22 mai 2014, jusqu'au 23 juin 2014, en composant le 416-640-1917 ou le 1-877-289-8525 (sans frais). Le code d'accès est le 4681206, suivi du carré.